DE LEOBEN A CAMPO-FORMIO

II [1]

LE PROCONSULAT DE BONAPARTE

Les préliminaires du 18 avril n'étaient qu'une trêve. Le Directoire allait l'employer à fortifier son pouvoir, Bonaparte à consolider sa domination en Italie et à préparer son avènement en France. Mais la France se dérobait au Directoire. Les élections pour le renouvellement d'un tiers des conseils, avaient eu lieu le 10 avril : elles trahissaient le dégoût, l'inquiétude et l'impatience de la nation française; elles mettaient le Directoire en minorité; elles n'assuraient la majorité à aucun des partis opposans. Bonaparte seul se trouva dans le cas de profiter des événemens, et il en profita.

I

Il passa la plus grande partie du printemps et de l'été dans le magnifique château de Mombello, aux Crivelli, près de Milan. Il l'avait choisi pour la beauté du site et la pureté de l'air qu'on

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

Outre les manuscrits et les livres cités dans l'étude précédente, j'ai consulté pour celle-ci : les *Souvenirs* et *Mémoires* de Rœderer, de Villemain et de Mme de Rémusat; Masson, *Napoléon et les femmes;* Seeley, *Napoléon Ier;* Lanfrey; *Histoire de Napoléon;* Iung, *Bonaparte et son temps;* Guillois, *Napoléon;* Boulay de la Meurthe, *le Directoire et l'Expédition d'Égypte;* Pallain, *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire;* Joseph de Maistre, *Œuvres;* Faguet, *Politiques et Moralistes au XIXe siècle.*

y respire. Il s'y fit une véritable cour; il s'y entoura d'un gouvernement de proconsul romain de la grande époque, conquérant, homme d'État, organisateur de la conquête et pacificateur des peuples vaincus. C'est Jules César en Gaule. Trois cents légionnaires polonais gardent le château. L'étiquette est sévère. Les aides de camp ne dînent point journellement avec leur chef : c'est une exception et un honneur très recherché que d'être invité à sa table. Il prend ses repas en public, comme les souverains : on laisse entrer, dans la galerie, les Italiens qui viennent contempler le libérateur de leur patrie. Imposant, malgré une certaine gaucherie naturelle, Bonaparte reçoit les hommages en homme qui y aurait été de tout temps habitué. « Tout, rapporte un témoin, avait plié devant l'éclat de ses victoires et la hauteur de ses manières. » Les salons se prolongent sous une vaste tente dressée dans les jardins. Tout ce qu'il y a d'intelligent, d'ambitieux, d'intrigant et d'enthousiaste en Italie, s'y presse et s'y mêle aux administrateurs et aux généraux français. Les diplomates étrangers viennent flairer les partages ou implorer les ménagemens. Les diplomates français viennent prendre le mot d'ordre et quêter la faveur. Tout est avenir, tout est aurore en ce palais de la fortune. Autour du général, une jeunesse animée, souriante à la vie. Exaltés par le succès, gâtés par les Italiennes étourdies elles-mêmes de ce printemps enchanté de leur pays, confians dans leur destinée, encore tout palpitans de la crise épouvantable où ils sont nés à la vie, et du rêve merveilleux qui y a succédé sans transition, ils vivent dans le ravissement. « Que de grandeur, d'espérance et de gaieté! dit l'un d'eux. A cette époque, notre ambition était tout à fait secondaire, nos devoirs ou nos plaisirs seuls nous occupaient. » Lannes, Murat, Marmont, Berthier, rois, princes et ducs de demain, la famille de Bonaparte les rejoint : l'indigence hier, aujourd'hui le luxe, les fêtes, les hommages. Ce ne sont que carrosses sur les routes bordées de fleurs, barques lentes et molles sur les lacs bleus, miroirs mouvans du ciel. A côté de Joséphine, encore aveuglément adorée, Élisa, déjà mariée à Bacciochi, Pauline, « charmante, presque idéale », qui se marie à Mombello même avec Leclerc, reçoit 40 000 livres de dot et trouve un prêtre obligeant pour la bénir incognito dans la chapelle du palais.

Bonaparte est gai, joueur avec sa jeune cour, prodigue de récits et de ces contes fantastiques dont Gœthe, à son âge, aimait aussi à distraire sa mémoire trop encombrée de faits et son imagination trop impatiente de réalités. Il a ses récréations où il se montre affable et séduisant au possible. « A cette époque heureuse, rapporte Marmont, il avait un charme que personne n'a pu méconnaître;... l'un des hommes les plus faciles à toucher par des

sentimens vrais;... un cœur reconnaissant et bienveillant, je pourrais même dire sensible. » Il court à cheval, il se plaît aux exercices violens, il dort beaucoup, il fournit un travail prodigieux, et quand il s'y livre, il devient inabordable.

C'est ainsi qu'il apparut aux contemporains, et c'est ainsi qu'à cette époque de sa vie, l'histoire doit le représenter, si elle ne veut rendre invraisemblable l'éblouissement qu'il jeta sur le monde. L'Italie fut la première à en ressentir l'effet. Les envoyés des souverains, les députés des villes se succèdent, avec des harangues emphatiques pour le général, des présens somptueux pour Joséphine. Les poètes y joignent leurs bouquets de métaphores et leurs couronnes de papier doré. L'improvisateur Gianni célèbre en trois chants le héros de l'Italie, et se déclare son poète césarien. Le vieux Cesarotti, lui, apporte sa traduction d'*Ossian*, et Bonaparte peut lire, en sa langue maternelle, son poète préféré. Monti, le sombre Monti de *Corinne*, l'auteur de cette diatribe fameuse contre la Révolution française, la *Bassvilliana*, passe de la malédiction au dithyrambe depuis que la Révolution s'est faite italienne. Il glorifie Bonaparte dans les premiers chants de son *Prométhée :* le héros y est dépeint comme le protagoniste de l'humanité contre le despotisme de Jupiter et la conjuration des aristocrates du vieil Olympe : « Par vous, la nature revivifiée renaît, et par vous aussi nous renaissons, nous autres Italiens purs, opprimés, mais non pas avilis. » Ugo Foscolo, plus hostile encore que Monti à la Révolution française, entre à son tour dans le chœur. Mascheroni envoie au général sa géométrie avec une dédicace en vers : « Je me souviens, quand tu franchis les Alpes, nouvel Annibal, pour délivrer ta chère Italie... » Le Génois Serra ne s'exprime qu'en prose, mais cette prose ne laisse rien à envier aux versificateurs : il a mis sa signature à côté de celle du général sur une convention, et il s'écrie : « Le nom de Bonaparte uni au mien dans un document d'où dépend la destinée de ma patrie! Cette idée si grande, si inattendue de ma part, s'empare de toute mon âme et agrandit la sphère de mes facultés... Epaminondas, Miltiade, Xénophon, ont combattu pour de petites républiques, et leurs noms marchent de pair avec les héros de l'empire romain; vainqueur des Piémontais et des Impériaux, pacificateur de l'Europe, ces titres vous sont assurés, et vous égalent à ce que l'antiquité a de plus grand ou même vous mettent au-dessus. » Tout l'encens des « philosophes » n'avait pas distillé, dans le siècle qui finissait, un parfum plus subtil et plus enivrant, dans les temples consacrés aux fameuses idoles du Nord : Frédéric et Catherine. Quoi de plus naturel qu'en ces temps d'illusion universelle tout ce qui aimait la liberté acclamât ce jeune homme

qui refaisait des peuples et semblait ranimer des âmes, après que l'Europe s'était laissé fasciner à ce point, par de simples constructeurs d'empire et destructeurs de nations? Ce furent pour ceux qui les ont vécus des jours inoubliables, de ceux où l'on voudrait suspendre la vie; mais la vie ne s'arrête point, et Bonaparte, loin de contenir les événemens, était de caractère à les précipiter.

Un diplomate qui le visita, au mois de mai 1797, a dit plus tard : « Ce n'était déjà plus le général d'une république triomphante ; c'était un conquérant pour son propre compte. » Guerre, négociations, finances, il a, depuis un an, tâté, manié, pétri toutes les parties de l'État. Il a pris le pouvoir, il entend le garder. Il ne peut, sans fierté, mais aussi sans irritation, comparer son proconsulat au commandement misérable et tiraillé qu'il exerçait à Paris : les caisses vides, la gêne dans les demeures; l'autorité disputée aux chefs militaires par les Directeurs, aux Directeurs par les députés, à tout le monde par la presse; les complots, les cabales, les factions, les dénonciations, le désordre partout. L'homme de gouvernement grandit en lui et déborde déjà sur l'homme de guerre. « Croyez-vous, — disait-il à Miot et à Melzi, en se promenant avec eux dans les jardins de Mombello, — croyez-vous que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire, des Carnot, des Barras, que je triomphe en Italie? » Comme ses premières batailles lui ont ouvert la grande guerre, de Lodi à Rivoli, comme l'organisation de la conquête lui a ouvert le gouvernement des hommes, les correspondances des agens de la république à Rome, à Turin, à Gênes, à Florence, à Constantinople lui ouvrent la diplomatie. Il la domine à Tolentino et à Leoben; partout il discerne des intérêts, des passions, et des hommes que l'on mène par ces passions et par ces intérêts, par la convoitise, par l'ambition, par la peur, que ce soient les oligarques de Gênes ou ceux de Venise, le roitelet de Sardaigne, l'empereur d'Allemagne ou le pape lui-même. A plus forte raison le Directoire. Il voit déjà ce conseil, comme ce conseil apparaîtra dans l'histoire, prosterné devant lui, passant de l'opposition sournoise à la flagornerie officielle : il le tient par l'argent et il le fait marcher à coups de démissions. Il lui suffira, pour le maîtriser et le supplanter, de vouloir avec clarté ce que les Directeurs ne veulent qu'avec confusion, et d'exécuter avec suite les desseins qu'ils ne font qu'entamer avec incohérence. Il n'avait pas besoin d'être grand érudit pour connaître la réponse du pape, alors arbitre des couronnes, aux envoyés de Pépin le Bref : « Qu'il valait mieux donner le titre de roi à celui qui exerçait la puissance souveraine. » L'histoire de la France et de l'Europe était un long commentaire de cette maxime; c'est à cette

lumière que Bonaparte jugeait la Révolution française, et tout indiquait que ce chapitre-là se dénouerait comme les autres. Le titre importait peu à Bonaparte : Directeur, en attendant mieux, consul, comme César, protecteur comme Cromwell, il ne se portait pas aux mots, mais aux choses et aux plus prochaines. Il se sentit dès lors, comme il l'a dit plus tard, « important et redoutable. » « Que le Directoire, s'écria-t-il un jour, s'avise de vouloir m'ôter le commandement, et il verra s'il est le maître ! » Voilà le fond de ces démissions réitérées. Le Directoire en avait le sentiment, et c'est pourquoi le Directoire capitulait toujours.

Depuis le commencement de la Révolution française, les prophètes politiques annonçaient que cette révolution s'incarnerait dans un homme, qui, par la Révolution même, materait la France et la gouvernerait avec plus de puissance que n'en avait jamais eu Louis XIV. Bonaparte le voit, comme Mirabeau et Catherine l'avaient deviné ; mais avec son intuition toute romaine de l'histoire, il le conçoit plus clairement que les autres ; il le sent surtout, de toute la véhémence de son ambition qui monte, car cette histoire qui se révèle à sa pensée, vit en lui et semble vivre pour lui. Il ne l'analyse pas, il ne s'en délecte point avec subtilité ; il y marche, en écartant successivement les obstacles ; il va à l'empire, comme Colomb atteignit le nouveau monde, croyant faire le tour de l'ancien. Les autres craignent, attendent ou cherchent à tâtons « l'homme » prédit et inévitable : il le connaît, il sera cet homme. Il se révèle à lui-même son ambition, comme sa destinée s'explique dans l'histoire.

II

Il surgit quand les grandes figures du siècle disparaissent à l'horizon. Catherine vient de mourir ; Frédéric est mort depuis dix ans, mais son nom remplit toutes les mémoires, ses maximes nourrissent toutes les chancelleries ; il est, aux yeux de tous, le type du politique moderne et le modèle de l'homme d'Etat. La place de dictateur de l'opinion est vacante en Europe ; Bonaparte va s'y élever plus vite, d'un essor plus direct et plus large, il y planera de plus haut, mais il y arrivera par l'effet du même prestige. C'est avec l'esprit français, ravi à l'impéritie des gouvernans de la France, que Frédéric et Catherine avaient gouverné leur siècle : ils avaient détourné, au profit de leurs couronnes, cette « magistrature » que les conseillers de Louis XV s'étaient laissé dérober. La Révolution l'a reconquise tumultueusement à la France ; Bonaparte va l'affermir en sa personne. Frédéric a été le roi philosophe, Bonaparte sera l'empereur révo-

lutionnaire. Il le dira; il le croira; et longtemps les Français, longtemps les peuples d'Europe, le diront et le croiront avec lui. C'est de la Révolution, en effet, qu'il tire toute sa force. Il absorbe la Révolution, il se l'approprie, il en éprouve les passions élémentaires; il confond en lui-même cet esprit d'expansion nationale et cet esprit de magnificence royale qui se mêlent si étrangement dans les imaginations populaires. Il continuera de proclamer avec la grande majorité des Français : Tout ce qui est conquis à la France est conquis à la liberté. Et il pensera : Je suis la France. Mais la France même, pour lui, restera pays de conquête. Il n'en sort pas; il y entre; il est fils d'étrangers; la langue française n'est pas sa langue maternelle; elle est pour lui la langue apprise de la civilisation, la langue européenne; la France n'est pas le coin de terre incomparable et sacré où dorment ses ancêtres; elle s'étendra partout où le portera son cheval de guerre et où perceront ses aigles romaines. Il conserve, en son for intérieur, je ne sais quoi d'insulaire et d'inaccessible, d'où il juge, s'impose et domine. C'est sa puissance : assez imprégné du génie français pour comprendre la pensée populaire et être compris du peuple; assez particulier, en son génie propre, pour se séparer des autres hommes, tout en se faisant, avec eux, peuple et armée, ce Corse s'empare de la France et s'identifie la Révolution française comme l'Allemande Catherine s'est emparée de la Russie, s'est faite orthodoxe, et s'est identifié l'âme russe.

Bonaparte connaissait peu cette illustre Catherine; il ne la goûta jamais beaucoup : le génie, et surtout le génie politique, chez une femme lui semblait monstrueux et l'offusquait. Mais il connaît à fond celui qui a été l'initiateur de Catherine dans les choses de l'État. La tsarine et l'empereur ont eu le même maître : ils sortent tous les deux de l'école de Frédéric. Bonaparte a lu les *Mémoires* du roi de Prusse, code du machiavélisme pratique; il a lu ses lettres à Voltaire, dernier mot de l'art d'exploiter les préjugés de l'opinion, la vanité des gens de lettres, et les feux d'artifice de la presse. Bonaparte admire Frédéric, il s'en vante, et en le louant, il s'en assimile la forme de penser et jusqu'aux tournures de langage. « Une certaine fortune et de l'activité ont fait la base de mes succès, disait-il à l'envoyé de Prusse, en 1797; le grand Frédéric est le héros que j'aime à consulter en tout, en guerre comme en administration ; j'ai étudié ses principes au milieu des camps et ses lettres familières sont pour moi des leçons de philosophie. » Il avait au moins parcouru *la Monarchie prussienne* de Mirabeau ; il avait lu Favier. En 1812 il disait encore à Narbonne : « Le dix-huitième siècle, hormis Frédéric, n'entendait rien à l'art de gouverner. Celui-là seul avait appris la

politique en faisant la guerre. » La plus caressée de ses victoires sera celle qu'il remportera sur l'armée de Frédéric ; l'épée du roi philosophe sera le plus précieux de ses trophées ; dans son exil, il écrira le précis des guerres du roi de Prusse entre le précis des guerres de César, celui des guerres de Turenne et celui de ses propres guerres en Italie. Mais s'il admire ce roi, c'est en émule, pour le dépasser ; sans être ébloui, surtout sans être dupe. Il juge Frédéric, comme Frédéric jugeait Henri IV et Louis XIV, s'inspirant de sa politique pour détruire, au besoin, sa monarchie, Il fera son pèlerinage à Berlin et au caveau de Potsdam, mais en équipage de guerre, botté et éperonné, avec cent mille fusils en guise de cierges. Leurs caractères, d'ailleurs, sont aussi dissemblables que les crises au milieu desquelles ils ont grandi et que le génie des temps où ils ont pénétré dans l'histoire (1).

Disciple d'Épicure, mais d'Épicure appris et compris dans Lucrèce, Frédéric, patient, constant, stoïque et mesuré, se donne pour idéal l'homme luttant contre la destinée et supérieur à sa destinée ; il construit des machines souterraines et subtiles, il ne vise point à emmagasiner la foudre et la tempête ; il proportionne ses explosifs à la force de ses canons : rien en lui de Prométhée. Quand le désastre le menace, c'est le suicide raisonné et apaisé de Caton qu'il envisage, non la chute titanesque et le plongeon dans l'abîme. Contraint de surprendre la fortune, de créer les occasions, de tourner les difficultés, général d'une armée de mercenaires, roi indigent d'un peuple sans génie, il a toujours navigué dans les passes périlleuses et s'est habitué, dès sa jeunesse, à ne compter que sur lui-même. Bonaparte a été, du premier coup, emporté par le courant, et ce courant est le plus véhément et le plus riche de puissance humaine que jamais l'histoire ait vu se déchaîner : c'est la Révolution française répandant dans toute une nation exaltée et généreuse les passions, les ambitions, les rêves de grandeur accumulés dans l'État par une monarchie de huit siècles, la plus conséquente qui eût été. Cette France en fièvre de croissance, ces armées enthousiastes, voilà ce qui fait Bonaparte, par quoi il est tout, sans quoi, malgré son génie, il ne serait qu'un prodigieux et impuissant isolé. Tant que le flux le pousse, il avance triomphalement ; lorsque le flot s'arrête, il se sent sombrer. Il le sait, il l'a éprouvé déjà, aux tournans de sa campagne d'Italie, comme il l'éprouvera aux autres tournans de sa vie. Dans

(1) Rien de plus intéressant que de suivre parallèlement la formation du génie de Bonaparte et celle du génie de Frédéric à travers les épreuves de leur jeunesse : la souffrance, la méditation, la solitude, la lutte, le travail acharné. Voir les belles études de M. Ernest Lavisse : *la Jeunesse du grand Frédéric, le Grand Frédéric avant l'avènement.*

les premiers temps, encore tout ardens de la Révolution qui se transforme, mais qui enflamme encore les âmes, les mouvemens commandés s'accomplissent comme d'eux-mêmes; toute estafette, envoyée partout, arrive; les lieutenans subissent le prestige du chef, parce que le chef personnifie l'esprit militaire qui les anime tous; ils préviennent, devinent, dépassent parfois ses ordres. C'est l'époque des prodiges spontanés. Plus tard, la lassitude venant, les ordres, mollement portés, s'égareront en route; on les attendra, on les recevra trop tard, on les exécutera sans verve et sans confiance; on n'y cherchera plus une inspiration, on n'y voudra trouver qu'une consigne. C'est alors que l'exécrable conseil de Moreau aux coalisés donnera tout son venin : « Attaquez partout où il n'est pas; refusez la bataille partout où il est. »

Le temps de sa vie où les circonstances le soutiennent le mieux est aussi le temps où il démêle le mieux les circonstances, et sait le mieux en profiter. Il ne prétend pas les créer selon ses besoins ou les plier à ses calculs. Il est méfiant: c'est qu'il discerne les obstacles, et que l'habitude du succès ne lui a pas fait encore oublier les conditions du succès. Il est tout frais sorti de sa Corse; il n'a pas émoussé cet instinct natif, fait de ruse et d'audace, que développent chez les insulaires les continuelles rivalités des familles, les embûches de tous les jours, la lutte pour la vie dans un pays plein de surprises, la montée continuelle par les sentiers étroits, glissans, vers les sommets où l'on ne s'élève qu'en rampant le long des précipices : nécessités qui surexcitent l'imagination en même temps qu'elles affinent la prudence et trempent la volonté. « Il n'appartient qu'à la jeunesse, disait-il à une amie, d'avoir de la patience, parce qu'elle a l'avenir devant elle. » Il le répète à ses lieutenans, il l'écrit au Directoire, aux ministres : « Le caractère de notre nation est d'être beaucoup trop vive dans la prospérité... Ce n'est qu'avec de la prudence, de la sagesse, beaucoup de dextérité, que l'on parvient à de grands buts... Du triomphe à la chute il n'est qu'un pas. J'ai vu, dans les plus grandes circonstances, qu'un rien a toujours décidé des plus grands événemens (1). »

Pour ce rien qui décide de tout, il ne s'en remet qu'à lui-

(1) A Talleyrand, 7 octobre 1797. Il lui avait écrit le 26 septembre : « Tous les grands événemens ne tiennent qu'à un cheveu. L'homme habile profite de tout, ne néglige rien de tout ce qui peut lui donner quelques chances de plus; l'homme moins habile, quelquefois en en méprisant une seule, fait tout manquer. » Comparez Frédéric, *Considérations sur l'état de l'Europe*, 1738; *Histoire de mon temps*, 1775 : « La fortune, le hasard, sont des mots qui ne signifient rien de réel. — Saisir l'occasion et entreprendre lorsqu'elle est favorable... La politique demande de la patience, et le chef-d'œuvre d'un homme habile est de faire chaque chose en son temps... Celui-là qui a le mieux calculé sa conduite est le seul qui puisse l'emporter sur ceux qui agissent moins conséquemment... »

même, prévoyant, disposant les choses, souvent dans plusieurs données et avec plusieurs issues, et ne laissant au hasard, c'est-à-dire à l'indéterminé et à l'imprévu, que la part la plus minime. Plus tard, il y abandonnera davantage et de plus en plus. C'est alors qu'il parlera si souvent de son étoile et qu'il s'efforcera d'y croire. Ainsi se transformera sa croyance, vigilante et tout active d'abord, passive dans la suite, fataliste, superstitieuse même, dans ce qu'il appelle la destinée, le *fatum* des anciens, son Dieu des batailles, sa raison d'État divinisée, qu'il confond constamment dans ses discours avec la Providence. Les événemens lui ouvrent si largement la voie, il se trouve toujours si prêt à en profiter, il découvre entre l'histoire de l'Europe et la prodigieuse aventure de sa vie des rapports si singuliers et si constans, qu'il en viendra à concevoir sa destinée comme une sorte de loi de la nature dont il est l'exécuteur. Il diminuera progressivement sa part consciente et volontaire dans sa propre vie, pour se représenter à lui-même comme l'instrument d'une volonté supérieure. « Plus on est grand, moins on doit avoir de volonté, dira-t-il à l'apogée de sa puissance : l'on dépend des événemens et des circonstances; moi, je me déclare le plus esclave des hommes; mon maître n'a pas d'entrailles, et ce maître, c'est la nature des choses. » En 1797, au moment de l'essor, ce fatalisme natif l'assiège déjà dans les heures de crise où, tous ses préparatifs faits, il attend, en suspens, l'événement. Il écrit un jour au ministre des relations extérieures : « La loi de la nécessité maîtrise l'inclination, la volonté et la raison. » ...« Nous tenons la balance de l'Europe; nous la ferons pencher comme nous voudrons, et même, si *tel est l'ordre du destin*, je ne vois point d'impossibilité à ce qu'on arrive en peu d'années à ces grands résultats que l'imagination échauffée et enthousiaste entrevoit, et que l'homme extrêmement froid, constant et raisonné, atteindra seul. »

D'où son audace à pousser la victoire et les accès de découragement qui, par momens, comme à Castiglione, semblent obscurcir son génie, brouillards passagers qui, à la Moskowa, à Waterloo, deviendront des nuages, s'abattront lourdement et l'envelopperont de nuit. Il les dissipe alors : il est jeune, il est heureux; c'est Œdipe au tournant du chemin. La destinée est pour lui l'énigme à déchiffrer, le problème à résoudre, le plan à exécuter : elle commande, mais c'est à lui de comprendre et d'accomplir. Il obéit au destin comme ses lieutenans lui obéissent à lui-même, avec initiative et impétuosité; plus tard, il fera comme ses maréchaux : il suivra, l'esprit encombré, la pensée ralentie, affaissé sur son cheval. Ce sera le temps du grand reflux de la Révolution; la force des choses tournera contre lui; il

succombera, revenant de Moscou, pliant, désemparé, sous la tempête, mais se sentant toujours poussé d'en haut, comme lorsqu'il entrait en Russie avec le dernier déluge, et le vent dans ses voiles. A Mombello, il façonne sa vie selon les convenances du monde où il veut vivre. Il paraît aux peuples l'homme de la nécessité, parce qu'il accomplit ce que la masse des hommes juge alors nécessaire.

Il n'a besoin d'aucun effort pour s'approprier la morale des princes, et ce qu'on peut appeler le grand libertinage politique de l'ancien régime. Il l'aurait inventé s'il ne l'avait pas respiré partout. Sa seule ambition aurait suffi à lui révéler ces données de la politique contemporaine, si des princes philosophes et des philosophes amis des princes n'avaient pris la peine de les dresser en maximes et de les exprimer en français pour les rendre plus claires et les répandre davantage. « Toutes les lois civiles et ecclésiastiques, déclare Voltaire, sont dictées par la convenance; la force les maintient, la faiblesse les détruit, et le temps les change. » Voilà l'esprit des lois, tel que le distille l'*Essai sur les mœurs*, et Bonaparte en est nourri. » Plus je lis Voltaire, disait-il à Rœderer, plus je l'aime. C'est un homme toujours raisonnable, point charlatan, point fanatique. J'aime beaucoup son histoire, quoiqu'on la critique. » C'est de l'histoire, ainsi écrite et ainsi lue, qu'il dira quelques années après : « J'étudiai moins l'histoire que je n'en fis la conquête, c'est-à-dire que je n'en voulus et que je n'en retins que ce qui pouvait me donner une idée de plus, dédaignant l'inutile, et m'emparant de certains résultats qui me plaisaient. » Il lui plaît d'apprendre et il juge bon de retenir cet enseignement que la force crée le droit des souverains et que ce « droit » les met au-dessus de l'humanité. Ils se décident par d'autres raisons que l'homme privé. Il faut une religion officielle pour que le peuple obéisse et serve sans se corrompre; il faut une morale publique pour que les hommes éclairés se soumettent et ne troublent point l'ordre social. La religion ainsi entendue, c'est la foi d'autrui; la morale ainsi conçue, c'est l'honnêteté des autres : telles sont les mœurs du temps. Aussi spontanément que les conventionnels ont rapporté à la République les ci-devant droits du roi, Bonaparte transporte à sa personne les règles de conduite des rois.

Il n'est point athée d'ailleurs; il répugne au néant, de toute l'extraordinaire intensité de son être. Il se soumet au mystère. Frédéric se piquait d'impiété, par orgueil royal et esprit d'aristocratie autant que par goût et par raisonnement. Napoléon, sous ce rapport, demeure peuple. Il éprouve pour lui-même ce besoin de culte extérieur, ce mysticisme sensualiste, cette « religion des

cloches » qui occupe tant de place dans le néo-christianisme d'alors. « Mes nerfs, disait-il, étaient en sympathie avec ce sentiment. » Ajoutez les onctions qui consacrent le souverain et le font lieutenant de Dieu, les pompes qui frappent l'imagination des foules et ces grands spectacles du monde, où c'est entrer dans la gloire que de paraître comme acteur. « Dès que j'ai eu le pouvoir, je me suis empressé de rétablir la religion. Je m'en servais comme de base et de racine. » Il la conçoit ainsi dès ses premières rencontres avec les évêques d'Italie. César était grand pontife et présidait aux sacrifices, Charlemagne gouvernait l'Église, Pierre le Grand se fit maître de la religion de son empire : ce sont des parties essentielles dans l'histoire que Bonaparte a « conquise ».

III

« La vraie politique, écrit-il à Talleyrand, n'est autre chose que le calcul des combinaisons et des chances. » Débrouiller, dans les affaires, les rapports qui échappent aux autres hommes; démêler les incidens, que la politique doit gouverner, de l'allure générale qui gouverne la politique; connaître, selon les enseignemens de Frédéric, « les principes permanens des cours, les ressorts de la politique de chaque prince, les sources des événemens, » voilà à quoi s'applique Bonaparte, ou plutôt ce qui se révèle à lui par l'intuition continue de sa pensée, excitée par la vue des choses, alimentée sans cesse par les conversations, les confidences, les mémoires écrits, les rapports qui affluent autour de lui. Il s'accommode à la politique du siècle comme les conventionnels l'ont fait, spontanément et du premier pas, lorsque les révolutions les ont jetés au pouvoir. Il lui paraît aussi naturel, avec la Révolution française, par cette Révolution et pour elle, d'envahir, conquérir, rançonner, découper, démembrer les nations, reconstituer les peuples, qu'il semblait naturel à Louis XIV de disputer, de morceler et de partager les héritages des rois. Il applique au droit public nouveau les mêmes fins d'État que les rois de France appliquaient, la veille, et que les autres souverains continuent d'appliquer à l'ancien droit public. L'ancien et le nouveau régime peuvent entrer ainsi en collusion. On a formé le premier nœud à Bâle, en stipulant l'expropriation des territoires ecclésiastiques d'Allemagne, on forme le second à Léoben, en stipulant le partage des territoires de Venise, du Saint-Siège et des princes d'Italie.

Bonaparte se représente l'Europe découpée en tranches nettes, en relief et en mouvement, mais avec des dégradations singulières

de saillies et de couleurs. Tout part de la France et gravite autour d'elle, comme autour de Rome sur une carte de l'Empire romain. En France, il voit des hommes, et ils sont tout; dans l'Italie du Nord, ce sont des enfans, et ils sont peu de chose; en Hollande, des commerçans affaissés, en Suisse des bergers montagnards qui ne comptent plus guère; au delà, en Espagne, à Rome et à Naples, en Allemagne, en Pologne, des troupeaux humains, parqués dans des clôtures que les maîtres déplacent à leur gré; plus loin, en Russie, en Asie, à peine des âmes, rien qu'une végétation humaine plaquée sur le sol, une sorte d'océan vert, morne, indéfini, où l'œil se perd, où la politique ne peut que s'égarer. Sur ce sol, l'édifice composite, la bâtisse confuse et chancelante des États et des cours, impuissans à s'unir, déchirés par les rivalités et les jalousies, tous convoiteurs de la terre et de la richesse d'autrui. Ils seraient invincibles en masse s'ils unissaient leurs forces pour une conquête commune, mais on peut les battre en détail en les divisant par l'avidité; ils sont d'ailleurs plus faciles à gagner qu'à vaincre. Des princes médiocres, des ministres rampant sur la routine. Bonaparte les juge avec toute la supériorité de la monarchie française qui les fascine, de la Révolution française qui les trouble, de son propre génie de conquête surtout et de sa force d'entreprise. Leur histoire, qu'il a lue et ramenée à quelques lignes très simples, gravées à jamais dans sa mémoire, se vivifie depuis un an qu'il est en commerce avec eux, commerce de batailles et de négociations. Il étend à tous, par analogie, l'expérience qu'il vient de faire en Italie.

Le premier point pour lui, c'est de donner la paix à la République : l'illusion de la paix est inséparable de celle de la liberté. Il le proclame très haut, et il invoque l'autorité suprême aux yeux des contemporains : « Comme le disait le grand Frédéric, écrit-il en juin 1797, il n'y a point de pays libre où il y a la guerre. » Il faut que cette paix soit brillante, qu'elle se conclue vite, mais que la guerre en résulte par une nécessité si naturelle que le peuple se porte vers cette guerre nouvelle avec la conviction qu'en troublant la paix, les étrangers lui prennent son bien, qu'il ne reste à frapper qu'un dernier coup et que l'on en va finir. C'est par là que Bonaparte et le Directoire demeurent liés, et que le Directoire restera toujours à la discrétion de Bonaparte. Il ne se propose d'ailleurs de signer avec l'Autriche qu'une suspension d'armes, qui tournera, suivant les nécessités, en association de conquêtes ou en reprise de lutte. « Lourds et avares », dit-il, les Autrichiens ne sont point dangereux pour nos affaires intérieures; ils n'en connaissent pas les ressorts; le plus sage serait de se les associer. Il les satisfera donc, et, par ce moyen,

rompra la coalition. Il estime facile de les amener à composition. Il y a un terrain où il les rencontre et où ils ont le même intérêt que lui à s'arrêter : la république de Venise; Thugut veut la prendre et Bonaparte veut la donner. Présent funeste, pense Bonaparte, que l'Autriche paiera, en Europe, de sa vieille réputation de loyauté, et qui se détachera de soi-même le jour où la France sera en mesure de le recueillir. Dépossédant, pour le prix de sa défection à la cause de l'Europe, un État aristocratique; trempant dans un partage avec les révolutionnaires, après avoir trempé dans deux partages avec les souverains; l'Autriche, déjà trop suspecte aux États faibles, leur deviendra odieuse. Elle aura déchiré de ses mains la charte européenne qui est la raison d'être de sa suprématie en Allemagne. Quelle leçon pour la Saxe, pour la Bavière surtout, si même la Bavière ne se trouve pas ébréchée! Il serait de l'intérêt de la République qu'elle le fût. Il convient que complice en Italie, l'Autriche devienne associée en Allemagne; qu'après avoir dépouillé une alliée, elle livre ses co-États. Ses troupes évacueront Mayence et donneront la clef de l'Allemagne aux Français : pour cette ville, qui est à la République ce que Strasbourg était à Louis XIV, pour le consentement de l'empereur à la réunion à la France de toute la rive gauche du Rhin, Bonaparte ajouterait Salzbourg et Passau à Venise. Mais en fera-t-il un *ultimatum?* S'il tient à Mayence, il n'a pas sur l'article de la rive gauche du Rhin les vues absolues et obstinées du Comité et du Directoire. Il pense que celui qui tiendra Mayence arrivera nécessairement à Cologne. Le temps fera l'affaire mieux que tous les traités. La France a intérêt à attendre.

Bonaparte ne partage ni l'engouement des politiques de Paris pour la grandeur de la Prusse, ni la manie déplorable qui pousse Sieyès et ses disciples à réformer la Constitution germanique. Les traités de Bâle et de Berlin stipulent en faveur du roi de Prusse d'amples indemnités destinées à payer son consentement à la réunion de la rive gauche du Rhin à la France. Il faudra donner des indemnités du même genre aux autres princes laïques possessionnés sur la rive gauche. « Culbuter le corps germanique, écrit-il le 27 mai, c'est perdre l'avantage de la Belgique, de la limite du Rhin; c'est mettre 10 à 12 millions d'habitans dans la main de deux puissances de qui nous nous méfions également. Si le corps germanique n'existait pas, il faudrait le créer tout exprès pour nos convenances. » La France n'occupera point toute l'étendue de la Gaule, mais la Prusse demeurera secondaire et précaire, et la France sera plus assurée dans sa suprématie qu'elle ne le serait par toute la ligne du Rhin en présence

d'une Prusse concentrée et élevée au premier rang. La Prusse rentrera ainsi dans son rôle, qui est de faire contrepoids à l'Autriche. L'antique jalousie des deux cours s'aigrira de toutes les déceptions de la Prusse, qui aura, pour sa honte gratuite, abandonné à Bâle et à Berlin la cause de l'Empire, et verra sa rivale enrichie des États vénitiens. La France, respectant les États secondaires, redeviendra l'arbitre de l'Allemagne livrée par la Prusse, vendue par l'Autriche. Protectrice de la Confédération allemande et des républiques d'Italie, elle verra, en cas de guerre nouvelle, les routes de Vienne ouvertes devant elle, et la mauvaise volonté de la Prusse envers la France sera paralysée par la juste méfiance du corps germanique à l'égard des Prussiens.

Ses derrières assurés de la sorte, la Hollande enchaînée et entraînée, l'Espagne achetée avec la promesse du Portugal, il marchera au dénouement pour lequel tout l'ouvrage est composé, la destruction de l'Angleterre. C'est sa pensée dominante dès Léoben, et tout le fond de la paix qu'il veut signer : « La ligue de l'oligarchie européenne étant divisée, la France en profitera pour saisir l'Angleterre corps à corps, en Irlande, au Canada, aux Indes. » Il écrira à Talleyrand, dès que la paix sera signée, développant, d'un coup, toutes ses vues : « Nous avons la guerre avec l'Angleterre ; cet ennemi est assez redoutable... L'Angleterre allait renouveler une autre coalition... L'Anglais est généreux, intrigant et actif. Il faut que notre gouvernement détruise la monarchie anglicane, ou il doit s'attendre lui-même à être détruit par la corruption et les intrigues de ces actifs insulaires. Le moment actuel nous offre un beau jeu. Concentrons toute notre activité du côté de la marine, et détruisons l'Angleterre. Cela fait, l'Europe est à nos pieds (1). »

« Cela fait... » Pour l'essayer, il lui fallut renverser la proposition et commencer par mettre l'Europe à ses pieds, et « cela » même ne suffit point encore ! Mais à quoi bon subjuguer l'Europe et détruire l'Angleterre, si ce n'est pour étendre au delà de l'Europe la suprématie conquise ? En 1807, afin de liguer le continent contre l'Angleterre, Bonaparte insinuera à la Russie un partage de l'Empire d'Orient ; en 1797, croyant possible de neutraliser le continent, il médite sur ce même partage, qui serait alors, non pas la condition, mais la conséquence de la destruction de l'Angleterre. C'est ici que commencera la « magnificence », et que s'accomplira, par le peuple souverain et au profit de la République, le rêve qui depuis les croisades hante les imaginations françaises. La Méditerranée a des portes, que l'on peut fer-

(1) 18 octobre 1797.

mer aux Anglais. Il suffit de leur reprendre Gibraltar, ce sera le bénéfice de l'Espagne dans la victoire commune. La France occupera l'Égypte. Les esprits sont pleins de cette expédition; les cartons de la marine et des affaires étrangères en renferment plusieurs plans. L'écrit de Volney sur les velléités d'alliance russe, en 1788, est dans toutes les mémoires : « Un seul objet, dit l'auteur alors très populaire des *Ruines*, peut indemniser la France... la possession de l'Égypte. Par l'Égypte, nous toucherons à l'Inde, nous rétablirons l'ancienne circulation par Suez et nous ferons déserter la route du cap de Bonne-Espérance. » Talleyrand, qui travaille à reconquérir l'opinion, et prépare sa rentrée aux affaires, écrit un mémoire qu'il lira, en juillet, à l'Institut; il traite de l'expansion de la France, et il prête ce beau dessein sur l'Égypte au duc de Choiseul, « un des hommes de notre siècle qui a eu le plus d'avenir dans l'esprit (1). »

Bonaparte en avait davantage, et ce n'était pas pour fonder une colonie, « valant à elle seule toutes celles que la France avait perdues », qu'il songeait à aller en Égypte. « Les temps ne sont pas éloignés, écrit-il au Directoire, où nous sentirons que, pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte... C'est en vain que nous voudrions soutenir l'empire de Turquie : nous verrons sa chute de nos jours... » « Il faut être à même de le soutenir ou d'en prendre notre part. » D'où l'importance extrême qu'il attribue à Ancône et aux îles Ioniennes : elles sont des stations naturelles sur la route du Levant. Il en est de plus profitables encore : « Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de l'île de Malte? » Le grand-maître est mourant... Cette petite île n'a pas de prix pour nous. Avec l'île d'Elbe qui nous viendra « de l'héritage du Pape », la Sardaigne qui sera dans notre dépendance, Gênes qui nous sera subordonnée, « nous serons maîtres de toute la Méditerranée. » Il importe que l'Autriche n'obtienne ni Raguse, ni les bouches de Cattaro : les Turcs et les Albanais, au besoin, s'y opposeront, soutenus par nous. A aucun prix, nous ne devons permettre que les Napolitains s'établissent à Ancône, surtout à Corfou, Zante et Céphalonie : ce doit être désormais « la grande maxime de la République. » — Bonaparte lance ces vues dans ses lettres au Directoire par fusées soudaines et éblouissantes, comme elles lui viennent à l'esprit; mais, à mesure qu'il les conçoit, il les définit, les précise, les dessine, et, lorsqu'il les propose, il en a déjà entrepris la réalisation (2).

(1) 13 juillet 1797. *Mémoires de Talleyrand*, t. V, p. 262. — *Lettre à Bonaparte*, 23 août. Pallain, *le Ministère de Talleyrand*, p. 124-125.

(2) *Lettres au Directoire*, 26 mai, 16 août, 13 septembre 1797.

Dès qu'il a déclaré la guerre à Venise, il écrit au général Gentili de s'emparer des îles : « Vous aurez soin... de faire l'impossible pour nous captiver les peuples, ayant besoin de vous maintenir le maître, afin que, quel que soit le parti que vous preniez pour ces îles, nous soyons en mesure de l'exécuter. Si les habitans étaient portés à l'indépendance, vous flatteriez leur goût, et vous ne manqueriez pas, dans les différentes proclamations que vous ferez, de parler de la Grèce, d'Athènes et de Sparte. » Il adjoint à Gentili, pour l'aider à captiver les peuples, cinq ou six officiers du département de Corse qui « sont accoutumés au manège des insulaires et à la langue du pays »; et pour remuer les cendres de Sparte et d'Athènes, « le citoyen Arnault, homme de lettres distingué, qui observera ces îles et aidera Gentili dans la confection des manifestes. » Bonaparte s'y applique lui-même. Il écrit au chef des Maniotes, « dignes descendans de Sparte », « petit, mais brave peuple, qui, seul de l'ancienne Grèce, a su conserver sa liberté. » Il leur parle en style classique : c'est son parler naturel, celui de son île natale. Les îles sont occupées. Le 28 juin, à Corfou, le chef de la religion se présente à Gentili, un livre à la main : « Français, dit-il, vous allez trouver dans cette île un peuple ignorant dans les sciences et les arts; mais... il peut devenir encore ce qu'il a été : apprenez en lisant ce livre à l'estimer. » Gentili ouvre le livre : c'est l'*Odyssée*. « L'île de Corcyre, écrit Bonaparte au Directoire, était, selon Homère, la patrie de la princesse Nausicaa. » Voilà un beau titre à occuper cette île et plusieurs autres, du même groupe : « Le citoyen Arnault, qui jouit d'une réputation méritée dans les belles-lettres, me mande qu'il va s'embarquer pour faire planter le drapeau tricolore sur les débris du palais d'Ulysse. » Bonaparte demande partout des renseignemens sur l'Égypte. Il pense que 25000 hommes suffiraient à l'expédition. Ils respecteraient toutes les croyances : « Avec des armées comme les nôtres, pour qui toutes les religions sont égales, Mahométans, Cophtes, Arabes, tout cela nous est fort indifférent. » Tout, excepté les Anglais. « Camarades, écrit-il aux marins de l'escadre de Brueys, dès que nous aurons pacifié le continent, nous nous unirons à vous pour conquérir la liberté des mers. » Il est si fasciné de sa propre pensée, qu'il en vient à déclarer : « Les îles de Corfou, de Zante et de Céphalonie sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble (1)! »

Quand il dit qu'il préférerait les îles à toute l'Italie ensemble, ce n'est qu'une boutade; il pense là-dessus, comme pensera le Directoire : il préfère les îles et l'Italie, — ensemble. Et comme il

(1) A Gentili, 26 mai; au chef des Maniotes, 30 juillet; au Directoire, 1er août, 16 août, 13, 16 septembre 1797.

s'empare des îles, il organise l'Italie. Il ne s'illusionne point sur les Italiens; s'il ne les juge pas tous, comme ceux des terres de Venise : « Population inepte, lâche et nullement faite pour la liberté (1); » s'il ne se laisse point leurrer par les dithyrambes, les présens et les acclamations; si tantôt il les vante et tantôt les injurie, suivant qu'ils paient les contributions ou les refusent, s'enrôlent ou se dérobent au service militaire, hébergent les Français ou les massacrent, se soumettent ou conspirent, il se sent, au fond, lié à sa conquête, lié d'instinct par les affinités de ses origines et par l'attrait de ses plans d'avenir. Un Italien qui professait pour sa patrie le même intérêt, mêlé de mépris, que Bonaparte, qui rêvait aussi de se glorifier lui-même en la régénérant et de la régénérer en la bouleversant, Alberoni, avait dit : « L'Italie a besoin d'être guérie par le fer et le feu (2). » « Quant à votre pays », disait Bonaparte à Melzi, un de ses premiers confidens et agens en Italie, qu'il avait mandé à Mombello, « il y a encore moins qu'en France d'élémens de républicanisme... Vous le savez mieux que personne; nous en ferons tout ce que nous voudrons. Mais le temps n'est pas arrivé; il faut céder à la fièvre du moment, et nous allons avoir ici une ou deux républiques de notre façon. » *Transpadane*, *Cispadane*, *Ligurienne*, il les encourage, les ralentit, les manipule, les accroît, les sépare, les confond, selon les péripéties de la guerre et le cours des négociations avec l'Autriche. La Lombardie en sera le modèle, si elles demeurent divisées, le centre, si on les rassemble. Le nom qu'il destine à la future Italie républicaine trahit le fond, tout romain, de sa pensée : *République cisalpine*, en souvenir de cette Gaule italienne, qui n'avait rien de gaulois et qui n'était cisalpine que pour Rome. Vainement, à Paris, lui objecte-t-on que le point de vue s'est déplacé, que Rome n'est plus dans Rome, que le peuple souverain a changé de capitale et qu'il conviendrait que la province reçût un nom conforme à la place qu'elle occupe par rapport à la France : *République transalpine*. Bonaparte ne veut point céder, et parce que le nom lui agrée, et parce que, disait-il plus tard, « les vœux des Italiens étant constamment fixés sur Rome et la réunion de toute la péninsule en un seul État, le mot *cisalpine* était celui qui les flattait et auquel ils voulaient se tenir, n'osant pas encore adopter la dénomination de République italienne. » Ainsi fera-t-il, en attendant qu'il crée un royaume d'Italie, s'en fasse souverain et proclame son fils roi de Rome, afin de satisfaire plus complètement les imaginations italiques.

Pour le reste de la péninsule, il le tiendra en bride ou à la

(1) Au Directoire, 26 mai 1797.
(2) Emile Bourgeois, *Mémoire sur Alberoni*, lu à l'Académie des sciences morales.

chaîne, suivant les conjonctures ou suivant la distance. Le Piémont doit être subjugué. Sous quelle étiquette? alliance ou annexion, monarchie vassale, république dépendante ou département français? Cela importe peu : l'essentiel est que le Piémont, formant la ligne de retraite et tenant les passages, soit à la discrétion de la France. « Le roi, écrit Bonaparte au Directoire, est fort peu de chose, et dès l'instant que Gênes, la France et le Milanais seront gouvernés par les mêmes principes, il sera très difficile que ce trône puisse continuer à subsister; mais il s'écroulera sous nous, et par le seul poids des événemens et des choses... » « C'est un géant qui embrasse un pygmée et le serre dans ses bras, il l'étouffe, sans qu'il puisse être accusé de crime. C'est le résultat de la différence extrême de leur organisation (1). » Venise est à la question; Florence et Parme sont sous le joug. Le pape se meurt : à sa mort une révolution est vraisemblable; le Bourbon de Naples voudra intervenir pour faire un pape et pour prendre Bénévent, Ancône, tout ce qu'il y pourra usurper. Bonaparte est d'avis d'avoir un représentant au conclave et de revendiquer pour la république le droit d'exclusion établi par les rois. Naples ne doit rien obtenir : « Il n'y a pas de cour plus furibonde et plus décidée contre la République... Ceux qui possèdent la Sicile et le port de Naples, s'ils devenaient une grande puissance, seraient les ennemis nés et redoutables de notre commerce (2). »

Ainsi parle, agit et projette en Italie celui que Mallet du Pan dénonce à l'effroi de l'Europe comme le Charlemagne jacobin. Il écrit, en style d'empereur, aux petites républiques au nom de la grande. « Ce mot de « grande République » est son expression favorite; elle orne toutes ses dépêches (3). » Mallet du Pan lit ces dépêches, par extraits, comme les lisait toute la France, dans les journaux, où le Directoire, soit pour expliquer ses propres actes, soit pour se glorifier des hauts faits de Bonaparte, les publie avec éclat. Ainsi s'impriment dans l'esprit des foules, à mesure qu'elles se forment dans l'esprit de Bonaparte, au loin, dans la perspective, l'ébauche de l'empire d'Occident; et tout près, au premier plan, l'ébauche du gouvernement consulaire.

IV

Il manquait à Bonaparte, pour maîtriser tous les ressorts des factions, de connaître les royalistes. Le hasard fit tomber sous

(1) Au Directoire, 19 mai; à Talleyrand, 26 septembre 1797.
(2) Au Directoire, 19 et 30 mai, 1er et 24 juin 1797.
(3) André Michel, *Corresp. de Mallet du Pan*. Lettres du 10 mai et du 17 juin 1797.

ses prises le plus redoutable et le plus entreprenant de leurs agens, le plus insidieux des conspirateurs et « le pire des drôles, » dans un temps qui en comptait beaucoup : le comte d'Antraigues (1). Les émigrés avaient déjà tourné les yeux vers le petit « bamboche corse » qui travaillait si bien, et l'idée leur était venue tout de suite de le faire travailler pour leur compte. Ils n'avaient, il leur faut rendre cette justice, jamais songé à reconquérir la France par l'opinion : c'était le rêve, très chimérique, de quelques royalistes demeurés à l'intérieur, des « monarchiens » jugés et condamnés depuis longtemps par l'émigration. Les émigrés ne firent jamais fond que sur la force, et ils auraient préféré, ayant le choix, celle d'un général républicain à celle des armées étrangères. Pas plus que les républicains, ils ne reconnaissaient César, qui les enveloppait déjà ; mais ils étaient obsédés de Monk. Tout homme qui surgissait dans la République se désignait à leurs insinuations : ainsi Dumouriez en 1793, Pichegru en 1795 et en 1796. Frotté avait tenté, en Vendée, d'entraîner Hoche ; d'autres rôdaient autour de Moreau. D'Antraigues fut chargé du même office auprès de Bonaparte.

Il devait lui offrir l'épée de connétable et le duché de Milan. Il s'aboucha, à cet effet, avec un de ses compatriotes du Vivarais, Boulard, qui exerçait un commandement à l'armée d'Italie. Ce qu'il en tira de plus clair, ce fut à la question : Rappellerez-vous les Bourbons? cette réponse d'un général français : — « Il nous faut, si nous avons un prince, une race nouvelle qui nous doive le trône : l'ancienne nous exterminerait. » Bonaparte en fut instruit. Sut-il, en outre, qu'une autre espèce d'intrigant et d'espion, Montgaillard, avait demandé à Lallement, ministre de France à Venise, une lettre d'introduction près de lui, qu'il se vantait de le circonvenir, qu'il avait dénoncé, à mots couverts, les pourparlers plus que suspects de Pichegru avec Condé et indiqué que d'Antraigues en possédait le secret? Toujours est-il que d'Antraigues fut désigné à Bonaparte comme tramant à Venise, sous le couvert de la légation russe, des complots contre les Français : il passait même pour l'un des instigateurs des *Pâques véronaises*.

Bernadotte et ses troupes investissaient les frontières vénitiennes et tenaient toutes les issues. D'Antraigues se décida à prendre la fuite ; il ne se décida point à détruire ses papiers : le commerce des papiers est la dernière ressource des gens de sa sorte. Quand il partit de Venise avec l'envoyé de Russie, il emporta trois portefeuilles et les confia à sa femme, la fameuse Saint-Huberti. Aux avant-postes français, on arrêta les voyageurs :

(1) Voir Léonce Pingaud, *Un Agent secret sous la Révolution et l'Empire*, 2e édition; Paris, Plon, 1894. — Cf. *Mémoires de Bourrienne*, t. Ier.

Mordvinov, l'envoyé russe, exhiba ses passeports, et fut laissé libre; d'Antraigues, reconnu, fut arrêté. La Saint-Huberti cependant avait vidé deux des portefeuilles et en avait brûlé le contenu. Le troisième était fermé à clef : elle se fit scrupule de briser la serrure; elle pensait, a-t-elle dit, et l'on a bien de la peine à l'en croire, que ce portefeuille clos ne contenait que des notes de littérature. Le portefeuille fut saisi; d'Antraigues fut conduit à Milan et le portefeuille expédié à Mombello, où Bonaparte le fit ouvrir. Il y trouva une pièce inestimable pour lui : c'était, mis en récit dialogué par d'Antraigues, qui excellait à ces arrangemens, l'histoire du complot de Pichegru. Le conquérant de la Hollande, encore pur aux yeux de beaucoup de républicains, devenu par une série d'évolutions adroites, de favori de Saint-Just, le coryphée du parti modéré et l'espoir du parti royaliste, porté par les élections à la présidence des Cinq-Cents, était en voie de s'élever à ce pouvoir civil demeuré, par la tradition du Comité de salut public, l'expression suprême du pouvoir dans la République. Il était donc, en France, l'un des hommes les plus considérables, et il se dressait, devant Hoche et devant Bonaparte, comme le plus redoutable des rivaux. Les papiers de d'Antraigues le livraient à Bonaparte; ils le ravalaient, du coup, au niveau de Dumouriez, et, par contre-coup, ils compromettaient son ami Moreau. Ce général passait aussi pour pur, et, à défaut du prestige de Hoche et de Bonaparte, il donnait l'illusion d'un désintéressement qui n'était chez lui que le masque d'un caractère chagrin, ombrageux et hésitant.

L'homme qui rédigeait de si curieux mémoires devait être intéressant à connaître. Bonaparte fit amener d'Antraigues à Mombello. Artificieux, mais seulement dans les souterrains, effronté, mais seulement dans les écritures, d'Antraignes manquait de toute intrépidité au grand jour et quand sa vie était en jeu. Bonaparte eut vite fait de démêler en lui, derrière un conspirateur sans vocation pour l'échafaud ni même pour la prison, un dramaturge politique, « gendelettre » policier, que la vanité seule suffirait à livrer. D'Antraigues essaya de payer d'audace : il protesta contre son arrestation et contre l'ouverture du portefeuille. « Vous avez trop d'esprit, lui dit Bonaparte, pour ne pas comprendre que vous êtes attaché à une cause perdue. La révolution est faite en Europe, il faut qu'elle ait son cours. Si elle pouvait être arrêtée, c'eût été par des rois faits pour lui imposer; mais ces rois n'existent nulle part; leurs ministres sont des coquins ou des imbéciles; dans leurs armées, les soldats sont bons, mais les officiers sont mécontens, et ils sont battus: tout cela va finir. J'ai ouvert votre portefeuille parce que cela m'a plu : les armées ne

connaissent pas les formes d'un tribunal. Je pourrais, s'il me convenait, vous faire traduire devant un conseil de guerre comme embaucheur de mon armée et me débarrasser de vous. »

Le voyant décontenancé, il le flatta, et le renvoya rassuré, que dis-je? ébloui. C'était chez Bonaparte, comme chez Frédéric, le plus redoutable des prestiges de jouer au moins fin avec ses interlocuteurs, de leur donner l'illusion qu'il se laisserait leurrer par de belles paroles et embarquer dans une intrigue dont ils auraient la gloire et le profit. D'Antraigues était gagné (1). Sa prison s'adoucit singulièrement, mais Bonaparte garda dans ses mains une relation du complot de Pichegru écrite par d'Antraigues. Si ce récit n'était pas nécessairement authentique, il était autographe. Bonaparte l'expédia, le 10 juin, avec d'autres papiers, sans intérêt d'ailleurs, saisis sur d'Antraigues, destinés à encadrer la pièce principale et à y donner un cachet de véracité.

Les propos de d'Antraigues avaient appris à Bonaparte ce qu'il désirait savoir sur les royalistes. « Il est bien facile d'abuser ce parti-là, disait-il, parce qu'il part toujours, non de ce qui est, mais de ce qu'il voudrait qui fût. Je recevais des offres magnifiques... Le prétendant m'écrivit même, de son style hésitant et fleuri... Quoi! consentir à se livrer sans condition aux princes de la maison de Bourbon!... changer notre drapeau victorieux contre ce drapeau blanc qui n'avait pas craint de se confondre avec les étendards ennemis! et moi, enfin, me contenter de quelques millions et de je ne sais quel duché (2)! » D'Antraigues, s'il s'y trompa un moment, ne s'y trompa pas longtemps : « Bonaparte, écrivit-il après s'être échappé de ses griffes, a été forcé de prendre le parti d'une des deux factions qui divisaient la France. Il a choisi celle de Barras, c'est tout naturel. Mais il détruira Barras ou l'asservira... Il veut la guerre ou une paix détestable... Il veut maîtriser la France, et, par la France, l'Europe. Tout ce qui n'est pas cela lui paraît, même dans ses succès, ne lui offrir que des moyens... Cet homme abhorre la royauté; il déteste les Bourbons et ne néglige aucun moyen d'en éloigner son armée. »

Ce ne sont pas seulement les républicains qui ouvrent les voies au dictateur. Les plans que sa prudence et son habileté suggèrent à Bonaparte, Mallet du Pan ne cesse de les conseiller aux royalistes, tant la force des choses lui semble évidente et l'événement fatal. « C'est Paris, c'est l'autorité même qu'il faut

(1) « Rien au monde ne lui coûte pour obtenir de l'homme qu'il croit lui être utile, et avec lui un marché se fait en deux mots et deux minutes. » Voir les lettres de d'Antraigues, citées par le général Jung, *Bonaparte et son temps*, t. III, p. 192, 214.

(2) *Mémoires de Mme de Rémusat*, t. Ier, p. 271. — *Souvenirs du baron de Barante*, t. Ier, p. 45.

attaquer, non avec l'armée de Condé, mais avec la baïonnette de l'intérêt, de l'espérance, de la sécurité... Il faudrait se faire un parti dans les conseils, traiter avec les conventionnels honnêtes, » — lisez : modérés, — réunir tout le monde à un intérêt commun, donner à la France « un régulateur légal. » Bonaparte a intercepté plusieurs des lettres de Mallet; il a lu vraisemblablement la brochure : *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français*, qui a paru en 1796, et remarqué ces lignes qui résument son système de gouvernement : « Ce qui, avant tout, par-dessus tout, intéresse le peuple, ce sont les lois civiles et judiciaires... Là se place sa liberté, là il est père, époux, fils, héritier, donateur, donataire, vendeur, acheteur, maître, serviteur... Les lois civiles font seules le citoyen, car elles l'embrassent dans tous les rapports...; les lois politiques ne l'embrassent que dans une circonférence excentrique... » Voilà, arrivant de l'ancienne France, tout l'esprit de l'an VIII. « J'ai écrit pour la France, déclare Mallet; le Directoire aura beau faire, j'y pénétrerai... C'est une semence qui tombe sur un champ tout préparé. » Il disait plus vrai qu'il ne croyait dire, et sa logique l'emportait ailleurs que là où il voulait aller. Ce fut, avec bien plus d'éclat, la déconvenue d'un contemporain d'une bien autre envergure d'imagination et de génie.

Si Bonaparte n'eût eu précisément le don de démêler, dans la confusion des faits et des mots, les données de ses entreprises, un petit livre, dont tout le monde parlait alors, lui aurait révélé le secret de son avenir. Je veux parler des *Considérations sur la Révolution française*, de Joseph de Maistre. Elles avaient paru sans fracas en 1796; elles se répandirent, l'année suivante, et Bonaparte les trouva, à Milan, en 1797. Il savait lire l'algèbre et traduire en réalités les abstractions mathématiques; il savait aussi interpréter les prophéties politiques, et ce livre en était une, la plus singulière et la plus pénétrante qu'aucun moderne eût composée. Les écrits des libéraux et leurs discours, ceux de Mounier, de Camille Jordan, de Necker, de Mme de Staël, de Benjamin Constant, qui tombaient sous les yeux de Bonaparte ne pouvaient que l'importuner : c'était la théorie des obstacles à son règne. Joseph de Maistre lui apporte la théorie du succès, et d'autant plus saisissante que de Maistre, prenant lui-même à la lettre ses visions et ses métaphores, croit prédire la restauration de la royauté. La Providence du catholique ultramontain porte les mêmes arrêts que le destin du général démocrate. Il n'y a de différence que sur les noms des personnes et sur les noms des choses; mais le fond est identique, l'impulsion est la même, vers le même but. Bonaparte ne s'arrête point aux divergences de

mots et de formes; il met son nom à la place de celui du roi, il découvre son gouvernement futur dans le tableau que Joseph de Maistre fait de la royauté de Louis XVIII, et ce livre, tout symbolique et invraisemblable appliqué aux Bourbons, vaincus, proscrits, étrangers à la France nouvelle, devient réel, vivant, comme impérieux, appliqué au vainqueur de Vendémiaire et au conquérant de l'Italie.

D'ailleurs, les affinités sont profondes entre l'écrivain qui débute et le général qui commence sa carrière. Ils voient la vie avec la même optique, et plus ils y avanceront, tout en se combattant, plus leurs vues tendront à se confondre. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* dégagent la même notion de l'histoire que le *Mémorial de Sainte-Hélène*. L'empereur, tel que le concevra Napoléon, c'est le *Pape* de Joseph de Maistre sécularisé. La théocratie de l'un n'est que le césarisme de l'autre transfiguré. Pour tous les deux, la marche du monde procède de cette poussée mystérieuse des masses, de ce flux et de ce reflux de la mer humaine, qui apporte les hommes, les remporte, les soulève, les engloutit, dont Bonaparte se déclarera le produit, dont il se réclamera dans le succès, dont il s'excusera dans la défaite : « Je dépends des événemens, j'attends tout de leur issue... »

Au premier chapitre des *Considérations*, il lit cette phrase : « La Révolution mène les hommes, plus que les hommes ne la mènent. » Puis ce coup de lumière sur Mirabeau : « Il se mettait à la suite d'une masse déjà mise en mouvement, et la poussait dans le sens déterminé... Il disait en mourant que, s'il avait vécu, il aurait rassemblé les pièces éparses de la monarchie. » Le fameux plan de Mirabeau n'est pas autre chose que la monarchie retranchée et bastionnée dans les institutions de l'an VIII, avec une liberté apparente, une police formidable, un roi de parade, un maire du palais omnipotent. Mirabeau eût été le Richelieu de cette monarchie, comme Bonaparte se proposait d'être celui de la République. Un trait de ce genre lui suffit pour discerner toute la chaîne de l'histoire, comme un éclair, dans la nuit, pour reconnaître les passages et les ondulations d'un pays. Il continue : La France dépérissait entre des mains incapables et corrompues; une grande épuration était nécessaire, un immense défrichement du sol, au besoin par l'incendie. « Il fallait que le métal français, dégagé de ses scories aigres et impures, parvînt plus net et plus malléable entre les mains du roi futur. » Les révolutionnaires n'ont travaillé que pour le roi : « Par eux, l'éclat des victoires a forcé l'admiration de l'Univers... Le roi remontera sur le trône avec tout son éclat et toute sa puissance, peut-être même avec un surcroît de puissance. » Bonaparte a soutenu

Robespierre; il fallait soutenir Robespierre. La Providence, le voulait ainsi, déclare de Maistre pour la grandeur future de la France : « Le génie infernal de Robespierre pouvait seul opérer ce prodige... de briser l'effort de l'Europe conjurée. » Bonaparte soutiendra les Jacobins, jusqu'à ce qu'il les écrase; il combattra les royalistes et les supplantera : cette politique est nécessaire. « Que demandaient les royalistes lorsqu'ils demandaient la contre-révolution faite brusquement et par la force? s'écrie de Maistre... Ils demandaient la conquête de la France, sa division, l'anéantissement de son influence et l'avilissement de son roi. » Comparez ce langage aux proclamations et aux lettres de Bonaparte, vous serez frappé de la ressemblance non seulement de la pensée, mais des termes. L'empire, magnifique, glorieux et funeste, est là tout entier.

Joseph de Maistre est un Voltaire à rebours; mais il a la méthode de Voltaire; il est l'antipode de Rousseau. Il ne met pas à l'envers *le Contrat social*, comme il fait pour l'*Essai sur les mœurs*, il le déchire. Son idée fondamentale est qu'il n'y a pas de contrat; les sociétés se fondent par une intervention de la Divinité. Les législateurs surgissent quand la Providence a décidé la formation plus rapide d'une constitution. Alors paraît « un homme revêtu d'une puissance indéfinissable : il parle, et il se fait obéir. » Il écrit peu; il n'est point un savant. Les grands législateurs « agissent par instinct et par impulsion plus que par raisonnement; ils n'ont d'autre instrument pour agir qu'une certaine force morale qui plie les volontés comme le vent courbe une moisson. » Leurs principes sont simples et leurs maximes péremptoires : le fait est le droit, la force crée ce droit, l'autorité le définit et l'exerce. L'homme abstrait n'existe pas; par suite il n'a pas de droits. Ce qui existe, c'est la masse des hommes, le peuple. L'État livré aux corps privilégiés se brise en anarchie; livré aux individus, il se dissout et s'émiette. Point de liberté individuelle : l'État ne comporte qu'une liberté nationale. Le chef de l'État est la conscience vivante de cette âme diffuse qui est la nation. Il incarne la patrie. Le dévouement à sa personne est la forme sensible du patriotisme. Il porte, en sa personne, les traditions, les mœurs, les coutumes, les instincts, toutes les forces obscures et toutes les forces permanentes qui mènent l'histoire. Il les applique aux besoins du présent; il dicte les lois qui répondent aux désirs du grand nombre et en expriment la volonté. Il peut dire : Je suis le peuple, je suis la patrie! la liberté, c'est moi! Il est un comité de salut public perpétuel et concentré en une seule personne. Enfin, il est guerrier par essence : la guerre l'a suscité, la guerre le soutient. « La guerre fait vivre la République, la paix

la fera mourir... Les Français réussiront toujours à la guerre sous un gouvernement ferme qui aura l'esprit de les mépriser en les louant et de les jeter sur l'ennemi comme des boulets en leur promettant des épitaphes dans les gazettes. » La guerre, d'ailleurs, est de droit divin, elle est sacrée. « Il n'y a que violence dans l'Univers. » « Les véritables fruits de la nature humaine, les arts, les sciences, les grandes entreprises, les hautes conceptions, les vertus mâles, tiennent surtout à l'état de guerre... Tous les grands hommes... naquirent au milieu des commotions politiques... Le sang est l'engrais de cette plante qu'on appelle le génie. »

Voilà ce que Bonaparte lit dans ce livre des *Considérations*. C'est sa destinée développée en perspective par l'étrange prévision d'un prophète qui raisonne comme un géomètre. Il fera ce que les royalistes sont incapables de comprendre, il continuera, par la Révolution qui en décuple la force d'expansion, l'œuvre d'unité nationale et d'unité d'État préparée par l'ancienne monarchie; il coulera les principes de la Révolution dans le moule romain de l'antique législation française; il adaptera au service de l'État renouvelé les cadres de l'ancienne administration. Pour que la royauté émigrée pût accomplir la prophétie de Joseph de Maistre, il eût fallu un miracle; pour l'accomplir à son profit, Bonaparte n'a qu'à laisser les choses suivre leur cours et à écouter sa vocation : un coup d'État, le jour venu, décidera l'événement.

V

L'Italie est pour Bonaparte ce que la Gaule avait été pour César, non seulement la route du pouvoir, mais le champ de manœuvres et le champ d'expériences de l'empire. Il ne se borne pas à établir en Italie une marche, un poste avancé de la République; il s'y essaie au gouvernement de la République. Dans tout ce qu'il conçoit, entreprend, accomplit, dit, écrit alors, c'est la France qu'il envisage, c'est aux Français qu'il pense et qu'il s'adresse. C'est avec cette lumière de reflet qu'il faut étudier et qu'il faut comprendre ses proclamations, ses discours, ses mesures. Il organise la République cisalpine : il y met un Directoire et deux conseils, comme en France : les Directeurs de Paris le veulent ainsi, tenant aux dehors de leur constitution ; mais Bonaparte pousse, du premier coup, à ses conséquences naturelles, l'esprit de leur politique. Comme il se méfie du corps électoral italien, de l'esprit provincial, du fanatisme catholique, des mœurs et des vieilles coutumes rebelles à sa domination, il désigne lui-même, avant toutes élections, les membres du directoire et les membres des assemblées, généralisant ainsi et tournant au système l'expédient

inventé naguère par le Comité de salut public, pour se perpétuer dans le Directoire, et par la Convention pour se perpétuer dans les conseils : il l'a fait prévaloir, à Paris, à coups de canon, en vendémiaire ; il le prescrit, de son autorité de général en chef, dictatorialement, en Italie. Il ne peut rien attendre, en Italie, ni pour lui, ni pour la France, de ce qui a fait, en France, la force du gouvernement révolutionnaire : le petit peuple des villes, les paysans sont hostiles. Il appelle au pouvoir ce qui correspond, en France, aux hommes de 1789 : les bourgeois riches et éclairés, les propriétaires, les nobles « amis des lumières », les littérateurs, les juristes, les médecins, épris de démocratie, mais surtout jaloux d'autorité et avides d'emplois ; il s'associe enfin le haut clergé qui se soumettra au pouvoir afin de reconquérir quelque chose du pouvoir. Le gouvernement, ainsi constitué, regagnera les paysans par l'influence des prêtres rassurés, et par l'effet du bien-être; quant au petit peuple des villes, ce sera l'affaire de la police, et au besoin, de la troupe. Bonaparte n'aura garde de confier aux conseils législatifs, même choisis par lui, la rédaction des lois fondamentales ; il les fait préparer d'avance et il les décrétera : ainsi les lois civiles, qui établissent le régime nouveau des personnes et des biens, les lois d'impôt, les lois de recrutement, les lois d'administration, tous les ressorts de l'État futur. Tenant les citoyens dans ses mains, il s'attachera à les concilier, à les rapprocher, à effacer les haines locales et les factions dans la soumission commune au gouvernement.

« Je refroidis les têtes chaudes et j'échauffe les têtes froides, » écrit-il au Directoire. Il développe son programme dans une lettre ou plutôt une instruction au Gouvernement provisoire de Gênes : « Les gouvernemens provisoires doivent exclusivement prendre conseil du salut public et de l'intérêt de la patrie... Il n'y a pas de confiance sous un gouvernement faible, il n'y a point de confiance dans un pays déchiré par les factions... La sagesse et la modération sont de tous les pays et de tous les siècles... Exigez que chaque citoyen soit à ses fonctions et que personne ne rivalise avec le gouvernement... Empêchez toute espèce de coalition de citoyens. » Point de clubs, avec leurs affiliations lointaines, républiques dans la République. D'ailleurs, en rompant avec le passé, les citoyens ne rompront point l'unité de l'État et n'effaceront point les souvenirs de l'antique puissance de la patrie. Il fait relever la statue d'André Doria renversée par une émeute : « André Doria fut grand marin et grand homme d'État ; l'aristocratie était la liberté de son temps. » — « Il faut avant tout, dit-il aux Milanais, resserrer les liens de fraternité entre les différentes classes de l'État. Réprimez surtout le petit nombre d'hommes

qui n'aiment la liberté que pour arriver à une révolution ; ils sont ses plus grands ennemis... L'armée française ne souffrira jamais que la liberté en Italie soit couverte de crimes. Vous pouvez, vous devez être libres, sans révolutions, sans courir les chances et sans éprouver les malheurs qu'a éprouvés le peuple français. Protégez les propriétés et les personnes et inspirez à vos compatriotes l'amour de l'ordre et des lois... » Ces discours, reproduits en France par les journaux, sont lus avec avidité ; ils offrent à des nécessités très urgentes des solutions extrêmement simples. A part un petit groupe d'hommes, survivans de 1789, précurseurs du régime constitutionnel, républicains idéalistes, demeurés fidèles aux principes, patriotes très respectables, mais isolés, incompris de la foule, suspects au Directoire, personne ne se soucie plus de la liberté politique et n'est disposé à en accepter les conditions. Il ne s'agit, pour les gouvernans, que de liberté d'État ; pour les gouvernés, que de liberté civile et d'égalité démocratique ; le problème, pour les meneurs, est de rester les maîtres de la République et d'y personnifier, au pouvoir, la Révolution ; pour la grande majorité des hommes, le problème est de jouir tranquillement des conquêtes de cette Révolution qui est le bien de tous et à laquelle tous ont tant sacrifié. Les missives d'Italie révèlent en Bonaparte un chef d'État, réaliste et pratique, égal au chef d'armée. Tout ce qui couve en France de vieil esprit romain et césarien, transformé par les rois en culte monarchique, ramené, par l'œuvre des terroristes et l'effet de la Révolution, à son caractère primitif, se réveille et devient pour la popularité de Bonaparte un merveilleux agent de propagande. « La République, écrivait-il au Directoire qui fit publier la lettre en tête de la partie officielle de son journal, la République n'a pas d'armée qui désire plus que celle d'Italie le maintien de la constitution sacrée de 1795, seul refuge de la liberté et du peuple français. L'on hait ici et l'on est prêt à combattre les nouveaux révolutionnaires, quel que soit leur but. Plus de révolution, c'est l'espoir du soldat. » Les « nouveaux révolutionnaires », c'étaient les royalistes, les modérés, les « constitutionnels », les *libéraux;* plus de révolution, c'est-à-dire une révolution qui sera la dernière, parce que celui qui l'accomplira, d'accord avec l'opinion de la masse, ne permettra plus qu'on en accomplisse d'autres. Le Directoire l'essaiera le 18 fructidor ; Bonaparte la fera le 18 brumaire (1).

Sur cette pente, son esprit ne s'arrête pas ; et déjà la consti-

(1) Bonaparte au Directoire, 8 mai 1797 ; au gouvernement provisoire de Gênes, 16 et 19 juin 1797 ; aux Milanais, 10 décembre 1796 ; au Directoire, 18 décembre 1796. Comparez avec le texte de la *Correspondance*, n° 1319, l'extrait publié dans *le Rédacteur*, n° 387, et dans *le Moniteur*, t. XXVIII, p. 519.

tution future s'esquisse dans sa pensée. Il relit Montesquieu; mais il ne le prend point à la lettre; il ne le tire point à l'absolu; il n'y voit que des notes et des observations sur les différentes institutions des peuples, celles de l'Angleterre en particulier; celles-là lui déplaisent fort : « Ce n'est qu'une charte de privilèges; c'est un plafond tout en noir, mais brodé en or. » Les pouvoirs y sont mal définis; ainsi pourquoi le législatif aurait-il nécessairement le droit de faire la guerre et de fixer l'impôt? Ces combinaisons sont impraticables en France. Dans une démocratie, où toutes les autorités émanent de la nation, ni la prérogative de l'impôt, ni celle de la guerre et de la paix ne doivent être enlevées à l'exécutif; il n'y a de bien défini en France que la souveraineté; le reste n'est qu'une ébauche. Le pouvoir doit être considéré comme le vrai représentant de la nation. Il se divisera en deux magistratures : l'une qui surveillera et n'agira pas, le grand conseil de la nation : le législatif; l'autre qui agira, gouvernera, régnera : l'exécutif. L'exécutif sera nommé par le peuple; le législatif sera élu aussi par le peuple, mais le peuple ne pourra élire que des hommes déjà exercés aux affaires, ayant rempli des fonctions publiques. Les conseils légifèreront, mais ils n'auront même pas la faculté de parler du gouvernement : « Le pouvoir législatif, sans rang dans la République, impassible, sans yeux et sans oreilles pour ce qui l'entoure, n'aurait pas d'ambition (1)... »

Bonaparte s'était convaincu, par l'expérience qu'il en faisait tous les jours, de la nécessité d'employer le clergé à l'établissement de l'autorité. La terreur qu'il avait répandue à Rome, l'approche d'une élection pontificale, lui fournissaient une occasion, qui peut-être ne se renouvellerait plus, d'obtenir du Saint-Siège des concessions indispensables à la restauration du catholicisme en France, et que le Saint-Siège cependant avait obstinément refusées à des princes catholiques comme Joseph II et le duc de Parme. Bonaparte avait médité sur l'avortement de la « constitution civile » et sur le contresens de la persécution religieuse : le clergé sortait de la Révolution avec un prestige moral que ses privilèges et ses richesses lui avaient enlevé sous l'ancien regime. La terreur avait ramené le christianisme aux supplices, aux prisons, à la pauvreté, aux catacombes : elle lui avait rendu l'attrait du mystère, le péril de la foi, la majesté du martyre; elle l'avait retrempé et rajeuni de plusieurs siècles. Le souffle religieux qui s'élevait venait des profondeurs du peuple français. Il y avait là des forces à détourner et à capter. César pourra, avait encore dit de Maistre, « s'asseoir sur une croix renversée, mais

(1) Bonaparte à Talleyrand, 19 septembre 1797.

vienne l'Hercule chrétien, soutenu de toute la puissance de la foi populaire, il étouffera César. » Louis XVIII n'avait rien d'un Hercule; le nouveau César est né catholique. Il n'aura garde de laisser au prétendant ce ciment des nations et ce levier d'État. « Ne perdez jamais de vue, écrit-il au gouvernement de Gênes, que, si vous mettez d'un côté la religion, je dirai même la superstition aux prises avec la liberté, la première l'emportera dans l'esprit du peuple. »

Or c'est le temps où, à Paris, les conseils, subissant l'impulsion des électeurs, rétablissaient la liberté des cultes; la France semblait s'acheminer vers la seule constitution religieuse qui fût d'accord avec son nouveau régime; la liberté de conscience allait enfin former le couronnement des libertés politiques dont elle aurait dû être la condition fondamentale. Les évêques constitutionnels qui restaient attachés à la révolution de 1789 et qui avaient conservé leur foi, préparaient la réunion d'un concile; ils s'efforçaient de ménager une transaction avec le Saint-Siège, d'accorder l'Église gallicane avec elle-même et avec Rome. Une solution aussi libérale, — encore que paradoxale dans ce temps-là, — n'était point pour plaire à Bonaparte. Il était de son intérêt de profiter de la disposition des esprits, mais de ne la point laisser décliner vers une constitution religieuse à l'américaine. Son instinct césarien lui montra que la principale résistance à cet essai d'Église libre se trouverait à Rome, et que c'était à Rome qu'il trouverait son principal appui pour former une nouvelle Église d'État. Rome lui saurait gré de lui épargner le mauvais exemple d'un quasi-schisme. Rome paierait, aussi cher et aussi volontiers, la ruine définitive de l'Église gallicane que la restauration du catholicisme en France : elle paierait par la soumission de l'ancien clergé réfractaire. Elle semblait disposée. Elle était mise à sac par les exactions des commissaires du Directoire; elle était exténuée. Pour exécuter le traité de Tolentino, écrivait Cacault, il faudrait faire de cette ville un vaste mont-de-piété. Bonaparte, sans rien céder sur le chapitre des objets d'art et des manuscrits, se montra enclin, sur l'article de l'argent, à des ménagemens. Le Pape répondit par des politesses. Les commissaires du Directoire, se sentant surveillés de près, imaginèrent de faire leur cour à Joséphine avec quelques statues qu'ils achetèrent sur leurs bénéfices. Le pape les fit rembourser, donna 3000 écus romains, prit ainsi le présent à son compte et annonça l'envoi d'un collier de camées. « Le moment actuel, écrivit Bonaparte, le 3 août, est l'instant propice pour commencer à mettre à exécution cette grande œuvre où la sagesse, la politique et la vraie religion doivent jouer un si grand rôle... Le Pape... pensera peut-être qu'il

est digne de sa sagesse, de la plus sainte des religions, de faire une bulle ou mandement qui ordonne aux prêtres de prêcher obéissance au gouvernement et de faire tout ce qui sera possible pour consolider la constitution établie... » Ce sera « un grand acheminement vers le bien, » vers la réconciliation des prêtres entre eux et vers les mesures qui pourront « ramener aux principes de la religion la majorité du peuple français. » Il demandait une réponse prompte; c'est qu'il n'y avait point de chapitre où il se sentît plus loin de compte avec le Directoire, et que, s'il voulait faire prévaloir sa politique religieuse, il ne le pouvait que par les moyens qui lui avaient jusqu'alors réussi, l'initiative personnelle, le fait accompli, la menace d'une démission et l'appel au public. « Si j'étais le maître, disait-il, nous aurions le concordat demain. » Ce concordat était dès lors aussi arrêté dans sa pensée que l'étaient les bases de la Constitution de l'an VIII et les données de la politique extérieure du consulat et de l'empire.

VI

Restait l'armée, instrument de sa grandeur future, garantie de son pouvoir, par laquelle il arriverait et se soutiendrait plus tard, mais où il apercevait, en même temps, les plus redoutables obstacles à son avènement dans le présent, et les plus dangereuses oppositions à son gouvernement dans l'avenir. Il connaissait, pour les avoir éprouvés à ses débuts et pour les éprouver plus violemment que jamais en cette crise de sa vie, les conflits d'ambitions et les rivalités des généraux. Il n'était pas le seul à destiner à un chef d'armée la première place dans la République; mais la plupart des généraux se jugeaient hors d'état de la briguer pour eux-mêmes; ils voulaient qu'au moins aucun de leurs compagnons d'armes ne l'occupât. Ils préféraient obéir au pouvoir civil, soit en le redoutant, comme au temps des comités, soit en le méprisant, comme ils faisaient sous le Directoire. Cependant toute la force des choses, toute l'impulsion guerrière donnée à la Révolution, toutes les nécessités du gouvernement et de la guerre poussaient à l'avènement d'un général. Bonaparte pénétrait ces contradictions, il les pesait et il comptait ses rivaux. Pichegru était dès lors perdu. Moreau était réduit par ses indécisions au rôle subalterne de prête-nom des mécontens. Hoche restait grand et très redoutable; il s'agissait de le devancer ou de le supplanter. Quant aux autres, on les mènerait avec de la gloire, des grades, des dignités, et, — l'expérience n'était dès lors que trop souvent concluante, — avec de l'argent. Bonaparte devinait l'hostilité chez Bernadotte, le plus politique des militaires, et l'un de

ceux qui flattaient le plus l'autorité civile, cherchant à la surprendre faute de pouvoir l'usurper. Il sentait de la jalousie chez Masséna, grand homme de bataille, avide dans la vie privée, nul dans la politique. Il savait que d'armée à armée, du Rhin à l'Italie, et, dans la même armée, de division à division, les chefs se décriaient et cabalaient les uns contre les autres. Il connaissait les ressources de l'esprit de corps et ce correctif des rivalités militaires, le désir de se glorifier soi-même en un chef même envié; « ainsi à l'armée d'Italie, dit un contemporain, où, par amour de l'égalité on voulait de la gloire sans partage, un chef sans rival et le monopole des faveurs et des grâces, ce qui avait fait considérer le général Hoche comme une sorte d'usurpateur (1). »

Bonaparte comprenait qu'il lui serait plus facile de les entraîner à la guerre que de les satisfaire dans la paix, et de les tenir obéissans. Pour les dominer, il lui faudrait, tout en sortant de leurs rangs et en demeurant solidaire de leur fortune, se mettre à part et au-dessus d'eux. Ils murmureraient sans doute, mais ils se soumettraient, et ils reporteraient sur les compagnons d'armes restés leurs émules ces rivalités auxquelles leur chef commun aurait su se rendre inaccessible. Le roi, dans l'ancien régime, commandait les armées et était en dehors des armées; cette partie de la souveraineté avait été, comme les autres, transportée au peuple; le Comité de salut public l'avait exercée. Bonaparte résolut dès lors d'être le pouvoir civil suscité par l'armée, tout-puissant par l'armée, mais supérieur à l'armée même par le suffrage du peuple et le caractère national de sa magistrature. Il noierait ainsi l'armée dans le peuple dont il se déclarerait l'émanation et le représentant. C'est là une de ces conceptions maîtresses. D'où l'importance qu'il attribue, en Italie, à ses combinaisons de gouvernement, ses caresses aux savans et aux hommes de lettres, ses ménagemens pour le clergé enfin, et, par-dessus tout, le renom de pacificateur qu'il recherche. La paix faite, un de ses premiers soins à Paris sera de se faire nommer membre de l'Institut; il affectera d'en porter le costume dans les cérémonies publiques et, quand il paraîtra en militaire, de réduire l'uniforme au strict nécessaire : un chapeau sans panache, un habit à peine galonné, une redingote flottante. « C'est un si grand malheur, pour une nation de trente millions d'habitans et au XVIIIe siècle, d'être obligée d'avoir recours aux baïonnettes pour sauver la patrie ! » écrit-il à Talleyrand; et au Directoire : « J'ai mérité par mes services l'approbation du gouvernement et de la

(1) Thiébault, *Mémoires*, t. II, p. 102, 117. — Miot, *Mémoires*, t. Ier, p. 171.

nation; j'ai reçu des marques réitérées de son estime. Il ne me reste plus qu'à rentrer dans la foule, reprendre le soc de Cincinnatus et donner l'exemple du respect pour les magistrats et de l'aversion pour le régime militaire qui a détruit tant de gouvernemens et perdu plusieurs États (1). » « Son projet, a raconté Regnault de Saint-Jean-d'Angely, était de se faire élire membre du Directoire. Comme il n'avait que 28 ans et que la constitution exigeait 40 ans d'âge pour être nommé directeur, on devait proposer au conseil des Cinq-Cents de déclarer éligible, par exception, le vainqueur d'Italie, le pacificateur. Le général Bonaparte, peu en peine, une fois parvenu au pouvoir, de s'y établir en maître, n'en demandait pas davantage (2). »

Ainsi, dans ce printemps et cet été de 1797, se complète l'éducation politique de Bonaparte et se fixent ses desseins d'avenir. On saisit ici dans leur genèse, on arrête pour ainsi dire au passage les idées qui deviendront dominantes dans sa vie et, par suite, pendant près de vingt ans, dans l'histoire de France. Nulle part on n'aperçoit mieux comment ces idées procèdent de celles qui flottaient alors dans les esprits et des circonstances dont tout le monde subissait l'influence.

Bonaparte arrivera parce qu'il sera prêt à donner à la grande majorité des Français et à la plupart des gouvernemens de l'Europe ce qu'ils attendront alors; parce qu'à leur tour ils reconnaîtront en lui leur maître et lui attribueront ce qu'il voudra pour lui-même : le gouvernement de la république en France et, pour la France, la suprématie du continent. Carnot exprimait une opinion générale lorsqu'il écrivait à Bonaparte, le 3 janvier 1797 : « Vos intérêts sont ceux de la République, votre gloire celle de la nation entière. Vous êtes le héros de la France entière. » Bonaparte gagnera les paysans et les bourgeois par la sécurité du travail, la garantie de l'ordre, la jouissance assurée des biens nationaux, le code civil, une administration vigilante, une justice égale pour tous; il tiendra les anciens jacobins par la crainte de la

(1) Bonaparte à Talleyrand, 19 septembre; au Directoire, 10 octobre 1797.

(2) Conversation recueillie par M. de Barante, *Souvenirs*, t. I, p. 45. — « Ses habitudes, ses goûts, ses manières, ses discours, ses proclamations, ses moindres paroles, sa nature enfin et jusqu'*au dédain qu'il afficha longtemps pour la tenue militaire*, révélèrent partout ses idées, ses espérances et ses désirs d'usurpation. » (*Mémoires du général Thiébault*, t. III, p. 60.) — « Dans tous les pays, la force cède aux qualités civiles... J'ai prédit à des militaires, qui avaient quelques scrupules, que jamais le gouvernement militaire ne prendrait en France... Ce n'est pas comme général que je gouverne, mais parce que la nation croit que j'ai les qualités civiles propres au gouvernement; si elle n'avait pas cette opinion, le gouvernement ne se soutiendrait pas. Je savais bien ce que je faisais lorsque, général d'armée, je prenais la qualité de *membre de l'Institut:* j'étais sûr d'être compris, même par le dernier tambour. » Discours au Conseil d'État, 1802, recueilli par Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 79.

contre-révolution ; il se les associera en leur distribuant ce qu'ils aiment par-dessus tout, l'exercice du pouvoir ; il tiendra les anciens nobles par un bonheur qu'ils ne connaissent plus : vivre dans leur maison, retrouver leurs familles, refaire leur fortune ; l'armée par les grandeurs, les richesses, les enivremens de la conquête, les délices de la paix ; tous par l'illusion de cette paix glorieuse et de la France prospère dans les frontières de la Gaule. Aux Italiens émancipés, il donnera des assemblées, des pompes nationales, l'opéra triomphal de la liberté ; à l'Autriche, aux Bourbons d'Espagne, aux princes allemands des territoires à usurper, des peuples à partager ; à l'Église, un concordat ; au Directoire enfin, en attendant qu'il le renverse, la force, l'argent, le prestige sans lesquels ce gouvernement ne peut subsister. Voilà tous les élémens du 18 Brumaire groupés. Un observateur intelligent des choses de France écrivait dès le mois de janvier 1797 : « Qu'un homme de génie paraisse, et tout sera asservi (1). » Bonaparte s'ouvrit de ses desseins à Miot, à Mombello. Dans une conversation, qui est comme une page anticipée de ses Mémoires, il résume les vues qui réglèrent sa conduite dans les deux grandes affaires de l'automne, le coup d'État de fructidor et le traité avec l'Autriche : « Je ne voudrais quitter l'Italie que pour aller jouer en France un rôle à peu près semblable à celui que je joue ici, et le moment n'est pas encore venu : la poire n'est pas mûre. Mais la conduite de tout ceci ne dépend pas uniquement de moi. Ils ne sont pas d'accord à Paris. Un parti lève la tête en faveur des Bourbons ; je ne veux pas contribuer à son triomphe. Je veux bien affaiblir un jour le parti républicain, mais je veux que ce soit à mon profit. En attendant, il faut marcher avec le parti républicain. Alors, la paix peut être nécessaire pour satisfaire les badauds de Paris, et, si elle doit se faire, c'est à moi de la faire. Si j'en laissais à un autre le mérite, ce bienfait le placerait plus haut dans l'opinion que toutes mes victoires. »

ALBERT SOREL.

(1) Rapport de Sandoz, 12 janvier 1797. Bailleu, *op. cit.*

FLAVIE

PREMIÈRE PARTIE

I

Lorsque je me remémore mes impressions d'enfant, il y en a une surtout qui m'apparaît suave comme un lever d'aube, savoureuse comme un gâteau de miel : — celle que me donnait la matinée du dimanche des Rameaux. Je sens encore sur mes joues l'âpre caresse du vent de bise et les larmes des *avrillées* qui tombaient à chaque instant d'un ciel incertain, brouillé de gris et de bleu. Le temps n'était pas sûr, et, dans le trajet de la maison à la paroisse, nous recevions plus d'une ondée; mais tout de même on s'apercevait que le printemps était proche. Dans les jardins du bord de la rivière, les pruniers fleurissaient et les merles sifflaient à tire-larigot. Dès le porche de l'église, où l'on arrivait tout mouillé, à travers l'égouttement des parapluies humides, on respirait une amère et verte odeur. Chaque fidèle tenait en main un de ces rameaux de buis qu'on nomme chez nous des *pâquettes;* il y en avait des panerées sur les dalles du chœur, et cette abondance de tiges fraîchement coupées mettait un frisson verdoyant sous la nef assombrie.

J'aimais ce dimanche de Pâques fleuries pour ses cloches chantantes, pour ses printaniers effluves et aussi parce qu'il ouvrait la période des vacances pascales. Mon père était juge au tribunal de Villotte; j'étais, moi, externe au collège, et la fête des Rameaux donnait le signal d'une fugue de quinze jours à la campagne. Nous possédions au village d'Ériseul une petite maison qui por-

tait le nom pittoresque de Chèvre-Chêne, et où nous allions ponctuellement passer les congés de Pâques et les grandes vacances. Sitôt la grand'messe entendue et un sommaire déjeuner avalé, on fermait portes et fenêtres dans notre logis de la rue des Clouères; nous revêtions nos costumes de voyage, et, suivis de notre servante Scolastique, chargée de paniers, nous nous acheminions vers le bureau de la diligence de Verdun, où le coupé avait été retenu pour nous et où nos malles étaient brouettées à l'avance. Sur notre passage, les voisins écartaient curieusement un coin de rideau et chuchotaient : « Voilà le juge du Coudray et son fils Jacques qui partent pour Chèvre-Chêne. » J'étais flatté d'attirer ainsi l'attention publique, et je me redressais fièrement à côté de mon père, tandis que les passans saluaient et nous souhaitaient bon voyage.

Nous nous hissions, non sans peine, dans le coupé de la modeste diligence peinte en jaune et traînée par trois chevaux. A une heure précise, le conducteur Vautrin, son képi à galons d'argent sur l'oreille, son registre entre les dents, escaladait lourdement le marchepied de l'impériale et s'installait sous la capote, à côté d'un chien-loup blanc et rageur, qui lui servait de compagnon de route; puis il réveillait ses chevaux avec un sifflement aigu, un enveloppant coup de fouet, et l'on partait.

La route que nous suivions pendant six lieues n'avait rien de particulièrement enchanteur. A l'extrémité des bois de Naives, elle montait ou dévalait parmi de monotones champs de blé, avec çà et là un bouquet de taillis ou une toiture de ferme à l'horizon. De loin en loin, nous traversions un village aux maisons basses, bordées de tas de fumier; nous apercevions comme une vision l'église trapue où bourdonnait la psalmodie des vêpres, la place plantée de tilleuls où des garçons en blouse bleue jouaient aux quilles; puis nous retombions dans la plate solitude des jachères et des emblaves qu'égayaient seuls d'aériens gazouillemens d'alouettes. Scolastique dormait, le nez sur l'anse de son panier; mon père lisait son journal, et moi je savourais par avance les joies que me promettaient ces quinze jours de pleine liberté. Quelles délices de courir les bois ou de rôder à travers les *maix* du village, en compagnie des enfans de nos voisins, Tintin et Flavie Brocard!

Tintin, de son vrai nom Saintin, était un garçon un peu plus jeune que moi, fils de l'aîné des Brocard, Nicolas, le marchand de bois. Petit, ayant les cheveux d'un blond ardent, l'œil éveillé, le teint semé de taches de rousseur, il ressemblait à un écureuil. Il en avait la vivacité, l'adresse et l'humeur vagabonde. C'était plaisir d'aller en forêt avec lui; on était toujours sûr d'y faire

quelque étonnante trouvaille : hérissons roulés en boule, nids de mésanges, œufs de merle ou de fauvette. Tintin avait le renom du plus enragé dénicheur, du plus chanceux pêcheur de grenouilles du pays. Avec lui on ne revenait jamais bredouille. Et puis il possédait quantité de talens qui excitaient mon envie et mon admiration. Il se taillait de sonores sifflets dans les branches séveuses des saules; il savait frouer avec une feuille de lierre entre les lèvres et imiter le chant de tous les oiseaux; il fabriquait avec des brins de jonc d'ingénieuses cages pour enfermer les sauterelles.

Mais plus encore que la compagnie de Tintin, je prisais celle de sa cousine Flavie, la fille de Cadet Brocard, le fabricant de bois de brosses et de bâtons de chaises. Pour Flavie j'avais plus que de l'admiration : j'étais attaché à elle par une tendre amitié. Bien qu'elle eût presque six ans de plus que moi, nous nous sentions attirés l'un vers l'autre par une secrète affinité.

Quand je l'avais connue, aux environs de ma septième année, elle était déjà une grande fille et promettait de devenir fort jolie. Brunette, élancée et souple, très blanche de peau avec des yeux bleus bordés de longs cils, elle ressemblait à une petite madone, très raisonnable et très réfléchie. Dès nos premières rencontres elle me prit en affection. Mes façons et mes costumes de citadin, contrastant avec les allures primitives et les toilettes négligées des gamins du village, m'avaient sans doute valu ses préférences. Elle m'avait adopté comme une sorte de page ou d'écuyer servant. Elle jouait avec moi à la petite mère, me donnant des leçons de tenue, rajustant mes habits en désordre, me rabrouant volontiers d'un ton sévèrement affectueux, lorsque je commettais quelque sottise, mais aussi me récompensant de ma docilité par de gentils baisers. Ses lèvres de fillette se posant sur mon front m'étaient d'autant plus douces que, ayant perdu ma mère de bonne heure, je me trouvais fort sevré de caresses féminines. Scolastique, seule d'ordinaire, me bécotait de temps à autre; mais ses gros et rudes baisers de nourrice ressemblaient quasi à des coups de groin, tandis que les lèvres de Flavie avaient quelque chose de délicat, de frais et de velouté; quand elles effleuraient mes joues ou mes tempes, je sentais mon cœur se fondre et une molle joie m'envelopper tout entier.

Depuis cette époque, nous nous voyions deux fois par an : à Pâques et en septembre. Flavie allait en pension chez les Sœurs de la Doctrine, à Verdun, et ses vacances coïncidaient avec les miennes. Chaque année, à Pâques fleuries, je la retrouvais plus charmante. Sa robe noire d'uniforme, égayée d'un ruban rose, lui donnait un air sérieux qui lui seyait à miracle et qui me

pénétrait d'une admirative déférence. A mesure qu'elle grandissait, elle me traitait avec plus de réserve : on lui avait sans doute enseigné à son couvent qu'une fille pieuse et modeste ne doit point se permettre de donner des baisers aux garçons, même quand ils ont six ans de moins qu'elle. Pendant les premiers jours, elle me tenait à distance et semblait se dérober à mes trop vives démonstrations amicales. Peu à peu cependant, sous l'influence du grand air et de la libre vie campagnarde, son apparente froideur s'évaporait, et l'affectuosité, qui était le fond de sa nature, se montrait de nouveau.

Que d'intimes et tièdes après-midi nous passions ensemble dans les prés de la Fosse-des-Dames ou à la lisière des bois du Chânois! L'atmosphère du couvent avait mis en Flavie une recrudescence de dévotion, et son esprit se tournait volontiers vers les pratiques de piété. Nous employions une part de notre temps à cueillir des fleurs printanières destinées à décorer l'autel de la Vierge. Je l'aidais à confectionner avec un long fil des chapelets de ces fleurs de coucou qui abondent dans nos prés et qu'on appelle chez nous, je ne sais pourquoi, des *brayettes*. Un jour, Flavie, dans un accès de ferveur religieuse, m'avait fait mettre à genoux dans l'herbe afin de me donner un avant-goût des saintes joies de la communion. Je devais ouvrir la bouche, et tandis que j'étais en cette posture, mon amie, murmurant avec componction les paroles du rituel, me déposait sur le fin bout de la langue une fleur de primevère en guise d'hostie. Je ne sais si cette profane reproduction du cérémonial de l'Eucharistie était bien canonique, mais l'intention était pure; tout ce que je puis dire, c'est que la chose me semblait délicieuse. J'éprouvais une ineffable délectation à sentir les doigts mignons de Flavie sur mes lèvres, et, pour prolonger ce pieux simulacre, j'affectais une insigne maladresse; de sorte que je la forçais à recommencer la cérémonie et à poser de nouveau sur ma langue une fraîche corolle de primevère que j'avalais avec volupté. J'apportais, je l'avoue, en recevant la fleur-hostie, des dispositions tout autres que celles qui sont exigées pour cet acte solennel. Je crois qu'elle s'en aperçut, car elle cessa le jeu brusquement et ne le renouvela plus.

On comprendra mieux maintenant la joie sourde que je ressentais, le jour des Rameaux où commence cette histoire, tandis que la cahotante diligence nous emportait, mon père, Scolastique et moi, sur la route de Verdun. J'entrais alors dans ma quatorzième année, et, nourri de lectures classiques et romanesques, je voyais déjà plus clair en moi-même. Je démêlais plus nettement la nature de l'émotion qui m'agitait à la perspective de

revoir Flavie. Quand on est en quatrième et qu'on traduit les *Bucoliques* de Virgile, on a déjà goûté aux fruits de l'arbre de la Science du bien et du mal. L'esprit est plus ouvert, et le trouble désir de l'amour féminin monte au cerveau comme les vapeurs grisantes du vin doux. Bien que fort innocente encore, mon affection pour la fille de Cadet Brocard n'avait plus le caractère de virginale pureté des premiers temps. J'associais désormais l'image de Flavie aux Lycoris, aux Amaryllis et aux Galatées virgiliennes. Souvent, en pensant à elle, je répétais ce vers de l'églogue VII, qui sonnait dans ma mémoire comme une exquise musique :

Phyllidis adventu nostræ nemus omne virebit...
Vienne notre Phyllis, et les bois verdiront...

Mais ce n'était pas à Phyllis, c'était à Flavie que je songeais en regardant la route blanche filer entre les blés, et les taillis bourgeonner à l'horizon. Les chevaux trottaient trop lentement à mon gré, en dépit des claquemens de fouet du conducteur Vautrin ; de temps en temps, du haut de l'impériale, retentissaient les aboiemens rageurs du chien-loup injuriant en sa langue les vaches qui broutaient l'herbe des talus. Bercé par le roulis de la diligence, je me répétais, en suivant le rythme cadencé des chevaux aux sabots sonores : « Je vais revoir Flavie, et la forêt verdira. » A mesure que la distance s'accourcissait, je sentais mon amour naissant pousser plus haut ses tiges verdoyantes. Un léger frisson me courait le long de l'épine dorsale, tandis que je me demandais en quelles dispositions d'esprit et de cœur je trouverais mon amie de l'an passé...

A Heippes, la diligence s'arrêta brusquement devant le cabaret Mangeot, dont le bouchon de genévrier s'agitait comme ivre au vent d'est, et où nous attendait Coco Jacquin, notre cultivateur, avec sa carriole attelée d'un cheval de labour. On descendit. Vautrin aida Coco à transborder nos bagages, et nous-mêmes nous nous installâmes de notre mieux au milieu des bottes de paille destinées à amortir les cahots de la voiture suspendue sur l'essieu. Bientôt, au bruit des aboiemens du chien-loup et des claquemens de fouet du conducteur, la diligence disparut. Coco fouetta sa bête à son tour, et la carriole dévala dans le chemin de Heippes, dont les ornières étaient profondes et où de récens empierremens faisaient danser la grosse Scolastique sur la banquette matelassée de paille.

Le soleil s'inclinait déjà vers les bois de Benoite-Vaux et versait une coulée d'or pourpre sur l'argile des labours, les friches grisâtres des coteaux et la fraîche verdure des prairies. A travers

les bruits de sonnailles et de ferraille de notre équipage, je percevais par intervalles la courte et gaie ritournelle des pinsons dans les prunelliers. Et tout à coup mon cœur battit quand, à un brusque tournant de chemin, je distinguai le clocher d'ardoise d'Ériseul à mi-côte. Encore quelques tours de roue, et le village tout entier se montrait à mes yeux réjouis. D'abord tout là-bas, à l'orée du bois, en sentinelles perdues, deux maisonnettes blanches se détachant sur le vert tendre des prés; puis le gros de la paroisse s'échelonnant au-dessous de l'église ou chevauchant le ruisseau de la Fosse-des-Dames, que les gens du pays appellent tout simplement « le coulant d'eau » et qui court dans l'étroit vallon avec des airs pressés et des gazouillemens de flûte. Au-dessus des toits, des fumées bleues montaient droit vers un ciel plafonné de nuages couleur saumon. A travers ces fumées fuyantes j'apercevais de chaque côté du ruisseau deux bâtisses plus larges et plus hautes : l'une, au toit d'ardoises, était le logis de Nicolas Brocard aîné; l'autre, percée de nombreuses fenêtres rougies par le couchant, surmontée d'un svelte tuyau d'où fusait un mince filet de vapeur, était la fabrique de Cadet Brocard, et là demeurait Flavie.

J'eus à peine le temps d'entrevoir au passage le perron garni de chèvrefeuille et la porte ouverte de la maison d'habitation. Le cheval de Coco, sentant l'écurie, avait pris un trot plus allègre et traversait comme un coup de vent l'unique rue carrossable d'Ériseul, à l'extrémité de laquelle notre campagne de Chèvre-Chêne dressait son corps de logis flanqué d'une tourelle carrée, et précédé d'une terrasse plantée de tilleuls.

Un quart d'heure après, nous procédions à notre installation. La nuit nous prenait au milieu de nos arrangemens; sitôt après un souper sur le pouce, la maisonnée se couchait, harassée, et dormait d'un trait jusqu'au fin matin.

Le lendemain, je fus éveillé, dès l'aube, par les claironnans coquericos de la basse-cour. Si je n'avais écouté que mon désir, je me serais levé sur-le-champ pour courir à la maison de Flavie. Mais l'heure était un peu trop matinale, et il me fallait forcément patienter. Je tuai le temps en procédant minutieusement à ma toilette et en baguenaudant à ma fenêtre, qui donnait sur le verger. De là, je voyais la prairie en pente, plantée de pruniers, les champs de luzerne et le moutonnement des lisières du Chânois. Des linges séchaient sur les haies bourgeonnantes; le soleil, encore pâle, effleurait la crête des coteaux et les cimes des bois; dans le fond, les toits des maisons apparaissaient, noyés dans un brouillard cendré. Des voix d'hommes, des meuglemens de vaches, des gloussemens de poules montaient du fond de cette buée. Une coulée de vapeur blanche rampait du côté de Récourt

et masquait la route, tandis qu'au-dessus de ma tête le ciel bleuissait et résonnait de la chanson d'invisibles alouettes. Je me disais : « En ce moment, Flavie s'éveille et entend les mêmes musiques, les mêmes rumeurs éparses dans la brume... »

Je musai ainsi jusqu'après le premier déjeuner; mais alors, jugeant que l'heure était venue où je pouvais me présenter décemment chez Cadet Brocard, je me précipitai dans la rue et je gagnai les bords du coulant d'eau, au long duquel s'étendaient les bâtimens de la fabrique de brosses. Je n'eus pas fait vingt pas que je me jetai dans mon ami Tintin. Perché à chevauchons sur un tronc de saule, il épiait dans l'eau claire le va-et-vient d'une bande de goujons. Tête nue, vêtu d'une courte blouse de cotonnade rousse, l'œil futé et le nez retroussé, il ressemblait plus que jamais à un écureuil. Ses cheveux ébouriffés avaient des tons fauves et sa figure était toute tavelée de taches de son. Il me voyait venir, et, me saluant d'un malin clignement d'yeux :

— Te voilà, Jacquet? me dit-il, bonne affaire!... Je sais un nid de chat-huant du côté de Pontoux : si tu veux, nous irons le dénicher ce matin!

— Merci! répliquai-je, dédaigneux : je compte aller d'abord chez Flavie... Viens-tu avec moi?

La frimousse éveillée de Tintin se rembrunit, et hochant la tête :

— Nenni! répondit-il : papa me l'a défendu.

— Hein!... Pourquoi? demandai-je ébaubi.

— Parce que... parce que nous sommes brouillés avec les gens de la fabrique... Nous ne nous parlons plus... Tu ne veux pas venir *avô mi?*... Une, deux, trois, c'est bien entendu?... En ce cas, j'irai seul à Pontoux...

Nous nous quittâmes un peu froidement, et je m'en courus vers la fabrique.

La nouvelle de cette brouille entre les deux frères me trottait dans la tête. « Que s'est-il passé? » me disais-je avec une inquiète curiosité, tout en gravissant les degrés du perron qui conduisaient à la cuisine.

J'entrai, et la première personne que je vis dans la pièce reluisante de chaudrons et de casseroles de cuivre, où un feu flambant de ramilles égayait la cheminée, ce fut Flavie, occupée à écrémer des *possons* de lait rangés sur le dressoir. Vêtue d'une jupe de laine grise et d'un caraco noir très ajusté, avec un petit col plat dégageant bien le cou, elle me parut tout à fait une grande personne.

— Bonjour, Flavie!

Au son de ma voix, elle se retourna en souriant. Ah! oui, elle

était plus grande, et combien jolie!... Sa taille souple se cambrait, sa poitrine s'était développée, et ses yeux bleus avaient pris une couleur plus foncée : ils avaient presque l'air d'être noirs maintenant. Ses cheveux, séparés en bandeaux bruns, descendaient bas sur les joues et encadraient mollement l'ovale de sa figure légèrement hâlée, où deux fossettes se creusaient au coin des lèvres quand elle riait.

— Bonjour, Jacques!... Je suis bien contente de te voir... Comment va ton père?

Je la trouvais si grande fille et si imposante dans sa beauté fraîchement épanouie, que je demeurais immobile, écarquillant mes yeux émerveillés et n'osant parler. Elle s'aperçut sans doute de mon trouble, car elle ajouta, avec un rien de moquerie sur les lèvres :

— Eh bien! c'est tout ce que tu as à me dire, après sept mois qu'on ne s'est vu?... N'aie donc pas l'air empaillé, et avance près de moi!

Je ne me le fis pas répéter, et je m'élançai pour lui sauter au cou. Mais, arrivé près du dressoir où, les manches retroussées, elle continuait à remplir de crème un saladier à fleurs rouges, je fus repris d'un accès de timidité. Tandis qu'autrefois je n'éprouvais aucun embarras à embrasser franchement Flavie, j'étais maintenant paralysé par une gêne stupide ; j'envisageais sous un jour tout nouveau les caresses qu'un garçon de mon âge pouvait faire à une fille de dix-neuf ans passés. L'embrassade banale et permise, qui consiste à effleurer de ses lèvres une joue banalement offerte, me semblait insuffisante à exprimer mon affection et à satisfaire mon cœur. D'un autre côté, je craignais de fâcher Flavie en lui manifestant avec trop de vivacité ma tendresse. Tout à coup, j'avisai son bras nu, et brusquement, le prenant dans mes mains, j'y déposai un câlin baiser.

Elle parut surprise, et, avec un sourire malicieux, elle me demanda :

— Hé! monsieur Jacques, qui vous a appris à baiser ainsi la main des demoiselles?

— Personne, balbutiai-je : cela m'est venu tout seul.

— C'est gentil et ça n'est pas commun! murmura-t-elle... A présent, laisse-moi ranger les *possons* sur le dressoir, et le saladier dans la huche... Après, si tu veux, nous irons au jardin et tu m'aideras à ramasser mon linge.

Sitôt ses rangemens finis, elle ouvrit une porte de communication donnant sur un escalier extérieur, qui descendait au *maix*. — c'est le nom que portent chez nous les jardins campagnards. Le *maix* de Cadet Brocard avait déjà fait sa toilette de printemps.

Les planches du potager étaient binées et ratissées; toutefois les semences n'étaient pas encore levées; seuls, les poiriers et les cerisiers en fleurs éparpillaient leurs pétales blancs sur la terre nue et grise. Çà et là, pourtant, dans les plates-bandes, les tiges des impériales et des tulipes poussaient des pointes vertes; les groseilliers bourgeonnaient, et des touffes de violettes blanches embaumaient l'air du matin.

Quand nous eûmes enlevé de la haie les pièces de toile qui y séchaient, nous apportâmes cette brassée de linge sur une table de pierre dressée à l'abri d'un noisetier et entourée de bancs. Là, tandis que Flavie pliait les draps et les serviettes fleurant la lessive, je l'admirais à mon aise, si vivante, si bien éclairée par un rose rayon de soleil, et je repensais avec une démangeaison de curiosité à cette brouille survenue entre les deux frères Brocard.

— Écoute, Flavie, est-ce vrai ce que dit Tintin ?

Elle fronça les sourcils, et d'un ton quasi inquiet elle s'exclama :

— Qu'est-ce qu'il chante, Tintin !

— Il dit qu'on lui a défendu d'aller chez vous et que son père et le tien sont fâchés ensemble.

Le front lisse et blanc de mon amie s'ennuageait davantage.

— C'est vrai, soupira-t-elle, nous ne nous voyons plus avec mon oncle.

— Qu'est-il donc arrivé ?

— Rien de nouveau... Ça ne marchait plus depuis longtemps déjà, rapport à ma tante, qui est une méchante femme... Au fait, ajouta Flavie, tu es assez notre ami pour que je ne t'en fasse pas mystère, et je puis bien te conter toute cette vilaine histoire...

II

Sous le rustique couvert des noisetiers, où un clair soleil pénétrait librement à travers les feuilles à peine dépliées, Flavie parla longtemps, et je ne trouvai pas le temps long, car, tandis qu'elle causait, je regardais ses cheveux bruns, son cou blanc baignés de lumière, ses prunelles d'azur que des points plus foncés mouchetaient comme les noires étamines d'une idéale fleur bleue, et ce spectacle était un régal pour mes yeux.

D'après ce qu'elle me conta et ce que j'appris par ailleurs, voici en résumé pourquoi et comment les deux frères en étaient arrivés à se brouiller :

Nicolas Brocard l'aîné et son cadet Numa avaient été jadis unis comme les doigts de la main. Dès l'enfance leur étroite amitié

était proverbiale dans le village. Plus âgé de trois ans que Numa, Nicolas ne quittait jamais son jeune frère. On les rencontrait toujours ensemble. A l'école, leur mutuelle affection était si connue que, pour se faire obéir de l'un d'eux, le maître n'avait qu'à menacer l'autre de le rendre responsable des incartades de son compagnon. Ils étaient entrés le même jour dans un pensionnat de Verdun, en étaient sortis à la même époque, et leur amitié s'était encore fortifiée sous la compression de l'internat, comme certaines plantes forcées en serre chaude s'y transforment plus rapidement en fleurs.

Revenus au logis paternel, ils passaient leur première jeunesse en famille, s'associant aux opérations de leur père, qui faisait le commerce des bois. Peu tracassés par l'amour et ne trouvant pas que cette passion valût le plaisir de vivre amicalement côte à côte, ils demeuraient très casaniers et ne prenaient guère part aux dissipations des jeunes gens du village. L'attraction qui les poussait l'un vers l'autre n'était nullement contrariée par leurs caractères dissemblables. Numa, le cadet, se montrait plus expansif, plus sensible et aussi plus chimérique. Il aimait à attirer l'attention, à faire parade de ses avantages; en même temps il manquait de volonté et subissait facilement les influences extérieures. Assez bien de sa personne, svelte et portant beau, il avait la figure étroite et longue, les yeux bleus à fleur de tête, le front haut et fuyant, — indice d'une nature moutonnière, crédule et portée à prendre ses défauts pour des qualités. — Nicolas, l'aîné, grand, large des épaules, tout en muscles, était mieux équilibré; son front carré, ses yeux gris finement observateurs sous des sourcils broussailleux, sa bouche prudente et rusée, ses mâchoires massives, donnaient une impression de force et d'intelligence. Il était fort positif, un peu en dessous, ne disant que ce qu'il voulait dire et ne se déboutonnant qu'à bon escient. On ne lisait pas aisément sur sa figure ce qu'il ruminait en son par-dedans, et encore, lorsqu'il débattait une affaire sérieuse, avait-il l'habitude de passer fréquemment sa large main poilue sur sa bouche, de peur que l'expression de ses lèvres ne trahît sa pensée. Aussi le citait-on comme un maître homme en sa partie; ses concurrens le craignaient comme le feu, lorsqu'ils le voyaient apparaître aux ventes de bois, et ceux avec lesquels il concluait un marché étaient quasi sûrs de se trouver roulés peu ou prou par ce commerçant habile, opiniâtre et retors.

Donc les deux frères Brocard ne se ressemblaient aucunement et s'aimaient néanmoins, — sans doute en vertu de la loi des contraires. Tant que leurs parens vécurent, ils ne songèrent ni l'un ni l'autre au mariage, et lorsque les vieux Brocard moururent,

à trois ans de distance, leurs enfans restèrent associés et continuèrent d'habiter ensemble la maison paternelle. Ils avaient déjà dépassé la trentaine, et on les classait parmi les célibataires endurcis, quand Numa s'avisa de prendre femme.

Un beau jour, on apprit qu'il allait épouser une demoiselle des Encherins, fille d'un notaire de Souilly. Il avait connu le père des Encherins dans une partie de chasse; celui-ci l'avait emmené chez lui, et Numa s'était laissé embobeliner par les jolies façons de la demoiselle, qui avait été élevée au Sacré-Cœur et qui possédait une dot assez ronde. Peut-être inconsciemment avait-il cédé encore à un autre mobile. La vanité était son péché mignon, et il se trouvait flatté d'entrer dans une famille qui se vantait d'appartenir à la noblesse. Petite noblesse, disaient les malveillans, les des Encherins descendant tout bonnement de gentilshommes souffleurs de bouteilles. N'importe; sur les Brocard, dont le grand-père avait été un simple paysan, la particule exerçait la fascination d'un miroir à alouettes. Le positif Nicolas lui-même ne se montra pas insensible à cette frivole considération; la dot était belle, le beau-père était notaire; et cette gloriole d'être allié à des nobles arrivant encore par surcroît, avait achevé de le convertir à l'idée de voir son cadet rompre le célibat. « Je n'ai pas l'intention de me marier, lui dit-il, et il me serait désagréable qu'après nous, notre bien s'en allât à de lointains collatéraux; tu as donc agi sensément en songeant à faire souche de petits Brocard. Mlle Lucie des Encherins est plaisante, aimable, bien pourvue: c'est ce que j'appelle un bon pigeon. Amène-la chez nous; on s'arrangera pour que la cage soit digne de l'oiseau, et nous vivrons tous trois comme des coqs en pâte. »

Le mariage eut lieu à Souilly, et, cinq jours après la noce, Numa amena la jeune mariée dans la maison d'Ériseul, où Nicolas Brocard la choya de son mieux. Mme Numa Brocard était une mignonne brunette aux yeux vifs, ayant le trottinement menu et le fin museau d'une souris. Élégante, souple et câline, elle cachait sous un air doucet un esprit insinuant, un caractère entier et des appétits de rongeur. — Au début, tout alla bien, et Brocard aîné sembla se laisser enjôler par sa belle-sœur. Quant à Numa, c'était déjà chose faite: il ne savait rien refuser à sa femme, dont il était fort amoureux. Dès les premiers mois du mariage, Lucie devint grosse, et ce fut un nouveau motif de la gâter. Lors de la naissance de la petite Flavie, Nicolas offrit spontanément de la tenir sur les fonts baptismaux avec Mme des Encherins, et, au repas du baptême, il laissa entendre qu'étant résolu à demeurer vieux garçon, il ferait de la bambine non seulement sa filleule, mais son unique héritière.

Néanmoins, dès la seconde année, l'engouement de Brocard aîné pour sa jolie belle-sœur parut diminuer. Une fois qu'elle eut pris pied dans la maison et fut complètement sûre de son empire, Lucie jugea inutile de se contraindre davantage. Elle se montra telle qu'elle était, glorieuse, capricieuse, dépensière, aimant le luxe, la toilette et jetant volontiers de la poudre aux yeux des gens. Vaniteux lui-même et faible de caractère, Numa Brocard n'était nullement armé pour résister aux fantaisies de sa femme. L'aîné hasarda quelques observations, elles furent mal reçues. Voyant qu'on restait sourd à ses discrètes remontrances, il parla plus ferme et fit remarquer qu'en sa qualité d'associé il avait voix au chapitre, puisque l'argent qu'on dépensait en frivolités était puisé dans le fonds commun.

Peu de temps après, Cadet Brocard, d'un air embarrassé et mal à l'aise, venait trouver son aîné et lui exposait son désir de sortir de l'indivision et de s'établir à son compte. Il avait envie d'acheter une fabrique de bois de chaises et de brosses, située à quelques pas de la maison paternelle, et qui était précisément à vendre.

— Tu comprends, dit-il, quand on a femme et enfant, la situation n'est plus la même et il faut songer à l'avenir. Le vieux logis de nos parens est trop étroit pour que deux ménages y puissent vivre à l'aise. Je te le laisserai, tu me solderas ma part, et j'achèterai l'usine des Raulin. C'est une occasion que je ne retrouverai pas, et je crois qu'il y a de l'argent à gagner dans la fabrication des bois de brosses.

— Ça, répliqua Nicolas avec un clignement d'yeux, c'est une idée de ta femme, mon pauvre cadet; elle ne te serait jamais venue à toi tout seul... Enfin, à ton aise! Je n'ai jamais entendu être une gêne pour vous... Nous liquiderons amiablement notre association, et nous vivrons chacun chez nous : ça vaut mieux encore que de se brouiller.

En homme prudent, Nicolas Brocard fit bonne mine à mauvais jeu, mais en son for intérieur il garda à sa belle-sœur une mortelle rancune. L'association fut rompue, les comptes liquidés, l'usine achetée, et Numa transporta son domicile dans la maison qu'il occupait actuellement. Tout cela eut lieu sans discussion, sans aigreur; mais on remarqua qu'à partir de la dissolution de la société, l'aîné se tenait sur la réserve et fréquentait plus rarement la maison de son frère. Les relations se maintenaient sur un ton de cordialité, mais toute intimité avait cessé, et désormais Mme Lucie pouvait mener le train de vie qui lui plaisait sans avoir à craindre les observations de son beau-frère.

Numa Brocard cependant conservait encore des illusions. Il n'avait nullement conscience de la blessure infligée à l'amour-

propre fraternel, étant de ces caractères étourdis et légers qui s'imaginent que leurs torts sont effacés du moment où ils les ont eux-mêmes oubliés. Il se sentait au cœur la même source de chaude affection pour son aîné, et il eût été fort scandalisé d'apprendre que celle de Nicolas s'était singulièrement refroidie. Il commença seulement à s'en douter le jour où ce dernier entra à l'usine, s'installa dans la salle où Mme Lucie travaillait à une bande de tapisserie, et, avec une lueur d'ironie dans ses yeux malins, une fausse bonhomie sur ses lèvres finaudes, tint à peu près ce discours aux deux époux :

— Mes bons amis, le proverbe a raison : « Il ne faut pas dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau ! » Je m'étais juré de mourir dans la peau d'un célibataire, et je crois bien que si vous m'y aviez aidé, j'aurais tenu mon serment jusqu'au bout ; mais vous m'avez laissé seul au logis, et j'ai horreur de la solitude. L'ennui m'a pris, et je me suis décidé à me marier à mon tour... J'épouse une personne que vous connaissez bien... une veuve... Mme Leclerc... La noce aura lieu dans quinze jours, et je viens vous y inviter...

La veuve Leclerc était une femme d'une trentaine d'années qui habitait Ériseul depuis son veuvage. Elle avait d'un premier mariage une fille nommée Célénie, et possédait de beaux biens au soleil. Le teint bilieux, les yeux ardens, elle n'était ni belle ni laide ; on la disait très serrée et d'humeur peu commode.

Ce fut, naturellement, avec un rire jaune que les Numa Brocard accueillirent cette nouvelle aussi fâcheuse qu'inattendue. Ils firent néanmoins assez bonne contenance et félicitèrent Nicolas du bout des lèvres : mais quand il fut parti, la colère de Mme Lucie éclata comme une poignée de pois fulminans. Elle se voyait déjà frustrée de l'héritage de son beau-frère, tenait pour injurieux son manque de parole, et criait bien haut qu'il s'était conduit en malhonnête homme. Numa Brocard ne cachait pas non plus son désappointement ; mais, d'esprit débonnaire, il s'efforçait de calmer sa femme en lui remontrant que la future épousée, étant déjà mûre, ne donnerait sans doute pas d'enfans à Nicolas, et qu'en tout cas il était sage de ne pas se brouiller avec lui.

Mme Lucie se résigna à dissimuler sa rancune. Elle assista à la noce, complimenta la nouvelle mariée, et sut même au début s'insinuer dans ses bonnes grâces. Mais quand, au bout de deux ans, Mme Brocard aîné devint enceinte et accoucha d'un fils, la colère flamba de nouveau dans le cœur de Lucie, et elle ne parvint pas à cacher son dépit. Les relations entre les deux belles-sœurs se tendirent, quelques paroles aigres furent même échangées. Pourtant on continuait à se voir de loin en loin ;

on soupait les uns chez les autres aux fêtes carillonnées, et les deux frères demeuraient en bons termes.

— Vois-tu, Jacques, me dit Flavie en achevant son récit, quand les cœurs ne sont pas d'accord, la haine perce toujours, et ça devait mal finir... Ma mère est bonne femme, mais peu endurante; l'hiver dernier, de méchantes gens lui ont rapporté que ma tante disait tout haut que la jeune Mme Brocard ruinait son mari. Maman n'a pas pu s'empêcher de reprocher en face à sa belle-sœur d'être une mauvaise parente. La tante a répliqué qu'il n'y a que la vérité qui blesse; la querelle s'est envenimée, on s'est jeté à la figure des mots qu'on n'oublie pas; papa et mon oncle se sont pris de bec, et, cette fois, on s'est brouillé à mort. Nous ne nous parlons plus, et l'oncle Brocard a défendu à Tintin de mettre les pieds chez nous. Il a même signifié à nos amis communs qu'ils aient à choisir entre sa maison et la nôtre, et je crois, mon pauvre garçon, que si tu continues à nous venir voir, tu risqueras de te brouiller, toi aussi, avec Tintin.

— Ça m'est bien égal! répondis-je en prenant les mains de Flavie : entre Tintin et toi, mon choix est fait, parce que c'est toi que j'aime plus que tout au monde.

III

Oui, j'aimais Flavie de toutes mes forces, et en la retrouvant cette année-là, à Pâques, en cette jeune saison du renouveau où tout germe, fermente et bourgeonne, je sentais que mon affection avait quelque chose de plus chaud, de plus exclusif et de plus absorbant. On s'en apercevait du reste autour de moi. Mon père ainsi que les Numa Brocard ne m'appelaient que « le bon ami » ou « le mari en herbe » de Flavie. A leurs yeux, l'amourachement d'un garçon de quatorze ans pour une fille qui entrait en sa vingtième année ne tirait pas à conséquence : ils s'en amusaient et prenaient la chose en plaisanterie, ce qui m'enrageait, surtout quand ces goguenardises avaient lieu en présence de la jeune fille. Je perdais contenance, je rougissais, tout en observant Flavie à la dérobée. Si elle avait ri, j'en aurais eu, je crois, une attaque de nerfs. Heureusement elle gardait son petit air calme, et lorsque nos parens avaient le dos tourné, elle me consolait avec une légère tape sur l'épaule.

— Ne les écoute pas, mon Jacques, murmurait-elle : tout ça, c'est des *dailleries*...

En patois lorrain, les *dailleries* sont des plaisanteries galantes que les garçons, pendant les veillées d'hiver, débitent à la porte des filles, et que personne ne prend au sérieux.

Tout en me réconfortant, elle fixait sur moi ses doux yeux de bleuet, et alors cela me produisait le même effet que lorsque, en quittant l'obscurité d'une forêt, on est tout à coup baigné par la lumière amie de la pleine lune. Mon cœur se dilatait, une chaleur me courait dans les veines et je plongeais longuement mon regard dans les yeux purs de Flavie.

Il faut que l'attraction des sexes l'un pour l'autre soit une des plus essentielles et des plus impérieuses lois de la nature, car elle n'attend même pas l'âge de la puberté pour se manifester. Elle se développe obscurément au cœur de l'enfant, comme les étamines au fond du bouton fermé. Les pétales ne sont pas encore dépliés, les organes de la fleur ont encore leur pâleur virginale, mais dans la prison du calice ils sont déjà sensibles au soleil de dehors, et frémissent en pressentant l'heure de la fécondation.

Pendant cette bienheureuse semaine sainte, ce fut un délice pour moi d'aller visiter Flavie dès le matin. J'escaladais les marches du perron, je traversais l'ombreuse cuisine et montais quatre à quatre l'escalier du premier étage. Quand j'arrivais devant la chambre de Mlle Brocard, j'étais si ému que mon cœur sautait comme un battant de cloche et que j'entendais le bruit de mes artères. Je grattais timidement à la porte. Une voix claire me répondait et j'entrais radieux, comme on doit entrer en Paradis. Flavie était déjà levée depuis longtemps; elle avait fini sa toilette, achevé de mettre tout en ordre, et la petite chambre était reluisante et proprette comme un nid de bergeronnette lavandière. Par la fenêtre ouverte le soleil lançait un faisceau de rayons couleur d'or sur le parquet ciré. La pièce n'avait rien de luxueux : un papier bleu aux murs, des rideaux de cretonne de même nuance, une couchette de noyer tendue de blanc, deux modestes tapis devant le lit et la commode-toilette, quatre chaises de paille, et c'était tout. Indépendamment de deux pots où fleurissaient des crocus, la tablette de la cheminée était décorée de photographies d'amies de pension, et de ces bibelots peu coûteux qu'on rapporte des fêtes villageoises : coffrets en coquillages, navires en verre filé, chapelets à grains rouges et noirs, porte-bouquets en faïence. La garniture de la toilette était à l'avenant. En fait de cosmétiques, Flavie n'usait que de l'eau pure et ne possédait qu'un flacon d'eau de Cologne, dont elle secouait quelques gouttes sur son mouchoir.

Quand je la surprenais lissant une dernière fois ses bandeaux bruns devant la glace oblongue, je tournais et retournais entre mes doigts avec un regard de convoitise ce précieux flacon. Rien qu'à mes gestes elle devinait ma pensée.

— Attends, Jacques, disait-elle : viens, que je te parfume!

Elle versait un peu d'eau de Cologne dans le creux de sa main et me frictionnait gaîment le cou et le menton. Et c'était une sensation exquise que le contact de cette mignonne main se promenant sur ma figure. Chaque fois que je le pouvais, je m'emparais hypocritement de la fiole et je lisais tout haut l'étiquette de Jean-Marie Farina, dans l'espoir que mon manège inspirerait à Flavie l'idée de renouveler le plaisir qu'elle me procurait sans s'en douter.

Lorsqu'elle avait terminé ses rangemens, elle prenait dans sa corbeille un ouvrage au crochet et venait travailler près de la fenêtre. Je m'asseyais en face d'elle sur une chaise basse et nous bavardions familièrement, tandis que les cerisiers du jardin éparpillaient leurs pétales de neige sur la terre grise. Les cloches étaient parties « pour Rome »; on eût dit que l'animation du village s'en était allée avec elles. A l'exception du susurrement du « coulant d'eau », le profond silence de la semaine sainte planait sur la campagne verdissante. Il y avait dans l'air une sorte de recueillement religieux; nous-mêmes nous nous taisions ou ne parlions plus qu'à mi-voix comme dans une église. Intimidé par cette profonde paix printanière, je n'osais plus regarder Flavie; mais un sourd désir de tendresse me gonflait la poitrine. A force de reluquer sournoisement les bras nus et les mains affairées de mon amie, il me prenait un éblouissement et j'avais une envie folle de me rouler à ses pieds.

Le samedi saint, nous passâmes la journée à teindre des œufs. J'avais apporté du bois de Brésil, des pelures d'oignons, des fleurs d'anénome pulsatille, et à l'aide de ces matières colorantes, nous obtenions des mélanges de nuances qui donnaient à nos œufs des irisations et des marbrures merveilleuses. Quand nous en eûmes teint plusieurs douzaines :

— C'est assez, mon ami Jacques, dit Flavie : pour ta peine, je vais te régaler d'une part de tarte, et de plus, demain, je t'emmènerai à la grand'messe dans notre banc... Nous aurons double plaisir : d'abord d'être ensemble, puis de faire enrager ma tante Brocard et sa grande perche de Célénie...

Le lendemain dimanche, dès le second coup de la messe, j'étais prêt, ayant revêtu pour cette cérémonie ma jaquette neuve et un certain pantalon gris perle qui, dans mon idée, devait éblouir les gens d'Ériseul. Le village semblait déjà pris tout entier par la joie pascale. Les cloches sonnaient en volée; à travers les bois leurs carillons se répandaient d'une paroisse à l'autre. Un vent d'est un peu frais nous apportait tour à tour les sonneries allègres de Heippes, de Souilly, de Récourt et de Benoite-Vaux. Dans la montée qui mène à l'église, les fidèles endimanchés se

hâtaient déjà : — les femmes en bonnets tuyautés d'une blancheur immaculée, les épaules serrées dans le châle à palmettes dont une épingle fronçait les plis au-dessous de la nuque ; — les hommes ayant endossé leur habit-veste ou leur redingote de noce, et coiffé des chapeaux de soie aux formes démodées. Devant le porche où les gamins jouaient aux œufs rouges, en piaillant comme une bande de moineaux, je m'arrêtai un moment pour attendre Flavie. Un galant qui épie l'arrivée de son amoureuse au rendez-vous n'est pas plus impatient que je ne l'étais pendant ces cinq minutes d'attente.

Enfin je la vis venir. Son livre à la main, d'un pas à la fois léger et glissé, elle marchait un peu en avant de son père et de sa mère. Mme Numa, à la démarche encore très jeune, étalait glorieusement une robe de soie couleur flamme de punch avec le mantelet pareil. La toilette lui seyait et elle suivait les modes de très près. Son mari, pincé dans une redingote grise et tout fier de l'élégance de sa femme, jetait les yeux à droite et à gauche pour recueillir les marques d'admiration que devaient inévitablement provoquer les atours de Mme Lucie. Quant à Flavie, elle était simplement vêtue d'une robe de mérinos bleu qui mettait en valeur sa taille souple et son buste de vierge ; sous son chapeau de paille garni de rubans bleus, ses yeux riaient, et l'air vif avait rosé ses joues. Tous trois me firent bon accueil. Nous entrâmes ensemble dans l'église ; je me précipitai vers le bénitier, et, plongeant mes doigts dans la coquille, j'eus ainsi le privilège d'effleurer la main de Flavie en lui présentant l'eau bénite.

Nous étions à peine installés dans notre banc, que les Nicolas Brocard firent leur entrée et s'assirent dans le banc voisin. On ne se salua pas. Les deux frères détournaient la tête et prenaient des airs distraits. En revanche, les femmes se dévisageaient et leurs regards hostiles se croisaient comme des poignards. Mme Nicolas, sèche ainsi qu'une bille de fagot, était entièrement habillée de noir ; une pèlerine à effilés de jais couvrait ses épaules pointues, et sous sa capote noire ornée de bouquets de pensées, sa figure bilieuse avait des tons de citron. Sa fille Célénie, maigre comme sa mère et déjà couperosée, nous regardait en dessous avec un sourire dédaigneux ; quant à mon camarade Tintin, il avait épousé les rancunes de sa famille et déjà sans doute m'englobait dans son aversion, car, tandis que ses parens s'agenouillaient, il cligna de l'œil et, derrière leur dos, me tira irrévérencieusement la langue.

Mais ses grimaces me laissaient indifférent. J'étais trop fier de me trouver assis près de Flavie. Je sentais le frôlement de la robe de mon amie ; quand nous nous agenouillions, son

bras effleurait le mien, et cela me causait une telle jubilation que, du haut de mon bonheur, je prenais en pitié les mesquines injures de Tintin. Je n'avais pas apporté de livre et je lisais la messe sur le paroissien de Flavie. C'était pour moi une occasion de me serrer contre elle et de vivre en quelque sorte de sa propre vie. Nos têtes se touchaient et quand les profanes pensées qui m'agitaient le cœur me donnaient trop de distractions, mon amie, posant le doigt sur la page ouverte, m'indiquait les lignes du rituel et m'obligeait à reprendre le fil de l'Évangile ou du *Credo*. C'était exquis, cette façon de suivre la messe! Les chantres entonnaient joyeusement l'hymne pascal :

Vide pedes, vide latus,
Noli esse incredulus.

Les enfans de chœur répétaient avec leurs voix claires : *Alleluia! Alleluia!* Un souffle d'allégresse et de triomphe passait sur tous les fidèles. Mais les alléluias de l'église me semblaient tièdes à côté de ceux que faisaient éclater en moi les chaudes ivresses de mon premier amour. D'une voix nette et juste, Flavie chantait les versets du *Gloria* et du *Sanctus;* j'unissais ma voix à la sienne, et j'éprouvais ainsi la sensation d'une communion plus étroite de nos deux êtres, d'une fusion de nos deux âmes. Cette griserie dura une heure, et je trouvai la messe trop courte.

Le lundi de Pâques, dans nos pays meusiens, il est d'usage de passer l'après-midi au bois et d'y goûter. Chaque famille invite ses amis, des pique-niques s'organisent : c'est la première sortie, la première partie de campagne après la claustration de l'hiver. Des villages entiers se transportent en forêt avec des paniers bondés de victuailles; on s'installe au bord d'une fontaine, sous l'ombre encore rare des hêtres à peine bourgeonnans, et une gaîté tapageuse court à travers les taillis. Il avait été convenu, dès la veille, que nous irions collationner dans les bois de Benoite-Vaux avec Cadet Brocard et sa fille. Le lendemain, à midi, j'étais exact au rendez-vous. Flavie étrennait ce jour-là une robe de couleur claire, et c'était plaisir de la voir cheminer lentement le long du sentier de piétons qui mène à Benoite-Vaux à travers la forêt. Numa Brocard, coiffé d'un large feutre, ouvrait la marche, portant dans son carnier les provisions du goûter. Nous le suivions de loin, nous attardant souvent à cueillir les hépatiques et les primevères qui foisonnaient parmi les feuilles sèches. A travers les hautes branches encore dégarnies, le ciel d'un bleu soyeux riait au-dessus de nous, et les rayons déjà ardens nous grillaient les épaules. Une tendre odeur de violettes se répandait à l'entour,

et nous étions grisés de soleil et de printemps quand nous arrivâmes près du ruisseau où l'on devait goûter.

Numa Brocard, qui était gros mangeur, fit honneur aux victuailles; nous autres, moins affamés, nous grignotions du bout des dents un morceau de gâteau trempé dans un verre de vin gris. On eût dit que les senteurs d'avril nous avaient déjà rassasiés et qu'une fièvre de printemps nous ôtait l'appétit. Pour mon compte, j'avais l'estomac fermé par une secrète langueur, et je n'aspirais qu'au moment où, la dînette étant finie, je pourrais savourer pleinement le plaisir de courir les bois avec Flavie. Ce moment souhaité arriva enfin. Après avoir nettoyé un jambonneau jusqu'à l'os et vidé sa bouteille, Cadet Brocard, qui voulait visiter plusieurs cliens disséminés dans le hameau, nous quitta près de l'église, où Flavie entra un moment pour prier Notre-Dame de Benoite-Vaux.

Restés seuls, nous allâmes d'abord visiter la fontaine miraculeuse où, à certaines époques, les gens des environs viennent en pèlerinage. Cette fontaine, ombragée de tilleuls et dont l'eau vive jaillit d'une vasque de pierre, opère des merveilles. Elle guérit les fièvres, les maux d'yeux et les rhumatismes. En outre, elle sert de champ d'expériences aux filles qui veulent être mariées. Elles jettent des épingles dans le courant : si l'épingle descend en droit fil jusqu'au fond, c'est qu'elles trouveront un mari dans l'année.

Flavie s'agenouilla sur le bord de la vasque, trempa ses mains dans l'eau, puis se pencha pour regarder, à travers les remous de la source transparente et sans cesse agitée, le lit scintillant formé par des milliers d'épingles. Elle était plus séduisante encore dans cette posture, avec ses cheveux châtains tombant en un chignon bas sur sa nuque blanche, avec sa calme figure rosée où la réverbération de l'eau remuée faisait courir des taches lumineuses. Debout derrière elle, j'admirais la gentillesse de ses mouvemens si souples. Tout à coup, elle détacha une épingle de son corsage et la lança dans le réservoir. Cette manifestation inattendue me causa une impression désagréable, quelque chose comme une piqûre de jalousie. Qu'avait-elle besoin de consulter la fontaine, puisque j'étais là, moi qui l'adorais?... L'épingle oscilla un instant dans les remous de la source, puis le courant plus fort l'emporta avant qu'elle eût le temps de glisser jusqu'au fond. J'en éprouvai un intime soulagement, mais Flavie en parut dépitée. Sa jolie bouche esquissa une moue chagrine, et se levant brusquement, la jeune fille se dirigea vers la lisière du bois.

Nous nous assîmes silencieusement sur le gazon, plus touffu aux approches du taillis. Devant nous une langue de pré verdis-

sait entre les deux versans boisés; des papillons couleur de soufre y voltigeaient et, dans l'herbe, des coucous aux petits bouquets de fleurs jaunes s'épanouissaient par centaines. Flavie, les jambes modestement repliées sous sa robe, la tête posée sur ses bras, contemplait tour à tour le ciel très bleu et la vivace floraison des coucous, puis soupirait.

— Jacques, me dit-elle au bout d'un moment, le pré est plein de *brayettes*... Va donc m'en cueillir un bouquet.

J'aurais préféré rester auprès d'elle, et je m'éloignai un peu boudeur. Je cueillais rageusement les coucous, et j'en eus bientôt rempli mon chapeau. Leur odeur finement pénétrante me montait à la tête. Tout en me hâtant, je lorgnais à la dérobée la jeune fille étendue sur la pelouse, avec son ombrelle plantée au-dessus de sa tête, et je la trouvais plus jolie encore en cette pose nonchalante qui faisait valoir le modelé de sa poitrine, les délicates lignes du cou et du menton. Je revins vers elle, et j'éparpillai traîtreusement les *brayettes* sur son corsage et sa figure.

— En as-tu assez? murmurai-je avec une intonation où perçait un rien de mauvaise humeur.

— Méchant! s'écria-t-elle sans bouger, ne pouvais-tu lier le bouquet avec une tige d'herbe au lieu de me le jeter ainsi à la volée?... Allons, sois gentil : ramasse les *brayettes* et mets-les en ordre!

Cette besogne me plaisait mieux que la première. Les coucous s'étaient répandus un peu partout : sur le giron, sur le cou et dans les fronces du corsage. Je les ramassai un à un, très lentement. Pendant cette opération, l'arome grisant des fleurs éparses se dégageait avec plus d'intensité et m'enveloppait mollement. Peut-être agissait-il aussi sur la jeune fille. Les narines de Flavie se dilataient, ses longs cils se baissaient sur ses yeux, et elle restait immobile, riant seulement d'un petit rire nerveux quand le bout de mes doigts lui chatouillait parfois le cou. A mesure que je frôlais légèrement ce mignon corps féminin, j'éprouvais des sensations toutes nouvelles qui me ravissaient et me bouleversaient à la fois. A la fin j'eus un délicieux étourdissement et je me laissai choir alangui à côté de Flavie.

— Eh bien! Jacques, qu'y a-t-il? demanda-t-elle surprise.

— Je ne sais, répondis-je d'une voix étouffée : je suis comme *tournis* (étourdi).

— C'est ce traître soleil d'avril... Attends!... Avance un peu ta tête, je vais te garantir avec mon ombrelle.

Je lui avais obéi, et nos deux têtes voisines reposaient maintenant sous l'étroit abri de l'ombrelle. Cela me forçait à me rapprocher de Flavie. Mon corps touchait le sien, et je sentais le

calme va-et-vient de sa poitrine. Elle avait pris mon bouquet et le respirait longuement.

— Es-tu mieux? murmura-t-elle.

— Oh! je suis si bien, si bien! balbutiai-je.

Elle sourit. Sous l'ombrelle, nous étions l'un contre l'autre comme deux oisillons dans un nid, et ce contact me rendait plus confiant et plus hardi.

— Flavie, questionnai-je brusquement, pourquoi as-tu consulté la fontaine?... Tu n'as pas besoin de lui demander un mari... Tu sais bien que je t'aime tout plein et que je t'épouserai dès que je serai grand!

Mon reproche la toucha sans doute, car elle se tourna vers moi en souriant de son meilleur sourire, et soudain elle m'embrassa sur les deux joues.

— Cher Jacques, soupira-t-elle, moi aussi je t'aime bien... Tu es un bon enfant et un bon petit ami.

Il me sembla que ses baisers étaient plus tendres, plus appuyés, plus émus qu'autrefois. Toutes les joies, tout le soleil, tous les enchantemens d'avril se fondirent dans mon cœur.

— Oui, je t'aime bien, reprit-elle et je suis contente de te revoir... Aussi je t'ai ménagé une surprise... Après-demain, Vitaline Perrin se marie, et je dois être sa demoiselle d'honneur... Afin de te garder près de moi, je t'ai fait inviter à la noce. Es-tu content? Tu n'en as pas l'air!...

Eh bien! non, je n'en avais ni l'air ni la chanson... Je comptais passer toutes mes vacances en tête à tête avec Flavie, et cette noce où, naturellement, elle allait être forcée de s'occuper des autres me paraissait comme un vol fait à mon exclusive affection. Cette nouvelle me gâta la fin de notre après-midi, et quand Cadet Brocard vint nous reprendre, j'étais redevenu taciturne et boudeur.

Nous nous en retournâmes à travers les prés déjà envahis par une ombre plus froide, qui glaçait de violet les flaques stagnant çà et là dans l'herbe. A la lisière, les chênes non encore feuillés s'enlevaient en gris sur la masse bistrée des hêtres. Parfois, de loin en loin, la poudre d'or d'un cornouiller en fleurs ou le vert cendré d'un saule égayait les teintes foncées, mais néanmoins l'ensemble prenait la physionomie austère des tombées de crépuscule. L'impression mélancolique qui s'en dégageait, encore accrue par les tons âpres des champs pierreux et par les derniers sifflets des merles en train de choisir un gîte pour la nuit, était en harmonie avec mon état d'esprit. Tout mon plaisir était gâté par la perspective de cette noce malencontreuse. J'accompagnai tristement Cadet Brocard et Flavie jusqu'à la porte de l'usine.

— A mercredi! me dit mon amie en me quittant, n'oublie pas!... Nous irons te prendre à Chèvre-Chêne...

IV

Vitaline Perrin était la fille d'un riche meunier de Récourt, et la noce se faisait au moulin, dont les murs en pierre de taille et les toits de tuile neuve tiraient l'œil, lorsqu'on approchait du village en venant d'Ériseul. La première chose qui me frappa, quand le char-à-bancs de Cadet Brocard s'arrêta dès le matin devant la terrasse de Chèvre-Chêne, ce fut le luxueux bouquet de lilas blancs et de roses que Flavie tenait à la main.

— Hein! est-ce assez beau? me dit la jeune fille tandis que je m'installais près d'elle sur la banquette de derrière, et comme il sent bon!... C'est mon *Valentin* qui me l'a envoyé par le courrier de Souilly, avec une boîte contenant douze paires de gants assortis...

— M. Paul Saint-Vanne a bien fait les choses! s'écria d'un air flatté Numa Brocard, en se retournant.

Assis sur le siège de devant avec son domestique, il avait passé une blouse bleue sur sa redingote de gala et conduisait lui-même son cheval, — une bête fringante dont il était très vain. Il accompagnait seul sa fille, Mme Brocard, née des Encherins, ayant déclaré qu'elle détestait les noces de campagne et qu'elle garderait la maison.

Je regardais avec une pointe de dépit le bouquet de roses et de lilas. J'étais vexé qu'un autre eût eu cette attention pour Flavie. Je savais bien que, chez nous, aux noces, l'usage veut que le *Valentin* envoie un cadeau à sa *Valentine;* mais, à mon avis, les gants suffisaient et le bouquet était de trop. Je prenais en grippe, sans le connaître, cet outrecuidant garçon d'honneur.

— Qu'est-ce que ce monsieur Saint-Vanne? demandai-je dédaigneusement.

— Comment! tu ne sais pas? se récria Cadet Brocard : c'est le fils d'un des gros bonnets de Souilly. Paul Saint-Vanne est clerc de notaire à Verdun; il y achètera certainement une étude... Il fera son chemin, ce garçon-là!

Flavie ne disait rien et se contentait de respirer son bouquet. Moi, je gardais également un silence boudeur, et c'est ainsi que nous arrivâmes en vue du moulin. A peine nous eut-on aperçus qu'une fusillade nous accueillit et faillit nous faire verser dans le fossé, car le fringant cheval de Numa s'effarait et se cabrait entre les brancards. Heureusement deux garçons le saisirent par la bride; il se calma, et nous pûmes descendre. — Immédiatement

Flavie gagna la chambre où s'habillait la mariée, et Numa Brocard, ayant enlevé sa blouse, me poussa dans la salle où les invités mâles buvaient du vin chaud en attendant le départ pour la mairie...

Je restais ignoré et perdu au milieu de ces campagnards endimanchés qui trinquaient et se gaudissaient bruyamment. Tout à coup, du coin où je m'ennuyais tout mon saoûl, je vis un jeune homme blond, à la moustache et à la barbe frisées, circuler autour de la table, tenant à la main une assiette pleine de faveurs bleues et blanches, qu'il distribuait à la ronde. C'étaient les *livrées* aux couleurs de la mariée, dont les noceux devaient décorer leur boutonnière.

Le jeune homme blond, cravaté de blanc, était en frac avec un gilet en cœur à la dernière mode. Il avait le teint rose, un nez arrondi du bout, des yeux gris un peu saillans et l'air content de lui. Tout en offrant ses faveurs, il plaisantait avec un rire sec et dédaigneux. Sa tournée était presque finie quand il m'aperçut dans mon encoignure.

— Hé! fit-il négligemment, j'allais oublier ce petit bonhomme!... Veux-tu une livrée, mon garçon?

J'étais tellement vexé de m'entendre traiter de « petit bonhomme » que l'indignation me coupait la voix.

— Jacques, me cria Numa Brocard, qui surgit un verre à la main, réponds donc à M. Paul Saint-Vanne!... Puis il ajouta en se tournant vers le jeune homme blond : — Excusez-le, monsieur Paul, il est un peu désorienté... C'est le fils de M. du Coudray, le juge.

En apprenant que j'appartenais par mon père à la magistrature, le clerc de notaire changea de ton. Son impertinente fatuité se mua en une politesse quasi obséquieuse :

— Ah! reprit-il, j'ai l'honneur de connaître un peu monsieur votre père... Comment va-t-il?... Allons, allons, ne soyez pas intimidé, continua-t-il en attachant lui-même les faveurs à la boutonnière de ma jaquette : nous sommes ici pour nous amuser!... Vous êtes le plus jeune de la bande et c'est vous qui détacherez la jarretière de la mariée.

Là-dessus il pirouetta sur ses talons et me laissa ébaubi. Ainsi ce garçon frisé, tiré à quatre épingles, sucré comme un bonbon fondant, c'était M. Paul Saint-Vanne, le *Valentin* de Flavie!... Je l'avais déjà pris en grippe avant de le voir, maintenant je le détestais de tout mon cœur.

Tandis que je broyais du noir, il y eut un grand remue-ménage à la porte. La mariée venait de descendre : une petite brune aux yeux noirs comme charbon. En ses ajustemens de soie et de tulle

blancs, elle avait l'air d'une mouche noyée dans du lait. Derrière elle, les demoiselles d'honneur soulevaient la traîne de sa robe et portaient le bouquet de fleurs d'oranger. Des dames en chapeau et des paysannes en bonnet se faufilaient parmi les hommes. On s'embrassait, on se congratulait, pendant que, dans la cour, les violons accordaient leurs instrumens.

Devant la porte ouverte, M. Saint-Vanne s'agitait, une liste à la main. On l'avait chargé de régler l'ordre et la marche du cortège et il appelait à haute voix les invités désignés pour prendre la tête :

— M. Perrin avec la mariée!... Le marié avec sa mère!... Mme Perrin avec M. Numa Brocard!... Les demoiselles d'honneur avec leur Valentin!

Sa voix vibrait solennelle, ses gestes devenaient impératifs. Il semblait déjà un notaire dans l'exercice de ses fonctions.

Quand tout fut en ordre, les violons jouèrent une ritournelle et le cortège s'avança processionnellement dans la rue, entre deux haies de curieux. J'étais à la queue, avec les invités sans importance, et je ne pouvais pas apercevoir Flavie, ce qui m'enrageait. Je ne la vis qu'à la mairie, au bras de M. Paul Saint-Vanne; il se penchait vers elle avec des airs empressés et galans qui m'énervaient. Ce fut bien pis à l'église. Ils quêtèrent ensemble, et il fallait voir les ronds de bras du *Valentin*, ses sourires impertinens, ses mines sucrées! Il portait le bouquet de Flavie, pressait la main de sa *Valentine* pour la faire virer à droite ou à gauche. Quand ils vinrent près de moi, je constatai que j'avais oublié mon porte-monnaie à la maison : une rougeur de honte me monta au front, et l'idée de passer aux yeux de Flavie pour un pingre acheva de changer pour moi cette journée de fête en une journée de vexation.

Au sortir de la messe, on revint, musique en tête, s'attabler dans un vaste grenier du moulin, transformé en une salle de banquet. Des draps blancs, semés de branches de sapins et de bouquets de giroflées, tapissaient les murs. De longues tables s'arrondissaient en fer à cheval, avec les mariés au centre, en face des *croquandes* et autres pièces montées, au faîte desquelles des papillons et des Amours se balançaient sur un fil d'archal.

Les dîners de noce sont toujours interminables, surtout à la campagne. Les convives avaient bon appétit et s'en donnaient à cœur joie. Moi seul ne mangeais que du bout des dents et faisais grise mine. J'occupais mes loisirs à observer Flavie et son *Valentin*, placés non loin des mariés, et je devenais de plus en plus morose en constatant les *giries* de ce maudit garçon d'honneur autour de sa *Valentine*. Flavie était bien jolie dans ses atours

de fête! Sa robe lui moulait la taille; elle avait sur les épaules un fichu de dentelle blanche, noué à la Marie-Antoinette; ses bandeaux épais, un peu tombans, accompagnaient si harmonieusement ses yeux couleur de bleuet, l'ovale de son visage et les fossettes de ses joues!... J'aurais dû être heureux de la beauté de ma grande amie, mais mon admiration était gâtée par une sourde angoisse. Je la voyais si absorbée par les prévenances obsédantes de Paul Saint-Vanne! Il lui offrait les meilleurs morceaux, rassemblait les plis de sa robe pour qu'elle ne se tachât point, fourrageait parmi les fleurs de son bouquet, et parfois lui murmurait à l'oreille je ne sais quelles fadaises auxquelles Flavie avait l'indulgence de sourire. C'était à peine si, de loin en loin, le regard de Mlle Brocard me cherchait au bout de la longue table et m'adressait un léger signe de réconfort.

Je maudissais la noce de Vitaline Perrin, et je haïssais ce clerc de notaire qui me dérobait les bonnes grâces de Flavie. Je ne faisais pas à mon amie l'injure d'être jaloux. Il ne me venait pas à l'esprit qu'elle pût se laisser prendre aux airs présomptueux de ce garçon habillé comme une gravure de mode, dont les lèvres mielleuses, le regard rusé et froid me mettaient en défiance. Mais je me sentais esseulé, négligé, oublié au milieu de cette fête; j'étais en proie à un malaise inexprimable, et pour un peu j'aurais pleuré.

Après dîner, on redescendit bruyamment dans une salle du rez-de-chaussée qu'on avait disposée pour le bal. Là, mes souffrances s'aggravèrent encore à la vue des privautés que ce fat de Saint-Vanne se permettait à l'égard de sa *Valentine*. Dans les noces de campagne, les garçons se croient autorisés à prendre avec les filles des libertés qu'on ne tolérerait pas à la ville. Ainsi, lorsque, après chaque danse, les danseurs venaient s'asseoir au long des murs blanchis à la chaux, il arrivait parfois que la place manquait : alors les garçons installaient sans façon les filles sur leurs genoux, et celles-ci s'y prêtaient le plus naturellement du monde. En outre, à la fin des quadrilles, les violoneux, appuyant l'archet sur la chanterelle, tiraient de leurs instrumens une note aiguë et susurrante imitant le bruit d'un baiser. C'était un signal auquel tous devaient obéir, et, pendant un bon moment, chaque danseur embrassait sa danseuse. Jugez de ma stupéfaction, de ma fureur rentrée, quand j'aperçus Flavie assise sur les genoux de M. Saint-Vanne, et quand, un peu plus tard, je la surpris se laissant embrasser sur les joues par son garçon d'honneur, tandis que les notes grinçantes des violons semblaient railler mon chagrin.

Comme il y avait affluence de cavaliers, on ne songeait guère à moi, et d'ailleurs je ne savais pas danser. J'errais comme une âme en peine, bousculé par les couples qui valsaient, collé au mur par l'envahissement des quadrilles, mais ne perdant pas de vue Flavie, et constatant avec amertume que Saint-Vanne la faisait danser bien souvent. Il était bon valseur, et Mlle Brocard paraissait prendre plaisir à tourner, enlacée par son bras. Emprisonnant d'une étreinte hardie la taille de sa *Valentine*, il se lançait en plein tourbillon, la tête droite, l'œil vainqueur, la boutonnière fleurie d'un narcisse blanc. Flavie, le front incliné vers l'épaule de son valseur, les yeux modestement voilés par ses cils bruns, les lèvres souriantes, s'abandonnait à demi au bras qui la soutenait. Dans le vol rapide et cadencé de la valse, sa jupe se soulevait, et je voyais ses pieds chaussés de petits souliers noirs glisser en mesure sur le parquet.

Par-ci, par-là, après la danse, tout essoufflée encore et les yeux brillans, elle s'approchait de moi, me donnait une légère tape sur la joue, murmurait : « T'amuses-tu, Jacques? » puis repartait au bras d'un nouveau danseur, tandis que je restais bouche béante et le cœur gros.

Vers neuf heures, mon supplice finit. Comme Flavie, en sa qualité de demoiselle d'honneur, devait passer la journée du lendemain avec la mariée, le domestique des Brocard me ramena dans le char à bancs, et je rentrai tout maupiteux à Chèvre-Chêne.

La journée du jeudi se traîna pour moi lamentablement. Un cruel ennui me pesait sur la poitrine, tandis que j'errais désœuvré et languissant au long des bois qui dominent la route de Récourt. Il me semblait que toute ma joie de vivre était épuisée. Je regardais avec des larmes dans les yeux le chemin poudroyant qui serpentait vers le village où Flavie était restée, et je songeais : « A cette heure, elle se promène au bras de M. Saint-Vanne, pendant que je me morfonds tout seul; elle ne rentrera que ce soir, et c'est samedi prochain que nous devons repartir pour Villotte. Je n'ai plus que deux jours de congé, et, sur ces deux jours, cette misérable noce m'en vole un tout entier! » Le vent soulevait sur la route de blanches spirales de poussière et les emportait vers Récourt; dans mon chagrin d'enfant j'enviais le sort de ces tourbillons poudreux qui s'en allaient vers le moulin de Vitaline Perrin. J'étais tenté de les suivre et de m'arrêter avec eux devant la porte où les gens de la noce étaient sans doute en train de danser... Mais j'étais retenu par une fausse honte et aussi par le souvenir de mes déconvenues de la veille. — A quoi bon les

renouveler, en reprenant là-bas le sot rôle contemplatif que j'avais joué mercredi? Mieux valait ronger mon frein avec résignation et attendre solitairement le retour de Flavie.

Le vendredi, dès neuf heures, j'étais à l'usine et je frappais à la porte de mon amie. Je la trouvai levée, encore un peu lasse de ses deux journées de fête, mais souriante et l'œil brillant. Elle travaillait à son crochet, près de la fenêtre.

— Enfin te voilà ! m'écriai-je en lui saisissant les mains et en lui sautant au cou, je te retrouve, Flavie !

— Hé ! mon Dieu, quel émoi ! murmura-t-elle en riant : on croirait qu'il y a un an que tu ne m'as vue.

— C'est que la journée d'hier m'a paru une année, Flavie... Comme je me suis ennuyé, comme le temps m'a duré !... Tu ne t'en es pas aperçue, toi, mauvaise !

— Sûr que non... Le lendemain de noce a encore été plus amusant que le premier jour... Nous nous sommes promenés à Benoite-Vaux ; on a goûté sur l'herbe, puis joué aux petits jeux... M. Saint-Vanne est un boute-en-train sans pareil. Il chante très bien la chansonnette. Si tu savais, Jacques, quelle mémoire il a, et avec quel esprit il répondait quand on le mettait sur la sellette !... C'est un charmant cavalier.

— Je le déteste ! m'exclamai-je impétueusement.

— Pourquoi donc ?... Tu as grand tort, car il m'a fait ton éloge... Il te trouve un gentil petit garçon. Il m'a beaucoup questionnée sur nos relations avec ton père, et il a regretté de n'avoir pas eu le temps de lier connaissance avec toi.

— Il me déplaît, et je ne tiens pas à le connaître...

Tandis que je me prononçais ainsi avec une énergie rageuse, j'avais pris machinalement sur la table le paroissien de Flavie et je le feuilletais d'un doigt nerveux. Une fleur sèche s'en échappa et tomba à terre.

— Maladroit ! dit précipitamment Mlle Brocard, tu vas me gâter mon narcisse !

J'avais déjà ramassé la fleur et je l'examinais. C'était un narcisse blanc ; la pression des feuillets l'avait aplati, mais non encore desséché. Il paraissait avoir été fraîchement couché dans le paroissien, et je me souvins tout à coup que, le soir du bal, M. Saint-Vanne portait un narcisse à sa boutonnière. Cela m'enfonça une épine en plein cœur. Je devins pâle, et je murmurai entre mes dents :

— C'est ton Valentin qui te l'a donné ?

— Oui, répliqua-t-elle, impatientée : allons, vite, rends-le-moi !

Au lieu d'obtempérer à cette injonction, je broyai la fleur entre mes doigts et la mis en miettes.

— Mon pauvre narcisse ! gémit Flavie stupéfaite.

— Tiens, le voilà, ton pauvre narcisse ! criai-je furieux, en jetant sur la table à ouvrage les débris de la fleur... Une jolie place qu'un livre de messe pour y loger les cadeaux de ton bon ami !... N'as-tu pas honte ?

En même temps, le chagrin succédant à la colère, j'éclatai en sanglots.

Effrayée, apitoyée aussi par cette inattendue crise de larmes, Flavie se penchait vers moi et me prenait les mains.

— Qu'as-tu, petit ? interrogeait-elle avec de câlines inflexions de voix ; pourquoi pleures-tu ?

— Ah ! soupirais-je, Flavie, tu ne m'aimes plus ! Tu ne m'aimes plus !

Était-elle remuée par une maternelle compassion, ou bien, surexcitée elle-même, énervée par ces deux journées de fête, éprouvait-elle le besoin de répandre sur quelqu'un la confuse tendresse qui lui gonflait le cœur?... Brusquement elle prit ma tête dans ses mains, et, mêlant des baisers à mes larmes, elle repartit en me dodelinant :

— Mais si, mon chéri, je t'aime bien... Ne pleure plus... Embrasse-moi !

D'un bond je me relevai et me jetai contre sa poitrine. Sans me rendre compte de l'émotion qui m'affolait, je couvrais de baisers son cou, son menton et ses joues. Elle-même étonnée, troublée par ces caresses trop passionnées, restait un moment comme étourdie. Puis, comprenant sans doute le danger de cet abandon inconscient et de ces baisers mouillés de larmes, elle dénoua vivement mes mains jointes autour de ses épaules, et, me repoussant en même temps qu'elle se reculait :

— Qu'est-ce qui te prend ? balbutia-t-elle toute rouge : allons, tiens-toi tranquille !

Elle s'était dirigée vers sa toilette et réparait le désordre de ses cheveux.

— Es-tu fou ? ajouta-t-elle sévèrement.

Je la regardais faire, me tenant à quelques pas d'elle et tout palpitant encore de mes emportemens de tout à l'heure.

— Flavie, repris-je d'une voix suppliante, promets-moi que tu n'en aimeras jamais un autre autant que moi !

— Quel singulier garçon tu es ! répondit-elle évasivement, je serai toujours ta meilleure amie... Là, es-tu content?... Maintenant, laisse-moi... Ce soir, tu viendras dîner chez nous avec ton

père, et demain matin j'irai à Chèvre-Chêne t'embrasser avant ton départ...

Je ne demandais qu'à être rassuré et je la quittai moitié heureux, moitié anxieux. Une émotion encore inéprouvée m'oppressait. Les baisers que j'avais pris à Flavie et ceux qu'elle m'avait donnés me brûlaient. — Je la revis, le soir, à la table de ses parens, mais pas un instant nous ne nous retrouvâmes seuls. Le lendemain elle tint sa promesse. Au moment où la carriole de Coco stationnait devant notre porte, elle vint m'embrasser et m'apporter un plein panier d'œufs de Pâques.

— Au revoir! me dit-elle; aux vacances prochaines!...

Je m'arrachai de ses bras pour monter dans la carriole entre mon père et Scolastique. Coco siffla sa jument, qui prit le trot, et je me retournai pour envoyer encore un baiser à Flavie; mais la route tournait sans doute brusquement en cet endroit, car je ne distinguai plus mon amie à travers les nuages de poussière que soulevaient les sabots du cheval...

V

Les trois mois qui se passèrent entre le dimanche de la Quasimodo et l'approche des grandes vacances me semblèrent démesurément longs. Chaque soir, avec ce dédain de la valeur du temps qui est une des caractéristiques de l'enfance, je rayais au crayon rouge, sur mon almanach d'écolier, la journée qui venait de s'écouler. Je m'imaginais ainsi hâter la fuite des heures, comme on croit raccourcir sa route en comptant les bornes kilométriques; mais cette méthode illusoire ne réussissait qu'à me démontrer plus matériellement combien de longues journées me séparaient encore de l'époque des vacances. Je ne jouais plus guère; les bruyantes récréations de mes camarades me semblaient maintenant de misérables plaisirs en comparaison de ceux que je goûtais près de Flavie. Les soirs d'été, après la sortie des classes, et les dimanches, je préférais musarder solitairement dans notre jardin de la rue des Clouères, en ruminant mes souvenirs de Pâques. Les bleuets qui s'épanouissaient dans les plates-bandes me rappelaient les yeux de mon amie, et, en écoutant les sonneries dominicales ou les *angelus*, qui s'égrenaient au crépuscule, je me disais : « Que fait-elle à cette heure? Revient-elle de vêpres, son paroissien à la main, ou se promène-t-elle dans le sentier de Benoite-Vaux? Pense-t-elle encore à ce godelureau de Saint-Vanne? Est-elle allée à une autre noce et a-t-elle dansé de nouveau avec lui?... » Quand le mauvais temps rendait impossibles les flâneries

au jardin, je me confinais dans ma chambre haut perchée, et, accoudé à la fenêtre, j'écoutais avec une vague mélancolie l'égouttement de l'ondée par-dessus les chéneaux, je regardais l'envolement des nuages que le vent d'ouest poussait dans la direction de Verdun, et les paroles d'une vieille ronde populaire que chantaient les filles d'Ériseul me revenaient aux lèvres :

Je t'enverrai des lettres
Par les nuages blancs
Courant dessus les champs.

Moi aussi, je chargeais les nuages de converser avec Flavie, mais ce poétique mode de correspondance ne satisfaisait pas mon cœur.

Nous n'avions de nouvelles d'Ériseul que par notre cultivateur Coco ; seulement, comme Coco ne savait pas écrire, il dictait ses lettres à sa fille et ces laconiques épîtres étaient aussi peu explicites que les missives emportées par « les nuages blancs. » — Une fois pourtant, après quelques détails sur la rentrée des foins et la belle préparation des avoines, Coco terminait ainsi sa lettre : « Rien de plus à vous dire, sinon que la famille Numa Brocard vous envoie bien des complimens. Ces jours-ci, Mlle Flavie a été demandée en mariage, mais faut croire que le monsieur ne lui revenait pas, car elle l'a bravement refusé... »

Ces derniers mots me donnèrent d'abord un coup au cœur; puis, après une seconde d'angoisse, j'éprouvai un joyeux soulagement en songeant que, si elle avait refusé de se marier, c'était donc qu'elle me tenait parole et avait résolu de m'attendre. Mais Coco ne disait pas le nom du prétendant évincé, et cela me tracassait. Par instans, dans un accès de fatuité, je me figurais qu'il s'agissait de M. Saint-Vanne et je me réjouissais à la pensée qu'elle me l'avait sacrifié. D'autres fois je m'avisais que c'était peut-être un autre amoureux, et alors rien ne prouvait qu'elle ne songeât encore à son *Valentin* de la noce de Récourt?... Ce doute me rendait nerveux et plus impatient de toucher à l'époque où je pourrais revoir Flavie.

L'heure tant désirée des grandes vacances sonna enfin ! Après la distribution des prix, où je récoltai quelques couronnes, nous fîmes nos paquets, et mon père donna le signal du départ.

Nous revoilà dans la diligence de Vautrin ; nous trottons de nouveau sur la route de Souilly, à travers les champs qu'on est en train de moissonner, et les villages où des vols de pigeons tournoient au-dessus des toits. — J'exultais ; la hâte d'arriver me mettait des fourmis dans les jambes et j'allongeais à chaque instant

des coups de pied dans les mollets de la somnolente Scolastique. « Mais tiens-toi donc en repos ! disait mon père, agacé : tu as le diable au corps ! » Peine inutile ; à chaque instant je me penchais à la portière pour voir où on en était du chemin. A l'embranchement de Heippes, je trouvais que Coco n'en finissait pas de transborder les bagages sur sa carriole. Mon agitation ne cessa que lorsque j'aperçus le clocher d'Ériseul et la cheminée de l'usine.

A peine débarqué à Chèvre-Chêne, je laisse mon père et Scolastique se débrouiller avec les malles, je file vers la maison de Cadet Brocard et je grimpe les marches quatre à quatre. Dès le seuil de la cuisine, j'entends des éclats de voix, des chocs de verres dans la salle à manger contiguë et mes narines flairent une savoureuse odeur de galette. Je tourne le bouton de la porte... O spectacle inattendu ! déconvenue amère !...

Attablé entre Mme Lucie et Cadet Brocard, souriant d'aise, pimpant dans son complet de drap gros bleu, la mine et la boutonnière fleuries, Paul Saint-Vanne tend son verre à Flavie, qui y verse un vieux vin du cru, rosé et mousseux comme du champagne. Sur la table, en un large plateau de tôle, dorée, boursouflée, sortant du four, la *quiche* lorraine exhale son alléchante odeur. Les visages sont épanouis, un rayon de soleil passant à travers les capucines de la croisée illumine les verres pleins et les yeux émoustillés des convives. Flavie elle-même s'est mise en frais de toilette ; sa robe de percale à raies roses est légèrement échancrée sur la gorge ; ses cheveux auréolent son front de légers frisons qui disent l'apprêt et la cérémonie. Ses yeux de bleuet ont je ne sais quoi de plus tendre tandis qu'elle remplit le verre de M. Saint-Vanne. Tout à coup elle m'aperçoit, ébahi, dans l'encadrement de la porte béante, et elle a un mouvement de surprise qui se traduit par un petit tremblement de main, de sorte que le vin déborde du verre et mouille la nappe.

— Bravo ! s'écrie Cadet Brocard, tu as du nez, Jacques, et tu as flairé la galette !... Prends une chaise et assieds-toi... Quand il y en a pour quatre, il y en a pour cinq !... Flavie, donne-lui une assiette et un verre...

Flavie obéit et m'installe sur ma chaise, avec une tape amicale sur l'épaule. Je suis tellement ahuri et déçu que je ne pense même pas à l'embrasser. Pourtant, que de fois pendant la route je m'étais pourléché à l'idée de poser mes lèvres sur ses joues ! Mais pouvais-je prévoir ce qui m'attendait à l'usine ? Pouvais-je supposer que les délices de notre première entrevue seraient gâtées par la présence de cet odieux clerc de notaire ?...

— Je te ferai remarquer, Jacques, me dit de sa voix flûtée Mme Lucie Brocard, que tu ne nous as même pas souhaité le bonjour. La vue de la galette t'a sans doute distrait... Est-ce que tu ne connais pas M. Paul Saint-Vanne?

— Parbleu! si fait, nous nous connaissons, réplique le clerc de notaire avec un sourire sucré : nous nous sommes déjà rencontrés à la noce Perrin... Justement, j'ai lu ce matin dans le *Journal de la Meuse* le nom de M. du Coudray parmi les élèves couronnés à la distribution des prix... Tous mes complimens, mon petit ami!

— Allons, Jacques, je bois à tes succès! répond Cadet Brocard, en choquant son verre contre le mien... Et maintenant tu vas goûter à la galette!...

Rouge, déconfit, serrant les dents, je m'efforçais néanmoins de sourire afin de ne pas laisser soupçonner mon chagrin. Je n'avais guère le cœur à festoyer. Ces gens-là étaient trop joyeux pour moi, et, malgré ma prédilection pour la *quiche*, je tortillais les morceaux dans ma bouche, ayant grand'peine à les avaler. Du reste, après le premier moment de surprise, aucun des convives ne prêtait plus attention à mes faits et gestes. La conversation interrompue par mon arrivée s'était renouée sans façon, et M. Saint-Vanne, avec un large sourire qui montrait ses dents blanches, achevait le récit d'une soirée donnée à la sous-préfecture de Verdun en l'honneur du 15 août. Il décrivait en style de journal de modes les toilettes des danseuses, détaillait le menu du souper et contait les succès qu'il avait eus en conduisant le cotillon.

— Les salons, continuait-il, sont merveilleusement disposés pour les réceptions, et le coup d'œil est ravissant... Il faudra que vous voyiez cela, mesdames, l'hiver prochain.

— Ho! ho! ripostait Numa Brocard, nous demeurons trop loin, et le sous-préfet ne songe guère à inviter des campagnards tels que nous!

— Pourquoi donc pas? se récriait Mme Lucie, piquée : il me semble que ma fille ne serait déplacée nulle part.

— Certes, reprenait galamment M. Saint-Vanne, ce serait une bonne fortune pour la sous-préfète que d'avoir dans ses salons beaucoup de danseuses aussi charmantes que Mlle Flavie... J'en parlerai au secrétaire de la sous-préfecture, qui est mon ami, et je vous ferai adresser une invitation pour le prochain bal...

Bien que Cadet Brocard prît des airs détachés, l'idée d'être invité chez le sous-préfet chatouillait sournoisement sa vanité et le disposait mieux encore pour ce clerc de notaire qui vivait de

pair à compagnon avec l'autorité administrative. Il lui souriait quasi paternellement et ne laissait jamais son verre vide. Mme Lucie Brocard renchérissait sur son mari. Les récits mondains de M. Saint-Vanne réveillaient sans doute et fouettaient dans ses veines le sang bleu des des Encherins. Elle se voyait déjà en robe à traîne dans les salons de la sous-préfecture, et elle prodiguait ses grâces minaudières au pimpant conducteur de cotillons. Il n'y avait de prévenances et d'attentions que pour lui. Paul Saint-Vanne, riant d'un petit air fat, recevait tout cela comme son dû. De sa main blanche aux ongles taillés en amande et très longs, il caressait son nez rond et luisant du bout, ou bien, soulevant le revers de sa jaquette, il respirait avec complaisance la rose qui fleurissait sa boutonnière, et coulait un regard vainqueur dans la direction de Flavie.

Celle-ci également subissait le charme de cet intrus; elle buvait comme miel ses moindres paroles. Tout en baissant modestement les yeux quand il lui décochait d'impertinentes œillades, elle n'en paraissait nullement froissée. Au contraire, à travers la frange de ses cils bruns on devinait dans ses prunelles un rayonnement de plaisir; ses joues se rosaient; et cette subite rougeur marquait plus de contentement que de confusion.

Quant à moi, j'étais révolté de ce qui se passait. Si je n'avais écouté que mon indignation, je me serais levé de table, et j'aurais fui cette maison où l'on me traitait ainsi qu'une quantité négligeable. Mais mon amour exaspéré me rendait lâche: je préférais avaler ce douloureux calice plutôt que de me condamner à ne plus voir Flavie. Songez que pendant trois mois je n'avais pensé qu'aux joies de cette réunion; que chaque soir je m'étais délecté par avance à la perspective de vivre durant six semaines de la vie de Mlle Brocard, et vous jugerez si j'avais la force de me priver de sa présence. Comme tous les vrais amoureux, je faisais bon marché de ma dignité, et j'aimais mieux encore pâtir en voyant Lucie que languir loin d'elle. D'ailleurs, je me disais que mon imagination surexcitée et mon amour-propre blessé poussaient peut-être les choses à l'extrême. La visite de M. Saint-Vanne pouvait être l'effet d'un hasard; les Brocard aimaient à recevoir, le clerc de notaire avait été le *Valentin* de Flavie, et, à ce titre, il ne leur était pas possible, sans manquer aux convenances et aux hospitaliers usages de la campagne, de l'accueillir autrement que le verre en main. Enfin j'espérais que cette visite ne se prolongerait pas trop avant dans la soirée, et j'étais fermement résolu à ne partir qu'après M. Saint-Vanne.

Effectivement, lorsque le soleil commença à décliner, le clerc

de notaire, ayant une dernière fois trinqué avec ses hôtes, déclara qu'à son grand regret il était forcé de prendre congé. Il était venu de Souilly à pied, et ne voulait pas rentrer trop tard chez ses parens qui l'attendaient pour souper.

On se leva donc, on se serra les mains, et, après force remerciemens, M. Saint-Vanne demanda la permission d'embrasser sa *Valentine*. Cela me parut le comble de la hardiesse, et je comptais bien qu'on lui opposerait un refus poli. Pas du tout, la permission fut octroyée, et le pis c'est que Flavie s'exécuta avec beaucoup de bonne grâce. On accompagna le visiteur jusque sur le perron, et Mme Lucie lui dit de sa plus insinuante voix :

— A bientôt, monsieur Saint-Vanne!... puisque vous restez quelque temps à Souilly, j'espère bien que nous aurons le plaisir de vous voir!

Quant à Cadet Brocard, ayant coiffé son chapeau de paille, il annonça qu'il ferait un bout de conduite à M. Paul.

Ils s'éloignèrent ensemble, gais comme pinsons et, appuyée à la balustrade de fer, Flavie les suivit du regard jusqu'au tournant du chemin. Mme Lucie était rentrée dans la salle à manger; nous restâmes tous les deux seuls sur le perron : Flavie, les yeux perdus dans le vague; moi, navré et furieux.

— Comme il fait bon dehors! murmura Mlle Brocard en relevant la tête; quelle belle soirée!

En effet, du côté du couchant, le ciel était taché de minces nuages saumon où les derniers rayons du soleil se jouaient encore, tandis que le croissant de la lune se montrait au-dessus des bois. L'air s'était imprégné d'odeur de clématite et le coulant d'eau avait des susurremens de flûte amoureuse. Mais toute cette féerie de la soirée d'août me laissait insensible, ou plutôt elle exaspérait mon chagrin par le contraste de cette sérénité de la campagne avec le deuil que je portais intérieurement.

— Veux-tu que nous fassions un tour au jardin? demanda Flavie.

J'inclinai brusquement la tête en signe d'assentiment. J'étais irrité contre elle, mais je n'avais pas le courage de lui tenir rigueur et de la quitter ainsi. J'éprouvais le besoin de respirer le même air qu'elle, d'entendre sa voix, dussé-je souffrir davantage. Je m'accrochais obstinément à cette occasion de prolonger notre tête-à-tête. J'espérais que dans la solitude du jardin plein d'ombre elle m'expliquerait la visite de Paul Saint-Vanne et calmerait d'un mot mes douloureuses appréhensions. — Je me trompais. Elle évita toute allusion au clerc de notaire. Légère, allègre, marchant dans les allées de son pas ailé de bergeronnette, elle fre-

donnait un bout de romance, aspirait au passage l'odeur d'une rose, m'interrogeait gaîment sur la santé de mon père, sur mes succès de collège, et ne paraissait pas plus songer à M. Saint-Vanne qu'aux neiges de l'an passé.

J'étais naïf et inexpérimenté. Je pris cette gaîté évaporée pour une marque d'indifférence, et je commençai à croire que je m'étais alarmé trop vite. J'avais trouvé rarement Flavie aussi expansive, aussi en l'air. Elle, qui d'ordinaire était si calme et réservée, bavardait ce soir-là avec une exubérance nerveuse. L'ombre envahissait peu à peu le jardin ; entre les feuillages des arbres fruitiers, le croissant de lune laissait passer de furtifs rayons bleuâtres qui donnaient aux fleurs des formes fantastiques. De temps en temps, une prune trop mûre tombait sur le sable avec un son mat ; çà et là un ver luisant remuait dans l'herbe : sa minuscule lampe verte brillait une seconde, puis s'éclipsait, comme si la bestiole eût été affairée à quelque quête mystérieuse.

— Flavie, demandai-je avec une insouciance affectée, est-ce que M. Saint-Vanne vient souvent chez vous ?

— Non, répondit-elle : c'est sa première visite.

— Mais ton père le connaissait déjà ?

— Certainement, puisqu'il l'avait vu à la noce de Vitaline... D'ailleurs, ils se sont rencontrés à une partie de pêche, et papa l'a invité à venir à la maison.

— Vous l'avez si bien reçu, ajoutai-je amèrement, qu'il reviendra sans doute bientôt, n'est-ce pas ?

— Tu es trop curieux ! murmura-t-elle en riant.

Elle s'était arrêtée devant un rosier-thé dont les opulentes fleurs pâles étaient baignées d'un rayon de lune.

— Regarde, dit-elle, ne trouves-tu pas que cette rose est toute pareille à celle que M. Paul avait à la boutonnière ?

En même temps elle cueillit la rose, la respira avec volupté et la fixa à son corsage.

Je m'étais trompé. Elle pensait toujours au clerc de notaire ; seulement elle cachait son jeu, probablement pour me donner le change. C'était plus que je n'en pouvais supporter, et, craignant de laisser éclater mon chagrin, je résolus de la quitter.

— Bonsoir ! murmurai-je : il est tard, et il faut que je rentre chez nous.

— Bonsoir ! répliqua-t-elle gaîment : te verra-t-on demain ?

Ma dignité meurtrie me conseillait de lui crier : « Non ! » et de m'enfuir, mais je fus lâche entre une fois et je balbutiai :

— Oui... demain, dans la matinée...

Dès que j'eus quitté l'usine, je me mis à courir comme un

fou. La course, me semblait-il, secouait mon chagrin et m'empêchait d'y penser. J'arrivai essoufflé à Chèvre-Chêne et reçus, tout d'abord, une semonce de Scolastique. On ne savait où j'étais allé et le souper était froid. Hélas ! je ne me souciais ni de la sermonnade ni du souper ; tout ce que je venais de voir et d'entendre m'avait enlevé le désir de manger. Les morceaux ne passaient pas. Pour excuser mon manque d'appétit, je contai à mon père que j'avais goûté chez les Brocard en compagnie de M. Saint-Vanne, et que la galette au lard m'était restée sur l'estomac...

— M. Saint-Vanne ? observa mon père : n'est-ce pas le fils de l'ancien marchand de biens de Souilly ?... Et les Brocard lui ont donné à goûter ?... Tiens, tiens, ça pourrait être un mari pour Flavie...

Tout à coup il remarqua que j'étais devenu très pâle :

— Qu'as-tu à faire cette mine de carême ? continua-t-il en plaisantant. Ha ! ha ! tu as peur que le clerc de notaire ne te coupe l'herbe sous le pied et ne t'enlève ta Dulcinée !... A-t-on jamais vu ?... Un gamin qui ne sait pas encore ses racines grecques et qui se mêle de jouer à l'amoureux transi !... Va te coucher, blanc-bec, et tâche de dormir... Le sommeil te fera passer ta galette et ta jalousie !...

Je me hâtai d'obéir et de gagner ma chambre, mais je ne dormis pas. Une fois au lit, j'enfonçai ma tête dans l'oreiller, et je me mis à sangloter frénétiquement. Ce Saint-Vanne voulait épouser Flavie, c'était clair, et mon infidèle amie se moquait de moi !... Mes rêves d'amour étaient à terre, brisés, en miettes... Il me semblait que ma vie n'avait plus de but, et je pleurai toutes les larmes de mon corps.

Ah ! ces larmes de l'enfance, avec quelle abondante impétuosité elles coulent ! On croit qu'elles ne tariront jamais. Elles ressemblent à ces pluies du Midi qui tombent avec une violence si torrentielle qu'on s'imagine qu'elles vont tout inonder ; puis la nuit vient, le torrent s'apaise, et au matin le soleil brille de nouveau. Quand j'eus bien pleuré, le sommeil peu à peu ferma mes yeux mouillés, et je m'endormis profondément.

André Theuriet.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

TERRE D'ESPAGNE

III [1]

UN DOMAINE SEIGNEURIAL. — AVILA. — MADRID L'ESCORIAL. — TOLÈDE

I. — UN DOMAINE SEIGNEURIAL EN ROYAUME DE LÉON

Du 25 au 28 septembre.

Le lendemain, 25 septembre, nous entreprenons, mon ami et moi, une longue expédition, un peu moins glorieuse que celle de D. Christophe, mais d'un succès également incertain, où nous sommes poussés par un certain goût d'aventure. Mon ami est propriétaire d'un domaine de huit mille hectares, dont l'usufruit et la gestion appartiennent à l'une de ses parentes. « C'est le fond de la vieille Espagne, me dit-il, un ancien majorat intact, situé hors des routes, qu'il faut aborder à travers champs, où l'on trouve à peine un morceau de lard à acheter et un lit pour dormir. On peut s'y croire loin de l'Europe, en tous cas loin du XIXe siècle. Voulez-vous venir? »

Une invitation, dans ces termes, ne pouvait être refusée. Nous allons trouver un gros maître de poste, dont l'énorme poitrine a bu longtemps l'air des grands chemins, et qui est assis sur le seuil de sa porte, paisible, heureux, tenant, à bout de lèvres, une toute mince cigarette, dont la fumée se tord sur ses joues rebondies. Il salue de la tête, sans lever son chapeau de feutre

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mars.

à grands bords, orné d'une houppe noire. Mon ami lui expose notre plan : prendre la route de Vitigudino, faire un relais dans un village, atteindre, le soir, le gros bourg où nous coucherons, pousser, le lendemain matin, jusqu'au domaine, et revenir deux jours après.

Le maître de poste médite un moment, et propose un prix si fort que nous nous récrions. Lui, nous laisse partir, philosophiquement, sachant bien que les voituriers espagnols sont des puissances devant lesquelles il faut capituler. Et c'est ce que nous faisons, dix minutes plus tard. Alors, l'homme se lève, nous assure, avec des gestes nobles et des formules discrètes, que nous sommes désormais confiés à son honneur, que nous arriverons, dussions-nous mettre deux ou trois de ses mules sur la paille, et que nous reverrons la lumière du soleil au-dessus des tours de Salamanque.

Je lui donne rendez-vous à l'extrémité du pont du Tormès, et, pendant que mon ami s'occupe des préparatifs du voyage, je descends les rues mal pavées, puis une rampe tournante, bordée de cabarets et de boutiques de maréchaux-ferrans. Il est neuf heures du matin, et le temps est au beau fixe. Je me sens au cœur la petite inquiétude joyeuse des départs. De plus, j'ai un faible pour ce pont du Tormès, qui est si drôle, coudé en son milieu, et si étroit, et si long. Il a l'air d'une baïonnette sur laquelle on passe. L'empereur Trajan savait bien que les naturels du pays voyageaient à dos de mules. L'eau coule, rapide et claire, entre la ville dont les toits font un glacis rose, que le fleuve réfléchit, et la seconde rive, très plate, et verte par hasard. Il a poussé là des peupliers, au seuil du grand désert; des saules leur font suite, et accompagnent le courant pendant un court chemin. Les paysans, les *charros* de Salamanque arrivent au marché. Ils sont superbes, hauts de taille, maigres, réguliers de traits, tous habillés à la vieille mode : bottes fendues sur le côté, culotte noire, ceinture de cuir dur, large de trente centimètres, sur laquelle retombe la petite veste généralement noire et d'étoffe lisse, quelquefois de laine brillante et frisée comme l'astrakan, chemise blanche sans cravate, attachée par un bouton de métal, cheveux roulés dans le foulard rouge, et large chapeau noir à calotte pointue. Quelques-uns vont à pied; la plupart montent des mules, chargées par devant et par derrière de sacs de grain, de poches éclatantes, et enfoncent solidement leurs bottes dans des étriers de cuivre en forme de sabots. Peu de femmes parmi eux. En voici deux cependant : l'une, qui doit être la maîtresse, une *charra* très riche, est assise dans une selle carrée, à rebords de cuir jaune et de velours grenat. Elle est belle encore, très fière,

et conduit d'une main aisée un cheval noir, au poil moiré de lumière. La servante la suit péniblement, à califourchon sur un cheval blanc, et presque toute disparue entre des piles de paniers et des gerbes de légumes, céleri, raves et choux feuillus. Elles ont dû quitter, de bonne heure, le pueblo éloigné, et faire la route ainsi, au petit pas. Je les regarde un instant, monter parmi les premières maisons de la pente. Et voici que notre voiture descend, et s'arrête près de moi. Maître de poste, mon noble ami, vous avez bien fait les choses! Vos mules sont maigres, mais il y en a sept bien comptées, et celle de flèche, noire à pieds blancs, a l'air enragée. Pour la voiture, vous auriez pu la fournir de moindre taille. C'est une ancienne diligence en retraite. Je crois remarquer qu'un des ressorts, éclaté, n'est retenu que par des cordes de sparterie, et que deux des glaces sont brisées. A l'intérieur, où douze personnes tiendraient à l'aise, je ne vois que mon compagnon de voyage et D. Antonio, l'administrateur du domaine. Mais nous pourrons, s'il le faut, dormir sur les banquettes: mon noble ami, nous allons, grâce à vous, courir l'aventure dans l'Espagne inconnue, soyez remercié!

Les mules vont vite. Nous gagnons le large, nous sommes dans la plaine ondulée, immense, nue et jaune. Et toujours, pendant des heures, à l'horizon, derrière nous, la silhouette claire de Salamanque se lève dans l'air léger. Elle nous poursuit, en s'embrumant peu à peu, comme Saint-Michel en grève dominant les terres basses. Enfin, nous la perdons de vue. Le voyage continue sur les routes défoncées. Nous soulevons royalement la poussière. Quand les sept mules et les quatre roues ont passé dans une de ces flaques de poudre blanche, dormantes et lisses comme de l'eau, impalpables comme le vent, qui recouvrent les fondrières, le *charro* qui nous croise semble habillé de toile neuve. Quelques chênes verts clairsemés varient un peu, sans la rompre, la monotonie du paysage. Des troupeaux de porcs, d'un brun sombre, trottinent sous les branches. Plus loin, ce sont des troupeaux de bœufs, arrêtés, le mufle tendu, près des seuls abreuvoirs qu'ils connaissent, des mares croupies, restes des dernières pluies, achevant de s'évaporer dans les trous des rochers.

A la nuit, les maisons de Vitigudino se profilent, en grosse masse, au bas du ciel. C'est le bourg où nous devons coucher. Il a, en Espagne, la réputation imméritée qu'ont, en France, Landerneau, Quimper-Corentin et d'autres villes encore. On dit, dans le pays de Salamanque : « *Si quieres ser fino, vete a Vitigudino;* si tu veux avoir de l'esprit, va-t'en à Vitigudino. » Aux deux bords des ruelles tournantes, le roulement de la voiture, les claquemens du fouet assemblent de vagues silhouettes de paysans.

Nous nous arrêtons sur la chaussée détrempée par le fumier des chevaux, des mules et des ânes. Nous sommes, paraît-il, devant la posada de *Entisne*. Dans les ténèbres, mon compagnon, M. d'A..., nous précède. Il pousse une porte. O romantique Espagne, c'est toi tout entière! La pièce où nous entrons est pleine de fumée et presque aussi obscure que la rue. Chambre, écurie, cuisine? on ne le sait pas. Des poutres surgissent vaguement de l'ombre, en haut. Il y a, par terre, sur le sol battu, au milieu, un feu presque éteint et, autour du feu, douze *charros* de la contrée, enroulés dans leur couverture, la tête près des cendres, appuyés sur un coude et surveillant chacun le petit pot où se mijote leur souper. Ils ont apporté leurs oignons, leurs pimens et leur pain, l'hôte a fourni le vase et allumé le feu. Tout à l'heure ils mangeront la soupe, rapprocheront les tisons, se retourneront bout pour bout, poseront les pieds là où ils ont la tête, et le lit sera fait, et la nuit commencée. Le lumignon d'une lampe primitive, pendue au fond de la salle, n'éclaire qu'un tout petit rond de mur, couleur de boue. Les têtes seules des douze paysans du Léon ressortent un peu, dures et immobiles, rougies d'un vague reflet. Je m'avance entre deux de ces corps étendus : « Caballeros, voulez-vous me permettre de me chauffer un moment ? » Deux s'écartent. Deux ou trois autres lèvent leur face rasée, pour voir. Ils se remettent bientôt à surveiller leur souper. Nous leur sommes absolument indifférens. Nous n'obtenons pas un regard de curiosité de ces gens qui, de leur vie, n'ont pas rencontré un Français : j'observe alors qu'au-dessus du foyer central le toit monte, s'allonge, s'étire en tuyau de cheminée, au bout duquel il y a quatre étoiles.

Dix minutes se passent, mes compagnons ont disparu avec le maître de la posada. Tout à coup ils m'appellent, une traînée de flamme vive s'échappe d'un angle de la pièce, et je vais vers cette baie lumineuse, et je trouve une salle blanchie à la chaux, carrelée, — le cabinet particulier de Vitigudino, — avec une vraie table servie, de vraies chaises, un dîner presque excellent, une lampe à pétrole, enfin toute la civilisation. J'en éprouve une déception. Je commence à ne plus croire à la pampa, je me figure que ces douze marchands de moutons ou de bœufs étaient là pour le décor, et qu'ils sont payés pour venir ainsi, dormir en rond tous les soirs, « pendant la saison des bains. »

J'ai honte d'ajouter que nous avons couché sur des sommiers. Parfaitement ! à Vitigudino, à 70 kilomètres à l'ouest de Salamanque !

Cependant, le matin, dès l'aube, je retombe en pleine série pittoresque, et toute la journée n'est plus qu'une longue surprise, parmi des hommes nouveaux et des choses nouvelles.

Les coqs chantent la retraite des étoiles et s'envolent dans les chaumes; le ciel est d'un bleu de métal, sombre et froid; le sabotement pressé des mules qui vont aux champs claque dans toutes les rues de Vitigudino, quand nous sortons de la posada pour monter en voiture. Nous avons encore cinq lieues à faire, mais cinq lieues sans route. A la porte, un homme nous attend, monté sur un petit cheval bai. C'est le *montaraz*, le garde chef de la propriété, en grand costume, escorté de son fils, un jeune gars de dix-sept ans, également à cheval. Tous deux sont vêtus à la mode des *charros*, mais le père l'est magnifiquement. Au-dessus de ses bottes en imitation de maroquin, la culotte collante de velours noir s'attache par trois boutons d'argent; le gilet est bleu ciel; au centre de la ceinture de cuir fauve luit une rosace de métal; des soutaches de velours ornent la veste courte, et le foulard de soie rouge, qui enveloppe les cheveux de l'homme, a dû être acheté au dernier marché du bourg. La diligence s'ébranle, les deux cavaliers partent en avant, Vitigudino se met aux fenêtres, nous tournons à droite, et bientôt nous nous enfonçons dans le désert de chaume.

Il n'existe pas de route, c'est vrai, mais d'autres voitures ont passé par où passe la nôtre, et des mules, et des hommes à pied. Une sorte de sentier a été tracé ainsi, et le regard peut le suivre, descendant ou montant les croupes basses, teintées de rouge par les labours récens ou de jaune pâle par les blés anciens. Pendant quelque temps, la voiture suit le lit d'un torrent desséché, encombré de fortes pierres. Nous sautons en mesure, et je remarque que le ressort consolidé avec de la sparterie se comporte mieux que les autres. L'administrateur a la chance d'être assis au-dessus, et il saute moins haut que nous. Un bon coup de collier des sept mules nous tire du ravin, nous rentrons dans le chaume, et le village, centre du domaine sur lequel nous trottons depuis une heure déjà, se lève au sommet d'une ondulation large des terres. Tout autour, le sol est plus aride qu'aux environs de Vitigudino. Le rocher gris affleure en maint endroit. Les maisons basses, couvertes en vieilles tuiles à peine roses, sont tapies et comme écrasées contre le sol. Les cheminées, — une seule au centre de chaque toit, — se dessinent à peine sur le ciel, comme de pauvres tas de poussière coniques. Au loin, s'étend une lisière de forêt, à perte de vue.

Mon ami a défendu qu'on vînt le chercher en cavalcade, selon les traditions féodales du pays. Nous entrons à pied, car les rues sont trop mauvaises pour qu'on puisse s'y risquer autrement. Mais le bruit de notre arrivée s'est répandu. M. d'A... est entouré d'une foule de gens, hommes et femmes, qui le

saluent, et l'interrogent sur sa famille, et lui parlent tout de suite de leurs affaires, avec cette espèce de joie et d'orgueil dans les yeux, que devait produire, autrefois, la visite d'un seigneur très bon au milieu de ses vassaux. Les uns et les autres sont habillés de la même bure d'un brun foncé, fabriquée dans la paroisse, avec la laine des moutons. Mais les hommes sont très beaux, grands, maigres, naturellement majestueux dans leurs gestes, tandis que les femmes, presque toutes laides, n'ont pas même un costume seyant. L'unique ornement de leur jupe collante est une bande de laine noire posée en bordure, et les cheveux sont cachés par un mouchoir noué sous le menton.

Tout ce monde nous accompagne au *palacio*. N'imaginez pas une construction élégante et ornée. Non : le palais n'est qu'un cube en pierres de taille, assez élevé, mal percé de quelques fenêtres, coiffé d'un toit de tuile presque plat, et situé au milieu du bourg. Aucun jardin autour, aucun espace enclos servant à la promenade. J'ai là l'exemplaire assez maussade et intact de ces demi-forteresses, aujourd'hui abandonnées, qui sont les seuls châteaux en Espagne, et qui correspondent si peu à l'idée que ce mot éveille chez nous. J'entre par un portique délabré, dans une cuisine monumentale, — 12 mètres sur 15, — meublée d'une table, de quelques bancs de 80 centimètres de largeur, sur lesquels dorment toutes les nuits les fils du garde chef. Une femme est occupée, devant la cheminée, grande comme une chambre ordinaire, à des préparatifs de cuisine. Il y a une seconde pièce, d'égales dimensions, au rez-de-chaussée, et le premier étage ne fait que répéter cette distribution primitive.

M. d'A..., entouré de solliciteurs ou d'amis, me fait signe qu'il lui est impossible de se soustraire, pour l'instant, à cette bienvenue mêlée de questions d'affaires. Je le laisse, et je parcours le village avec le garde chef, homme froid, pratique et très intelligent. Elles ne sont pas belles, les rues, et ne rappellent qu'en un seul point le boulevard de la Madeleine ou la rue de Rivoli. Si misérables qu'elles soient, n'eussent-elles que dix pas de longueur, et ne fussent-elles qu'un étroit couloir entre deux maisons de paysans, elles portent, au coin, une belle plaque de faïence bleue, avec un nom écrit en lettres blanches. J'ai, d'ailleurs, observé ce phénomène dans plus d'un bourg écarté de la Castille: on soigne peu la voirie, on méprise l'alignement, on ignore l'hygiène, mais toutes les ruelles sont baptisées.

Les habitans qui passent, le manteau sur l'épaule, — cette espèce de haïk arabe qu'ils ne déploient jamais, — lèvent courtoisement leur feutre pointu. Ils ont l'air très médiocrement riches, et suffisamment heureux. Toutes les dents de ce pays

sont blanches comme du lait. Je cause avec le garde, en faisant le tour de ces centaines de petits jardins cernés de murs, qui s'avancent en coins dans la plaine, maigres jardins sans arbres, et voici ce que j'apprends. Le domaine est une de ces grandes terres, de plus en plus rares en Espagne, qui s'appellent un *pueblo de señorio*, et où tout appartient au même maître, non seulement les champs, mais l'église, la mairie, les maisons particulières. On dit encore *termino redondo*, pour exprimer que le territoire est sans enclave. Celui de mon ami comprend environ 8 000 hectares, dont 3 000 labourés, 2 000 en pâturages, le reste en forêts et en roches arides. Le village est de deux cents feux, soit à peu près neuf cents habitans, entre lesquels la terre est divisée. Chaque famille cultive un lot, dont la grandeur varie avec le nombre des bras, et que désigne l'administrateur. Les pâturages, au contraire, sont communs, ainsi que le droit d'aller, dans la forêt, faire la récolte des glands. Je demande :

— Et le revenu du domaine, quel est-il ?

— Dérisoire, monsieur. Les fermages se payent à la Toussaint. Ils consistent en douze cents *fanegas* de seigle, soit un peu plus de six cents hectolitres; chaque feu y contribue, d'après l'importance des parcelles concédées. La rente des prés est de 4 000 francs, que le maire répartit entre les habitans, suivant le nombre de bestiaux que chacun possède. Et c'est une bien faible redevance, pour ces deux mille hectares, où paissent six ou sept cents bœufs ou vaches et dix mille moutons. Les propriétaires ne font rien payer pour les glands dont se nourrissent plus de deux mille porcs. Le bois est pour ainsi dire donné, car nous laissons emporter de la forêt, pour le prix d'un franc cinquante, autant de bois qu'il en peut tenir dans une charrette attelée de deux bœufs. Somme toute, je ne crois pas que nos maîtres touchent annuellement, pour le loyer d'une terre qui est sans doute la plus grande de la province, plus de 17 à 18 000 francs. Il est vrai qu'ils n'ont aucun impôt à payer, qu'aucune réparation n'est à leur charge, et qu'ils bénéficient des constructions nouvelles.

— Qu'ils louent, comme les anciennes ?

— Non, monsieur, aucune n'est louée. Ils doivent le logement, sur le domaine, aux paysans qu'ils emploient, mais le paysan peut agrandir sa maison.

— Mais enfin, quand une maison brûle ?

— Monsieur, nous servons tous ici le même maître, et ce sont les mêmes familles, depuis longtemps, qui vivent sur le domaine, et nous sommes loin de tout. Aussi, nous nous associons, non seulement pour le paiement des fermages, mais pour bien d'autres choses. Quand un dégât se produit chez le voisin, tous le réparent,

chacun fournit sa petite part d'indemnité. Nous payons au maire notre contribution annuelle, pour avoir droit aux consultations du médecin, qui passe ici, toutes les semaines, et se tient à la disposition du public dans une salle de la mairie. Ce médecin soigne, par abonnement, cinq ou six communes, qui lui offrent en retour tout le blé pour son pain, toute l'orge pour son cheval, et 4 000 francs d'argent. De même, nous faisons ferrer nos bêtes chez le maréchal-ferrant, sans rien lui devoir pour sa peine. Ce sont là des employés de la paroisse.

Le garde me raconte encore que les traditions, pour la culture des céréales, veulent que la terre de labour soit divisée en lots et ensemencée, une première fois, toute en blé; la seconde année moitié en blé, moitié en seigle; la troisième année toute en seigle. Puis elle se repose trois ans. Et, grâce à ce repos, malgré l'insuffisance des outils, des charrues notamment, qui grattent à peine le sol, les moissons réussissent. Enfin, j'apprends que l'instruction est très répandue, dans ce coin sauvage de l'Espagne, que tous les paysans, sans exception, savent lire, écrire et compter.

— Désirez-vous faire la preuve? dit le garde. Holà, Dionisia!

Nous touchons le dernier mur de pierre sèche qui termine le bourg, du côté le plus bas. Par-dessus le mur, nous apercevons un jardin petit, planté de choux et de *garbanzos* altérés de pluie, et une masure qui n'a qu'une fenêtre et une porte. Une jeune fille, de quinze ans peut-être, qui n'a pas l'affreux mouchoir noué sous le menton, et dont les cheveux, bruns à reflets d'or, font deux bandeaux sur les tempes et se relèvent en chignon pointu, s'encadre dans l'ouverture de la porte.

— Vous cherchez mon père? dit-elle. Il est avec ses moutons, dans la forêt, et je ne crois pas qu'il revienne avant la nuit noire.

— Voyez comme elle parle bien! murmure le garde, en poussant la barrière à claire-voie. Elle est intelligente comme un ange, cette petite!

Je ne puis juger que du timbre de la voix, qui est musical, et de la légèreté des mots, qui ne tiennent pas aux lèvres, et s'envolent sans effort.

Nous pénétrons dans la chambre, en terre battue, assombrie par la fumée et par les peaux de bique, les vêtemens, les vieilles outres pendues aux solives. Mlle Dionisia s'est appuyée au chambranle de la cheminée, qui occupe un grand tiers de la chambre, et qui ressemble à une alcôve, avec trois bancs autour du foyer. On doit être là comme dans une étuve, les soirs d'hiver.

— N'est-ce pas, Dionisia, que tout le monde sait écrire ici?

— Pourquoi non?

— Toi surtout, ma petite. Cela t'arrive souvent d'écrire, même

en France ! Figurez-vous, ajoute-t-il en se tournant vers moi, qu'elle a un *novio*, à son âge, qui est parti pour travailler dans une carrière des Pyrénées. Le facteur connaît bien l'adresse !

Le jeune visage, d'un blond pâle, devient rose du coup, les yeux brillent, Dionisia se recule un peu, comme blessée.

— Non, dit-elle, il ne connaît pas l'adresse ! Car mes lettres ne parviennent pas. En voilà trois que j'écris sans réponse !

Elle est haletante, nerveuse, décidée à quelque chose qui lui coûte. Elle se tait un moment.

— Si vous vouliez, me dit-elle, mettre vous-même ma lettre à la poste, au bureau de Salamanque... je serais plus sûre.

J'accepte, mais le garde chef, qui s'amuse à la taquiner, reprend :

— Bah ! depuis six mois qu'il est en France, il a eu le temps d'oublier, il ne sait même plus l'espagnol, je le parierais.

Alors, toute révoltée, les bras croisés, la tête haute, la petite lui jette ce mot superbe :

— Il saura toujours assez d'espagnol pour comprendre ce que lui diront mes yeux !

Nous la laissons, tragique, dans l'ombre de sa grande cheminée. Dehors, le soleil de midi dessèche les dernières feuilles des *garbanzos* du jardin. Nous rentrons au palacio, où nous attend un déjeuner seigneurial dont voici le menu : perdrix en ragoût, cochon de lait grillé, chevreau rôti, piment doux en salade. Je goûte le vin du cru, mais j'avoue qu'il est difficile de l'aimer, et surtout d'y revenir, quand on sait qu'il est fabriqué de la manière que voici. Les habitans ne possèdent rien de ce qu'il faut pour faire du vin, si ce n'est le raisin blanc de leurs treilles. Ils le tassent et le foulent dans des mortiers, ou, si l'on veut, des citernes en pierre, retirent le plus gros du marc, et vont, quand il leur plaît, puiser avec un pot dans le récipient qui est ainsi, tout à la fois, pressoir, cuve et barrique.

Après déjeuner, une belle chevauchée à travers la forêt, très clairsemée, comme celles que j'ai vues déjà, mais plantée de chênes ordinaires, rabougris, et de genévriers. On peut malaisément s'imaginer la solitude de ces croupes de terre, toutes égales, toutes vêtues pareillement de hautes herbes et d'arbres ramassés et tordus. L'horizon ne varie pas, du haut de chacune d'elles. La verdure est ternie par la chaleur de l'interminable été. Les troupeaux, que nous tâchons vainement de découvrir, ont été emmenés dans les parties les plus reculées de la forêt par les paysans, par le père de la petite Dionisia et ses camarades, intéressés à cacher le nombre exact de leurs bêtes. Mais, de presque toutes les touffes de genévriers que frôlent nos chevaux, des per-

drix partent, des rouges, extrêmement communes ici, que les braconniers du domaine prennent au lacet, et vendent dix sous la couple au marché de Vitigudino. Les anciens seigneurs aimaient à forcer la perdrix à cheval, et la tuaient d'un coup de gaule, quand, fatiguée de ses longs vols, elle se rasait dans l'herbe. Nous pourrions en faire autant, si nous avions le loisir de nous arrêter vingt-quatre heures de plus dans le pays. Mon ami s'entretient avec l'administrateur. Moi, je m'emplis l'âme de cette sauvagerie, de la liberté de cette course à travers les halliers sans fin, et du parfum qui sort des herbes inconnues que foulent nos trois chevaux.

Quand la nuit a couvert d'ombre tout le domaine, et que les dernières lampes à huile ont été soufflées derrière les fenêtres du village, nous veillons seuls, mon ami et moi, dans la grande cuisine du palais. En attendant l'heure du sommeil, nous causons, éclairés seulement par le feu qui flambe sous la cheminée conique. Le vent s'est levé et souffle régulièrement, sur toute l'immense plaine, comme sur la mer où nul obstacle ne l'arrête et ne le brise. Il ne siffle pas. On dirait le roulement ininterrompu des marées qui montent sur les plages très grandes. Mon ami me parle des anciens seigneurs, ses parens, qui, jusqu'à une époque bien voisine de nous, rendaient la justice devant la population assemblée au pied de la tour, et condamnaient à l'amende les laboureurs qui avaient contrevenu aux usages de culture. Il m'assure qu'aujourd'hui même peu de mariages se décident avant que les maîtres du vieux fief n'aient été consultés.

— Vous vous trouvez ici, me dit-il, pour une nuit, dans un des rares coins du monde qui aient conservé des mœurs originales. Déjà vous avez pu observer ou apprendre quelques-uns des traits qui étaient communs autrefois, dans l'Espagne d'il y a cent ans. Laissez-moi vous en raconter un autre. Je l'ai vu de mes yeux, il m'a fait une impression que je n'oublierai jamais.

Le vent soufflait. Le bruit des mots rebondissait trois fois contre les murs de la salle nue.

— Si nous étions venus visiter le domaine un peu plus tard, au commencement de novembre, vous auriez pu assister à cette cérémonie qui avait lieu jadis tous les ans, et qui se répète encore de temps à autre, le jour de la Toussaint. Cela s'appelle la *funcion del ramo*. Dans l'après-midi, le curé en chape, accompagné du maire, viennent, avec tout le peuple, chercher le seigneur au palais. Ils sont précédés d'un jeune homme qui tient un bâton enguirlandé et de huit jeunes filles portant, deux à deux, un cerceau couvert de fleurs et de rubans. Le maître du domaine se place entre le maire et le curé, et la procession se dirige vers l'église que vous avez vue, pauvre et petite comme une grange.

Les jeunes filles chantent, sur un ton triste, une complainte qui commence ainsi : « De la maison de la tante Jeanne — nous sommes sorties huit jeunes filles ; — toutes pareilles nous entrerons au ciel, — en coupant les lis. — Allons, mes compagnes, allons ! — Qu'aucune de nous ne s'intimide, — car les âmes bénies — vont nous venir en aide. — Grâce à Dieu nous arrivons — aux portes de cette église ; — nous lui demandons licence, — pour pouvoir entrer dedans (1). »

L'église est fermée ; le cortège s'arrête ; le jeune homme qui le conduit déclame une pièce de vers, où il expose que tout ce peuple vient prier pour les morts, et que les trépassés, les âmes bénies, comme il dit, attendent ce moment. Qu'on ouvre donc les portes.

Elles sont ouvertes. La foule emplit entièrement l'église, dont les fenêtres sont tendues de noir, et qui se trouve ainsi dans l'obscurité complète, sauf au milieu, où se dresse un catafalque, entouré de cierges jaunes, et sur le haut duquel on a posé une tête de mort et des ossemens desséchés. Les jeunes filles et le jeune homme se placent, avec leurs cerceaux fleuris, dans la pâle lumière, autour du catafalque. Tour à tour ils récitent à haute voix des poésies, où ils exposent les souffrances des âmes qui n'ont pas encore satisfait à la justice de Dieu, demandent pour elles la commisération des vivans, déplorent l'oubli où nous laissons nos plus chers parens après que nous avons cessé de les voir, et l'oubli même où nous sommes habituellement de notre fin certaine. « A quoi pensons-nous, dit l'une des jeunes filles, jeunes hommes et demoiselles, — vous qui êtes de mon âge ? — Nous pensons seulement — à faire comme l'hermine, — à bien garder notre couleur, — à aimer la toilette, — à façonner des nœuds de rubans, — à soigner nos nattes et nos bandeaux, — à bien ajuster nos tailles... — O corps qui si rapidement, — et quand tu es le mieux paré, — peux tomber là, comme une pierre ! » Alors, la dernière de toutes, une orpheline, se penche sur le catafalque, prend le crâne du mort dans une main, les ossemens dans l'autre, les élève au-dessus de sa tête, et s'en va à travers l'église sombre, chantant à peu près ceci : « A qui appartenaient ces os blancs ? Peut-être à un laboureur ou à un berger ? A quelqu'un dont les

(1) Voici les premiers fragmens de ces chants populaires, que j'ai pu me procurer, manuscrits, bien entendu.

« De casa de la tia Juana, — salimos ocho doncellas ; — asi entremos para el cielo, — cortando las azucenas.

« Vamos, compañeras, vamos, — no acobardarse ningunas, — Que las animas benditas — llevamos en nuestra ayuda.

« Gracias a Dios que llegamos, — a las puertas de este templo, — a Dios pedimos licencia — para poder entrar dentro. »

amis étaient nombreux parmi nous? Peut-être qu'ils sont là encore, ceux qui l'ont traité d'aïeul, de frère, d'oncle, de cousin? Il était brave et nous n'y pensons plus, il était bon et nous l'avons oublié. Pauvre ancien du pays, qui étais-tu? » Elle est revenue près du catafalque. Des sanglots éclatent. Elle regarde un moment la tête décharnée qu'elle tient dans ses mains, l'approche de son visage, la baise sur ses dents blanches : « Peut-être tu étais mon père! » dit-elle. Et elle la repose sur le cercueil... Je vous assure, mon ami, qu'on a beau être un homme, il est impossible de se défendre en ce moment d'une émotion poignante. Ces chants lugubres sortis de l'âme populaire, cette obscurité, ce recueillement, ces larmes qu'on devine, cette jeune fille, image de la vie dans son premier épanouissement, embrassant la mort et appelant son père, tout cela compose un souvenir d'une horreur puissante et ineffaçable.

Vous connaîtriez mal l'Espagne, d'ailleurs, si vous pensiez que la fête est ainsi terminée. C'est le premier acte. Le second se passe sur la place. On a prié pour les morts, maintenant la joie humaine reprend ses droits. Le curé, qui n'a enlevé que sa chape, s'assoit sous le porche, avec le maire; devant eux est le maître du domaine, et, sur la terre battue, en plein soleil, au milieu du cercle que forme la paroisse assemblée, la jeunesse danse le *pas du cordon* et la *rosea*. Les vers profanes succèdent à la poésie sacrée, et les mots d'amour montent avec les rires, dans l'air presque toujours pur de la grande plaine du Léon. »

Nous continuâmes à causer fort tard, mon ami et moi. Quand nous montâmes dans la chambre du premier, les étoiles étaient au complet, et le vent semblait les attiser, tant elles luisaient. Le lendemain nous regagnions Salamanque, et je mettais à la poste la lettre de la petite Dionisia. Est-elle arrivée? La réponse est-elle enfin venue? Qui le saura jamais?

II. — AVILA

Avila, 29 septembre.

Avant de quitter Salamanque, j'avais voulu visiter encore, à vingt-cinq kilomètres dans le sud, cette petite ville de Alba de Tormès, qui fut le berceau des ducs d'Albe, et qui garde le tombeau de sainte Thérèse. Le long de la route, un doute me tenait. Je me souvenais du mot de la grande sainte espagnole : « Peu importe de déjeuner avec la moitié d'une sardine, pourvu que ce soit devant un beau paysage. » Et je me demandais, tandis que les chardons fuyaient derrière moi, décorant les talus de leurs tristes

bras de cendre, comment le vœu de cette âme tendre avait pu être exaucé, et quel pouvait être le paysage qu'elle avait contemplé dans ses dernières heures? Les bois à moitié chauves, les champs pierreux qui se succédaient, me faisaient mal augurer de la réponse. Je me trompais. Le fleuve, depuis longtemps perdu de vue, réapparaît tout à coup. Un amas de vieilles maisons se pressent sur l'autre bord, montant en désordre, dominées par une tour en ruine. Et de là, du couvent des Carmélites bâti à mi-hauteur, le regard prend en enfilade une large vallée verte coupée par le Tormès, oui, verte d'une verdure fraîche, saine et reposante, verte à droite et à gauche, où s'étendent des prés semblables à ceux de nos rivières, où paissent des troupeaux de bœufs, où l'herbe se renouvelle et fleurit trois fois l'an. Vous ne sauriez croire, mon ami, la douceur du vrai vert, couleur d'enfance pour nos yeux, et qui leur manque vite, et dont ils cherchent vainement la joie dans la grisaille des oliviers ou dans la fourrure sombre des pins. Cette Alba de Tormès évoque en mon esprit une idée d'émeraude.

Et voici qu'aujourd'hui, devant Avila, berceau de la sainte, après avoir traversé le palais converti en chapelles, où l'une des âmes les plus exquises du monde prit sa forme terrestre, je demeure également frappé de la beauté du site, et d'une autre chose encore, plus singulière, je veux dire de l'étroite ressemblance entre Avila d'Espagne et Assise d'Italie. Je veux bien admirer l'église fortifiée, ses chevaliers de granit, debout, en cottes de mailles, sur la façade, les ogives fines, la pierre jaspée, blanche et rouge, qui jette, du haut des voûtes, de si riches reflets sur les dalles du chœur, ces murailles intactes qui enserrent la petite ville, leurs créneaux à la mode arabe, leurs portes aiguës, dont l'ouverture encadre si nettement des lointains aux nuances pâles; mais le souvenir de l'Ombrie est plus fort que tout. Le dessin des deux plaines est absolument le même. La ville de sainte Thérèse, comme celle de saint François, guerrière, délabrée, grimpée sur un piédestal de roches fauves, regarde une grande vallée calme, enveloppée de montagnes bleues. Ici, la montagne est plus dentelée peut-être, la vallée plus froide. Une rivière, une intention d'eau et de fraîcheur, serpente à travers les espaces blonds. Mais comme je retrouve ce silence, cette belle forme oblongue du paysage, cette couleur de terre profonde où il semble que tout germe et meure sans effort, et cette transparence de l'air qui fait qu'on marche en rêve jusque sur l'horizon! Quel lieu d'élection pour naître, et pour grandir! Et quelles méditations, dans ce jardin fermé, à la fois si intime et si large!

J'arrête, dans la rue, une femme à laquelle je demande des

renseignemens. Elle a un reste de jeunesse, et des traits fiers, et deux yeux ardens, qui brillent sous le capulet noir, cette mantille des très pauvres. Je lui dis que j'admire la sainte d'Avila.

— N'est-ce pas? fait-elle.

Un instant elle se tait, pour voir si je comprends ces choses, et elle ajoute :

— Nos aïeules, avant sa mort, l'avaient priée de nous obtenir deux faveurs : la persévérance dans la foi, et la beauté...

— Eh bien, madame?

— Nous avons été exaucées, dit-elle en se détournant...

Maintenant, je vais reprendre la route du Sud. Des visions nouvelles vont se dresser devant moi. Par delà Madrid, où nous serons ce soir, j'aperçois déjà, par le désir, Lisbonne, et Séville, et Cadix. Je confie cette pensée à mon compagnon de voyage, qui sourit :

— Attendez-vous, me dit-il, à ce que la nature endorme peu à peu les hommes. Vous ne trouverez plus Bilbao. J'avais un grand-oncle, Espagnol, qui prétendait qu'on pouvait reconnaître les différentes régions de l'Espagne à l'attitude des chiens. Dans le Nord, le chien près duquel on passe se lève, court et aboie; le chien de la Castille se lève, aboie, mais ne court pas; le chien de Tolède remue encore la tête, mais ne se lève pas; le chien de l'extrême Sud ouvre un œil, un seul, le referme, et se rendort.

III. — MADRID

Madrid, jusqu'au 8 octobre.

J'ai rencontré assez d'hommes en Espagne pour juger que l'accueil espagnol est bien différent de l'accueil italien. L'Italien est prévenant, l'Espagnol est d'une politesse exacte, qui répond à la vôtre, et ne fait pas d'avances. Si vous êtes présenté à un Italien, vous serez immédiatement charmé par sa grâce enveloppante. Il vous étudiera en vous donnant déjà des noms d'amitié, et, dès que sa perspicacité, merveilleusement exercée, lui aura révélé en vous un homme utilisable, soit pour une affaire d'intérêt, soit pour la gloire du pays, il n'est pas d'idées ingénieuses qu'il ne cherche et ne trouve, pour vous plaire et vous amener à servir son dessein. Habileté noble, d'ailleurs, en bien des cas! Je ne puis me rappeler sans une pointe d'émotion ce vieux sénateur de l'ancienne Vénétie, qui, malgré l'âge et la chaleur, et mille occupations dont il était chargé, se fit, pendant deux jours entiers, mon cicerone, et me dit, le soir où nous nous séparâmes : « N'aurez-vous pas bon souvenir de ma petite patrie? » Cette récom-

pense lui suffisait. Il était heureux de n'avoir pas ménagé ses forces, si l'étranger, grâce à lui, disait du bien des collines de la cité natale, et des monumens d'autrefois, et des œuvres nouvelles. L'Espagnol est plus réservé. Sa froideur est tout extérieure, mélange de souvenirs, d'insouciance personnelle et d'orgueil national. Il a de beaux usages, il est simple, il est droit, et, qu'il soit hidalgo ou homme du peuple, on pourra bien rarement dire qu'il a manqué de courtoisie. Interrogé, il répondra. Prié de rendre un service, il ne refusera pas, en général. Mais, pour les raisons que j'ai dites, il n'ira pas au-devant de vos désirs. L'action lui coûte, l'étranger lui est suspect, et la pensée de se concilier l'esprit d'un passant lui paraît négligeable. Car c'est là le plus curieux aspect d'une âme espagnole : aucun peuple n'a, peut-être, une plus fière idée de la patrie; les Espagnols d'aujourd'hui se sentent les descendans légitimes, et nullement dégénérés, des Espagnols du temps de Charles-Quint, et il faut compter avec ce sentiment, comme avec la susceptibilité d'un fils de croisés. Leur noblesse n'est pas à établir, elle s'impose; elle est trop grande et trop ancienne même pour qu'il soit digne des titulaires actuels de se donner de la peine et d'en exposer les preuves. Tant pis pour qui ne les verrait pas! Son témoignage serait sans valeur, contre la conscience du pays et l'évidence des faits.

Un tel état d'esprit fournirait l'occasion de plus d'une observation intéressante. On pourrait prétendre, non sans raison, je crois, qu'un peuple n'a jamais cette mémoire historique et cet orgueil de son passé, lorsqu'il a perdu les énergies qui lui valurent sa gloire. La confiance même qu'il a en soi est un signe de force latente. Les symptômes de décadence seraient bien plutôt le mépris de la tradition, l'engouement de la mode changeante, la recherche puérile et obstinée de la louange. Rien de pareil en Espagne : l'admiration de l'étranger touchera les cœurs comme un hommage, mais on ne la gagnera, on ne veut la gagner par aucun artifice et par aucune réclame. Je laisse ce point aux psychologues. Et je veux seulement noter de quels élémens est faite la réserve d'un Espagnol vis-à-vis d'un Français.

Nous avons contre nous, d'abord, les souvenirs de la *francesada*, puis, dans les campagnes surtout, le continuel passage de gens sans aveu, Français de naissance peut-être, qui se disent réfugiés, et qui mendient, et qui donnent une idée fâcheuse de la France aux paysans des villages, jusqu'à plus de cent lieues de nos frontières. Mais le plus gros grief, ici comme ailleurs, c'est notre esprit de moquerie, l'éternelle et ridicule habitude que nous avons de comparer Paris avec les moindres bourgs, d'exalter nos goûts, nos chapeaux, nos chemins de fer, nos hôtels, notre cui-

sine, de parler du Clos Vougeot quand on nous offre du Valdepeñas, et du beurre d'Isigny en présence d'une omelette à l'huile, comme si nous voyagions à l'étranger pour l'unique plaisir de regretter la maison. Si vous êtes mal, pourquoi le dire? Allez-vous-en tout muets. Vous êtes venus pour votre plaisir, partez du moins sans offenser. Que de sympathies de plus nous nous serions acquises, si nous ne manquions pas un peu de cette faculté d'adaptation, qui est une des formes de la bienveillance, — et si souvent de la justice!

Parmi les Français qui habitent Madrid, plusieurs m'ont fait l'éloge de cette grande ville. « Il n'en est guère, m'ont-ils dit, où la vie soit plus facile, plus simple, mieux entourée. Les relations y sont les plus aisées du monde, et deviennent vite des amitiés, à une condition, celle de comprendre le caractère espagnol et d'adopter les usages, avec la langue et le climat. Sous l'écorce un peu rude des hommes, nous avons découvert très vite des natures éminemment généreuses et dévouées. Nous avons eu des deuils de famille, et je vous assure qu'en France les sympathies n'eussent pas été, autour de nous, plus nombreuses ni plus vives. Les diverses classes de la société se mêlent plus aisément que chez nous. La grandesse n'a aucune morgue avec les humbles. Tout le monde se coudoie, se salue et fraternise au moins d'un petit geste, au passage, à la promenade. C'est quelque chose. Nous regretterons, lorsque nous reviendrons en France, cette atmosphère de cordialité. Nous regretterons aussi, peut-être, la bonne humeur de ce peuple pauvre, qui n'a pas besoin qu'on l'amuse, qui sait encore, l'un des derniers, s'amuser seul, fermer boutique quand il lui plaît, et se faire autant de dimanches qu'il en trouve l'occasion.

— Les rues de Madrid, ni même ses monumens, n'ont jamais, je crois, ébloui personne. Elle est vivante, mais elle manque de couleur, presque partout. Je l'ai parcourue en tous sens, et, si j'ai surpris bien des scènes de mœurs, plus ou moins drôles, je n'ai rapporté de mes courses que deux ou trois paysages vraiment beaux. L'un d'eux, c'est la vue du haut de la terrasse du palais royal. On traverse la cour d'honneur, celle où se fait, chaque matin, la parade militaire ; on pénètre sous la galerie qui termine, vers le couchant, le palais et la ville, et, entre les piliers blancs des arcades, toute une vallée verte s'encadre, vallée profonde qui descend par étages jusqu'au Manzanarès, couverte de jardins et de parcs, et qui remonte sur l'autre rive, et, par une succession de bosquets et de grands bois, va rejoindre des montagnes, pierreuses en leurs sommets. Les lignes sont très nobles,

la teinte générale est infiniment curieuse. Elle aide à comprendre les tableaux de Velasquez, qui peignait des lointains immenses, d'un vert triste confinant à des bleus sans éclat.

J'aime aussi, d'un amour singulier, la rue d'Alcalà. Il faut la voir aux dernières heures du jour, et d'en bas, de la place de la Independencia. Elle tourne, en montant vers la Puerta del Sol. Elle est large, bordée de palais. Le soir, un côté est dans l'ombre; l'autre, d'un jaune léger, s'infléchit avec une grâce heureuse, coupé, çà et là, par une façade rose, et tout en haut, à l'endroit où les toits touchent le grand ciel clair, la poussière du jour lui fait comme une gloire. J'ai passé de longs quarts d'heure à regarder cette belle rue fuyante. Les petites Madrilènes, habituées du Prado, qui trottinaient devant leurs mères, avaient l'air de ne pas comprendre.

Cette rue d'Alcalà est, d'ailleurs, l'une des plus animées de Madrid. Les tramways la traversent et conduisent au Prado, au jardin del Buen Retiro, à la Plaza de Toros. Elle possède plusieurs des cafés les plus fréquentés de la ville, l'Académie des Beaux-Arts avec la *Sainte Élisabeth* de Murillo, deux ou trois ministères, et le rez-de-chaussée étroit et sérieux où Mariquita vend le meilleur chocolat de l'Espagne, et cette église de Calatrava, où, le dimanche, vers neuf heures, on voit tant de belles Madrilènes arriver, exactes, pour entendre la messe, et tant de beaux messieurs arriver en retard, pour guetter la sortie. Enfin, elle est une des dix rues qui déversent, jour et nuit, le peuple de Madrid dans la Puerta del Sol.

Je ne crois pas qu'on puisse éviter ce lieu fameux, étroit, encombré de voitures, de camelots, de filous, d'innombrables gens qui passent et de groupes d'oisifs qui forment comme des îles parmi ces courans noirs. Il a été trop célébré pour des mérites qu'il n'a pas. L'aspect est médiocre : une place à peu près ovale, avec une fontaine au milieu et des maisons tout autour, hôtels, banques ou palais qui sont de la même hauteur et recrépis en rose pâle. Aucune percée sur la campagne ou sur un jardin, aucun monument d'art. Le grouillement de la foule, ni son bruit, ni la poussière qu'elle soulève ne me semblent justifier les étonnemens littéraires dont on nous a comblés. Mais la Puerta del Sol est amusante parce qu'elle a des habitués, un régime, presque une philosophie. Je l'ai étudiée, de ma fenêtre de l'hôtel de la Paix, souvent guidé par les conseils d'un Madrilène érudit. C'est tout un monde. Il appartient, de six heures à huit heures du matin, aux marchands de café et de beignets soufflés, à leur clientèle ouvrière, aux *novios* qui croiraient avoir perdu la journée s'ils ne la commençaient pas sur un mot d'amour à la *novia*. Ce qu'on

en voit, de ces idylles brèves, au tournant des rues, sous l'abri des porches, autour des fontaines! Ce qui se murmure de choses tendres, toujours les mêmes, avant que la grande ville ne soit éveillée! Les bois, au temps des nids, en entendent seuls davantage. On se sépare sur un geste de la main, on se retourne, on se regarde encore. L'employé court à son bureau, l'ouvrière à son atelier. Vers neuf heures la chaleur est douce. Les amateurs de soleil, qui ont dormi sur les bancs, ou le long des portes, et soupé la veille d'un pauvre *puchero* aux entrailles de poulet, se retrouvent sur le trottoir, du côté de l'hôtel de la Paix. Ils ont des airs songeurs, et des capes misérables. Trois ou quatre agens de la sûreté, des habitués, eux aussi, échangent leurs impressions matinales, et observent d'un œil de tuteurs inquiets les premières belles breloques portées par un étranger et hasardées dans la foule des gueux. Un groupe d'ecclésiastiques en redingote, chapeau de soie et col droit, stationne au garage des tramways. La place s'emplit de minute en minute d'un plus grand nombre d'êtres humains. Vers cinq heures du soir, c'est une fourmilière. On ne voit plus les pavés: rien que des têtes en mouvement autour de rares points fixes, et dont les glissemens compliqués, tournans, difficiles à suivre, font penser aux remous des écluses, quand toutes les vannes sont ouvertes. Les cafés sont pleins. Des toreros en petite veste et grand chapeau gris discutent devant la porte du *Levante*. On crie les billets de loterie, le programme de la prochaine corrida, les fleurs, les romans illustrés, l'eau fraîche, les journaux du soir. Des équipages traversent au pas. Les grandes dames vont au salut, ou faire un tour aux Récollets, ou prendre un consommé chez Lhardy. Aux oisifs du matin se sont joints les errans de la politique, les familiers les plus nombreux de la Puerta del Sol, les fidèles des ministères morts, les dévots besogneux de la sainte espérance: les *cesantes*.

En France, nous connaissons, hélas! l'ouvrier sans travail. Mais Madrid nous offre un autre type: l'employé sans bureau. A chaque changement de ministère, le personnel est renouvelé. Conservateurs, libéraux, radicaux, tous les chefs de groupes ont leur clientèle de gratte-papier, de comptables, d'appariteurs, d'estafettes, qui chasse les titulaires en place, triomphe avec le ministère et succombe avec lui. Autrefois, les postes les plus humbles étaient, comme les autres, soumis à la loi cruelle des ras de marées parlementaires. Tout tombait à la fois. Les balayeurs passaient le balai quand le ministre passait le maroquin. Le mal est moindre aujourd'hui. Les infiniment petits se sont consolidés. Il n'en reste pas moins, sur le pavé de Madrid, une vingtaine de mille hommes, titulaires dépossédés de l'écritoire officielle, aspi-

rans perpétuels, guetteurs de nuages politiques, dont la vie est précaire et dont l'avenir se joue à la bourse des nouvelles. Ils prennent l'air de la politique à la Puerta del Sol. Ils n'ont pas d'autre métier. Ce sont des bureaucrates en interrompu. Leur dignité ancienne, toujours près de reparaître, leur défend un travail manuel. Leur misère présente excuse les petits moyens, la mendicité déguisée, les expédiens douteux, le *sablazo*, le « coup de sabre » qu'ils donnent avec maëstria. L'un d'eux, par exemple, — j'en sais quelque chose, — un vieux très digne et portant beau, vous aborde, la main tendue : « Eh ! cher, comment allez-vous ? — Mais, monsieur... — Vous ne me remettez pas ? Le vieux picador du café de Madrid, avec lequel vous avez causé... — Pardonnez-moi. — Vous m'avez oublié, je le vois bien !... Je suis, monsieur, un pauvre employé, qui espère la chute de Sagasta... » Il aura de quoi dîner ce soir, et peut-être de quoi acheter une place de soleil pour les *toros* de demain.

Vers la même heure, le samedi, la reine régente, en grand apparat, se rend par la Puerta del Sol à l'église del Buen Suceso, qui est aujourd'hui la paroisse du palais royal. Elle assiste au chant du *Salve Regina*, selon une coutume très ancienne, à laquelle les souverains d'Espagne n'ont jamais manqué, pendant leur séjour à Madrid, depuis le règne de Philippe IV. Ce n'est qu'une cavalcade rapide, qu'une coupure brillante dans les remous sombres qui s'agitent. L'instant d'après, la place reprend son aspect accoutumé.

Et c'est ainsi jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Car Madrid, l'été surtout, est noctambule. Les marchandes de fleurs sont devenues plus nombreuses. Elles n'ont plus que trois brins de tubéreuse fanée pour excuser leur promenade parmi les groupes. Des femmes passent, deux par deux, un peu raides, la tête enveloppée de la mantille. L'une est jeune ; l'autre pourrait être sa mère, et l'est peut-être, hélas ! La poussière, au-dessus de la Puerta del Sol et des rues avoisinantes, fait trembler les étoiles. Il faudra, pour qu'elle s'abatte, que le jour soit près de naître.

Alors, si vous sortez, enveloppé, dans le froid glacial de ces heures douteuses, vous rencontrerez des vieux et des tout petits, gîtés aux encoignures des portes, adossés contre une borne, achevant leur triste nuit. Dans la même guérite, auprès d'un ministère, je me souviens d'avoir vu deux enfans qui dormaient, frère et sœur sans doute, pressés l'un contre l'autre, les jambes ramenées sous eux, les deux visages rapprochés, si pâles et si bien pareils !... On a beau invoquer la douceur du climat, ce qui est un mensonge, et l'habitude de coucher dehors, et tout ce qu'on voudra, moi j'avais envie de crier : « Élargissez-vous

encore, bras sacrés de la charité, et abritez ces pauvres! »

— Les maisons de Madrid sont, presque partout, très élevées. Les étages se désignent ainsi : *primero*, *principal*, *segundo*, *tercero*, etc. Le *principal* correspond à notre premier, dans les belles rues. Les locataires se connaissent tous. L'usage, du moins, leur fournit l'occasion de se connaître. Il veut qu'en prenant possession d'un appartement, on envoie sa carte aux habitans des autres étages, qui rendent immédiatement visite. Dans les provinces, à Séville, par exemple, dès qu'une famille nouvelle s'installe dans une rue, tous les voisins s'empressent de saluer la maîtresse de la maison. On sonne à la grille ouvragée du patio : « Qui est là? — C'est le numéro 6, ou le numéro 15, ou le numéro 9, qui vient offrir sa maison. » L'étiquette commande, en effet, et cela dans toute l'Espagne, qu'on n'achève pas cette première entrevue sans avoir dit : « Vous m'êtes très sympathique, souvenez-vous qu'au numéro 6, ou au numéro 15, ou au numéro 9, ou au troisième étage, vous avez une maison et une amie. » N'est-ce pas d'une jolie courtoisie?

Le même sentiment chevaleresque et magnifique a réglé ce petit débat, tout de forme, qui se reproduit chaque jour. Vous admirez un bibelot quelconque, un tableau, une bague. Le possesseur doit se hâter de dire : « Il est à vous! » et vous de répondre : « Mille grâces, il est trop bien là où il est! »

A la promenade, aux portes des églises, on est sûr de recueillir, sur le passage d'une jeune fille ou d'une jeune femme, l'une de ces exclamations : « Est-elle jolie! Mais voyez donc, quelle grâce! quelle beauté! quelle robe bien choisie! *que bonita! que guapa!* » Les mères entendent, et restent dignes ; les filles écoutent et le coin de leurs yeux s'amincit. J'ai demandé à un élégant de Madrid : « Vous connaissiez Mlle X...? — Non, puisque je ne l'ai pas saluée. — Et vous avez dit : *Que guapa!* — C'est l'habitude. — Mais vous avez répété à sa voisine : *Que bonita!* Elle était beaucoup moins bien. Où est la sincérité? — Que voulez-vous, nous autres, à Madrid, nous ne pouvons pas nous en taire : elles ont toutes quelque chose! »

Les formules épistolaires ou oratoires ne sont pas moins tendres, galantes ou nobles, suivant les cas. J'en ai fait collection. Un père terminera ainsi une lettre à sa fille : « Tu sais combien je t'aime. Beaucoup ton père, un tel. *Ya sabes que te quiere mucho, mucho tu padre...* » On écrit à un supérieur : « Mon très seigneur et de ma plus grande considération ; » à un homme, on baise les mains, toujours en abrégé : « Q. b. s. m. *Que besa sus manos* ; » à une femme, on baise les pieds : « Q. s. p. b. » Mais

les plus belles qualifications sont réservées aux corps délibérans et aux villes. Les conseils municipaux, par exemple, ont droit au titre d'illustre, d'illustrissime ou d'excellentissime. Et comme ils constituent une personne morale, on s'adresse à eux au singulier : « Excellentissime monsieur le conseil municipal. » Pour les villes, il faudrait un dictionnaire. Elles possèdent chacune, outre leurs armes, une sorte de légende héroïque, vraiment de belle allure, qui accompagne leur nom et résume leur histoire. Et ne croyez pas que la tradition soit brisée, qu'il s'agisse uniquement d'usages anciens, d'une liste fermée, destinée à perdre avec l'âge, un à un, ses alinéas. Je viens de lire un décret qui accorde le nom d'excellence à un ayuntamiento, et celui de villa à deux pueblos. Madrid est *impérial*, *coronada*, *muy noble*, *muy héroica y excelentissima villa;* Malaga, *siempre la primera en el peligro de la libertad y excelentissima ciudad;* Jaen, *muy noble, muy leal, guarda y defensa de los reinos de Castilla, y excelentissima ciudad;* Barcelone, « deux fois très noble, deux fois très fidèle, cinq fois notable, insigne tête et colonne de toute la Catalogne, éminente et excellentissime cité ; » Séville est « très noble, très loyale, très héroïque, invaincue et excellentissime. »

Je suis frappé de cette politesse grandiose des hommes entre eux. J'y crois voir, beaucoup mieux que dans la familiarité, le signe de mœurs démocratiques, parce que le sans-gêne des appellations est un mensonge qui ne satisfait personne, un sacrifice dont la vanité se venge immédiatement par d'autres ambitions.

— Le théâtre de l'Apolo donne, en ce moment, avec beaucoup de succès, *la Verbena de la Paloma*, c'est-à-dire la Fête de la Vierge de la colombe, une sorte de vaudeville populaire, tout à fait dans le goût espagnol. On y voit un pharmacien goguenard et potinier, un vieux monsieur noceur qu'une fille abandonne pour un jeune amoureux, une brave cabaretière vite apitoyée par les misères de cœur, des buveurs, des mantilles, des commères de faubourg, qu'un air de guitare fait encore danser, des serenos avec leur lanterne. Et tout le monde rit. Les jeunes filles savent la partition par cœur, et la chanteraient, au besoin, avec les acteurs. J'ai passé là une heure très agréable, dans une jolie salle, pour le prix modeste de 0 fr. 75. La soirée était divisée en quatre représentations. On pouvait retenir son billet pour l'une ou l'autre des quatre pièces. Il y avait foule. J'ai attendu sous le péristyle. Les spectateurs de la première pièce sont sortis par une porte, nous sommes entrés par une autre. Aucune bousculade ne s'est produite. Et j'aime assez cette manière de prendre le théâtre par

petites tranches, à l'heure que l'on choisit, pour une somme qu'on ne regrette jamais.

— Sauf exception, — et je citerai parmi les exceptions, les hommes politiques, devenus cosmopolites quant aux usages, — les Espagnols reçoivent assez rarement un étranger à leur table. Ils l'invitent à l'hôtel. Pour quelles raisons? Pour celle-ci, d'abord, que le luxe des repas est moins répandu en Espagne que chez nous; et pour cette autre encore, plus profonde à mon avis, et plus vraie, que l'intimité est, traditionnellement, plus étroite et mieux défendue. On reçoit plus volontiers le soir, très simplement, sans gâteaux ni thé. Vers dix heures, on passe un verre d'eau. La conversation est cordiale, enjouée, souvent spirituelle. Les femmes possèdent un répertoire très étendu d'histoires locales, car on connaît un peu tout le monde et tous les mondes, à Madrid. Elles racontent bien, et elles ont un si joli rire qu'on ne sait trop d'où vient le plaisir qu'on éprouve, de la drôlerie des mots ou du rire du conteur. J'assistais, hier soir, à l'une de ces réceptions familiales. La fille de la maîtresse de la maison m'a dit :

— Je regrette que vous ne soyez pas arrivé quinze jours plus tôt. Je vous aurais fait voir une de nos amies qui est une des beautés de Madrid. Mais elle est fiancée, et son novio ne veut pas qu'elle sorte.

— Et elle obéit?

— Sans doute ; cela rentre dans les droits du novio. En général, il est parfaitement renseigné sur les moindres démarches de sa fiancée ; il sait qu'elle passera à telle heure, par telle rue et pour telle raison, et il s'arrangera pour la rencontrer. Si la visite lui déplaît, il l'interdira. Dans les bals, dans les réunions, il accompagnera sa novia. Celle-ci ne dansera qu'avec lui, ou avec ceux qu'il aura désignés, et qui ne sont jamais nombreux.

— Alors les fiançailles ne durent guère !

— Pardon, monsieur, elles durent souvent deux ans, trois ans et plus. Parfois nous nous lassons de nos novios, s'ils sont trop exigeans, et nous les remercions. Mais c'est pour en prendre un autre. Les familles ne sont pas toujours averties. Plusieurs de mes amies ont eu des novios qui n'étaient pas reçus dans la maison, des novios par correspondance... Il est tombé bien des billets dans les rues de Madrid... Les chapeaux de nos papas en ont porté plus d'un...

Elle ajouta, d'un air entendu :

— Ces novios-là sont les plus jaloux.

— Mais, mademoiselle, je suppose une contredanse illicite, avec un inconnu...

Je vis ses yeux noirs s'agrandir encore; sa main mignonne se tendit vers moi, comme pour prêter serment; Mlle Juana cessa de sourire un tout petit instant:

— Il y a parfois des drames! fit-elle.

Je me suis renseigné depuis. Mlle Juana m'avait dit vrai, au moins en ce qui concerne les fiançailles dans un certain monde, celui de la classe moyenne.

— Un homme du monde, très lettré, a fait devant moi, aujourd'hui, une sorte de distribution de prix littéraires, qui devait être équitable, car il était compétent et désintéressé. « Notre littérature, disait-il, quoique peu répandue au dehors, mériterait une étude attentive. Plusieurs pays, qui passent pour féconds, vous rendent simplement vos idées en travesti; ils habillent les poupées, qui sortent de vos maisons de fabrique. Nous aurions à vous offrir, au contraire, je ne dis pas des chefs-d'œuvre, mais, dans chaque genre, des œuvres moins servilement imitées des vôtres. Ainsi, le théâtre espagnol, qui n'a jamais été pauvre, à aucune époque, pourrait être considéré, aujourd'hui, comme un théâtre riche, lors même qu'il n'aurait, pour le représenter, que ces deux hommes: Tamayo, le secrétaire de notre Académie, l'auteur de cette merveille un peu ancienne déjà, *Un drama nuevo*, et notre étonnant Echegaray, à la fois ingénieur, financier, homme d'État, dramaturge, poète, et que je préfère, comme plus Espagnol, à Tamayo lui-même, un peu teinté d'idéalisme allemand. Dans le roman, j'accorderais la première place *ex æquo* à Pereda, notre grand écrivain du nord, et à Juan Valera, le souple Andalou, dont nous avons fait notre ambassadeur à Vienne. Pérez Galdós marcherait sur le même rang, styliste moins parfait peut-être, mais ouvrier consommé dans l'art de conduire une nouvelle. Et que d'autres on pourrait citer, après ceux-là! Je vous nommerai, par exemple, Mme Pardo Bazán, la romancière des mœurs galiciennes, dont le salon est un des plus recherchés de Madrid; Leopoldo Alás, esprit mordant, critique redouté, romancier à ses heures, très connu sous le pseudonyme de Clarin; Octavio Picón, et aussi le P. Coloma, qui me semble un satirique sans rival et un romancier de second ordre. Je ne parle pas de nos orateurs, dont la réputation a franchi la frontière, ni même de nos savans. Vous n'ignorez pas, j'en suis sûr, le nom de D. Marcelino Menendez y Pelayo, le premier et le plus jeune de nos érudits et de nos historiens littéraires, qui, à vingt-quatre ans, avait achevé la publication de ses *Eterodoxos españoles*, trois gros volumes, où se trouvent analysées, avec une clarté admirable, toutes les hérésies soutenues en Espagne, pendant le

cours des âges. Il travaille en ce moment à une histoire de la poésie lyrique nationale, dont le cinquième volume va paraître. Croyez-moi, monsieur, les hommes ne nous manquent pas ! »

J'ai eu l'heureuse fortune d'être présenté à M. Menendez y Pelayo et à M. Echegaray. Le premier est un homme de trente-huit ans, long de visage, portant la barbe en pointe et les moustaches tombantes, extrêmement nerveux, un pur intellectuel, dont la redingote professorale se plisse en vain pour chercher le corps et ne le rencontre pas. L'œil est voilé, à la fois très affiné et très fatigué par la lecture. Sa main, quand elle feuillette un livre, caresse involontairement les pages, et joue avec les chapitres, aussi sûre d'elle-même, aussi légère et amoureuse que les doigts d'un grand artiste touchant une mandoline. M. Echegaray, beaucoup plus âgé, a dû être blond, et l'est encore un peu. Il ressemble à Mistral, sauf par les moustaches, qui sont roulées : tête énergique, militaire, les yeux clairs et vivans, d'un vert pâle qui change vite, des manières aisées, et l'air d'un de ces esprits libres, doués pour comprendre toute la vie, à qui tout est facile. On le trouve, chaque après-midi, à ce très beau cercle de l'Ateneo, dont les Madrilènes sont justement fiers, où l'on prononce des discours politiques, où on ne joue pas, où les associés ont à leur disposition 40 000 volumes, et tous les journaux, et toutes les revues, pour dix francs par mois.

— Le musée de Madrid m'a produit une impression que ni le Louvre, ni aucun musée italien ne m'avaient donnée. Nous sommes trop préparés, en général, aux émotions artistiques. Des souvenirs, des images, des comparaisons, empêchent l'étonnement et déflorent toute nouveauté. Ici, vraiment, deux peintres se révèlent, s'imposent par toutes leurs œuvres entassées devant nous : Velasquez et Murillo. Les tableaux isolés de l'un et de l'autre ne m'avaient rien appris. Et je crois bien que je comprends le premier, que je ne suis pas indifférent à la sûreté de son dessin, à l'aisance cavalière de ses grands seigneurs si laids de visage et pourtant de si haute mine : mais je sens que j'aime mieux le second. Les critiques d'art ne sont pas de mon avis. Ils ont des raisons, assurément meilleures que les miennes. Moi, je ne suis que la foule qui passe, l'âme ouverte, et si j'admire *les Filandières* de Velasquez, j'ose le dire, c'est qu'elles rappellent par leurs tons mêlés, leur lumière venue d'en haut, leur grâce populaire et non apprise, les toiles où l'autre peignait une humanité supérieure en de très pauvres corps, et mettait sur le visage des bergers à la crèche, ou dans les yeux d'une gueuse regardant sainte Élisabeth, l'émotion que l'habitude des cours a tuée, paraît-il.

Je préfère ne pas écrire ce que je pense de Goya. Mais je soutiendrais volontiers que le musée de Madrid possède le plus beau tableau de Raphaël : simplement le portrait d'un cardinal inconnu, dont la tête patricienne exprime toute l'Italie. Que de chefs-d'œuvre aussi, de l'école flamande ou allemande ! Ce vieux van Eyck, par exemple, dans la salle Isabelle II : une femme assise lit un livre enluminé, un livre d'heures. Elle a un visage en losange, pâle, transparent et doux, coiffé d'une mousseline à grands ailes, à peine un peu plus blanche ; sa robe bleue, son manteau vert aux plis cassés, rehaussé de broderies d'or, se tassent à ses pieds et font comme un massif autour de la haute chaise de bois. Ce doit être la fin de l'hiver. La jeune femme tourne le dos à un feu très soigné par le peintre, gerbe de flammes rouges, crochues, sifflantes, léchantes, qui montent entre deux chenets, dans la cheminée aux chambranles immaculés, lavés toutes les semaines. Elle n'attend personne ; son cœur bat lentement ; elle a fermé sa porte. Pour symboliser encore mieux la paix réglée de cette maison, son élégance très sage et la jeunesse pourtant qui fleurit en serre close, le maître tout naïf a mis près de la fenêtre, au fond, sur les dalles, un iris incliné, veiné de mauve délicat, et dont la tige plonge dans une eau invisible, qu'on devine toujours fraîche.

Ce tableau m'avait pris les yeux. J'avais vécu plus d'une demi-heure en Flandre. Quand je descendis les marches du musée, le soleil éclaboussait de rayons les façades du Prado, et, sous les arbres fanés de chaleur, les Madrilènes buvaient délicieusement la poussière.

— Les jeunes gens qu'on est convenu d'appeler de famille, que je rencontre ici plus nombreux peut-être qu'à Paris, offrent ce singulier phénomène de ne pas être complètement antipathiques. Les plus occupés sont titulaires d'un coin de bureau où ils ne vont pas. Pour la plupart, une utilité quelconque serait une déchéance. Ils éprouvent pour toute profession un dégoût instinctif renforcé par des traditions séculaires. Et malgré ce long désœuvrement de la race, le type est demeuré énergique. L'expression est souvent fade, les traits ne le sont presque jamais. On devine chez ces jeunes gens un capital inutilisé de vaillance héritée. Ils ont l'air de bonnes épées qui ne servent pas. Supposez que l'éducation, lentement réformée, leur rapprenne la loi du travail, quel merveilleux tiers état surgirait dans ce peuple !

J'ai fait encore une autre observation d'esthétique. La différence caractéristique entre les races espagnoles et la nôtre, me semble être dans l'inflexion du sourcil. Chez l'Espagnol, le sourcil

n'a qu'une pente, il descend régulièrement vers les tempes, de sorte qu'aucune partie de l'arc ne dépasse le point d'attache près du nez: signe de gravité et de volonté. Chez nous, il est presque toujours aigu en son milieu, ironique, batailleur, spirituel et léger.

— On m'avait bien recommandé d'aller, au café de la Pez, voir les danses et entendre les chants populaires. J'y suis allé. C'est, dans une rue borgne, un café aveugle, où il doit faire nuit en plein jour, bas d'étage, enfumé, dont les becs de gaz se mirent dans des glaces suintantes. De neuf heures à minuit, des filles fardées, vêtues de pauvres robes voyantes, crient tour à tour des paroles d'amour désespéré, sur des airs qui commencent dans les hauteurs de la voix, pour tomber en cascade jusqu'aux profondeurs du contralto ; ou bien elles se tordent et se déhanchent, au rythme des ohé! ohé! poussés par les autres femmes et par des messieurs à casquettes de soie, assis en rond au fond de l'estrade.

Les spectateurs, la bohème assez sombre de Madrid, applaudissaient en jetant, sur le marbre des tables, les soucoupes de métal où pyramident les trois morceaux de sucre. L'unique compensation à cette vulgarité du spectacle et de la salle, consistait dans l'incroyable tristesse de ce divertissement. Les mélopées se traînaient, lamentables, et finissaient en l'air, sur une note boiteuse. Je pensais que l'Orient était là, le génie des peuples du Midi, qui pleurent dès qu'ils chantent. J'étais même un peu emballé dans cette voie de rêverie. Au moment où je sortais, je croisai, dans un couloir, une des danseuses, qui me demanda pourquoi je m'en allais. Je lui répondis qu'elle dansait bien.

— Alors, fit-elle en riant, bonsoir, monsieur!

— Vous parlez français?

— Parbleu! Mais j'ai dansé au Casino de Paris!...

Et les étrangers continueront d'être introduits, avec précaution, au café de la Pez, pour y voir ce qui reste de la couleur locale et de l'Espagne primitive...

— La reine régente ne sera pas de retour à Madrid avant la fin du mois. J'espère avoir l'honneur de lui être présenté, lorsque je reviendrai d'Andalousie. J'ai fait, à cette intention, quelques visites, et, au cours de l'une d'elles, un homme d'État espagnol m'a longuement parlé de Marie-Christine.

« Vous l'admirez, m'a-t-il dit, et votre admiration serait plus vive encore si vous saviez toutes les difficultés que cette femme extraordinaire a pu vaincre ou tourner. C'est une question que j'ai étudiée de près, à laquelle le hasard de la vie politique m'a

mêlé. Eh bien! la réponse a été, de ma part, un dévouement absolu à la reine régente. Songez donc à cette sombre situation, et, je puis dire, à cette incertitude tragique des premiers jours! Alphonse XII venait de mourir, au Pardo, le 25 novembre 1885. Grâce à la fermeté de M. Canovas del Castillo et du conseil des ministres, la régence avait été proclamée sans trouble. Mais la jeune régente avait tout contre elle. Étrangère, — ce qui est un défaut grave en Espagne; — seconde femme du prince, et, par là même, associée seulement, dans l'opinion, à la partie la moins populaire du règne; tenue jusqu'alors à l'écart des affaires; en butte à l'hostilité sourde ou déclarée d'une fraction de la cour, elle se trouvait presque seule, inconnue, accablée de chagrin, grosse de trois mois, avec la perspective presque assurée de ne pas garder le pouvoir, si le dernier enfant à naître d'Alphonse XII était encore une fille. Les préjugés ont été assez vite dissipés. On a dû reconnaître, chez la régente, une intelligence, un tact supérieurs, une aptitude naturelle au maniement des choses politiques. J'ai même pensé quelquefois que les souverainetés constitutionnelles, dont le propre est de conférer peu de droits certains avec beaucoup d'influence possible, sont mieux appropriées au tempérament féminin, et que les femmes s'en tirent plus habilement que les hommes. Mais peu importe. Ce qui ne désarme pas, monsieur, devant une preuve de courage et d'intelligence, ni même devant l'évidence du bien public, ce sont les ambitions, les basses jalousies. Les ennemis de la régence ont parfaitement compris que la force de ce gouvernement résidait surtout dans la haute valeur morale de la souveraine. Marie-Christine, par sa vertu, par sa dignité dans le malheur, en imposait aux partis. Soupçonnée, elle eût été perdue. Vous devinez pourquoi je n'insiste que sur les conclusions : la reine a su déjouer tous les calculs, s'il y en a eu; jeune et très charmante, aucune médisance ne l'a jamais atteinte, et si l'on me demandait sur quoi s'appuie la monarchie actuelle, dans un pays où les républicains sont nombreux et les carlistes encore puissans, je dirais que c'est d'abord sur le respect pour une femme. Oui, nous bénéficions de la trêve du respect. Bien peu de gouvernemens peuvent en dire autant. Nous-mêmes nous n'avions pas l'habitude. Mais nous commençons à reconnaître qu'il y a là un secret de gouvernement d'une puissance singulière. Nous lui devons neuf années de paix. Et chaque jour accroît les chances de durée, l'autorité, le renom dans le monde de la régence d'Espagne... Tenez, je suis sûr que, pour Marie-Christine, toute l'armée se ferait tuer! »

Un autre homme politique m'a dit :

« Jamais peut-être les relations n'ont été aussi bonnes, entre l'Espagne et la France. Les signes en sont nombreux. Vous avez pu en voir un dans la cordialité de la réception faite, par la reine et par la population de Saint-Sébastien, à vos officiers de marine. Effet de l'apaisement général qui semble détendre les rapports de peuple à peuple; effet surtout de causes plus particulières et plus profondes. Je ne sais pas si vous vous rendez compte de cette vérité, que l'étranger vous estime beaucoup moins d'après l'éclat de vos modes et de votre esprit que d'après votre fidélité, plus ou moins grande suivant les temps, à votre caractère et à vos traditions nationales. Vous êtes entourés de peuples moins mobiles que vous. Entre les Espagnols et les Français, il y a cette communauté de sang latin qui a bien son importance, quoi qu'on dise, et qui prédispose à une entente. Encore faut-il que nous reconnaissions, dans votre politique, même intérieure, ce souci de la continuité, ce respect du droit, je dirais même volontiers cette pointe de chevalerie qui sont merveilleusement compris en Espagne. Si vous voulez un exemple, je vous avouerai que votre charité si grande, si spontanée, si naïve, quand un malheur la sollicite, nous rapproche de vous, et que l'œuvre mesquine et souvent violente de vos Chambres nous en écarte. Il y a encore cette défense des intérêts catholiques, à laquelle, par un phénomène étrange et heureux pour votre nation, vous restez fidèles, à l'extérieur. C'est là un lien dont la puissance n'échappe pas assurément, aujourd'hui, à quelques-uns de vos hommes d'État. Quand le pape s'adresse à la France, et manifeste publiquement cette espèce de confiance et de préférence qu'aucune de vos erreurs ne vous a encore enlevée, l'Espagne, qui est croyante, écoute la réponse. Elle est impressionnée par l'idée qu'il a de vous. La mémoire lui revient de ce que firent, dans le passé, les deux nations, sœurs dans la foi, et cette fraternité aussi se réveille et nous tend vers vous. Ne croyez pas que j'exagère. Je suis, par tempérament, si éloigné même de toute sentimentalité, dans les questions de cet ordre, que j'aime mieux m'en tenir à cette simple indication. Je vous répéterai seulement un mot qui me fut dit, voilà quelques semaines, par un prélat italien. Je causais avec lui d'une affaire, où la France et l'Espagne avaient agi d'un commun accord. « Ah! s'écria-t-il, la France et l'Espagne, à elles deux elles meublent le cœur du Saint-Père! » Mot très italien, c'est-à-dire, si vous y réfléchissez, coloré d'un peu d'imagination, mais plein d'un sens exact et profond. Il y a enfin ceci, monsieur, pour nous faire nous entendre, que nos ambitions nationales ne sont pas opposées aux vôtres. Elles sont très franchement avouées. Si vous lisez, ce que je vous conseille, l'intéressante brochure intitulée :

Las Llaves del estrecho (les clefs du détroit), vous les trouverez exposées, dans une préface, par le ministre de la guerre lui-même, général José López Dominguez. Nous en avons trois : la reprise de Gibraltar, une union politique étroite avec le Portugal, et une situation privilégiée au Maroc. Elles sont naturelles, et ni l'une ni l'autre ne menace un de vos droits ou ne contrarie un de vos projets. Je suppose, en effet, que votre action, au Maroc, tend uniquement à retarder l'époque du partage, et, l'échéance venue, à vous assurer un bon voisin : et j'estime que nous devons être ce bon voisin, et que vous devez nous aider à le devenir. Notre intérêt, je n'en parle même pas. Mais le vôtre, le voici : avant cinquante ans, l'Afrique aura été colonisée par l'Europe. Chaque nation d'Europe créera sa route, et battra la caisse, pour tâcher d'attirer à elle les caravanes de l'immense inconnu du milieu. Vous aurez votre voie de pénétration, et nous aurons la nôtre. Mais remarquez que nous sommes, en ligne droite, à trois quarts d'heure de Tanger, et que la nature elle-même nous a désignés pour être le trait d'union entre les deux continens. Nos chemins de fer attireront, plus sûrement que les navires, les marchandises et les voyageurs, et, au bout de ces chemins de fer, qu'y a-t-il ? la France, qui bénéficiera de notre établissement sur la terre d'Afrique. »

— Comme dans les autres capitales de l'Europe et dans plusieurs villes d'Orient, la France d'autrefois avait fondé des œuvres d'assistance à Madrid. La France d'aujourd'hui les a adoptées et développées. On est fier de l'y retrouver fidèle à sa double mission de charité et d'enseignement. Et la plus ancienne de ces œuvres est celle de Saint-Louis-des-Français, dont l'origine remonte aux donations et legs de Henri de Savreulx, gentilhomme picard, du commencement du XVIIe siècle, qui fut d'abord soldat et mourut chapelain de Sa Majesté catholique. Elle comprend une église, celle de Saint-Louis-des-Français, *calle de las tres cruces;* un hôpital pour nos nationaux, avec refuge de nuit et consultations gratuites ; un externat tenu également par les sœurs de Saint-Vincent de Paul, et qui compte de 180 à 190 élèves. Quelques difficultés étant survenues, relativement à l'administration des biens de l'hôpital, une convention a été signée, en 1876, par les représentans des deux gouvernemens. Je l'ai lue. Il y est dit que le gouvernement français et le roi d'Espagne sont co-patrons de l'hôpital ; que l'établissement est propriété française ; que le Patriarche des Indes a la haute juridiction en ce qui concerne le spirituel ; que toute l'administration temporelle relève de la France ; que le personnel, exclusivement français,

sera nommé par l'ambassadeur, et que les quatre députés désignés, selon le testament de M. de Savreulx, pour veiller à l'administration de l'hôpital, seront pris parmi les Français les plus distingués qui soient à Madrid.

Une autre œuvre est due à l'*Alliance française*. La *Société française de bienfaisance, d'assistance mutuelle et d'enseignement de Madrid* possède aujourd'hui sa maison, son école primaire de garçons, où sont instruits de 130 à 140 enfans, en majorité espagnols, et qui contribue puissamment, avec l'école de filles dont j'ai parlé, à répandre la langue française en Espagne. J'ai relevé, dans le dernier compte rendu, ce fait assez éloquent que, sur 28 boursiers de la Société, 14 étaient Français et 14 Espagnols.

Il y aurait un bien joli et bien touchant livre à écrire sur nos fondations à l'étranger. L'histoire en est presque partout intéressante. Et puis, comme ce serait doux de voir vivre cette France du dehors, réduite souvent à quelques poignées d'hommes, mais unis, sentant bien la nécessité, sous l'œil de l'étranger, de ne pas se diviser, et faisant tous effort, avec peu de ressources, pour garder à la chère patrie lointaine son vieux renom de nation très puissante, très juste et très aumônière.

IV. — L'ESCORIAL

Tous les *Guides* laissent entendre que l'excursion peut se faire, de Madrid, en une journée. Ils font humainement. Je suis allé à l'Escorial sans enthousiasme, et j'en suis parti avec joie. Non que j'éprouve cette sorte de crainte frelatée qu'affectent certaines personnes au seul nom de Philippe II. « L'atmosphère qu'il a respirée, monsieur! » Je crois à des temps très différens du nôtre. Mais je crois peu aux monstres, à celui-là un peu moins qu'à d'autres. On finit par leur trouver un cœur, tôt ou tard. Non, le souvenir du prince qui l'habita n'est pour rien dans l'impression pénible que j'ai ressentie. Elle est attachée au spectacle de toutes les demeures royales ou impériales abandonnées. Ces palais, bâtis uniquement pour l'homme, et pour le plaisir ou l'orgueil de l'homme, ne vivent qu'autant que lui et meurent quand il s'en va. Les forteresses féodales en ruines, les églises à demi détruites, les monastères qui servent de granges ou d'écuries, ont encore une âme. Le grand train d'une cour, les affaires d'État, la vieillesse d'un souverain ne laissent qu'un vide immense, impossible à repeupler. Rappelez-vous Versailles.

Le site où est bâti l'Escorial donne, d'ailleurs, à cet ennui, beaucoup de solennité. La montagne espagnole, rude, colorée de grandes taches de bois, d'un vert éteint, enveloppe le quadri-

latère de granit gris, percé de 1110 fenêtres; — je n'ai pas compté. — Je suis monté à pied, de la gare, par des avenues où le soleil, doucement, achevait de jaunir les feuilles. Mais déjà le froid de ce glacier de pierres, là-haut, me pénétrait. Comme j'étais recommandé, j'eus pour cicerone extraordinaire et fort aimable un jeune religieux augustin, Frère Juan Lascano, qui s'imagina, je ne sais pourquoi, que je savais l'arabe. J'eus beau m'en défendre, comme il était arabisant, il me montra les plus rares manuscrits, dans une bibliothèque magnifique, semblable à une galerie d'Apollon où il y aurait des livres.

L'Escorial est, en effet, divisé en trois parties, depuis qu'un seul homme ne le remplit plus tout entier. La première a été concédée par Alphonse XII aux religieux augustins, qui ont la garde des sépultures royales. Dans les étages, ils ont établi un collège, espèce d'université libre, qui prépare aux examens de droit, de lettres et aux écoles militaires. La seconde partie appartient aux morts : c'est le *panthéon des rois*. La troisième renferme les « appartemens du fondateur », et les chambres et salons que ses successeurs ont la liberté d'occuper, quand il leur plaît, droit dont ils n'usent plus guère. La reine régente, m'a dit un des employés, n'est venue à l'Escorial que deux après-midi : une première fois après son mariage, une seconde fois après la mort d'Alphonse XII.

La chambre où « le fondateur » recevait les ambassadeurs est blanchie à la chaux, carrelée, meublée de tables et de pupitres en mauvais bois peint. Mais, sur une porte, une inscription dit : « Ici mourut Philippe II... Sa manière fut si haute, qu'en lui l'âme vivait seule, et qu'il n'avait plus de corps quand il acheva de mourir. » On vous introduit, par là, dans une loge très ornée, dorée, revêtue de marbres, ouvrant sur le maître-autel de l'église. Et l'homme, récitant sa leçon, ajoute : « Il voulut expirer la face tournée de ce côté. » Alors, pour un moment, la grande ombre réapparaît, et une émotion coupe en deux l'accablante indifférence où plongent tous ces couloirs, ces voûtes, ces cours tristes.

En descendant de l'Escorial, le soleil me sembla plus vivifiant que d'ordinaire. Je vis un domestique près d'une grille. J'entrai dans le parc de la *Casa del Principe*, lieu de promenade de Charles IV, domaine que traversent des allées en étoile, bordées de marronniers. La senteur automnale des feuilles embaumait. Au bout des avenues en pente, le bleu des montagnes était doux à ravir. Près de la villa déserte, un jardin achevait de se faner. Les capucines rampaient sur le sable ; les dahlias levaient leurs gerbes à demi sèches, des rosiers épuisés s'appuyaient aux

bordures de buis, et toutes ces pauvres plantes, semées pour les rois qui ne viennent plus, avaient l'air de se plaindre, n'ayant point eu le regard ou le sourire pour qui elles étaient nées.

V. — LA VILLE ARABE — UNE LÉGENDE

Tolède, 5 et 6 octobre.

J'aime cette vue de Madrid, aperçue au départ, dès que le train a quitté le vaste hall de fer de la gare del Mediodia. La grande ville n'égrène pas ses faubourgs dans la campagne, comme font les nôtres. Elle finit nettement. Le regard embrasse ce soulèvement de maisons blanches, en forme de bouquet, et suit les lignes ondulées de la base, qui s'avance en cintre irrégulier, et fuit en s'inclinant vers le Manzanarès. Dans le cercle élargi des terres, qui l'enveloppe de ses nuances jaunes, grises, roses, infiniment fondues, elle reste longtemps au-dessus de l'horizon, pareille à un gros piquet de marguerites sur un chapeau de paille.

Elle s'efface. Le pays change. Deux montagnes isolées se lèvent à droite, sur le sol ras. L'une d'elles est couronnée de remparts en ruine. Çà et là, des roues d'arrosage, garnies de cruches de terre, puisent l'eau dans des puits couverts, et la versent dans des canaux. Un double mur circulaire, peint à la chaux vive, trace la route au mulet qui tourne. Des roseaux montent tout autour : je cherche involontairement le fellah en chemise bleue. Plus loin, les oliviers commencent à se montrer, maigres encore, bordant de petits champs de vignes. Un faucon traverse majestueusement la lumière, plus tremblante que ses ailes. Son ombre court sur les mottes. Où sont les cavaliers à burnous qui ont lancé l'oiseau? Car voici le royaume arabe. Tolède approche.

Ville extraordinaire, ville farouche et de haut relief, qui mériterait qu'on fît pour elle seule le voyage d'Espagne. Avant d'y entrer, regardez bien comme elle est bâtie. Elle est portée dans la pleine clarté, dans le soleil et dans le vent, au sommet d'une roche ronde. Les pentes sont partout abruptes. Le Tage noir l'enserre dans une boucle étroite. Il creuse autour d'elle un fossé; il coule dans un ravin où pas une feuille ne pousse, et l'autre rive, violente aussi, montant jusqu'où montent eux-mêmes les clochers de Tolède, enferme dans un cercle de collines dénudées la cité deux fois prisonnière. Aucune nuance, rien que des couleurs crues, juxtaposées et heurtées l'une par l'autre : une eau qui roule sur des cailloux noirs, des pentes de précipice, ternes comme la fumée qu'aucun rayon n'égaye, et, sur la coupe ardente des montagnes, des coulures de terre bouleversée, d'une

teinte d'ocre rouge, et des plaques pierreuses, bleu d'ardoise, que tache çà et là, comme un petit point vert, la boule d'un abricotier. Une chaleur de plomb s'amasse dans cette cuve profonde. Le rayonnement des choses y fatigue les yeux, et l'on ne voit point d'herbes, mais un parfum d'aromates s'échappe de leurs tiges mortes, et passe, dans la lumière, au-dessus des toits de la ville.

Un tel spectacle devait réjouir les âmes sarrasines. Elles y retrouvaient l'âpre goût et l'odeur du désert. Le paysage était à souhait pour que les tisseurs de soie inventassent des rayures nouvelles et éclatantes. Les colliers de sequins, les bracelets d'or des femmes s'harmonisaient avec le contour des collines lorsque le soleil descend. Dans la langueur des nuits, on entendait le bruit continuel des jets d'eau, pareil à celui des palmes agitées par le vent. Oh ! tout ce passé !

En bas, à la gare, j'avais pris, sur la recommandation de mon hôtelier de Madrid, un guide dont je veux dire le nom, Toribio Diaz, un pauvre diable, tout jeune, aux grosses lèvres orientales, aux yeux intelligens et tristes. Nous voilà qui passons le Tage sur le pont d'Alcántara, défendu, aux deux extrémités, par des forteresses crénelées. Puis, nous gravissons l'avenue qui tourne autour d'anciens remparts, puis nous sommes dans la ville, tout étroite de rues, toute défiante, tordue et mystérieuse comme un labyrinthe, prodigieusement inégale et telle que les Arabes en reconnaîtraient les logis blancs, le ciel découpé par les stores qui s'abaissent, les escaliers noirs, les patios déserts sous l'ardent soleil.

Presque toutes les voies sont impraticables aux voitures. Elles se rétrécissent, aboutissent à des couloirs entre deux murailles, à des porches qui s'évasent un peu plus loin. La seule note moderne, je l'ai vue en haut, à l'Alcazar, ce pignon de Tolède, et c'étaient, au pied des murs de l'énorme bâtisse incendiée il y a quelques années, les élèves de l'école militaire espagnole, étudiant la théorie en pantalon rouge et veste grise. On monte jusque-là par un jardin en échelle, traversé de canaux de marbre. Le ravin du Tage tourne en bas, à une effrayante profondeur. D'un seul côté, la vue échappe au cercle des montagnes prochaines. Une vallée descend et s'élargit, route d'arrivée, route de départ aussi. Et je ne puis penser que je dois quitter Tolède dès demain. Et je m'enfuis, par des ruelles sans horizon, de peur de voir encore cette plaine qui m'emmènera. Heures délicieuses, courses pleines d'exclamations, de surprises, de retours, de regrets légers qui ravissent. Je me fais l'effet d'un de ces taons de printemps qui, devant une corbeille d'œillets, fanés ou vifs, ne savent où se poser, tentés par toutes les fleurs et retenus par cha-

cune. Tout est joli : la place du Zocodover, petite, ayant au fond, dans une chambre du premier étage, un grand christ éclairé par des lampes; l'humble maison où Cervantès écrivit « l'illustre Frégona », où deux mules dételées dorment en ce moment, la tête appuyée aux colonnes roses du patio ; le couvent de la Conception, avec ses coupoles de faïence arabe ; les treillis de vieux bois masquant les fenêtres basses ; les ferrures des portes, travaillées par les ouvriers maures, clous ronds à tête creuse et ciselée, qu'on appelle des « moitiés d'orange », larges torsades appliquées sur les planches de chêne ou d'olivier, fleurs de métal jaillissant à la hauteur des gonds, violettes, jasmins, pensées couleur de rouille ou d'argent mat. J'entre dans une remise : le plafond est à caissons sculptés; des pans de pierre fouillée, dentelée, dorée d'un reste de peinture, rejoignent des lambris de plâtre où pendent des harnais. Mon guide me précède, dans une ruelle misérable, et se glisse entre les battans d'une porte entr'ouverte : nous sommes dans un jardin endormi, où il y a une fontaine et un figuier à droite, une poule, un chat et trois femmes de trois âges, à gauche, tous immobiles à l'ombre d'un grand mur, et, sans que personne ait bougé, nous visitons l'ancienne synagogue, qui n'a point de dehors, et qu'on dirait, à l'intérieur, taillée en plein ivoire. C'est l'heure de la sieste. Au-dessus des dallages, dans les cours des maisons riches, séparées de la rue par un couloir et une grille légère, les persiennes vertes sont fermées; la lumière crue tombe d'en haut sur la moitié des murs immaculés, la moitié des colonnes de marbre, la moitié des pots de géraniums, de fusains et de lauriers disposés autour d'une vasque centrale. La ligne de l'ombre est presque bleue. Tout semble désert. Le bruit du jet d'eau tremblote comme la lueur d'une veilleuse. L'heure est propice pour parcourir à pas lents la cathédrale aux neuf portes, métropole de l'Espagne, qui porte dans les airs, au-dessous de ses galeries extérieures, le buste des gentilshommes et des grandes dames d'autrefois. L'immense vaisseau est entièrement vide de promeneurs ou de fidèles. Les verrières flambent en reflets sur les murs, et autour, il y a des réduits d'un clair-obscur reposant. Toribio, qui est un esprit sans lettres, mais pénétré par les traditions orales, confuses et légendaires de sa race, me raconte, à sa manière, l'histoire de la chapelle des rois nouveaux, *reyes nuevos*. « Tous les matins, ajoute-t-il, on y célèbre la messe pour Henri II, Henri III et don Juan, tandis qu'un massier, en dalmatique brodée, assiste debout, sa masse d'argent sur l'épaule.

— Pour quoi faire?

— Il attend les ordres des rois, les ordres qui ne viendront jamais.

Des phrases comme celle-là, plongeant à pic dans le mystère, et n'en sortant point, m'engagent à le laisser parler, sans donner le moindre signe d'incrédulité, comme font les chameliers assis en rond autour du marchand d'histoires. L'homme est décidément précieux. En passant devant la chapelle des comtes de Luna, il m'assure que le comte et sa femme sont encore là, dans un souterrain, cadavres desséchés, pliés en deux sur des chaises, vis-à-vis l'un de l'autre, ayant une table entre eux : souper éternel que trouble seul l'avènement d'un prince, car les rois d'Espagne, à leur première visite, doivent entrer dans le souterrain, saluer le vieux connétable, et s'en aller. Il a l'horreur, très populaire en Espagne, de notre Duguesclin, que l'on considère ici comme le type achevé de toutes les félonies. Il me montre, avec un plaisir évident, la chapelle mozarabe, et le cornet d'ivoire du muezzin de jadis, du temps où la cathédrale était encore mosquée. Il se tait en présence des bannières de Lépante, les sept bannières des vaisseaux chrétiens, bleu et or, si longues que du haut des galeries de l'église elles traînent sur les dalles, et la bannière musulmane triangulaire, plus petite, en toile écrue ornée de lettres rouges, trophées qu'on exhibe aux grandes fêtes, et que j'ai la chance d'apercevoir, au moment où un employé les roule, sur le plancher de la sacristie. Auprès d'une porte, je m'arrête devant une sorte de boîte ouverte, en bois, où, d'après l'inscription, les parens trop pauvres doivent déposer le corps de leurs enfans morts, que le chapitre fera inhumer à ses frais, par charité, et lui, m'entraîne pour me désigner, du doigt, une sainte Vierge aux hanches prononcées : « Vous voyez, me dit-il, c'est l'œuvre des ouvriers maures, captifs chez les chrétiens : ils paganisaient les Vierges. »

Il disait cela sans amertume, le pauvre garçon, et simplement comme une chose qui l'intéressait plus qu'une autre, sans qu'il sût bien pourquoi. Nous sortons. Le jour va s'éteindre dans une heure à peine. Nous avons le temps d'atteindre le *Pas du Maure*, en dehors de la ville, avant le coucher du soleil. En route! Le guide va devant, ses bottines trouées faisant soufflet dans la poussière. Par les rues en pente raide, puis par des terrains vagues, nous gagnons le pont Saint-Martin, opposé à celui d'Alcántara et fortifié comme lui. Le fleuve roule, tout noir, au-dessous de nous. Quelques mules rentrent, chargées de fagots. Sur la droite, un reste de murs écroulés trouent de leurs pointes inégales l'eau qui tourne et se ride.

— Les bains de Florinde! dit l'homme.

Et, tout de suite, voyant que je ne réponds pas :

— Vous qui n'êtes pas du pays, monsieur, vous n'avez pas entendu parler, peut-être, de Florinde. C'était la plus belle Espa-

gnole de ce temps-là. Elle se baignait en cet endroit. Et, de l'autre bord, Rodrigue la regardait. Il la trouva belle, et il se baigna avec elle. Florinde s'en plaignit d'abord au comte, son père, qui dit : « Ma fille, il n'y a rien à faire, puisque c'est notre roi. » Et ils s'aimèrent illicitement. C'est pourquoi, en punition de leur péché, les Arabes eurent de Dieu la permission de s'emparer de l'Espagne...

Nous gravissons les collines pelées, ardues, couleur d'abricot mûr sous l'averse de rayons du couchant. Derrière nous, la ville s'abaisse lentement, pâle et devenue toute petite dans le grand paysage de feu. Les sentiers, tantôt poussiéreux, tantôt rudes au pied, sont bordés partout de plantes sèches, qui n'ont plus une feuille verte, mais qui embaument. Mon guide s'est mis à marcher près de moi.

— J'ai compris, monsieur, que vous aimiez les histoires. Et j'en sais une qui se rapporte à ce lieu. Elle m'a été contée par un marchand de lait de Tolède. Sentez-vous le parfum?

— Délicieux.

— Nulle part au monde les plantes n'ont un parfum pareil. C'est un trésor. Les Maures le savent bien, et encore aujourd'hui ils se rappellent ce lieu, qui se nomme, chez nous, *la Vierge de la Vallée*. Un jour, un habitant de la ville avait été condamné à mort pour avoir tué son adversaire dans une lutte. Il s'en alla dans le pays qu'habitent les Maures, et servit comme esclave. Le maître auquel il appartenait était puissant et généreux. Mais un grand mal l'avait frappé : il était aveugle. Et, comme il tenait son esclave en grande amitié pour les bons services qu'il en recevait, il lui dit : « Mon fils, j'ai une mission à te confier. Prépare-toi, et va dans la montagne de Tolède, au lieu qui est nommé la Vierge de la Vallée. Tes anciens amis n'ont jamais vu ta barbe, qui a poussé au soleil du pays des Maures. Ils ne te reconnaîtront pas. D'ailleurs, tu n'entreras pas dans la ville, tu parcourras seulement la montagne pendant trois jours, et tu cueilleras une fleur de chacune des espèces que tu rencontreras. Parmi elles, il en est une qui guérit les yeux. Si tu me la rapportes, je te donnerai ce que tu me demanderas, fût-ce la moitié de mes trésors, et je te ferai mon héritier, et je te marierai avec ma fille.

L'esclave partit, chaussé de bonnes sandales pour la route. C'était l'époque de l'année où, sur les collines, un chien ne trouve pas à poser sa patte sans écraser une fleur. Il ramassa, pendant trois jours, toutes les sortes de plantes qu'il aperçut, et, à mesure qu'il avait découvert une espèce nouvelle, il mettait l'herbe dans son sac.

Personne ne le reconnut. Il retourna dans le pays des Maures, et son maître, en l'entendant venir, poussa un cri de joie : « Ah!

mon cher fils, tu me rapportes la lumière du ciel. Donne! donne vite les fleurs cueillies par toi sur les monts de Tolède! » Et, tâtonnant avec ses mains, il prenait une à une, dans le sac, les tiges et les feuilles à demi sèches, et, lentement, les passait sur ses paupières mortes. Les yeux ne s'ouvraient pas. Quand il eut ainsi essayé la vertu de la dernière fleur, il dit tristement : « Mon fils, tu n'as pas rapporté la plante qui guérit les aveugles. » Et il pleurait amèrement. Et, au milieu des larmes, mû par une inspiration, il se pencha, détacha une des sandales de l'esclave, et, lentement, comme il avait fait déjà, la passa sur ses yeux. O merveille, la sandale avait foulé toutes les herbes de la montagne, elle avait touché l'herbe qui rend la vue, et le vieux maître s'écria : « Je vois! je vois! tes sandales m'ont guéri, mon fils bien-aimé! »

— Quand cela s'est-il passé, Toribio?

— Oh! monsieur, il n'y a pas bien longtemps : du temps du Cid Campéador.

Je me mis à penser. Et moi aussi j'ai été envoyé au loin, pour rapporter des plantes étrangères. Je les cueille une à une, et j'envie l'esclave du seigneur arabe. Il avait trouvé l'herbe qui guérit les aveugles; il en avait emporté la vertu, sans le savoir, dans la tresse de ses sandales. Hélas! il faudrait plus de trois jours de recherches, aujourd'hui, pour la rencontrer. Mais peut-être, à défaut de ce remède puissant, peut-on ramasser encore l'herbe qui console, qui repose l'âme et la fait songer. Et, si cela était, je connais un voyageur qui, pour une fois, aurait atteint son rêve...

Nous nous taisions. Du haut de la roche où Toribio venait de grimper, Tolède apparaissait, élancée, guerrière, couronnée de vitres éclatantes, enveloppée de ses montagnes. L'image me venait à l'esprit d'une belle chasseresse assise parmi des fourrures de bêtes. Toutes les cloches sonnaient pour la nuit. Toutes les fleurs surchauffées craquaient, et, n'ayant plus de sève, ouvraient leurs veines parfumées. Un seul muletier, sorti par le pont Saint-Martin, tentait l'escalade tardive. Le bruit de son fouet, dans l'air infiniment doux, montait jusqu'au Pas du Maure, et devait aller bien au delà, vers les cimes rousses où mourait le soleil.

René Bazin.

LES FINANCES

DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE

I

L'étude des finances allemandes est rendue relativement aisée par l'abondance des documens officiels et aussi par la rapidité avec laquelle ils sont publiés : mais elle est compliquée par la coexistence du budget de l'Empire et de celui des vingt-six États particuliers parmi lesquels la Prusse tient le premier rang. Sur les 50 millions d'habitans que compte l'Allemagne, le royaume de Hohenzollern en a 30, c'est-à-dire les trois cinquièmes. Chaque Allemand est donc deux fois contribuable : il paie à l'Empire et il paie à l'un des royaumes de Prusse, de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe ; — ou à l'un des grands-duchés de Bade, de Hesse, de Mecklembourg-Schwerin, de Saxe-Weimar ; — ou à l'un des duchés d'Oldenbourg, de Brunswick, de Saxe-Meiningen, de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Cobourg-Gotha, de Mecklembourg-Strelitz ; ou à l'une des minuscules principautés qui ont encore conservé une certaine autonomie : Anhalt, Schwarzburg-Sondershausen, Schwarzburg-Rudolstadt, Waldeck, Reuss jeune, Reuss aîné, Schaumburg-Lippe, Lippe ; — ou à l'Alsace-Lorraine, ou à l'une des anciennes villes hanséatiques : Lubeck, Brême, Hambourg.

En principe il y a séparation des sources de revenus, l'Empire s'étant tout d'abord attribué les douanes et les taxes de consommation — c'est-à-dire d'une façon générale ce que nous appelons les impôts indirects — et les États particuliers ayant gardé les impôts directs pour faire face à leurs besoins. Mais l'Empire n'a pas jusqu'à ce jour tiré de ses revenus propres de quoi se suffire

à lui-même; il n'a cessé de réclamer des États particuliers une aide de plus en plus importante : de là les contributions dites *matriculaires*, c'est-à-dire le versement par chaque État au budget de l'Empire d'une somme calculée autrefois d'après le nombre de soldats mis sur pied et qui, étant incorporés dans l'armée de l'Empire, sont entretenus par celui-ci. Des élémens compliqués servent aujourd'hui de base à la fixation de ce concours financier.

L'Empire, de son côté, n'a pas conservé la totalité de ses ressources propres. Lorsqu'en 1879 les droits de douane et certains impôts de consommation furent considérablement augmentés, son prélèvement fut limité à 130 millions de marks (1) et le surplus distribué entre les États particuliers, en vertu d'une clause dite Frankenstein, d'après le nom du député qui la proposa. D'autres impôts impériaux sont également répartis entre les confédérés, qui sont donc à la fois créanciers et débiteurs du budget impérial : il résulte de là une complication et une incertitude singulières dans leurs finances. Comment, en effet, établir des prévisions de dépenses et de recettes, puisque des élémens importans des unes et des autres, la contribution due à l'Empire et les viremens à en recevoir, résultent du budget de celui-ci et ne peuvent être dégagés qu'après qu'il est établi ?

Cette situation bizarre est bien le reflet du système politique de l'Allemagne, unifiée sous certains rapports, mais chez qui l'esprit particulariste n'a pas encore abdiqué. Le pouvoir central cherche chaque jour à grandir et à s'émanciper financièrement de l'appui des feudataires; mais il n'a pu encore réaliser tous ses rêves, s'attribuer tous les impôts qu'il convoite; il n'exploite même pas encore à sa guise toutes les sources de revenus qui lui sont réservées : il a dû faire participer à plusieurs d'entre elles, et non des moindres, les trésors des États particuliers. La tendance évidente est d'étendre la sphère des impôts impériaux et de fournir au gouvernement central des moyens d'action indépendans. La matière imposable qui tente le plus son appétit fiscal est le tabac. Il n'est pas de session du Reichstag dans laquelle ce sujet ne soit repris : jaloux de l'énorme appoint que cette taxe apporte au budget français, certains orateurs ne perdent pas une occasion d'en célébrer les mérites; nous verrons dans un instant que le gouvernement vient encore une fois de déposer un projet de réforme à cet égard.

Si la constitution de l'Empire était rigoureusement appliquée, ses budgets devraient toujours se solder en équilibre, sans déficit

(1) Le mark ou reichsmark vaut 1 fr. 25 environ. Toutes les sommes énoncées au cours du présent article seront exprimées, sauf indication contraire, en reichsmarks.

et sans emprunt. L'article 70 ordonne que les dépenses seront couvertes au moyen des revenus nets des exploitations, des recettes communes, des impôts « impériaux » à établir, et, si le tout est insuffisant, par les contributions matriculaires des États. Celles-ci devraient donc en temps normal être chaque année portées à un chiffre tel que les besoins de l'Empire fussent couverts. Mais ce dernier a préféré recourir à l'article 73 de la constitution, qui prévoit l'emprunt pour faire face à des besoins imprévus. Dans la crainte de mécontenter les différens États en leur demandant des sommes trop considérables, le gouvernement central a singulièrement élargi le cadre des dépenses extraordinaires, et présente des budgets en déficit, pour se faire autoriser à émettre des rentes. Ce système des petits emprunts chroniques est combattu avec énergie par ceux qui voudraient voir le pays réserver son crédit intact pour les cas exceptionnels : ils ont trouvé pendant longtemps un argument additionnel dans la difficulté relative avec laquelle les émissions de rentes allemandes se classaient dans les portefeuilles. Aujourd'hui le courant de plus en plus fort qui porte les capitaux vers les placemens en fonds d'État permet à nos voisins d'emprunter à des conditions presque aussi favorables que nous : le 3 0/0 allemand est aux environs du pair.

Bien que le total de la dette allemande soit faible, si on le compare à la nôtre ou à la dette anglaise, il faut constater que la progression en a été très rapide, puisqu'elle a quintuplé en dix ans. Il n'est pas un budget depuis 1880 qui n'ait été équilibré à l'aide d'emprunts, dont l'importance a varié entre un minimum de 31 millions en 1885-86, et un maximum de 309 millions en 1891-92, avec une moyenne de 155 millions.

L'ordre naturel à suivre dans l'étude des finances d'un pays est d'examiner le budget, d'en analyser les divers élémens, d'énumérer les principales causes de dépenses et sources de recettes, ce qui permet de juger la mesure dans laquelle les forces économiques de la nation sont mises à contribution. Il est nécessaire en même temps de prendre en considération le patrimoine national, l'actif, ou du moins la portion de cet actif susceptible de donner des revenus, telle que les mines, usines, chemins de fer. Ce dernier point est de la plus haute importance en Allemagne, où beaucoup d'États possèdent un domaine industriel étendu. Si on le perd de vue, on ne peut comparer utilement entre eux les budgets de deux pays différens : les dépenses d'exploitation des chemins de fer prussiens, par exemple, sont la cause, la condition des recettes bien supérieures que le budget encaisse du chef des voyageurs et marchandises. Il serait absurde de dire que la Prusse

dépense plus pour ses travaux publics que telle autre nation qui n'aurait pas de chemins de fer d'État. Il faut au contraire voir dans les recettes annuelles nettes qu'elle retire de cette exploitation une véritable rente patrimoniale qui vient atténuer d'autant les charges des contribuables, sans oublier d'ailleurs que ceux-ci ont payé de leurs deniers la construction ou l'acquisition des lignes.

Le domaine particulier de l'Empire allemand proprement dit est peu étendu. Les seules lignes de chemins de fer qu'il possède sont celles d'Alsace-Lorraine, 1 200 kilomètres environ. De nombreux partisans de la centralisation ont réclamé la reprise générale des chemins de fer par l'Empire; mais la Prusse, le plus particulariste, au dire de Bismarck lui-même, des États allemands, a tenu bon et n'a pas voulu céder son réseau de 27 000 kilomètres, qu'elle considère comme un des élémens de sa puissance militaire et qui fournit à son budget une ressource importante.

La constitution prussienne du 31 janvier 1850 avait établi d'une manière définitive que le budget serait voté par la Diète (*Landtag*), formée par la réunion de la Chambre des députés (*Abgeordnetenhaus*) et de la Chambre des seigneurs (*Herrenhaus*). De 1862 à 1866 un conflit aigu s'éleva entre le gouvernement et la Diète, qui refusa de voter le plan de réorganisation militaire proposé par Bismarck : quatre budgets successifs demeurèrent privés de la sanction législative la plus importante, celle de la Chambre qui émane directement du suffrage populaire. Le roi et son ministère passèrent outre et firent exécuter les lois de finances votées par la seule Chambre haute. Les victoires de 1866 arrivèrent fort à propos pour amener une réconciliation : un bill d'indemnité ratifia après coup les dépenses faites sans base légale; le roi Guillaume lui-même reconnut que la loi avait été violée. La constitution allemande du 16 avril 1871 prescrit que toute loi impériale doit être approuvée par la majorité du Conseil fédéral et celle du Parlement : le budget est soumis à cette règle.

L'année financière allemande, comme celle de la Prusse, s'ouvre le 1er avril pour se clore le 31 mars. L'avantage allégué par les partisans de ce système est que le vote du budget intervient à une époque plus rapprochée de celle où l'on peut déjà mieux se rendre compte des résultats probables de l'exercice que lorsque le calendrier budgétaire coïncide avec l'année commune. Nous ne voyons pas pour notre part l'amélioration qui en résulterait chez nous; les habitudes déplorables prises par la Chambre traînent en longueur la discussion du budget et nous acculent au piteux expédient des douzièmes provisoires : faire commencer notre exercice au 1er avril au lieu du 1er janvier ne changerait pas la tradition.

Le budget allemand, comme le budget prussien, est établi

conformément au principe de l'universalité, c'est-à-dire que toutes les dépenses et toutes les recettes y sont portées. Cependant, pour certaines exploitations comme celle des postes et télégraphes et des chemins de fer, c'est le produit net qui figure aux ressources budgétaires. Il faut, lorsqu'on veut comparer entre eux les budgets de différens pays, prendre bien garde à la façon dont les écritures sont passées pour les administrations qui fournissent des revenus en même temps qu'elles sont une cause de débours. Les totaux sont tout différens selon qu'on porte le débit et le crédit dans chaque colonne, ou seulement le solde actif ou passif dans l'une d'elles. Ainsi les 28 millions qui figurent comme recettes postales de l'empire allemand résultent de la différence entre 271 millions de recettes et 243 millions de dépenses. En France, de ce chef seul, l'addition serait grossie de 243 millions.

Au point de vue de l'établissement du budget, aucun principe spécial ne lie les ministres des finances allemand ou prussien. Alors que la France est revenue, après s'en être écartée à plusieurs reprises, à la règle de l'antépénultième année, qui donne comme base fixe aux prévisions du budget en préparation les résultats de l'avant-dernier exercice clos, les Allemands tâchent de se rapprocher le plus possible de la réalité, telle que les circonstances permettent de l'entrevoir : cela leur est d'autant plus facile que la présentation du budget aux Chambres ne précède chez eux que de peu de mois l'ouverture de l'exercice. Il existe cependant certaines règles d'évaluation : le coût du pain de l'armée est estimé pour une moitié d'après le prix moyen du grain pendant dix ans et pour l'autre d'après la mercuriale de la fin de la dernière année.

Avant d'arriver au Reichstag, le budget est soumis à l'examen du Conseil fédéral (*Bundesrath*), composé des représentans des divers gouvernemens : ceux-ci ont ensemble cinquante-huit voix, dont dix-sept accordées à la Prusse, six à la Bavière, quatre à la Saxe et au Wurtemberg, trois à la Hesse et à Bade, deux au Mecklembourg et au Brunswick, une à chacun des autres. Les délibérations ne sont pas publiques. Tout membre du Conseil fédéral a le droit d'être entendu au Reichstag chaque fois qu'il le demande. Parmi les attributions du Conseil figure le droit de dissoudre le Reichstag, d'accord avec l'empereur.

Une fois le budget voté, les dépenses ne se font que sur le visa des curateurs des caisses, membres de l'administration régionale qui correspond à nos préfectures et sous-préfectures : avant d'ordonnancer les paiemens, ils s'assurent que la dépense est conforme aux crédits votés et imputée au chapitre voulu. La cour des comptes (*Rechnungshof*), organisée sur le modèle fran-

çais, contrôle les comptables et prononce les déclarations de conformité des budgets. Cette cour est une institution prussienne qui fonctionne également pour l'Empire.

Le Reichstag a le droit d'initiative en matière budgétaire, mais il n'en fait guère usage, et suit à cet égard les traditions du Parlement anglais, qui réserve à la couronne les propositions de dépenses.

Rappelons enfin que si le budget allemand est annuel, comme celui de la Prusse, de la plupart des États allemands et des grandes puissances européennes, la faute n'en est pas à M. de Bismarck, qui, à plusieurs reprises, essaya de le rendre biennal, c'est-à-dire d'obtenir que le Parlement le votât pour deux ans : il présenta notamment le 12 février 1880 une proposition de modification en ce sens à la constitution impériale, mais sans succès. Ce système existe en Bavière. Le budget est même triennal dans la Hesse, en Saxe-Weimar, Saxe-Meiningen et Saxe-Altenbourg. Mais, bien que le budget impérial soit soumis tous les ans au vote du Reichstag, les dépenses militaires n'en sont pas moins soustraites pour une bonne part à son action, par suite de la célèbre loi de 1874 sur le septennat. En vertu de ses dispositions, l'effectif de l'armée est fixé pour des périodes successives de sept ans : il en résulte que les subsides nécessaires à son entretien ne sauraient être refusés par les députés jusqu'à concurrence de l'effectif accordé préalablement.

D'ailleurs la constitution elle-même impose à l'empereur au sujet de l'armée des devoirs et par suite lui confère des droits tels que, dans un conflit à ce sujet avec le Parlement, ce n'est peut-être pas ce dernier qui serait le plus fort.

II

Les dépenses ordinaires de l'Empire pour l'année économique 1894-1895 (1er avril au 31 mars) s'élèvent à 1 080 millions de marks, dont 480 millions pour l'armée, 51 pour la marine, 72 pour la dette, 356 de viremens au crédit des États particuliers, 48 pour le fonds général des pensions, 27 pour le fonds des invalides de l'empire. Il s'y ajoute 206 millions de dépenses extraordinaires, en grande partie militaires, au total 1 286 millions. Les recettes proviennent pour 350 millions des douanes, 11 millions du tabac, 75 du sucre (taxe de consommation), 43 du sel, 118 de l'alcool, 25 de la bière, 34 des timbres sur les cartes à jouer, effets de commerce, valeurs mobilières, transactions de bourse, 28 des postes et télégraphes, 23 des chemins de fer (excédent des recettes sur les dépenses), 7 de la Banque, 398 des contri-

butions matriculaires des vingt-six États particuliers, 27 du fonds des Invalides (qui figure pour la même somme aux recettes et aux dépenses), et enfin pour 120 millions d'une émission de rentes, au total 1 285 millions ; ce qui, à un million près, balance les dépenses. Mais cet équilibre n'est obtenu que grâce à un emprunt d'à peu près le dixième du chiffre total.

BUDGET IMPÉRIAL 1894-95.

DÉPENSES (MILLIONS DE MARKS)

Armée	481
Marine	51
Dette	72
Viremens au crédit des États particuliers	356
Fonds général des pensions, principalement militaires	48
Fonds des Invalides	27
Parlement, Chancellerie, Affaires étrangères	10
Intérieur (y compris les subventions postales et les assurances contre la maladie et la vieillesse)	27
Cour des comptes, Trésor, etc.	6
Justice	2
Dépenses extraordinaires	206
TOTAL	1 286

RECETTES (MILLIONS DE MARKS)

Douanes	350
Tabac	11
Sucre (taxe de consommation)	76
Sel	43
Alcool (taxe sur la fabrication)	18
— (taxe de consommation)	100
Bière	25
Timbre (cartes, traites, titres, transactions)	34
Postes et télégraphes (produit net)	28
Imprimerie impériale (produit net)	1
Chemins de fer	23
Redevance de la Banque et impôt sur la circulation	7
Diverses recettes d'administration	13
Intérêt du fonds des Invalides	27
Vente de terrains	2
Contributions matriculaires des vingt-six États confédérés	398
Ressources exrat-ordinaires. Emprunts	120
Fonds de construction du palais du Parlement	2
Diverses	7
TOTAL	1 285

Les dépenses que nous avons classées sous la rubrique *extraordinaires* s'appellent, dans le budget allemand, dépenses « qui ne se

renouvellent pas », par opposition aux dépenses ordinaires, dites « permanentes ». Les dépenses qui ne se renouvellent pas se divisent en ordinaires et extraordinaires selon une classification quelque peu subtile.

Il n'est pas possible de mettre en parallèle le budget allemand avec le nôtre ni avec celui d'aucun autre État centralisé, puisqu'il ne comprend qu'une partie des recettes et des dépenses qui se font sur son territoire. Il faudrait y ajouter la moyenne des budgets prussien, bavarois, saxons, wurtembergeois, etc., pour obtenir un chiffre comparable à celui des pays qui ne sont pas une confédération. Afin d'avoir une idée approximative de ces grandeurs, nous pouvons prendre le budget prussien, qui, si on n'y fait figurer que les produits nets des exploitations, se balance par 707 millions de reichsmarks, et y ajouter les trois cinquièmes du budget allemand, diminué préalablement des 27 millions du fonds des Invalides qui proviennent des revenus d'un fonds patrimonial et des 398 millions de contributions matriculaires des États particuliers, puisque celles-ci se retrouvent dans le budget de chacun d'eux (1286 moins 425 = 861).

Les trois cinquièmes de 861 étant 517 millions, nous aurons 1224 millions (707 + 517) pour l'ensemble des charges qui pèsent sur trente millions de Prussiens. Le même calcul fait pour les autres États allemands ne donnerait pas un chiffre sensiblement différent : il en résulte une moyenne par tête de 41 marks, soit 51 francs.

Le budget de la France, tel qu'il a été présenté pour 1895, s'élève à 3354 millions en recettes et en dépenses. Pour le comparer au budget allemand, il faut défalquer de ces dernières les frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts publics, ainsi que les remboursemens et restitutions, non-valeurs et primes, dont le total s'élève à 412 millions, plus 32 millions de dépenses sur les chemins de fer de l'État, au total 444 millions, ce qui ramène les charges nettes à 2910 millions. Pour une population de 38 millions d'âmes, ce montant représente 77 francs par habitant. L'écart est grand, nous ne saurions nous le dissimuler, au profit de nos voisins. Un second trait favorable de leurs finances est la part relativement faible des sommes consacrées au service de la dette publique : 72 millions, soit moins de six pour cent du budget de l'Empire. Le budget prussien présente en apparence une proportion toute différente : près de quarante pour cent des dépenses nettes (278 millions sur 707) y sont attribués au service des emprunts; mais ceux-ci ont été contractés en grande partie pour l'achat des chemins de fer, dont le revenu net s'élève à 347 millions, c'est-à-dire dépasse de beaucoup le total des intérêts

et de l'amortissement de la dette. Si les recettes et dépenses relatives aux chemins de fer faisaient l'objet d'un compte séparé, on pourrait dire que la Prusse n'a pas de dette, puisque l'extinction des emprunts serait garantie à bref délai par un revenu industriel assuré au Trésor indépendamment de toute contribution de la part des habitans.

Les autres dépenses impériales n'appelleront pas de longues observations. Celles de l'armée sont de 481 millions, auxquels il convient d'ajouter 130 millions de l'extraordinaire : ce total de 611 millions de reichsmarks, soit 766 millions de francs, correspond à un effectif de 584 548 hommes et 96 844 chevaux. Le budget français de la guerre pour 1895 s'élève à 640 millions de francs seulement. La marine allemande reçoit 51 millions à l'ordinaire et 22 à l'extraordinaire; au total, 73 millions de reichsmarks ou 91 millions de francs, contre 270 millions chez nous. La progression des dépenses maritimes et militaires allemandes a été la suivante : en 1872 le total, tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire, y compris les pensions, en était de 553 millions : il s'élève aujourd'hui à 732 millions.

Les dépenses du ministère de l'intérieur comprennent 13 millions de reichsmarks pour la part de l'Empire dans les charges résultant de la loi du 22 juin 1889 sur les assurances contre la maladie et la vieillesse. Celle-ci a été votée le 25 mai 1889. Elle oblige tout travailleur dont le salaire ne dépasse pas 2000 marks par an à verser une contribution hebdomadaire qui varie de 14 à 30 pfennigs (1); le patron apporte un montant égal. Les assurés ont droit à une rente à partir de l'âge de 70 ans, ou lorsque la maladie ne leur permet plus de gagner le tiers de leur salaire moyen. Le droit à la rente de la vieillesse s'acquiert au bout de trente ans et à la rente en cas de maladie (*Invaliden Rente*) au bout de cinq ans. La première varie de 106 à 191, la seconde de 114 à 278 marks. L'Empire contribue à chaque rente pour 50 marks. L'assurance obligatoire devant s'étendre à 11 millions d'ouvriers, non compris leurs femmes et leurs enfans, on a calculé que la charge annuelle serait, quand la loi fonctionnerait en plein, de 220 millions, dont l'État aurait à fournir à peu près le tiers, c'est-à-dire 75 millions, plus de cinq fois le chiffre inscrit au budget de 1894-95; et encore ce calcul admet-il que la population restera stationnaire, alors qu'elle croît rapidement en Allemagne. D'autre part, l'intention du gouvernement n'est pas de se contenter de couvrir les charges annuelles au moyen des ressources courantes du budget; il veut accumuler peu à peu un fonds de ré-

(1) Le pfennig est le centième du reichsmark et vaut donc un centime et quart.

serve, dont le chiffre s'élèverait à un milliard dans l'espace de cinquante ans. Il sera sans doute nécessaire, pour atteindre ce but, d'élever le taux des cotisations individuelles et la subvention de l'État.

La plus grosse dépense après l'armée est celle des 356 millions que l'Empire remet aux États particuliers. Nous en parlerons plus loin en examinant les 398 millions de recettes provenant des contributions matriculaires de ces mêmes États : par solde ceux-ci versent donc à l'Empire en 1894-95 42 millions.

Nous voyons figurer aux dépenses et aux recettes une même somme de 27 millions du chef du fonds des Invalides de l'Empire. Ce fonds a été constitué, au moyen d'une partie de l'indemnité de guerre française, par la loi du 25 mai 1873 : il s'élève à un demi-milliard environ. Son but est de subvenir aux dépenses des pensions militaires et de la marine accordées à la suite de la guerre de 1870-71. Le fonds primitif a été de 560 millions de reichsmarks, qui ont été « placés à intérêt en valeurs au porteur dont le capital n'est pas exigible par le créancier et qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

« 1° Titres de rente de l'Empire d'Allemagne ou de l'un des États confédérés émis en vertu d'une loi ;

« 2° Titres de rente garantis par l'Empire ou par l'un des États confédérés ;

« 3° Lettres de gage de Banques allemandes servant d'intermédiaires à l'encaissement des rentes ;

« 4° Obligations de provinces, cercles (1), communes allemandes, dotées d'un amortissement régulier. »

Jusqu'au 1er juillet 1876 l'acquisition de rentes étrangères a été permise.

Les sommes provenant des coupons de ces divers titres doivent figurer annuellement parmi les recettes du budget. Elles servent à payer les pensions et à couvrir les frais d'administration. En cas d'insuffisance, une fraction de capital devra être aliénée : les excédens ne reviendront pas au fonds des Invalides, mais seront versés au budget général de l'Empire.

La gestion de ce fonds est séparée de l'administration générale des finances : elle est confiée à une commission de quatre membres, sous la direction supérieure du chancelier de l'Empire. Le président est nommé à vie par l'empereur ; les trois autres membres pour trois ans par le Conseil fédéral. Le contrôle est exercé par la commission des Dettes de l'Empire (2). Une loi

(1) Le cercle est une division administrative allemande.

(2) Cette commission des Dettes (*Reichsschulden-Commission*) ne doit pas être

décidera l'emploi de l'excédent éventuel d'actif le jour où tous les ayans-droit aux pensions, secours, etc., auront disparu. Il résulte, en effet, de la nature et de la destination de ce fonds que la durée n'en est pas indéfinie. D'autre part, le capital originaire a déjà été entamé dans les années où les dépenses dépassaient les revenus, ce qui a été presque constamment le cas. Les prélèvemens annuels sur le capital ont oscillé depuis 1882 aux environs de 6 millions et l'ont ramené à 460 millions. Si donc le fonds des Invalides figure pour la même somme aux recettes et aux dépenses, il n'en résulte pas que celles-ci soient limitées au montant de celles-là. Mais l'excédent fourni par l'aliénation d'une fraction du patrimoine figure au compte particulier du fonds des Invalides et non pas au budget général de l'Empire : de là cette égalité mathématique entre les deux chiffres portés au budget.

En 1876 l'Empire n'avait aucune dette, à l'exception des billets au porteur connus sous le nom de *Reichscassenscheine* et s'élevant à une somme de 162 millions, réduite aujourd'hui à 120 millions. A la fin de 1886, le capital de la dette à intérêts ne dépassait pas encore 440 millions : en 1895, il atteint 1 740 millions, divisés en fonds quatre, trois et demi et trois pour cent. Le service des emprunts exige 72 millions. La dette de l'Empire allemand est l'une des plus jeunes parmi celles de l'Europe, puisque la première émission n'en remonte qu'au 31 mars 1877. Les 450 millions de quatre pour cent vont sans doute subir une conversion prochaine, ainsi que les 4 milliards de dette prussienne contractée au même taux. Les gouvernemens impérial et prussien hésitent depuis longtemps à prendre cette mesure, à laquelle les pousse malgré eux en quelque sorte la hausse de leurs fonds trois et demi et trois pour cent : le premier a depuis longtemps dépassé le pair et le second s'en rapproche à grands pas. D'une part, ils ont conscience du devoir qui s'impose à l'État d'alléger les charges publiques par l'offre légitime du remboursement d'une dette à intérêt élevé, dès qu'il peut en contracter une nouvelle à un taux inférieur ; d'un autre côté ils redoutent les dangers qui naissent pour l'épargne nationale de l'écart trop grand entre les fonds nationaux et des valeurs de qualité inférieure : le capitaliste résiste d'autant moins à l'attrait de celles-ci qu'il a plus de peine à retirer un revenu satisfaisant de ses placemens en rentes indigènes. En attendant la décision qui interviendra à cet égard, mais qui nous paraît malgré tout inévitable dans le sens de la conversion, les propriétaires fonciers, si puissans en Allemagne, vont être les premiers à bénéficier de l'abaissement

confondue avec la commission du budget. Composée de peu de membres, elle n'a d'autre fonction que de contrôler les élémens du patrimoine impérial.

de l'intérêt qui se fait sentir violemment dans le monde à la fin du XIXe siècle. La réduction de quatre à trois et demi des lettres de gage permettra à nombre de crédits fonciers de réduire le taux de leurs prêts : ce sera un nouvel avantage fait à l'agriculture, qui a déjà bénéficié en Prusse de plus de 100 millions par an, à la suite de la suppression de l'impôt foncier et des bonifications d'impôt sur l'alcool. Elle qui ne manque aucune occasion d'accuser les marchés financiers de tous les crimes, ne se fait pas faute de profiter des adoucissemens à ses charges obtenus précisément grâce à l'activité des transactions mobilières et des facilités de négociations que les Bourses assurent aux obligations hypothécaires, comme à toutes les autres valeurs.

Nulle part d'ailleurs plus qu'en matière financière n'éclate au Parlement allemand la divergence profonde de vues entre le parti agrarien et l'élément progressiste, entre ceux qui voudraient dégrever la propriété foncière jusqu'à la mettre à l'abri des risques inséparables des entreprises humaines, et les défenseurs de l'égalité, qui demandent qu'elle contribue pour sa part légitime aux dépenses publiques, et supporte les vicissitudes auxquelles n'échappent ni le commerce ni l'industrie.

III

De même que dans l'étude du bilan d'une société particulière le point délicat est l'évaluation de l'actif, de même il importe, pour se bien rendre compte de la puissance financière d'un pays, d'examiner la nature de ses revenus. La force des choses amène trop souvent les Parlemens à voter des dépenses sans se préoccuper des ressources correspondantes : aussi le ministre chargé de remplir les coffres du Trésor est-il constamment acculé à la nécessité d'inventer de nouveaux impôts ou d'augmenter outre mesure le taux de ceux qui sont déjà établis. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur les déplorables conséquences morales et matérielles de cette politique au jour le jour qui finit par tarir certaines sources de la richesse, ni de déduire les argumens qui peuvent s'en tirer dans la discussion des mérites et des inconvéniens respectifs des impôts directs et des impôts indirects. Cela est d'autant moins nécessaire que le Parlement allemand n'est pas encore de ceux qu'on doive accuser de gaspiller les deniers publics. Il a jusqu'ici plutôt lutté pour la défense des contribuables contre les exigences croissantes de l'administration impériale.

Tous les revenus de l'Empire, sauf les contributions matriculaires des États particuliers, proviennent de ce qu'on appelle les impôts indirects. Si on met en regard de ces contributions les

sommes qu'il rétrocède à ses confédérés du chef des impôts indirects, on constate que ceux-ci pourraient suffire à l'équilibre de son budget, s'il en conservait l'intégralité dans ses caisses. La constitution ne lui interdit d'ailleurs pas de s'attribuer des impôts directs, mais il n'a pas jusqu'ici fait usage de ce droit : il n'y a eu à cet égard de projets sérieux formulés que ceux d'une taxe militaire impériale proposée il y a quelques années, de droits de patente et d'un impôt sur le revenu distincts de ceux que prélèvent les États particuliers.

La gauche du Parlement et en particulier les démocrates socialistes (*sozial-democraten*) sont beaucoup moins hostiles que le reste de l'assemblée et que le gouvernement lui-même à l'établissement d'impôts directs et notamment d'un impôt sur le revenu au profit de l'Empire. Ils ont marqué leur préférence à cet égard dans mainte circonstance; tout en combattant les accroissemens de dépenses, qu'ils trouvent exagérés, ils aimeraient mieux, si la nécessité de nouvelles ressources était démontrée, les demander à la taxation directe, moins injuste à leurs yeux que les impôts de consommation. Le discours de Bebel en novembre 1893, lors de la discussion du projet d'impôt sur la fabrication du tabac, expose nettement cette manière de voir.

L'administration des finances impériales constitue une sorte de gestion de société, mais les recettes et les dépenses ne sont pas toutes communes à l'ensemble des associés, et ne sont pas non plus proportionnellement réparties entre eux; si les recettes ne suffisent pas aux dépenses, chacun des membres doit contribuer à combler le déficit; enfin certaines recettes communes sont réparties entre les associés, mais entre ceux-là seuls sur le territoire de qui elles sont opérées par les soins de l'Empire. La politique de M. de Bismarck tendait à supprimer les contributions matriculaires, à augmenter les ressources de l'Empire, et à faire de celui-ci un auxiliaire pour les États particuliers, afin qu'il cessât de leur apparaître comme un créancier importun. Il appelait (séance du 22 novembre 1875) les contributions matriculaires une forme grossière d'impôt qui ne frappe pas le contribuable selon ses facultés, qui a pu servir d'expédient durant les années d'enfance de l'Empire, mais qui n'aide pas à en asseoir solidement les bases économiques. Dans le même discours, M. de Bismarck se déclarait partisan convaincu des impôts indirects et n'admettait comme impôt direct que celui sur le revenu, frappant les riches, sans se faire d'ailleurs illusion sur l'étendue des sommes qu'il est possible d'obtenir sous cette forme. Il voudrait supprimer les autres impôts directs, ou ne les laisser tout au plus subsister que dans les villes, comme taxes municipales, de façon à montrer aux

ruraux ce qu'il en coûte de venir s'établir à l'abri des murailles, et à ralentir l'émigration des campagnes vers les centres urbains.

Douanes. — Au premier rang des ressources du budget impérial figurent les douanes, dont le produit pour 1894-95 est évalué à 350 millions. Au début, c'était à peine 100 millions qui entraient de ce chef dans les caisses du Trésor. Aussi n'est-ce pas seulement au développement naturel de l'activité commerciale qu'est due cette progression, mais avant tout au changement radical survenu il y a quinze ans dans la politique douanière de l'Allemagne, changement dont M. de Bismarck fut l'auteur le plus passionné et le plus énergique. Il apporta à cette œuvre toute l'ardeur d'un néophyte, car c'est un revirement complet que subirent en 1878 ses doctrines économiques, lorsqu'il trouva son chemin de Damas, aux applaudissemens des grands industriels et propriétaires allemands. Retiré pendant dix mois sous les ombrages de Friedrichsruhe, le rude lutteur y avait consacré de longues méditations aux questions commerciales et industrielles; quand il rompit le silence où il s'était enfermé, ce fut pour annoncer à l'Allemagne attentive sa conversion à d'autres théories ou plutôt d'autres idées (car il nie la valeur de la théorie en ces matières) que celles auxquelles il était resté jusque-là attaché : il venait tout récemment encore de leur donner un gage éclatant de fidélité en abolissant, le 1er juin 1877, les droits d'entrée sur les fers. L'invasion des fers anglais qui inondèrent alors le pays souleva un tel concert de lamentations que le chancelier ne put y rester sourd. A ce moment naquirent ses premiers doutes sur les mérites de la politique libre-échangiste qu'il suivait depuis la conclusion du traité de commerce avec la France en 1862. Le 15 décembre 1878, il adressait de Friedrichsruhe au Conseil fédéral son mémoire sur l'ensemble de la réforme, dont il résumait ainsi les tendances : 1° diminution des impôts directs et augmentation des impôts indirects; 2° retour au principe de la taxation de toute marchandise étrangère pénétrant sur le territoire de l'Empire ; 3° maintien ou élévation des droits protecteurs; 4° revision des tarifs de chemins de fer.

Il allègue que l'ensemble des recettes de douanes ne représentait alors en Allemagne que 2 marks 83 centièmes par tête d'habitant, tandis qu'en France il donnait 4,88, en Angleterre 12,59, aux États-Unis 16,34. Il s'appuie, pour justifier les droits de douane, sur l'ancien système prussien et prétend frapper tout, sauf les matières premières nécessaires à l'industrie que l'Allemagne ne peut produire. Les droits seront gradués d'après la valeur des marchandises et le besoin qu'en auront les habitans : l'échelle n'est guère encore que de cinq à dix pour cent de la valeur.

Rentré à Berlin au début de l'année 1879, il se prépare à la grande lutte qui s'annonce au Reichstag. Le discours du trône du 12 février 1879 contient une critique de la politique commerciale suivie par l'Allemagne depuis 1865 et l'annonce d'une évolution en sens opposé :

« Je considère, disait l'empereur, qu'il est de mon devoir de m'efforcer d'agir de façon que le marché allemand soit conservé à la production nationale dans la mesure compatible avec nos intérêts généraux. Il convient à cet effet que notre législation douanière se conforme de nouveau aux principes éprouvés sur lesquels le Zollverein a reposé pendant un demi-siècle et dont nous nous sommes écartés depuis 1865. Je ne saurais confesser que ce changement de notre politique douanière ait eu d'heureux résultats. »

Le plan de réformes soumis au Reichstag proposait à la fois des droits fiscaux et des droits protecteurs. Bluntschli, le célèbre professeur de Heidelberg, déclarait au printemps de 1879 (*Deutsche Revue*) qu'il fallait rendre l'Empire indépendant, faire cesser toutes les contributions matriculaires, et y arriver par l'élévation des impôts des douanes et de consommation, en particulier sur le tabac. Le mouvement était ainsi mené à la fois par les partisans de l'unité, désireux d'asseoir sur des bases définitives les finances impériales, et par les protectionnistes, qui ne manquèrent pas de rééditer les vieilles erreurs de la balance commerciale, de montrer l'Allemagne envahie par les produits étrangers, l'importation dépassant l'exportation de près d'un milliard. Les tableaux de la douane n'en continuèrent pas moins, après le vote des tarifs, d'enregistrer des différences dans le même sens : en 1891 encore, l'importation était de 4 403 millions contre une exportation de 3 340 millions de marks.

Le tarif voté le 12 juillet 1879 rétablit les droits sur les bois et les céréales supprimés depuis 1864, met un droit sur le pétrole, élève les droits sur le café, le vin, le riz, le thé, etc. ; il élève et généralise les droits sur le bétail, rétablit les droits sur les fers, supprimés deux ans auparavant augmente les droits d'entrée sur les tissus et sur beaucoup de marchandises, entre autres le tabac : en même temps la taxe interne sur cette plante est considérablement accrue. De 1881 à 1884 il ne fut pas apporté de modification à cet ordre de choses. Mais en 1885 les droits sur les céréales furent triplés, ceux sur les bois doublés, et beaucoup d'autres majorés dans des proportions diverses. En 1887 les droits sur les céréales montèrent encore une fois dans la proportion de trois à cinq.

Alors que le parti protectionniste se vantait d'avoir ainsi fa-

vorisé l'agriculture et l'industrie allemandes, les progressistes ne cessaient de reprocher aux droits élevés d'avoir renchéri la vie, provoqué les coalitions de producteurs indigènes, et amené les autres nations à élever des barrières douanières encore plus rigoureuses que celles de l'Allemagne. Ils ont obtenu une satisfaction partielle par la conclusion des traités de commerce qui, depuis cinq ans, marquent une nouvelle évolution, sinon radicale, du moins significative, dans la politique commerciale allemande. Dès l'automne de 1890, le chancelier de Caprivi négocia avec l'Autriche-Hongrie, puis avec l'Italie, la Suisse et la Belgique : la durée de ces traités, successivement ratifiés par le Reichstag en 1891 et en 1892, s'étend jusqu'au 1er février 1904 et embrasse ainsi une période assez longue pour que l'industrie et le commerce puissent entreprendre avec sécurité des opérations d'une certaine importance. Ils assurent aux contractans le bénéfice réciproque de la clause de la nation la plus favorisée ; défendent d'élever au delà de certaines limites les droits sur nombre de marchandises spécifiées ; accordent à d'autres l'entrée en franchise.

Le traité de commerce russo-allemand a été signé à Berlin le 5 février 1894. Il est valable pour dix ans. Il abaisse de moitié les droits sur les charbons, et les câbles électriques allemands. Les industries textile, sidérurgique et chimique bénéficient d'abaissemens inférieurs à cinquante pour cent, mais encore considérables ; enfin la clause du traitement de la nation la plus favorisée garantit aux industriels allemands qu'ils ne se trouveront pas sur le marché russe en état d'infériorité vis-à-vis de leurs concurrens étrangers. La Russie de son côté bénéficie des droits réduits accordés par l'Allemagne à l'Autriche-Hongrie, et avant tout de celui de 3 marks 50 par quintal de blé. Les agrariens protestèrent de toutes leurs forces, mais les industriels, les chambres de commerce et la majorité du pays saluèrent avec joie l'acte qui ouvrait des perspectives nouvelles à l'activité nationale. Le traité avec la Russie a été le plus remarqué de tous parce qu'en dehors de son importance économique, on a voulu lui attribuer une valeur politique, qu'il n'avait peut-être pas, du moins aux yeux des Russes.

Telle est l'esquisse rapide des fluctuations de la politique douanière de l'Allemagne depuis la constitution de l'Empire. Afin d'achever d'en bien comprendre la portée, il convient de dégager l'esprit général de ses tarifs.

La classification (1) des douanes allemandes est moins scientifique que la nôtre : elle ne comporte que 43 chapitres, rangés selon

(1) Elle a été fort bien exposée dans un article de M. Ch. Dupuy, paru le 15 janvier 1894, dans les *Annales de l'École des sciences politiques*.

l'ordre alphabétique de leurs titres et subdivisés en 393 articles. Le tarif dénomme aussi peu d'objets que possible, et procède par catégories. Ses dispositions sont assez générales pour atteindre non seulement les produits existans, mais ceux qui viendraient à être créés; chaque classe embrasse la série de transformations que peuvent subir les matières ou les catégories de matières qui y sont inscrites. Le tarif tient surtout compte de la destination de l'objet importé et de la quantité de travail qui y est incorporée. Il protège les industries de luxe nationales mieux que le tarif français, lequel, envisageant avant tout la matière dont les objets sont formés, permet l'entrée à bon marché des produits de l'industrie de faux luxe. A s'en tenir aux apparences, on pourrait croire le tarif français plus protecteur; mais si on considère les droits qui reçoivent la plus fréquente application, on reconnaît que c'est l'échelle allemande qui est la plus élevée. Et cependant nos voisins ont su se faire une réputation relativement libérale, grâce à l'habileté avec laquelle leur tarif est construit.

Ils ont cherché avant tout à frapper les objets de grande consommation : ils mettront, par exemple, un droit d'entrée de seize francs par cent kilogrammes sur le sel marin, qui n'acquitte en France que cinq fois moins, soit trois francs trente : mais nous imposons le sel de quinine, dont les quantités sont peu de chose par rapport aux échanges du sel ordinaire, à quinze cents francs le quintal. Ces droits exorbitans ont donné mauvaise renommée au tarif français, dans lequel cependant plus de la moitié des articles est moins taxée que les articles similaires en Allemagne.

Mais la grande différence entre les deux pays consiste en ce que nous nous sommes imposé nous-mêmes à l'avance une limite infranchissable au-dessous de laquelle ne pourront jamais descendre nos concessions aux pays avec qui nous traiterons : celle de notre tarif général *minimum*. L'Allemagne au contraire a gardé sa pleine liberté d'action et en a profité pour conclure une série de traités de commerce, dans la rédaction desquels elle n'a été gênée par aucune loi préexistante. Quand un pays comme la Suisse refuse d'accepter notre tarif minimum, la rupture devient inévitable : elle est en effet survenue. On sait quel dommage elle cause à notre commerce et à notre industrie des transports. Les Allemands ont conclu une série de traités, dans la négociation desquels ils avaient tout d'abord cet avantage que l'autre partie ignorait la limite des concessions auxquelles ils consentiraient. Un négociateur français, par le fait même qu'il ne peut aller au delà du tarif minimum, mais qu'il est autorisé par la loi à l'accorder, n'a plus grand mérite à le faire; sa diplomatie est réduite à se

mouvoir dans des limites bien étroites, et n'a guère de chances d'obtenir plus que ce que la loi française elle-même exige en retour du tarif minimum, à savoir l'application des tarifs les plus réduits.

Les Allemands, dans les traités qu'ils ont signés avec l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Suisse et la Belgique, c'est-à-dire le groupe qui a bénéficié en premier lieu des dispositions nouvelles du gouvernement impérial, ont cherché avec beaucoup d'habileté à se concilier l'opinion de ces pays au moyen de concessions nombreuses, mais de médiocre importance, et à éluder le plus possible vis-à-vis de nous les effets de la clause de la nation la plus favorisée. Cette clause, inscrite dans le traité de Francfort, nous donne en effet le droit de réclamer pour nos produits tous les avantages consentis par l'Allemagne à une nation quelconque. Mais, grâce au vague de son tarif général et à la spécialisation minutieuse avec laquelle elle a eu soin de décrire un certain nombre des produits autrichiens, italiens, suisses ou belges auxquels elle accordait des diminutions de droits, nous ne pouvons pas nous en prévaloir, parce que nous ne lui envoyons pas d'articles exactement identiques.

Quel qu'ait été l'effet au point de vue des industries particulières de ces oscillations de la politique douanière de l'Allemagne, les recettes que l'Empire a encaissées de ce chef n'ont cessé de suivre jusque dans les derniers temps une marche ascendante; elles fournissent encore, malgré un certain recul survenu depuis 1892, un chiffre plus que triple de celui qu'elles donnaient en 1874. Nous avons trouvé l'explication de cette progression dans la politique protectionniste, brusquement substituée à celle du libre échange ou des traités de commerce très libéraux d'autrefois. Si l'Allemagne a conclu de nouveau des arrangemens avec nombre de puissances, ses tarifs conventionnels restent encore élevés sur la plupart des articles.

Tabac. — Le second chapitre des recettes du budget impérial consiste en une maigre somme de 11 millions fournie par le tabac. Celui-ci n'a pas encore donné à l'Allemagne des ressources comparables à celles qu'en tirent d'autres pays, la France par exemple. Une faible taxe frappait autrefois les plants de tabac en Prusse. Elle fut, en 1867, étendue à un certain nombre d'autres États de la confédération. En 1879 intervint une transformation radicale qui remplaça l'impôt sur la plante par l'impôt sur la matière (*Material Steuer*). Les tendances particularistes et aussi les habitudes du public, accoutumé au bon marché de cette denrée, s'opposèrent dès lors à l'établissement du monopole, et même à l'impôt sur la fabrication qu'on essaie de nouveau d'introduire aujourd'hui.

La législation actuelle est une combinaison d'un impôt intérieur avec un droit de douane. L'impôt intérieur est établi d'après le poids; il s'élève à 45 marks pour cent kilogrammes; le propriétaire du sol est responsable. Il est tenu de déclarer les plantations faites, de les mesurer, de compter les feuilles et d'en évaluer le poids, de peser enfin le tabac une fois récolté et séché, le tout sous le contrôle de l'administration. La fabrication est en principe exempte de toute surveillance: l'impôt frappe le tabac lorsqu'il est vendu pour la première fois. Le droit d'entrée s'élève à 85 marks par cent kilogrammes pour le tabac en feuilles, 270 marks par cent kilogrammes de cigares ou cigarettes; 180 marks pour les autres formes. Le produit de ces deux taxes s'élève à environ 55 millions par an, soit à peine un peu plus d'un mark par tête d'habitant. Un cinquième de ce total est fourni par la taxe interne dont le produit figure séparément au budget pour 11 millions. Le reste est confondu dans les droits de douane.

Un projet a été soumis au Reichstag le 11 janvier 1894 qui tendait à substituer à ce régime un impôt sur la fabrication, sous forme d'une taxe sur les factures, que tout fabricant serait tenu d'établir, et qui serviraient de base à l'assiette de l'impôt : celui-ci deviendrait ainsi proportionnel à la valeur des différens tabacs. Ce système constituerait, aux yeux de ses défenseurs, un progrès notable sur le mode actuel de perception qui fait payer ou avancer l'impôt par les planteurs, les fabricans et les négocians en tabac brut. Désormais le tabac ne serait frappé qu'au moment où il arrive au commerce de détail, ce qui n'entraînerait l'avance des droits au fisc que pour une période très courte. Cette combinaison permet d'élever les droits sans nuire à la culture indigène, en respectant la liberté de la fabrication et de la vente; elle est empruntée aux États-Unis de l'Amérique du Nord, où des délégués allemands ont été en étudier le fonctionnement. Elle vient d'être reprise par le nouveau chancelier.

Le projet soumis au Reichstag le 26 janvier 1895 par le prince de Hohenlohe propose un droit de douane de 40 marks par cent kilogrammes de tabac en feuilles, 900 marks par quintal de cigares et cigarettes, 450 marks par quintal de tabac sous toute autre forme et un droit sur les tabacs fabriqués (*tabakfabricate*) à l'intérieur des frontières. Cette taxe serait prélevée sur le prix de vente à raison de vingt-cinq pour cent du prix des cigares et cigarettes et quarante pour cent du tabac à fumer, à priser et à chiquer. Le fabricant est responsable de l'impôt. Les planteurs sont tenus de faire connaître l'étendue de leurs ensemencemens au fisc. Les négocians en tabacs à l'état brut doivent déposer leurs

marchandises dans des magasins généraux ou autres, dont une clef sera remise à l'administration. Les fabricans feront connaître les locaux dans lesquels ils exerceront leur industrie, tiendront une comptabilité exacte des entrées et des sorties de marchandises, établiront des factures pour toutes les livraisons à l'intérieur des frontières douanières. Le fisc suit donc la matière première depuis le jour où la semence est confiée à la terre ou depuis l'arrivée de la feuille de tabac de l'étranger jusqu'à ce que l'industriel ou négociant vende le produit fabriqué. Le gouvernement espère augmenter par ce système d'une trentaine de millions le revenu actuel du tabac : c'est encore peu à ses yeux. Si même le Reichstag adopte la proposition, il est probable que d'ici à peu d'années, au premier déficit sérieux du budget impérial, de nouvelles modifications seront proposées, en attendant que les idées de monopole aient fait leur chemin.

Sel et sucre. — Les droits sur le sucre et le sel sont rangés par les Allemands au nombre des impôts qui frappent les moyens d'existence (*Lebensmittel-steuern*). Le premier produit 76 et le second 43 millions. La consommation de sucre est d'environ dix kilogrammes et celle de sel de dix-huit kilogrammes par habitant.

La législation sucrière en vigueur date du 31 mai 1891; elle est appliquée depuis le 1er août 1892, et consiste en une taxe de consommation de dix-huit marks par quintal, pour l'acquit de laquelle un crédit de six mois est accordé. Jusqu'au 31 juillet 1897, il est encore bonifié des primes à l'exportation qui vont en décroissant à partir de 1895. Mais il est de nouveau question de revenir sur la loi de 1891 et de relever les primes à l'exportation, en prolongeant leur durée.

Alcool. — Les droits sur les boissons comprennent les taxes sur l'alcool et la bière. La constitution (art. 35) a formulé ici un programme qui n'est encore exécuté qu'à moitié, en invitant les États particuliers à s'entendre pour l'établissement d'une législation uniforme. Celle-ci n'existe que pour l'alcool, dont le produit a été notablement augmenté, et qui est frappé de deux taxes principales : l'une (*maischbottich*), établie d'après la capacité des cuves de fermentation, constitue un impôt sur le produit lui-même (*material steuer*) et ne produit que 17 millions, tandis que l'impôt sur la consommation (*verbrauchsabgabe*) atteint le produit fabriqué circulant et rapporte une centaine de millions. Ces impôts ne fonctionnaient pas également dans toutes les parties de l'Allemagne avant le 1er octobre 1887 : depuis lors ils sont perçus uniformément pour compte de l'Empire. Celui-ci rétrocède tout d'abord aux États particuliers quinze pour cent du produit brut

de l'impôt de consommation perçu sur le territoire de chacun d'eux à titre de remboursement de leurs frais de perception. Le produit net est ensuite réparti entre eux à raison de leur population.

La taxe de consommation s'élève à soixante-dix marks par hectolitre, mais par une faveur spéciale (*liebesgabe*) inscrite dans la loi de 1887, deux millions d'hectolitres ne payent que cinquante marks. Ce contingent d'alcool à taxe réduite est réparti entre les différentes distilleries, tous les trois ans, à raison de leur production des trois années précédentes. L'impôt sur les cuves (*maischbottich*) est acquitté par les distilleries agricoles à raison d'un mark trente et un pfennig pour chaque hectolitre de capacité : elles payent en outre un droit supplémentaire de vingt marks par hectolitre d'alcool pur. Les distilleries agricoles sont celles qui brûlent exclusivement les grains et les pommes de terre, et qui emploient tous leurs résidus à nourrir leur bétail ou à fumer leurs terres. Enfin l'impôt sur les produits à distiller (*Branntweinmaterialsteuer*) frappe les marcs, déchets de fruits et de brasseries, les vins de raisins et autres fruits destinés à la distillation : il ne produit qu'une somme insignifiante.

Comme pour le tabac, le gouvernement impérial a songé à établir le monopole de l'alcool, que la presque unanimité du Parlement a rejeté en 1886; un nouveau projet est en préparation qui aurait pour résultat, s'il était voté, de favoriser les distilleries agricoles au détriment des distilleries industrielles. Il propose un droit de brûlage (*brennsteuer*), progressif selon l'importance des établissemens.

Bière. — Les droits sur la bière, donnent 25 millions, qui pourraient, de l'avis général, fournir une somme plus considérable. On pensait qu'ils seraient augmentés en même temps que l'ont été ceux de l'alcool : mais jusqu'ici les résistances des États du Sud ont été les plus fortes. Le Reichstag estime que l'alcool étant surtaxé, il faut d'autant moins toucher à la bière. Les partisans de l'impôt répondent que doubler la taxe actuelle serait ajouter une fraction insensible au prix de chaque verre; les plus audacieux insinuent qu'alors même que la consommation individuelle diminuerait légèrement, ce ne serait peut-être pas une calamité nationale : on les arrête bien vite en leur rappelant qu'il n'est pas permis au delà du Rhin de plaisanter la liqueur divine qui est un des élémens de la vie germanique. C'est ici que les projets d'élévation d'impôt trouvent les résistances les plus violentes, appuyées sur un sentiment populaire dont aucun ministre des finances, pas même un chancelier de fer, ne saurait méconnaître la puissance. L'impôt sur la bière n'est prélevé pour compte de

l'Empire que dans l'Allemagne du Nord et la Hesse. En Bavière, Wurtemberg, Bade et Alsace, la taxe est perçue pour compte des États particuliers, qui, en compensation, versent à la caisse de l'Empire une contribution correspondant à ce que l'impôt produit par tête d'habitant dans le Nord.

Ce système est avantageux aux États du Sud qui paient d'après la consommation moyenne du Nord, alors que la leur est beaucoup plus forte : 220 litres par tête en Bavière au lieu de 87. On a cherché le moyen de faire disparaître cette inégalité ; on ne saurait y remédier en établissant un impôt impérial sur la bière, parce que cette taxation fait partie de ce qu'on appelle les droits réservés aux États du Sud (*reservatrechte*) ; on pourrait seulement faire contribuer ceux-ci en raison de leur consommation réelle, au lieu de la calculer par analogie avec celle du Nord.

La taxe actuelle est de quatre marks par quintal de malt. Le prince de Bismarck, dans un curieux discours du 28 mars 1881, essaya de la faire relever, en assurant que la bière était moins nécessaire à l'ouvrier qu'elle alourdit, que l'eau-de-vie qui le stimule ; il fit une peinture humoristique de l'honnête Allemand qui, lorsqu'il a bu sa chope du matin, puis celle du soir, en lisant les journaux et en fumant sa pipe, croit avoir gagné sa journée. Ce qui n'empêcha pas le même Bismarck, six ans plus tard, de quintupler les droits sur l'alcool. D'autre part, les droits sur la bière, sans être augmentés, n'ont cessé de procurer au budget des ressources croissantes ; en même temps le nombre des brasseries diminuait, les grandes fabriques se substituant de plus en plus aux petites. Beaucoup de communes perçoivent des centimes sur cet impôt.

Vin. — L'impôt sur le vin n'existe pas pour l'Empire et n'est pas facile à établir en sa faveur. Certains États de l'Allemagne en tirent un revenu considérable ; d'autres, comme la Bavière ou la Prusse, ne l'ont jamais connu ou bien l'ont supprimé, après l'avoir perçu. Les traités de commerce ont abaissé les droits d'entrée sur les vins, ce qui se concilierait mal avec un relèvement de l'impôt. Peut-être l'Empire pourrait-il se borner à prélever celui-ci sur certaines catégories, comme les vins mousseux ou fabriqués, ou simplement sur les vins en bouteilles ; mais il est peu probable qu'il obtienne ainsi plus d'une dizaine de millions. Aussi préférerait-il établir une taxe sur les débitans (*reichsschanksteuer*) qui, à raison de un mark par tête d'habitant, produirait une cinquantaine de millions. Les débits seraient taxés en raison de leur vente moyenne.

La commission des impôts a aussi songé à rétablir l'impôt du vin sur les mêmes bases que celui du tabac, c'est-à-dire propor-

tionnellement aux factures, à partir d'un certain prix. Ce serait une sorte d'impôt de circulation prélevé lors de l'expédition du liquide : la grande difficulté est de fixer la valeur initiale à laquelle il commencerait à s'appliquer.

Timbre. — Le chapitre des recettes intitulé droits de timbre impériaux (*reichstempelabgaben*) comprend le timbre sur les cartes à jouer, qui produit un million et quart, le timbre des effets de commerce, qui, à raison d'un demi pour mille du montant des traites, donne six millions, le droit de statistique qui s'élève à 600000 marks, et les impôts de bourse ; ces derniers, c'est-à-dire le timbre des titres et l'impôt des transactions, fournissent près de 25 millions, que l'Empire répartit entre les États confédérés à raison de leur population. C'est en 1881 que fut établi, pour la première fois, un impôt sur les valeurs mobilières à raison d'un demi pour cent sur les actions, deux pour mille sur les obligations étrangères, un pour mille sur les obligations indigènes : les rentes de l'Empire et des États confédérés restaient libres de toute taxe. Mais ce n'était qu'un commencement. Les déclamations incessantes des agrariens, désireux de « saigner » plus vigoureusement la Bourse, amenèrent l'augmentation de ces droits et l'établissement d'un impôt sur les transactions (*umsatzsteuer*). Le principe de ce dernier est de frapper les opérations d'achat et de vente de titres, et aussi de marchandises lorsqu'elles se négocient à terme ; de fixe qu'il était d'abord, il est devenu proportionnel au montant des bordereaux.

La loi du 27 avril 1894 élève les droits de timbrage des titres comme suit : un pour cent sur les actions indigènes, un et demi pour cent sur les actions étrangères, quatre pour mille sur les rentes et obligations indigènes, six pour mille sur les rentes et obligations étrangères, un pour mille sur les obligations communales indigènes au porteur émises en vertu d'une loi, deux pour mille sur les obligations indigènes au porteur émises en vertu d'une loi par des associations de propriétaires, de crédits fonciers ou des entreprises de transport. D'autre part, la même loi fixe l'impôt sur les transactions d'après les bases suivantes : sont frappées du droit d'un cinquième par mille, les opérations d'achat de monnaies, billets de banque et titres ; de deux cinquièmes par mille les opérations à terme en marchandises. Les lots paient dix pour cent.

Ce tarif constitue une augmentation énorme par rapport aux taux en vigueur jusque-là. Malgré le ralentissement des affaires qu'il a causé, il donne au trésor des rentrées supérieures à celles de la période immédiatement antérieure.

Postes, télégraphes, chemins de fer. — Le produit des postes

et télégraphes qui figure au budget pour 28 millions, n'appelle aucune observation spéciale, non plus que celui des chemins de fer qui s'élève à 23 millions. Ces deux sommes constituent des produits nets, c'est-à-dire la différence entre les recettes brutes et les frais d'exploitation de ces administrations. Les postes et télégraphes s'étendent à toute l'Allemagne et comprennent l'ensemble de ce service sur l'intégralité du territoire, sauf la Bavière et le Wurtemberg, tandis que l'Empire ne possède d'autres chemins de fer que ceux d'Alsace-Lorraine : la plus grande partie des voies ferrées sont restées en la possession des États confédérés.

Banque. — L'article « banque » figure aux recettes de l'Empire pour 7 millions de marks. Il est constitué presque entièrement, sauf une faible taxe perçue sur la circulation des billets au-delà d'une certaine limite, par la redevance que verse la Banque de l'Empire à titre de partage des bénéfices. Cet établissement a inauguré son activité le 1er janvier 1876, se substituant à cette date à l'ancienne Banque de Prusse, et commençant aussitôt son rôle de régulateur de la circulation, que la loi constitutive du 14 mars 1875 définit ainsi : « Sous le titre de Reichsbank, est créée une banque placée sous la direction et la surveillance de l'Empire; sa mission est de régler la circulation monétaire sur toute l'étendue du territoire, de faciliter la compensation des paiemens et de rendre productifs les capitaux disponibles. »

Ici comme en matière politique, il a fallu tenir compte de l'organisation particulariste ; l'unité d'émission n'a pas été votée. Dix-sept banques, aujourd'hui réduites à huit, conservèrent le droit d'émettre des billets. Mais leur importance à ce point de vue ne cesse de décroître, tandis que la circulation de la Reichsbank prend une place de plus en plus grande; ses billets sont évidemment destinés à finir par être la seule monnaie de papier du pays. Celles-ci sont limitées dans leur expansion et peuvent même se voir retirer par le gouvernement leur privilège d'émission. En 1893, la circulation moyenne de la Banque impériale s'est élevée à 985 millions et celle de l'ensemble des huit autres à 173 millions. Parmi ces dernières, il en est, comme la banque de Breslau et celle de Brunswick, dont la circulation ne dépasse pas deux millions de reichsmarks.

L'organisation de la Banque de l'Empire est un mélange remarquable de tendances opposées en apparence : le capital de 120 millions a été fourni par des actionnaires particuliers; des prescriptions sévères règlent la circulation des billets et défendent qu'ils ne dépassent l'encaisse et le portefeuille de plus d'une certaine quantité fixe ; une séparation aussi nette que possible est établie entre ses affaires et le budget général de l'État, en même temps

que la surveillance de l'établissement est confiée au chancelier de l'Empire assisté de trois autres curateurs, et sa gestion à un directoire nommé par le gouvernement. Les employés à tous les degrés sont considérés comme des fonctionnaires plutôt que comme des serviteurs de la Banque, dont ils n'ont pas le droit de posséder une seule action. En dehors de l'assemblée générale, les actionnaires n'exercent d'influence sur la conduite des affaires que par l'intermédiaire d'une commission centrale nommée par eux; cette commission assiste la direction dans ses travaux quotidiens et donne son opinion dans un certain nombre de cas prévus par les statuts. L'État a droit à la moitié de la réserve et prélève une part notable des bénéfices réglée comme suit : Aussitôt que les actionnaires ont reçu 3 1/2 pour 100 de leur capital, l'Empire partage l'excédent jusqu'à ce que les actionnaires aient touché 6 pour 100; au delà de 6 pour 100, les trois quarts des bénéfices lui appartiennent. Il a reçu ainsi plus de 30 millions de reichsmarks depuis 1876; en 1892, sa part a été de 4342000 marks, alors que les actionnaires n'en ont reçu que 3457000.

Il faut reconnaître que l'Empire allemand n'a pas jusqu'ici fait un mauvais usage des pouvoirs si considérables que la loi lui confère dans l'administration de la Banque; il en a respecté les statuts et n'en a pas mis le crédit à contribution pour ses propres besoins. Il est vrai qu'il ne s'est pas encore écoulé vingt ans depuis la fondation de l'établissement : cette période de paix extérieure n'a pas donné au jeune Empire l'occasion de montrer s'il échapperait à la nécessité, où tous les États européens se sont trouvés acculés à un moment donné de leur histoire, de recourir à l'aide de leurs banques d'émission, fondées parfois uniquement pour venir au secours des finances publiques. L'actif est vierge de toute créance sur le trésor. Le billet n'a pas cours légal : la loi organique a pris soin d'exprimer « qu'il n'existe pas d'obligation d'accepter des billets de banque pour les paiemens qui sont légalement exigibles en espèces, et qu'une telle obligation ne peut pas non plus être établie par la législation d'un pays à l'égard des caisses de l'État. »

Aussi longtemps que l'Allemagne respectera les barrières qu'elle s'est opposées à elle-même, la Reichsbank continuera à jouir du crédit qu'elle a aujourd'hui, et son billet, que nul n'est tenu d'accepter, à circuler à l'égal des espèces. Elle rend des services considérables au pays par les comptes de virement, grâce auxquels les affaires se règlent sans frais entre la plupart des villes. Elle fournit un appoint qui n'est pas sans importance au budget des recettes par le partage des bénéfices; le prélèvement de l'Empire, augmenté dès 1890, lors du premier renouvelle-

ment du privilège prolongé alors jusqu'en 1900, sera peut-être grossi encore à cette époque. Ce sera le prix que le gouvernement essaiera d'obtenir contre une nouvelle prorogation.

Depuis plusieurs années, la Reichsbank, suivant en cela le sort de son aînée la Banque de France, voit ses bénéfices décroître en même temps que l'importance de ses transactions augmente. Elle aussi tend à devenir avant tout une serre de métaux précieux et une chambre de compensation; son encaisse atteint un milliard de reichsmarks, dont les trois quarts à peu près en or, alors que sa circulation ne dépasse guère cette somme. Le chiffre de ses viremens est de 42 milliards à l'entrée et autant à la sortie. Si son portefeuille n'a pas décru comme celui de la Banque de France, c'est qu'elle a la faculté d'acheter du papier à un taux d'escompte inférieur à son taux officiel, tandis que chez nous toutes les opérations doivent se faire au prix uniforme.

Les Allemands n'ont pas encore songé, et il faut les en féliciter, à user du crédit de leur Banque pour faire consentir des avances au ministère des finances, pour escompter les bons du gouvernement ou pour immobiliser des rentes nationales. Ils trouveraient donc en elle, au jour du danger, un instrument d'autant meilleur qu'ils n'y auraient pas eu recours en temps de paix. Les seuls services que la Reichsbank rend à l'État sont d'un ordre administratif; elle paye les intérêts de la dette impériale; elle acquitte les dépenses et recueille les recettes de la Caisse supérieure de l'Empire, mais seulement pour les opérations du trésor, de la justice et de l'intérieur à Berlin : les affaires étrangères, les postes, la guerre et la marine ont leurs caissiers spéciaux. Dans ses 200 succursales, elle encaisse les recettes locales et acquitte les dépenses effectuées sur toute la surface du territoire, pour compte de l'Empire allemand et de la monarchie prussienne. Les trésors impérial et royal ont à cet effet chez elle des comptes courans dont la seule condition est de rester constamment créditeurs d'au moins dix millions de marks. Au point de vue des finances publiques, la Banque de l'Empire allemand réalise l'idéal, en ce sens que son actif ne comporte aucune créance sur l'État, et qu'elle paye à celui-ci un prix très élevé, qu'on peut presque considérer comme un maximum, en échange du privilège qu'il lui a concédé pour une courte période.

Contributions matriculaires. — Le dernier chapitre des recettes sur lequel nous ayons à nous arrêter est celui des contributions matriculaires, qui figurent au budget pour près de 400 millions. Elles se compensent, jusqu'à concurrence de 356 millions, avec les sommes que l'Empire a virées l'an dernier au crédit des États particuliers. Celles-ci, nous l'avons indiqué au cours de notre

étude, proviennent soit de l'excédent des recettes douanières que perçoit l'Empire et qu'il n'est autorisé à conserver dans sa caisse que jusqu'à concurrence d'une somme déterminée; soit d'impôts tels que le droit sur l'alcool, les taxes boursières, qu'il répartit entre les confédérés au prorata de la population. Le chiffre d'habitans détermine seul cette attribution, tandis que les contributions matriculaires s'établissent d'après des principes plus compliqués : elles ne dépendent pas seulement de la population, mais du fait qu'un État appartient ou n'appartient pas à telle ou telle union fiscale, comme la poste, le télégraphe, la brasserie. Ceux qui en font partie payent moins que ceux qui ne s'y sont pas ralliés, puisque l'Empire fait sur leur territoire des recettes dont la source lui est fermée dans le second cas. Il existe donc des contributions matriculaires générales auxquelles tous les États concourent également en raison du nombre de leurs habitans, et des contributions matriculaires spéciales à certains d'entre eux. Ces dernières se calculent d'après la moyenne des recettes perçues sur le territoire restreint des unions fiscales auxquelles ces États n'appartiennent pas; elles constituent l'équivalent présumé de ce que l'Empire percevrait à l'intérieur de leurs frontières s'ils y étaient affiliés. Cette complication est un héritage de l'ancienne union douanière (*Zollverein*) qui constituait une sorte de société en participation, héritière en partie de la vieille Confédération germanique. Elle amène une instabilité et une incertitude dont nous avons déjà fait ressortir les inconvéniens. D'autre part les États particuliers protestent chaque fois que l'Empire leur réclame des sommes supérieures à celles qu'il leur verse. Parmi eux la Prusse ne cesse de faire entendre sa voix irritée. Voici ce qu'écrivait le 25 avril 1894, à la fin d'un rapport remarquable sur la situation financière, le docteur Sattler, député à la Chambre, dont les idées ont d'autant plus de poids qu'il exprime les idées du ministre Miquel :

« La question des rapports financiers futurs de la Prusse avec l'Empire est de la plus haute gravité. La Prusse a le droit d'exiger que celui-ci non seulement pourvoie à ses dépenses sans exiger d'elle une contribution matriculaire supérieure à ses viremens, mais qu'il s'occupe en outre de lui verser un subside du chef des nouveaux impôts qu'il a été autorisé à percevoir. La Prusse a un intérêt vital à ce que l'Empire ne continue pas à s'attribuer une partie des recettes propres des États particuliers, de façon à les empêcher d'avoir des budgets en équilibre. Ce n'est pas à la Chambre prussienne à décider de quelle façon l'Empire y parviendra; mais elle a le droit et le devoir d'affirmer que l'État prussien veut et doit être protégé contre les exigences croissantes de l'Empire. » La constitution a eu beau inscrire

dans son article 70 le droit pour le chancelier de fixer, jusqu'à concurrence des besoins du budget, la contribution imposée à chacun des États de la confédération : ceux-ci ne supportent qu'avec impatience ce joug financier et protestent contre les appels faits à leur bourse. Comme, d'autre part, une opposition véhémente s'élève chaque fois qu'il s'agit d'établir un impôt nouveau au profit de l'Empire, ou d'augmenter le taux de ceux qui existent déjà, la tâche du ministère impérial n'est pas toujours des plus aisées.

Tel est l'ensemble des dépenses et revenus du budget allemand. Il serait intéressant de juxtaposer à ce tableau celui du budget prussien, dont la contexture est toute différente, puisque d'une part les dépenses militaires n'y tiennent pas de place, et que, d'un autre côté, les impôts directs y forment une partie notable des ressources. Il a été considérablement remanié depuis la grande réforme qui réduisit l'impôt foncier, lequel ne figure plus aux recettes que pour 80 millions, dont moitié fournie par la terre et moitié par la propriété bâtie, et modifia l'assiette de l'impôt sur le revenu en dégrevant les petits contribuables. Celui-ci donne 86 millions et les patentes 25. Si dans le budget prussien on défalque des diverses natures de revenus les frais de perception, on trouve que 27 1/2 pour cent de ses recettes nettes sont fournis par les impôts directs, 8 pour cent par les impôts indirects et diverses redevances, et 64 1/2 pour cent par les produits nets des exploitations d'État et du domaine public (usines, forêts, mines, loterie, monnaie, chemins de fer, etc.). Les dépenses se répartissent comme suit : 45 pour cent, frais d'administration ; 40 pour cent, service de la dette ; 15 pour cent, subventions aux provinces, à l'Empire, aux apanages, etc. La proportion considérable des revenus patrimoniaux est frappante : les revenus des chemins de fer à eux seuls équilibrent plus de la moitié des charges. Une analyse détaillée nous entraînerait en dehors du cadre que nous nous sommes fixé. Nous nous bornons à insister encore une fois sur ce que nous avons dit au début, à savoir que le budget impérial ne représente qu'une partie de celui de l'Allemagne.

IV

En étudiant les finances de l'Empire, on arrive à la conclusion que les ressources permanentes devraient être augmentées d'environ 200 millions par an, pour écarter les perspectives d'emprunts nouveaux. Ceux-ci se sont élevés, en effet, dans la dernière décade, à une moyenne annuelle de 154 millions, et c'est être modéré que de prévoir un besoin régulier d'une cinquantaine de

millions au delà des chiffres antérieurs pour les dépenses militaires, les assurances ouvrières et les services généraux de l'Empire. Un fonds d'amortissement d'un pour cent serait aussi désirable.

Il est juste, toutefois, de rappeler les motifs d'ordres divers qui ont fait contracter les emprunts. Ils n'ont pas toujours été émis sous le coup de nécessités urgentes, ni parce que les budgets n'auraient pu, à la rigueur, être équilibrés autrement. Les hommes d'État qui présidaient aux destinées du jeune Empire ont pu trouver un certain intérêt à mettre sa signature en circulation, à la faire connaître et apprécier dans les grands centres financiers, de façon à y avoir des marchés établis pour ses rentes en vue des émissions aux heures difficiles. D'autre part, ils ont cru politique de mécontenter le moins possible les États confédérés par des surcharges d'impôts, c'est-à-dire l'augmentation des contributions matriculaires, et ils ont rangé, chaque année, au nombre des dépenses « ne devant pas se renouveler » certains besoins qu'ils savaient destinés à se reproduire régulièrement : de là ces recours constans au crédit.

Contrairement au programme d'équilibre par l'impôt, qui paraît le seul sage aux Allemands préoccupés de la solidité de leurs finances, les budgets ne cessent donc de présenter des dépenses, soi-disant extraordinaires, qui sont couvertes par l'emprunt et devraient l'être par des rentrées normales. Les finances impériales devraient être fortifiées par l'octroi de ressources propres, et non par des contributions des États particuliers. Celles-ci devraient être limitées à des sommes fixes, aussi bien que les montans annuels que leur rétrocède l'Empire, de façon à éviter des surprises aussi désagréables que celles du budget de 1893-1894, dont le projet était en équilibre, mais qui a donné lieu, en fin de compte, à la perception de 23 millions de contributions matriculaires. La logique devrait conduire à la suppression totale et de ces dernières et des rétrocessions de l'Empire aux États.

Dans quelle direction convient-il de rechercher des augmentations de ressources pour l'Empire ? Bien qu'il n'ait, jusqu'ici, prélevé que des impôts indirects, la constitution ne lui impose aucune restriction à cet égard. Mais, si aucun texte ne l'empêche d'établir des impôts directs, en fait, il paraît disposé à laisser ceux-ci aux États particuliers, qui ont eux-mêmes une tendance à en abandonner aux communes la partie que les Allemands nomment les impôts directs *réels* (*objektsteuern*), par opposition aux impôts directs *personnels;* tel est notamment le cas de la Prusse, qui a opéré en ce sens sa dernière révolution fiscale. Toutefois, en s'adressant aux impôts indirects, il convient de prendre garde qu'un certain nombre d'entre eux sont déjà perçus au profit

des États particuliers et qu'on ne saurait y toucher sans porter atteinte à leurs recettes ou sans surcharger les contribuables d'une façon excessive : il est nécessaire en même temps de prévoir les objections de ceux qui reprochent à l'impôt indirect de frapper inégalement les citoyens et d'épargner le riche en accablant le pauvre ; enfin le Parlement perdait presque toute son action sur un budget alimenté exclusivement par cette source.

Ces finances, qui ne sont pas encore établies sur des bases définitives, ne sont que la conséquence de l'organisation politique allemande. Une fédération qui comprend vingt-six États d'une importance tout à fait disproportionnée les uns par rapport aux autres, ne sera sans doute pas éternelle. Sauf la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade ; sauf surtout l'Alsace-Lorraine, dont les résistances à l'unification seront énergiques, on est presque tenté de sourire en lisant l'énumération des principautés qui figurent, à côté de la Prusse, avec des attributions égales à celles de cette puissante monarchie. Les privilèges financiers que chacun des membres de la confédération a conservés et les droits conférés à l'Empire portent les uns et les autres la marque des étapes successives de leur développement historique ; on y reconnaît la trace des concessions faites à l'esprit particulariste à côté de l'action grandissante du pouvoir central. A quoi bon ces rétrocessions faites par l'Empire aux États particuliers, puisqu'il leur demande à son tour des contributions matriculaires ? Ne serait-il pas beaucoup plus simple que l'Empire gardât pour lui des recettes égales à ses dépenses et n'exigeât point de contingens de confédérés ? S'il ne se sent pas encore en possession de ressources suffisantes pour renoncer à leur concours, rien ne s'oppose à ce qu'il conserve le droit, un exercice une fois clos, de réclamer d'eux un versement qui serait alors imputé sur leurs budgets de l'année suivante. Ce système aurait, entre autres avantages, celui de faire cesser l'incertitude qui pèse actuellement sur le budget de chaque État particulier : nul ne sait à l'avance combien il aura à payer à l'Empire, ni ce qu'il recevra de lui. Les fluctuations les plus diverses n'ont pas cessé de se produire à cet égard : en 1890-1891, par exemple, les viremens (*Ueberweisungen*) au crédit des États particuliers ont été de 378 millions, alors qu'ils n'ont versé que 312 millions à l'Empire. Celui-ci, au contraire, leur a réclamé 397 millions en 1894-1895 et ne leur a remis que 355 millions.

La question de savoir quand ce système de comptabilité disparaîtra est plus politique que financière. L'un des futurs chanceliers de l'Empire, successeur à venir du prince de Bismarck, aura-t-il l'énergie nécessaire pour imposer ce changement ? C'est

ce qu'il est difficile d'affirmer aujourd'hui. Mais ce qu'un observateur impartial ne saurait nier, c'est que cette complexité et cette incertitude sont des vices de forme plutôt que de fond. Les finances allemandes ont jusqu'ici été menées avec sagesse; et les traditions de la vieille parcimonie prussienne paraissent dans une certaine mesure s'être maintenues dans l'administration nouvelle. Il est vrai que ses débuts ont été faciles. Bien que des affirmations téméraires aient été jusqu'à plaindre nos voisins d'avoir reçu nos cinq milliards, ce flot d'or, qui a pu provoquer quelques excès de spéculation, n'en a pas moins permis à l'Allemagne d'opérer sa réforme monétaire, d'amortir ses dépenses de la campagne de 1870-1871, de former un trésor de guerre et de constituer des fonds tels que celui des invalides, des fortifications, etc., qui assurent pour de longues années la dotation de certains services. Malgré cela, la dette impériale a suivi depuis quelque temps une progression qui, si elle devait se maintenir, modifierait cette appréciation favorable.

Nous n'avons pas à juger ici la politique commerciale de l'Allemagne. L'univers est emporté par un torrent de protectionnisme qui marque étrangement la fin du XIXe siècle et coïncide d'ailleurs avec un recul général des idées libérales dans le monde. Les tarifs allemands, quoique parfois moins élevés en apparence que les nôtres, sont prohibitifs pour certaines marchandises. Les droits perçus à l'importation constituent une des grosses ressources du budget : la politique douanière s'est mise ainsi d'accord avec les intérêts du fisc, qui ne lâche pas aisément des recettes une fois entrées dans son domaine. Les seuls impôts qui pourraient procurer à l'Allemagne des revenus assez considérables pour lui faire un jour réduire ses tarifs douaniers seraient ceux du tabac et de l'alcool. On a vu quelles difficultés rencontre le gouvernement chaque fois qu'il veut leur demander plus qu'il n'en retire aujourd'hui. La bière pourrait aussi donner un supplément de recettes. Mais une opposition formidable ferait sans doute, avec plus de succès encore, échec aux attaques qui viseraient la boisson populaire.

Il faut rendre aux Allemands cette justice qu'ils n'aiment pas à payer l'impôt. M. de Bismarck, dans un discours célèbre, déplorait cet entêtement de ses compatriotes et leur citait en exemple les admirables contribuables d'outre-Vosges qui ne se lassent jamais de répondre aux appels du percepteur. Nous nous passerions du compliment ; mais il faut avouer que nous le méritons. Un ministre des finances français à qui on dirait que le tabac rapporte 64 millions et l'alcool 147 millions de francs dans un pays qui compte cinquante millions de consommateurs, renverrait

à son budget établi pour moins de quarante millions d'hommes et montrerait avec orgueil les 375 millions que lui donne la vente des tabacs, les 410 millions qu'il perçoit sur les vins et l'alcool. La bière, à elle seule, rapporte presque autant au fisc français qu'à l'Allemagne, alors que la quantité consommée y est peut-être vingt fois ce qu'elle est chez nous.

Il y aurait d'amples moissons à faire de l'autre côté du Rhin pour celui qui voudrait ou pourrait y appliquer nos tarifs. Nous ne prétendons point que ce soit chose aisée. Mais nous en concluons que la matière imposable, si elle est réfractaire, présenterait du moins des ressources sérieuses en cas de nécessité. Rien encore dans le budget allemand n'indique une surcharge excessive. Le point noir est l'infiltration rapide du socialisme d'État, qui fait inscrire tous les ans des sommes plus considérables pour les versemens aux caisses d'assurances : en quatre ans elles ont passé pour l'Empire de six à quatorze millions. Ce dernier chiffre ne serait pas bien effrayant, s'il ne marquait le début d'une progression que tout fait présager rapide. Il n'est pas aisé d'évaluer les sommes que les budgets futurs auront à fournir de ce chef, si même la législation actuelle n'est pas modifiée, et il est plutôt vraisemblable qu'elle le sera dans un sens qui imposera à l'État des charges croissantes. C'est de ce côté autant que vers les dépenses de la guerre et de la marine qu'il faut tourner les yeux pour essayer de prévoir la marche à venir des budgets allemands. L'impartialité nous oblige à déclarer qu'ils nous paraissent de force à supporter des assauts répétés. Il est vrai que dans aucun pays du monde, sauf peut-être en Australie et en Nouvelle-Zélande, le socialisme n'est aussi puissant que chez nos voisins. Nous ne savons ce qu'il fera d'eux au point de vue politique : nous ne pouvons que constater la solidité de l'organisme financier auquel il s'attaque.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

TROIS MAITRES D'ITALIE

II[1]

MARCELLO

Marcello : Deux sonates pour violoncelle, avec accompagnement de piano d'Alfredo Piatti; Simrock, Berlin. — Quatre sonates pour piano et violoncelle, transcrites d'après l'original avec basse chiffrée, par A. Moffat; Schott. — *Arianna, intreccio scenico-musicale;* vol. IV de la *Biblioteca di Rarita musicali, per cura di* Oscar Chilesotti; Ricordi. — *Estro poetico-armonico, Parafrasi sopra li Salmi; poesia di Girolamo-Ascanio Giustiniani; musica di Benedetto Marcello, Patrizj Veneti;* 2 vol. Venezia, 1803; presso Sebastiano Valle. — *Il Teatro alla moda,* édition fac-similé d'après la 3e édition; Ricordi, 1883. — *Le Théâtre à la mode,* traduction précédée d'une étude sur Marcello, sa vie et ses œuvres, par Ernest David, et d'une préface par L.-A. Bourgault-Ducoudray, professeur au Conservatoire de musique de Paris; Paris, chez Fischbacher, 1890. — P.-D. Francesco Fontana : *Vita di Benedetto Marcello.* (De cette biographie, écrite en latin, une traduction italienne existe en tête du premier volume de l'édition vénitienne des *Psaumes* citée plus haut.) — Caffi : *Storia della musica sacra nella già cappella ducale di S. Marco in Venezia, dal* 1318 *al* 1797. Venezia, 1856. — Zaccaria Morosini : *Benedetto Marcello e la sua età;* Venezia, 1882. — L. Busi : *Benedetto Marcello, musicista del secolo XVIIIe; sua vita e sue opere;* Bologna, N. Zanichelli, 1884. — P.-G. Molmenti : *la Storia di Venezia nella vita privata;* Torino, Roux e Favale, 1880.

Aujourd'hui encore nous voudrions tenter autre chose qu'une étude particulière et strictement individuelle. Il est bon de considérer non pas un maître unique, si grand soit-il, mais une forme d'art chez l'un des maîtres qui en ont réalisé la plus caractéristique et la plus complète représentation. Cette forme d'art, qui se définit en deux mots, ce sera cette fois la mélodie ita-

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre 1894.

lienne. L'artiste qui la personnifie s'appelle Benedetto Marcello.

Pourquoi choisir justement celui-là? Pour des raisons diverses, y compris, je l'avoue, quelques-unes de celles que la raison ne connaît pas. — Pourquoi? Peut-être par souvenir lointain déjà, mais encore charmé, d'un poétique roman. Dans l'église vénitienne, lorsque Consuelo remplissait la voûte « de cette voix sans égale et de cet accent victorieux, pur, vraiment grandiose » que lui prête George Sand, elle chantait devant le vieux Marcello, et c'est de Marcello qu'elle chantait le psaume fameux : *I cieli immensi narrano.* « Ma fille, lui dit le vieillard quand elle eut fini, reçois les actions de grâces et les bénédictions d'un mourant. Tu viens de me faire oublier en un instant des années de souffrance mortelle. Si les anges de là-haut chantent comme toi, j'aspire à quitter la terre pour aller goûter une éternité des délices que tu viens de me faire connaître. » Que de fois, longeant par une nuit d'été le palais du Grand Canal où naquit Marcello, nous avons souhaité, presque attendu, qu'une voix pareille s'élevât et lançât vers le ciel le cantique éclatant! Par une telle nuit, voilà plus de cent cinquante années, il arriva réellement qu'une pauvre fille des lagunes, Rosanna Scalfi, passât chantant sous ces mêmes fenêtres, à l'une desquelles était assis le jeune maëstro. De son balcon il l'appela, voulant voir celle qu'il venait d'entendre, et, parce qu'au merveilleux ramage un visage admirable se rapportait, il fit de la chanteuse nocturne son élève d'abord, puis sa femme (1).

Mais pour choisir Marcello parmi tant d'autres, il est de plus sérieuses raisons que des raisons de roman ou de rêverie, d'imagination ou de souvenir. Marcello naquit près d'un siècle après la mort de Palestrina, et durant ce siècle le génie italien avait créé la mélodie. Le grand Vénitien représente donc une période non de formation, mais de perfection, un moment unique de beauté achevée. Il le représente et il le résume. Il est moins un rayon qu'un foyer. Son génie est un génie de maturité, d'apogée et d'épanouissement.

Ce n'est pas tout : seul peut-être de ses contemporains et de ses concitoyens, il a laissé plus que des fragmens : des œuvres dignes de survivre tout entières, et dont l'une au moins, les *Psaumes*, est gigantesque. Enfin l'illustre compositeur ne fut pas un compo-

(1) Le palais Marcello est occupé aujourd'hui par la maison Bialotto et Cie (magasin et dépôt d'ébénisterie et de bois taillés). Il touche au jardin du magnifique palais Vendramin-Calergi, où, le 13 février 1883, mourut Richard Wagner (Busi, *op. cit.*).

siteur seulement : grand seigneur, poète, critique, membre des conseils de la République, provéditeur en Istrie, camerlingue à Brescia — *uomo universale*, comme l'Italie de la Renaissance avait jadis appelé ses plus glorieux enfans — nul n'est plus digne de mémoire et d'honneur que Benedetto Marcello, patricien de Venise et prince des musiciens.

I

Le 24 juillet 1686, il naquit d'une noble race et pour une noble vie. Sa famille, sans remonter peut-être, ainsi qu'elle s'en flattait, à la *gens* Claudia Marcella, remontait cependant très haut : jusqu'au VIIIe siècle, affirme un historien de l'aristocratie vénitienne. Un Marcello fut doge en 1473 : c'est sous son principat que les Bellini peignirent dans la salle du Grand Conseil l'histoire de Frédéric Barberousse, et qu'il fut interdit aux doges de se faire désormais représenter sur les monnaies autrement qu'agenouillés devant saint Marc. Les parens de Marcello, tous deux illustres par le sang, n'étaient pas moins distingués par l'esprit. Sa mère, une Capello, laissa des poésies manuscrites qui par malheur ont péri dans l'incendie de la bibliothèque où elles étaient conservées. Son père était, au sens profond du mot, un *dilettante*. Il avait l'amour de toute beauté, tous les goûts avec quelques-uns des talens d'un artiste. Il jouait du violon, et lui aussi faisait des vers. C'est en artiste qu'il éleva ses trois fils, Benedetto, Alessandro et Girolamo. De bonne heure il leur imposa l'élégance et l'urbanité des manières et du langage. Il écarta soigneusement de leur enfance toute bassesse et toute vulgarité, ne souffrant, dans leurs discours ou leurs complimens de fête à leurs parens, rien qui ne sentît la politesse, la distinction et la grâce.

L'un des trois frères, Alessandro, apprenait le violon avec l'illustre Tartini. Benedetto lui aussi prit quelques leçons du maître; mais les difficultés du mécanisme ne tardèrent point à le rebuter. Un de ses biographes, peu sensible apparemment aux beautés de la musique symphonique, déclare qu'il était destiné *all' altezza della musica vocale*, et non aux *semplici sinfonie istrumentali prive d'anima*. *Prive d'anima*, privées d'âmes! De cet étrange jugement j'en appellerais volontiers, ne fût-ce qu'aux sonates pour piano et violoncelle de Marcello lui-même. Bientôt, abandonnant le violon pour la composition, qui l'attirait davantage et peu à peu le prit tout entier, Benedetto se fit l'élève d'abord zélé, puis passionné jusqu'à la folie, de Gasparini, maître

de chapelle alors de la *Pieta* de Venise et mort depuis maître de chapelle de Saint-Jean-de-Latran. On dit que pendant trois ans, de sa dix-septième à sa vingtième année, le futur auteur des *Psaumes* consacra dix heures chaque jour à l'étude de l'harmonie et du contrepoint. Un écolier de force à supporter un tel apprentissage, en devait sortir passé maître. Tel en sortit Marcello. Ce travail acharné fit beaucoup pour son génie, mais peut-être moins que le hasard d'une heureuse naissance et d'une éducation privilégiée. Prédisposé par une hérédité favorable, élevé dans le noble luxe du palais paternel, familier de bonne heure avec les chefs-d'œuvre qui l'emplissaient, avec les hommes éminens en tout genre qui s'y donnaient rendez-vous, suivant sa vocation sans obstacle et sauvé par sa condition, par sa fortune, des épreuves qui rebutent et des luttes qui dégradent, le jeune Benedetto ne respira dans son éclatante Venise qu'un esprit de magnificence et des souffles de beauté.

En ces temps où la plante humaine, comme dit Taine, regorgeait de sève, un seul individu suffisait à plusieurs tâches. Appelé par sa naissance aux fonctions publiques, Marcello ne s'y déroba point et les remplit dignement. Le grand artiste vécut et mourut en bon serviteur de l'État. Il préleva jusqu'à la fin la part du travail et du devoir dans une vie dont son génie était le luxe seulement, la parure et comme la fleur. Le 4 décembre 1706, avant même d'avoir atteint l'âge réglementaire et par faveur spéciale, il tirait de l'urne la boule d'or, la *barbarella* (1), qui lui donnait accès dans le Grand Conseil. Déjà ses premières compositions musicales étaient exécutées avec succès au *Casino dei Nobili*, dont les concerts avaient alors une grande réputation. Il publiait différentes œuvres de polyphonie vocale : madrigaux, pièces d'église, dont une messe, qui lui ouvrait la fameuse Académie philharmonique de Bologne. Il nouait des relations affectueuses, certains disent amoureuses, en tout cas des relations intellectuelles et artistiques avec une des femmes les plus distinguées de Venise : madonna Isabella Renier-Lombria. Chez elle, comme autrefois chez son père, il se rencontrait avec les premiers musiciens, les premiers poètes d'une ville où tout alors était musique et poésie. Musicien et poète lui-même, il multipliait les témoignages de son double talent. Tantôt il écrivait des cantates : *Calisto changée en ourse*, par exemple, ou *Timothée*, cette dernière sur le sujet, pris à Dryden, que traita aussi Haendel dans les *Fêtes d'Alexandre;* tantôt c'était un volume de sonnets

(1) Ainsi nommée parce qu'elle était tirée au sort chaque année le jour de la Sainte-Barbe.

sacrés; ou d'autres, moins pieux, avec cette épigraphe profonde, qui résume à elle seule toute une théorie artistique, morale même, et les plus rares promesses de naturel et de bonne foi : « *Pianger cercai e non del pianto onore.* — J'ai cherché les pleurs et non l'honneur de pleurer. » Belle, saine, et je dirais presque sainte parole, devise des douleurs sincères, condamnation des feintes douleurs, des mensonges de souffrance et des grimaces de martyre. Heureux sans doute ceux qui pleurent, mais qui pleurent simplement; malheur à ceux qui se regardent pleurer et ne tirent que vanité de leurs larmes!

Beaucoup plus que des pleurs, Marcello était ami de l'allégresse et de la gaîté. Ce grand artiste était un grand rieur; au génie qui crée il joignait l'esprit qui juge et qui raille. On ne doute plus guère aujourd'hui qu'il soit l'auteur d'un opuscule anonyme et qui parut sous ce titre : *Lettera famigliare d'un Accademico Filarmonico ed Arcade, discorsiva sopra un libro di duetti, terzetti e madrigali a piu voci.* Les duos, trios et madrigaux dont il s'agit étaient l'œuvre d'un confrère de Marcello, le grand Antonio Lotti, et Marcello, dans ladite lettre, en faisait la critique. Critique amère, envieuse et peu honorable pour le caractère de Marcello, ont prétendu les gens mal informés; en réalité critique équitable, un peu sévère parfois, mais ne révélant en somme, au lieu de la jalousie et du ressentiment, que la science, la conscience, la sûreté des principes et la pureté du goût (1). « J'espère, écrivait pour commencer Marcello, j'espère ici discourir et raisonner si clairement, que l'auteur lui-même se réjouira de mes éloges, et que mon blâme (si je viens à le blâmer) le laissera convaincu, sinon persuadé, de ses propres défauts. Je dis convaincu et non persuadé, car vous savez à merveille que pour convaincre on fait spécialement appel à l'intelligence, tandis que pour persuader on a besoin de la volonté de celui auquel on s'adresse. La volonté, étant une faculté distincte de l'intelligence, peut se refuser à confesser la vérité; mais elle ne saurait, par ce refus indocile, empêcher l'intelligence de se rendre à cette vérité qui la convainc. »

Cela n'est assurément ni d'un mauvais critique ni d'un critique méchant. Si courtoises pourtant que fussent de telles armes, Marcello ne tarda pas à les déposer. Il en fut prié par un tiers, et plutôt que de blesser ou de contrister seulement un maître comme Lotti, il abandonna son travail et le laissa inachevé.

(1) M. Busi, *op. cit.*

Mais il n'accordait, et d'ailleurs il ne devait pas à tout le monde de semblables égards. Un jour, pour embarrasser les chanteurs, qui déjà de son temps étaient mauvais musiciens, il s'avisait d'écrire, les unes en *ré* dièse, les autres en *mi* bémol, les différentes parties d'un ensemble. Une autre fois, il mettait en musique une lettre soi-disant adressée de Bologne à la célèbre cantatrice Vittoria Tisi, et dont voici le texte : « Ma très chère fille, — Bologne, le 6 décembre 1718, — En raison de toutes mes occupations tant passées que présentes, je jouis pour le moment d'une mauvaise santé, et voilà bien des jours que je n'ai plus la tête à moi. Notre saison d'opéra s'est terminée dimanche à notre avantage. L'Ambreville est partie la nuit même pour Turin; la Muzzia est partie hier pour Mantoue; la Spagnuola est partie de son côté pour Livourne, et ce soir la Coralla et la Sartina partiront pour Brescia. Dieu soit loué! Je vais goûter un peu de repos et me remettre de tant de fatigues... » Et sur ce compte rendu d'impresario, Marcello, dit-on, avait brodé la plus folle musique, où figuraient, spirituellement parodiés, le style, les manières et les manies, les défauts et jusqu'aux moindres tics des compositeurs et des virtuoses contemporains (1).

Mais, de tous les virtuoses, c'étaient messieurs les castrats — si les deux mots se peuvent allier — qui excitaient le plus la verve et les railleries de Marcello. Un jour il convoqua chez lui les chanteurs de la chapelle de Saint-Marc, sous prétexte de leur faire déchiffrer deux madrigaux à quatre voix qu'il venait de composer pour eux, et que voici :

PREMIER MADRIGAL

(*pour deux ténors et deux basses*).

Non, là-haut parmi les chœurs des bienheureux
N'entreront point les castrats,
Car il est écrit en ce lieu...

Ici les soprani interrompaient :

— Dites ce qui est écrit.

Réplique des ténors et des basses :

L'arbre qui ne porte pas de fruits brûlera dans le feu.

Et les soprani se mettaient à hurler tout du haut de leur tête :

Ahi! ahi! ahi!

(1) Fontana, Busi, *op. cit.*

SECOND MADRIGAL

(*pour deux soprani et deux contralti*).

Oui, là-bas dans l'enfer profond
Où l'on ira brûler,
Tomberont les ténors et les basses,
Parce qu'il a été écrit par les saints auteurs :
« Ceux qui sont castrats seront heureux (1) ! »

Et voilà la première rencontre du futur auteur des *Psaumes* avec les textes sacrés!

Tant de verve, d'impertinence même, ne déplaît pas. Cela est d'un génie libre et qui n'est dupe de rien, fût-ce de son art; cela ne sent pas le pédant, mais l'honnête homme, comme disait Pascal, et le grand seigneur. Tel fut toujours Marcello; tel nous le retrouverons tout à l'heure dans le *Théâtre à la mode*, son chef-d'œuvre de critique et l'une des plus mordantes satires qui soient, des choses et des gens de théâtre, du cabotinage et des cabotins.

Depuis longtemps déjà Marcello promenait sur les marbres et les flots de Venise sa jeunesse et sa fantaisie. « Il vivait, écrit le P. Fontana, au comble des honneurs, qu'il avait mérités par ses talens dans la poésie et la musique. Son oreille écoutait volontiers le doux son des louanges; il assistait continuellement aux banquets, aux spectacles, à toute espèce de fêtes ou d'assemblées spirituelles. Ce genre de vie est sans contredit l'un des plus dangereux; cependant il ne s'abandonna jamais aux passions au point de compromettre sa renommée. Les vérités saintes de la foi avaient en lui de solides racines, et il satisfaisait d'une manière exemplaire à tous les devoirs de la religion. Mais, emporté continuellement par les aveugles mouvemens de la nature, qui en lui étaient violens et l'importunaient fréquemment, il n'est pas étonnant que la crainte des punitions futures ne suffit pas à l'arrêter. »

(1) I

No, che lassù ne' cori almi e beati
Non entrano castrati,
Perche è scritto in quel loco
— Dite che è scritto mai!
— « Arbor che non fa frutto arda nel fuoco. »
— Ahi! ahi! ahi!

II

Si, che laggiù nell' Erebo profondo
Ove alle fiamme vassi,
Cadran tenori e bassi;
Perche scritto gia fu da sacri vati :
« Quei che castrati son saran beati! »

Si Marcello jusqu'alors n'avait rien consacré à Dieu de son génie, le moment approchait où il allait le lui vouer sans réserve, et dans tout l'éclat de sa maturité. Il avait un ami, Girolamo-Ascanio Giustiniani, gentilhomme comme lui, comme lui musicien et poète. Celui-ci, ayant imaginé de traduire ou plutôt de paraphraser en vers libres les psaumes de David, apporta bientôt un fragment de sa traduction, les dix premiers psaumes, à Marcello. Marcello, rapporte le P. Fontana, en loua l'élégance, la force et la facilité. « Or donc, lui dit Giustiniani, puisque vous daignez approuver ma modeste poésie, que ne la revêtez-vous d'une musique assortie à la gravité, à la sainteté du sujet? La tentative est digne de vous et serait accueillie par l'enthousiasme et la reconnaissance de tous. » Marcello se mit à l'œuvre aussitôt, et l'œuvre fut le chef-d'œuvre qu'on admire encore. On l'admira dès qu'il parut : à Venise d'abord, puis dans les autres villes d'Italie, à Rome par exemple, où furent organisées de solennelles exécutions des *Psaumes*. Le succès ne fut pas moins prompt ni moins vif à l'étranger : en Angleterre, surtout en Allemagne, d'où un maître de chapelle nommé Telemann écrivait à Marcello : « Dans l'œuvre sublime et impérissable de vos Psaumes règne une majesté que tous les maîtres jusqu'à vous avaient ignorée. Harmonie, mélodie, symétrie sans affectation, on ne sait ici qu'admirer le plus. » — Matheson, maître de chapelle à Hambourg, remerciait ainsi Marcello des *Psaumes* qu'il venait à peine de recevoir : « Au lieu de ces parties différentes, de ces contrepoints fatigans et forcés qui jusqu'ici remplissaient les églises, Votre Excellence, unissant la fermeté à la douceur et la joie à l'édification, a trouvé des chemins où nul autre encore n'avait passé; de telle sorte qu'après avoir dit autrefois : A la Palestrina, on dit maintenant : A la Marcello (1). »

On va plus loin : on assure que les *Psaumes* opérèrent des conversions non seulement artistiques, mais pieuses, et ramenèrent des âmes à la foi. En tout cas, ils convertirent leur auteur le premier, et changèrent sa vie. « Ayant entrepris ce travail, écrit le P. Fontana, les pensées et les désirs salutaires se réveillèrent en lui; d'heure en heure ils le sollicitaient plus vivement, l'aiguillonnant jour et nuit... Quand il chantait ses *Psaumes*, — car lui-même aux autres voix joignait sa voix, — son visage et ses yeux paraissaient enflammés. »

Il a dit, dans le premier de ses *Sonetti a Dio :* « Huit lustres j'ai déjà vécu. Hélas! comment écrire — Que j'ai vécu et vécu

(1) Caffi, *op. cit.*

si longtemps! Je devrais plutôt— appeler véritable mort cette vie — Plongée dans la fange et privée de ta grâce (1). » — Ailleurs, s'accusant d'avoir ravalé son génie à des fins terrestres et basses, il s'écrie : « Que de notes, que de notes profanes — Ne traça pas cette main, quand me prit — La musique en mes meilleures années. Et que me reste-t-il — Pour fruit de si longues heures dépensées en vain (2)! » A tracer des notes profanes, la main de Marcello devait désormais se refuser. Un léger accident, où il crut voir un avertissement surnaturel, acheva en lui l'opération de la grâce. Le 16 août 1728, comme il se trouvait dans l'église des Saints-Apôtres pour y entendre la messe, une dalle funéraire manqua sous ses pieds, et il disparut jusqu'à mi-corps dans la tombe entr'ouverte. Il en sortit sain et sauf et sans marquer le moindre trouble; mais le soir, s'étant mis au lit, il ne put s'endormir, et toute la nuit il songea : « Où serais-je maintenant si j'eusse été aujourd'hui, non pas vivant mais mort, enseveli sous cette pierre? Un jour pourtant cela arrivera. Hélas! et je ne sais quel jour. » Alors toutes les fautes de sa vie commencèrent de passer et de repasser devant ses yeux. Pour la première fois il en eut vraiment conscience et contrition, et recouvrant soudain la paix intérieure, il s'endormit. S'étant levé dès l'aube : « Voilà, s'écria-t-il, un changement accompli par la main du Très-Haut, *Hæc mutatio dexteræ Excelsi!* », et désormais il ne fut plus qu'à Dieu. « J'ai eu l'honneur, écrit un contemporain, de saluer Son Excellence Messer Benedetto Marcello. Il m'a fait toutes les civilités du monde et veut que j'aille dîner chez lui; mais il est tout différent de ce qu'il était par le passé. Il mène la vie d'un saint; il m'a donné un livre de poésie sacrée et véritablement sublime, dont il est lui-même l'auteur (3). »

C'était peut-être le dernier livre auquel ait travaillé Marcello, et qu'il laissa inachevé : le poème de la *Rédemption*. Divisé en trois parties : l'attente du Messie, sa venue, son ascension, l'ouvrage traitait aussi des lettres, des sciences et des arts dans leurs rapports avec la foi. Par là sans doute il offrait quelque analogie

(1) Otto lustri gia vissi; ahi! come scrivo
Che vissi, e vissi tanto! anzi degg'io
Morte vera chiamar quel viver mio
Nel fango involto, e di tua grazia privo.

(2) Ma quante, quante ancor note profane
Questa man non segnò, quando mi prese
Musica a miglior anni! E qual rimane
Frutto d'ore si lunghe invano spese!

(3) Lettre de Gio-Antonio Riccieri au P. Martini (24 avril 1733) dans le *Carteggio inedito del P. Martini coi più celebri musicisti del suo tempo;* Bologna, Zanichelli, 1888.

anticipée avec ce qu'a été depuis le *Génie du Christianisme*. Il portait pour épigraphe, en mémoire de la conversion de Marcello : *Eduxit me de lacu miseriæ, de luto fæcis, et immisit in os meum canticum novum, carmen Deo nostro.*

En 1733, Marcello, qui depuis longtemps déjà faisait partie des Conseils des *Quarantie*, fut nommé provéditeur de la République de Venise à Pola en Istrie. Il y eut beaucoup à souffrir de l'insalubrité du climat, et trois ans plus tard il en revint très malade. On l'envoya alors en qualité de camerlingue (trésorier) à Brescia, sous un ciel meilleur, au pied des Alpes. C'est là qu'il vécut les trois dernières années de sa vie, se partageant entre les devoirs de sa charge et les pratiques de la plus ardente piété. Pour obtenir, ou du moins demander une guérison qui ne pouvait plus être que miraculeuse, il se rendit en pèlerinage au sanctuaire de Caravage, sur les confins du Milanais. Il y pria vainement : la mort l'attendait au retour. Quand elle lui fut annoncée, il l'accueillit sans trembler, et même, au dire de ses biographes, avec une douceur d'ange. Il mourut saintement, le 24 juillet 1739. On l'ensevelit à Brescia, dans l'église Saint-Joseph des Franciscains, où se voit encore son tombeau.

Sur les restes du prince de la musique, du philologue, du poète, du questeur de Brescia, du patricien de Venise, car l'inscription funéraire lui donne tous ces titres, qui donc posa cette pierre? Ses confrères en musique ou en poésie, ses collègues dans les dignités et les charges, ses égaux par la fortune et la naissance? Non. Ce ne fut, l'inscription en témoigne aussi, qu'une pauvre femme, sa femme, *uxor mœstissima,* celle que nous avons écartée de sa biographie, comme lui-même il l'écarta de sa vie, sinon de son cœur. L'altière Venise interdisait la mésalliance à ses enfans illustres, et Marcello ne put jamais s'unir à l'humble Rosanna que par un mariage clandestin (1). Mais comme elle était vertueuse autant que belle, son mari ne l'honora pas moins qu'il ne l'aimait. Il l'établit avec sa mère dans un palais retiré, où ne lui manqua jamais la considération ni l'état de fortune et de maison dont elle était digne. C'est là qu'il allait la voir en secret, lui portant, furtif, des chefs-d'œuvre et des baisers, tout son génie et tout son amour. Psaumes, cantates, elle les lui chantait la première, de cette voix qui l'avait conquis, de sa voix « agile, dit un biographe, brillante comme la perle (*nitida*

(1) « Se un nobile sposava una schiava, una fantesca o femina da villa overo qualunque altra de abieta e vil condizione, decadeva, insieme coi figli, dal benefizio della nobilta, e diveniva soltanto cittadino originario. » — P.-G. Molmenti, *op. cit.*

come la perla), et qui remplissait l'âme de consolation ». Mais toujours il devait la quitter, appelé par des devoirs, des plaisirs même qu'elle ne pouvait partager. La mort seule le lui donna tout entier. N'ayant pu être l'épouse glorieuse, elle fut l'épouse affligée, et ce titre que lui avait refusé la vie, elle le prit du moins sur un tombeau.

II

Marcello, nous l'avons dit en commençant, n'est pas moins que Palestrina un génie représentatif. C'est parce qu'il est un type autant qu'une personnalité que nous l'avons choisi, et la forme d'art, la catégorie de l'idéal ou de la beauté sonore dont son œuvre est le signe éclatant, nous l'avons dit aussi, c'est la mélodie italienne.

Idéal aboli ! beauté morte ! s'écrient aujourd'hui les jeunes gens, ivres du vin nouveau. Laissons-les crier : ils sont aveugles et ils sont ingrats.

Aveugles, ils ne voient pas que pour les œuvres comme pour les hommes la véritable vie ne commence qu'à la mort. Que la musique tende et soit désormais destinée à se manifester de moins en moins par la mélodie pure, cela ne fait pas de doute, et dans ce sens on peut dire que la mélodie italienne est morte. On ne refera ni les sonates pour piano et violoncelle, ni les *Psaumes* de Marcello, pas plus qu'on ne refera les *Noces de Cana* du Véronèse. On ne refera pas davantage les dieux de Phidias, le Parthénon, les cathédrales gothiques, la tragédie de Racine ou *Don Juan*. Tous ces modes du beau, toutes ces formes d'art sont-elles donc mortes? Oui, sans doute, mais elles sont immortelles aussi. Désormais en dehors du temps, c'est à jamais qu'elles vivent et qu'elles sont belles. De leur beauté rien ne saurait plus se périmer ni se prescrire; rien de leur vie ne peut plus mourir. En ce sens elle est vivante encore, la mélodie italienne, et pour l'éternité. « On ne la reverra plus », disent-ils. Non sans doute. Il faut donc l'en aimer davantage. « Aimez », a dit profondément le poète,

Aimez ce que jamais on ne verra deux fois.

Aussi bien on verra encore, on voit déjà quelque chose qui lui ressemble. Ne reparaît-elle pas, modifiée sans doute, mais pourtant reconnaissable, chez le plus digne héritier des maîtres italiens d'autrefois ? *Torniamo all' antico*, a dit le musicien d'*Othello* et de *Falstaff*, et il est retourné là où il a dit. *Othello*, *Falstaff*, regardent le passé non moins que l'avenir, et le vieux

sang de la race latine bouillonne en chaque page de ces deux œuvres à la fois si modernes et si classiquement italiennes.

Mais les renégats de la mélodie latine sont plus que des aveugles : des ingrats; ils battent leur nourrice, l'*alma parens*. « Qui nous vint d'Italie et qui lui vint des cieux... » C'est de la mélodie et non de l'harmonie que Musset aurait dû parler ainsi, car la mélodie, c'est bien de là-bas qu'elle nous est venue. A nous tous, aux Allemands eux-mêmes, dont le génie, jusque dans les premières œuvres de Beethoven, reste à demi italien. Bach excepté, et nous n'oublions pas la valeur d'une telle exception, le souffle du Sud les a tous effleurés. On ignore trop, par exemple, combien Haendel procède de Marcello, et que chez le maître vénitien se rencontre déjà toute la puissance, toute la pompe du maître anglo-saxon. On sait du moins que Haydn, qui déjà pense à l'allemande, chante encore à l'italienne. Mozart est frère de Virgile, et le jeune Beethoven ne promet d'abord qu'un second Mozart. Mais bientôt à la musique il donne une forme, une langue nationale, qui ne périra plus. L'Allemagne chaque jour, l'Allemagne des Weber, des Schubert, des Mendelssohn, des Schumann, s'éloigne davantage de l'Italie. On a vu avec quelle violence Wagner a consommé la rupture. Elle s'imposait et elle est sans retour; mais de la primitive alliance encore est-il juste de ne point oublier quelle fut l'étroitesse et la gloire.

Sous les réserves qu'exige toujours l'emploi des formules générales, on pourrait partager en deux la musique entière : assigner la symphonie à l'Allemagne et la mélodie à l'Italie. L'Allemagne a l'âme symphonique; sa devise est le : *Symphonialis est anima* de la sainte du moyen âge. L'Italie, au contraire, eut de tout temps l'âme chantante. L'une rentre en elle-même pour y écouter le chœur des harmonies intérieures; l'autre se porte au dehors, tout entière et d'un seul bond.

C'est l'Italie qui, du contrepoint du moyen âge, a dégagé la première ligne de chant. Ayant reçu du Nord la forme polyphonique, elle la porta jusqu'à la perfection, puis elle la brisa, et tira de ses débris une forme nouvelle. Rappelez-vous le *Peccantem me quotidie* de Palestrina, du maître deux fois grand, par le passé qu'il clôt et par l'avenir qu'il ouvre. Certes la beauté de cette page sublime est encore dans l'harmonie, dans le concert et dans le nombre; mais elle est déjà dans le chant et dans l'unité, dans le dessin ou l'ébauche de ce que sera un jour la mélodie. Celle-ci peu à peu se délivre de liens relâchés peu à peu. La musique passant de l'église au théâtre, l'action lyrique va naturellement exiger l'abandon de la polyphonie pour la récitation à une seule

voix. Les pastorales dramatiques exécutées à Florence dans les dix dernières années du XVIe siècle ne sont autre chose que des récitations de ce genre. En février 1600, quelque dix ans après la mort de Palestrina, un mystère d'Emilio del Cavaliere se jouait à Rome dans l'église oratorienne de Santa-Maria in Valicella. A Florence, au mois d'octobre de la même année, à l'occasion du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV, on représentait les premiers opéras : l'*Orphée* de Peri et Caccini, le *Cephale* de Caccini, et les derniers mois du grand siècle polyphonique voyaient la naissance de la mélodie.

Les deux siècles suivans en ont vu la croissance et la splendeur. Des maîtres de génie jalonnent le XVIIe et le XVIIIe siècle de leurs noms trop ignorés et de leurs œuvres, hélas ! encore moins connues que leurs noms. C'est Carissimi, c'est Cesti, c'est Legrenzi, c'est Caldara, c'est Lotti ; enfin, le dernier de tous, et peut-être le plus grand, c'est Marcello. Qu'elle était noble et pure, la mélodie, en ce premier éclat de sa jeune fleur ! A Mantoue, à Ferrare, à Venise, par toute l'Italie, dans la joie ou dans la douleur, on chantait. On chantait à pleine voix, à voix nue, et cette nudité faisait la voix plus belle. Le chant se suffisait à lui-même; presque sans accompagnement, sans harmonie, il donnait toute la mesure du génie et de l'âme italienne ; il était, il agissait seul, *faceva dá se*.

De cette âme et de ce génie, la mélodie forcément devait résulter; elle en est le produit naturel et nécessaire ; elle les exprime et leur ressemble. Avant tout, la mélodie est chose simple. Existant par la succession et non par la combinaison, sans être aussi élémentaire que la note, ce corps simple par excellence de la musique, elle l'est beaucoup plus que l'harmonie et surtout que la symphonie, dont elle constitue le sujet et la matière première. Il semble en outre que la mélodie ait quelque chose de plus concret que l'harmonie ; quelque chose aussi de plus plastique et de plus sensible, pour ne pas dire sensuel. L'oreille en jouit tout d'abord, et si dans cette jouissance l'intelligence ne laisse pas d'intervenir, c'est à coup sûr par une opération élémentaire et qui coûte peu de peine. Or ces caractères de simplicité, de réalité définie, de personnalité formelle, sont au plus haut degré les caractères de l'esprit italien, que dis-je? de l'esprit latin, classique, de l'esprit de l'antiquité. Voilà pourquoi la musique antique était presque exclusivement mélodie, voilà pourquoi c'est en Italie que la mélodie devait reparaître, et qu'elle reparut en effet. Comme les marbres et les bronzes avaient dormi sous le sol ancien, elle aussi, mais d'un sommeil plus long de deux cents années, elle dormit, suspendue et flottant dans l'air. Un jour, je ne sais quelle

conjonction divine rassembla ces millions d'atomes sonores, ces innombrables soupirs envolés jadis des flûtes et des lyres de la Grèce et de l'Ausonie ; de nouveau toute la joie, toute la douleur humaine se cristallisa dans un chant ; la mélodie s'était réveillée, et ce fut la Renaissance de la musique.

Renaissance tardive comme tout grand événement de l'histoire musicale, mais qui remplit les XVIIe et XVIIIe siècles tout entiers. Oui, le véritable esprit de la Renaissance, l'esprit universel, curieux de toute science, épris de toute beauté, était en Marcello, ce musicien qui fut homme d'État, ce patricien qui fut poète. La préface qu'il écrivit en tête de ses *Psaumes* révèle une connaissance profonde et la plus fervente admiration de l'antiquité. Non seulement Cicéron, Aristote, Platon, « le philosophe divin », s'y trouvent cités à chaque page ; mais les principes mêmes de la musique antique y sont invoqués et remis en honneur. Partout Marcello s'attache à démontrer la supériorité de la mélodie sur l'harmonie. Pour lui la mélodie est la partie noble, la tête ou plutôt le cœur de la musique. Elle est l'agent par excellence de l'expression, la souveraine et la seule dispensatrice de l'émotion. C'est parce qu'elle était exclusivement mélodie, que la musique opérait des miracles chez les anciens et ne manquait jamais de produire son effet propre, lequel est d'émouvoir intérieurement : *L'effetto suo proprio d'internamente commovere.* — « C'est une grave erreur, ajoute Marcello, de croire que la simplicité de la musique antique fût une imperfection ; en cela consistait au contraire une de ses perfections éminentes. Il est vrai que depuis lors les sons et les voix (les parties) se sont multipliés ; d'où nos chants sont devenus sans doute, au regard des chants anciens, plus remplis d'élégance et de passion ; plus travaillés aussi, car de plus nombreuses pensées les composent ; plus harmonieux, par la diversité des voix et l'enchaînement des dissonances avec les consonances ; plus bruyans, par le concert varié des instrumens qui les accompagnent. » — Mais tout ce que la musique est ainsi devenue, elle l'est devenue en vain, sans profit pour sa beauté ; et s'il arrive encore aujourd'hui que des chefs-d'œuvre se produisent, que l'âme se sente profondément touchée, elle l'est toujours par la mélodie plutôt que par une polyphonie bruyante : *piuttosto per opera della melodia, che dello strepitoso concerto.* C'est pourquoi, s'étant proposé le sujet des *Psaumes,* qui réclame avant tout une forte expression des paroles et des sentimens, Marcello résolut, dit-il, d'écrire le plus souvent à deux voix seulement, afin que l'expression même fût par là plus efficace et plus heureuse.

A la musique de son époque, Marcello fait en passant encore une critique : il lui reproche d'être vague. C'est de ce moment qu'à plusieurs reprises il caractérise l'art contemporain par opposition avec l'art antique. Si le terme était juste alors, il l'est bien plus aujourd'hui, et l'on pourrait même soutenir qu'il résume un des aspects de l'évolution musicale moderne. Infinie dans ses aspirations, la musique s'est flattée et se flatte chaque jour davantage de l'être aussi dans ses formes. Songez à tout ce que depuis les classiques, non pas même depuis Bach, mais depuis Beethoven seulement, la musique a perdu de sa carrure et de sa plasticité; combien se sont amollis ses contours et ses arêtes effacées. Plutôt que d'affirmer en quelque sorte, et de définir, comme autrefois, elle se fait gloire d'indiquer à peine et de suggérer seulement. Sa forte réalité, son être naguère si présent et saisissable, se fond de plus en plus en un perpétuel et fuyant devenir. Là est le progrès, disent les uns ; d'autres craignent que là ne soit le péril. En tout cas il est incontestable que le changement est là.

Au contraire, quelle personnalité formelle et quelle objectivité possédait la musique d'un Marcello ! Il est presque superflu de rappeler qu'un des principaux caractères de la Renaissance fut le développement de l'individu. Personne peut-être ne l'a mieux fait voir que Burkhardt. « Au moyen âge, dit-il très bien (1), l'homme ne se connaissait que comme race, peuple, parti, corporation, famille, ou sous toute autre forme générale et collective. » Il apprit de la Renaissance à se connaître, à se développer sous la forme individuelle, et sous cette nouvelle forme il fallut qu'un art nouveau le représentât. « En Italie la société élégante aimait le chant... mais elle ne voulait pas du chant à plusieurs voix, parce qu'on pouvait bien mieux entendre, goûter et juger une seule voix. En d'autres termes, comme malgré la modestie conventionnelle que tout le monde professe, le chant n'est en définitive que l'exhibition de l'individu dans la société, il vaut mieux qu'on entende et qu'on voie chacun à part (2). » C'est ainsi, qu'à l'origine ou à la base de la mélodie italienne comme de tout phénomène esthétique important, il est possible de trouver un important phénomène psychologique. Le règne de la mélodie n'est pas autre chose que la manifestation dans la musique et par elle, de l'individualisme de la Renaissance. Amiel a défini musique-foule la musique de nos jours, instrumentale et symphonique : mélo-

(1) *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, traduction de M. Schmitt. — 2 vol.; E. Plon, Nourrit et Cie, Paris.
(2) Burkhardt, *ibid.*

dique et vocale, la musique des deux derniers siècles pourrait s'appeler au contraire la musique-individu.

L'individu alors (nous parlons de l'individu musical, mélodique), était noble, et fier, et vigoureux. Il était bien, lui aussi, cet être de race et de choix, cet être de force et de beauté qu'en tout genre et pour un instant créa la Renaissance. Afin de s'en convaincre, on n'a qu'à lire de Marcello certaine sonate en *fa* majeur pour violoncelle et piano. Force, fierté, noblesse, disions-nous. Nous ne pouvons que le redire, et nous doutons que ceux-là mêmes puissent ici dire autre chose, qui contestent le plus à la musique la faculté d'exprimer des sentimens. A qui tenterait de définir ou d'analyser non pas même le premier *largo* de cette sonate, mais ne fût-ce que la première mesure de ce *largo*, les termes psychologiques s'imposent, et ceux-là seulement. On ne peut louer qu'avec des mots personnels, avec des mots d'âme, une œuvre qui est une personne et qui est une âme. Voit-on d'ailleurs que la louange en perde de son prix? Au contraire. Contre les adversaires du beau pour ainsi dire moral ou éthique dans les arts, M. Paul Bourget a raison quand il ne voit dans la littérature, comme dans la peinture, l'architecture, la musique, que les manifestations diverses mais égales « des nuances de la sensibilité humaine. Or, qu'elle soit traduite par des mots écrits, par des sons orchestrés, par des pierres taillées, par des lignes ou par des couleurs, cette sensibilité est une. Toute la question, par delà les habiletés et les habiletés techniques, est toujours et partout d'avoir de l'âme (1). »

Suivons-la, cette âme, à travers la sonate du vieux maître. Reprenons la première mesure de la première page. D'où vient que le rythme, ce rythme pointé, nous en semble déjà connu? C'est qu'il se rencontre ailleurs, dans une œuvre moderne familière à tous les musiciens : les *Études symphoniques* de Schumann. Mais il s'y rencontre, modifié par quelques variantes musicales qui sont des variantes morales aussi : de majeur il est devenu mineur ; au lieu de l'accompagnement carré qui le soutenait jadis, des triolets pathétiques l'ébranlent; de sorte qu'en ces deux mesures, à la fois analogues et contraires, deux aspects et comme deux âmes de la musique apparaissent : l'une ferme et précise; l'autre vague et troublée. Celle-là, c'est l'âme latine, l'âme classique, celle qui, pour citer encore M. Bourget, donne à la grande musique, non moins qu'à la grande poésie italienne, aux périodes en même temps larges et serrées de l'une comme

(1) M. Paul Bourget, *Études et Portraits*.

de l'autre, « ce charme du définitif qui est la marque vraie du génie latin. Cela est sobre à la fois et grandiose. Cela tient de l'inscription lapidaire, et cependant ce n'est ni raide ni convenu. Quand on approche de ce génie latin dans ses représentans les plus complets, le vieux terme de goût, dénaturé par la critique conventionnelle, reprend sa véritable signification, et l'on comprend quelles vertus d'intelligence il résume. Il en est d'autres, et de plus touchantes : celles-là sont les souveraines. (1) »

Pour cette forme Renaissance de la musique que fut la mélodie, c'était un cadre à souhait que la Venise du XVIIe et du XVIIIe siècle. Venise alors jouissait avec délices de ses richesses, de sa corruption et de sa décadence. La magnificence et l'apparat de la civilisation vénitienne, le goût national des cérémonies, des assemblées et des fêtes, le génie enfin du peuple, tout favorisait la musique; tout, jusqu'à la nature elle-même, jusqu'à cette eau partout présente, silencieuse partout, et qui semble ne se taire que pour mieux entendre chanter. Dès la seconde moitié du XVIe siècle, on représentait au palais des Doges des allégories dramatiques et musicales. C'était, par exemple, en 1571, le jour de la Saint-Étienne, devant le doge Aloïse Mocenigo, *Il trionfo di Cristo per la vittoria contro i Turchi.* Déjà, dit M. Molmenti (2), déjà *quegli uomini allegri non avevano tempo per annoiarsi;* ce peuple joyeux ne trouvait jamais le temps de s'ennuyer. En 1581, dans une autre représentation, on voyait l'Année finissante emmener avec elle les Divertissemens et les Fêtes. Celles-ci prenaient congé du doge, et, tandis qu'elles lui rendaient hommage, on chantait : « En quel lieu — Trouvons-nous meilleur accueil ? Ici les jours heureux et gais — Apportent double plaisir. — Ici, comme en paradis, — Avec la vertu règnent la paix, les fêtes et les rires (3). » Puis s'élevait un débat philosophique entre un stoïcien et un épicurien. Alors intervenait la Sibylle, qui terminait le différend par un hymne en l'honneur de la voluptueuse Venise.

Moins d'un siècle plus tard, en 1669, Sansovino écrivait : *che la musica aveva la propria sede in questa città.* La musique triomphait et triomphait seule, au milieu des autres arts en dé-

(1) M. Paul Bourget, *Sensations d'Italie.*
(2) *La Storia di Venezia nella vita privata.*
(3)
E in qual loco mai
Troviam miglior ricetto
Ch' in questo? Giorni qui felici e gai
Rendon doppio diletto;
Qui come in Paradiso
Con virtù regna pace e festa e riso.
(Cité par M. Molmenti, *op. cit.*)

cadence. De 1637 à 1699, seize théâtres s'ouvrirent à Venise. Au commencement du XVIIIe siècle, on y comptait quatre de ces fameux conservatoires féminins ou hospices, dont les voyageurs, de Brosses ou Burney, parlent avec enthousiasme. Les quatre écoles rivales se nommaient les *Mendicanti*, les *Incurabili*, la *Pieta* et l'*Ospedaletto*. « La musique transcendante, écrivait le président de Brosses en 1739, l'année même où mourut Marcello, la musique transcendante ici est celle des hôpitaux. Il y en a quatre, tous composés de filles bâtardes ou orphelines, et de celles que leurs parens ne sont pas en état d'élever. Elles sont élevées aux dépens de l'État, et on les exerce uniquement à exceller dans la musique. Aussi chantent-elles comme des anges, et jouent du violon, de la flûte, de l'orgue, du hautbois, du violoncelle, du basson; bref, il n'y a si gros instrument qui puisse leur faire peur. Elles sont cloîtrées en façon de religieuses. Ce sont elles seules qui exécutent, et chaque concert est composé d'une quarantaine de filles. Je vous jure qu'il n'y a rien de si plaisant que de voir une jeune et jolie religieuse, en habit blanc, avec un bouquet de grenades sur l'oreille, conduire l'orchestre et battre la mesure avec toute la grâce et la précision imaginables. Leurs voix sont adorables pour la tournure et la légèreté; car on ne sait ici ce que c'est que rondeur et sons filés à la française. La Zabetta, des *Incurables*, est surtout étonnante par l'étendue de sa voix et les coups d'archet qu'elle a dans le gosier. Pour moi, je ne fais aucun doute qu'elle ait avalé le violon de Somis (1). C'est elle qui enlève tous les suffrages, et ce serait vouloir se faire assommer par la populace que d'égaler quelque autre à elle. Mais, écoutez, mes amis, je crois que personne ne nous entend et je vous dis à l'oreille que la Margarita, des *Mendicanti*, la vaut bien et me plaît davantage. »

Cela, c'était la musique officielle, en quelque sorte la musique d'État, et cela ne suffisait pas. Le peuple, la foule, avait sa musique aussi : « Sur cette place, écrit le P. Fontana, où l'on se réunit pour goûter le frais et se promener, sur cette place qu'on dit être la plus belle du monde, du côté qui regarde la mer, résonnent d'éternelles chansons. Les Vénitiennes qui les chantent ont l'oreille si délicate, et telle est la grâce, l'élégance de leur langue natale, que les plus humbles d'entre elles et les plus ignorantes semblent d'exquises cantatrices (*pulitissime di canto*) et des filles de noble race. »

A son tour Burney rapporte : « On n'entend de partout que

(1) Célèbre violoniste du temps.

des chants. Si deux personnes se promènent ensemble se tenant sous le bras, il semble qu'elles ne causent qu'en chantant. S'il y a du monde sur l'eau dans une gondole, c'est la même chose. » C'était le temps où le bel Anzoleto rencontrait Consuelo, « la petite Espagnole, devant les madonettes, chantant des cantiques par dévotion; et lui, pour le plaisir d'exercer sa voix, il avait chanté avec elle aux étoiles des soirées entières (1). » Les dimanches et jours de fêtes, aux *Mendicanti*, à la *Pieta*, la foule se pressait en telle abondance, que la Seigneurie dut fixer par des règlemens spéciaux les heures et les conditions des offices. Tous les soirs dans la belle saison il y avait concert quelque part; de sorte que jour et nuit, tout entière, la ville mélodieuse chantait.

Et maintenant, regardant en arrière, reportons un moment nos yeux sur la Rome de Palestrina. C'est dans la Sixtine sombre: en haut siègent les prophètes irrités; en bas, autour d'un pontife lui aussi menaçant, sous la menace du Christ justicier de Michel-Ange, quelques vieillards écoutent la lugubre psalmodie des *Improperia*. Des voix tristes disent les mystères de douleur et le péché de l'homme, cause de la souffrance et de la mort divine. Un par un les cierges s'éteignent, et, dans les ténèbres croissantes où nul bruit, nul rayon du dehors ne pénètre, où se devine encore la fresque terrible, les voix poursuivent la complainte sacrée d'un siècle de pénitence et de rigueur.

Cent cinquante ans plus tard, à Venise, chante un siècle de joie. Entrons à l'Académie della Cavallerizza, ainsi nommée parce qu'elle servit jadis aux exercices équestres, aux nobles jeux physiques de la Renaissance. Dans une salle élégante, Marcello convoque une fois par semaine, pour entendre ses chefs-d'œuvre, un auditoire digne d'eux: artistes, gentilshommes, femmes éblouissantes de parure et de beauté. On va exécuter un psaume du maître. Les chœurs se composent de quatre soprani, six alti, six ténors et quatre basses; à l'orchestre, huit contrebasses, quelques violoncelles, et un *cembalo* devant lequel, en habit de gala, Marcello lui-même vient s'asseoir. Alors, au lieu de versets austeres, s'élèvent des cantiques de fête. On dit qu'à l'heure où le soleil baisse, autour du palais d'où s'échappaient de tels accens, peu à peu s'amassait la foule, et les gondoliers s'arrêtaient pour écouter, debout, appuyés sur leur rame. Hors de tout sanctuaire, libres de toute liturgie, moins sublimes sans doute que celles de la chapelle Sixtine, c'étaient encore là de belles vêpres, et magni-

(1) George Sand, *Consuelo*.

fiquement pieuses. *I cieli immensi narrano!* Par les fenêtres ouvertes à la brise adriatique, les voix montaient dans l'immense azur du ciel vénitien, et portaient au Dieu que cet azur atteste, l'hommage d'un lyrisme éclatant.

III

Lyrique, voilà ce qu'est avant tout la musique de Marcello. Et presque toute musique alors était cela. La musique de théâtre ne faisant que de naître, un opéra consistait en une série d'airs, c'est-à-dire de monologues lyriques reliés entre eux par un récitatif insignifiant. « Toutes les scènes, écrivait le président de Brosses, sont en récitatifs. Elles se terminent régulièrement par un grand air. L'acteur s'en va parce qu'il a chanté son air, un autre reste parce qu'il en doit chanter un; en un mot, je trouve qu'ils (les Italiens) n'entendent point cette partie de *la liaison des scènes.* » Ils ne l'entendaient pas en effet, et ne devaient pas être un jour les premiers à l'entendre. Lier les scènes, établir les rapports et l'unité entre des parties jusqu'alors étrangères et indépendantes; de membres épars faire un seul corps; l'envelopper d'un tissu et comme d'une chair homogène et souple, où circule le sang, où fleurit la vie; entre le récitatif et les morceaux, ou, comme disait encore M. de Brosses, entre le *remplissage* et les *endroits forts* essayer de combler le fossé; constituer en un mot et organiser le drame musical, c'était l'œuvre réservée au XIXe siècle, et de cette œuvre l'Allemagne et la France devaient être les grandes ouvrières.

N'importe, de ces vieux opéras, de ces rapsodies lyriques, les *endroits forts* étaient beaux quelquefois, et même sublimes. Il s'en rencontre de tels dans une œuvre de Marcello peu connue, mais très digne de l'être : *Ariane.*

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée...

C'est bien le sujet; mais dans l'opéra de Marcello la royale demoiselle (*regal donzella*) n'a garde de mourir aux bords où elle fut laissée. Le livret italien, qui ne manque ni de poésie, ni de passion, ne manque pas non plus de gaîté. Il fait un peu de Thésée un héros d'opérette, et d'Ariane, acharnée à le poursuivre, l'émule tour à tour de deux Elvires également amoureuses, mais nobles inégalement : celle de *Don Juan* et celle de *M. Cryptogame.* Pour se débarrasser d'Ariane et s'enfuir avec Phèdre, Thésée n'a rien trouvé de mieux que de céder Ariane à Bacchus, en le chargeant de la consoler. Bacchus accepte, réussit, et ce nou-

vel arrangement satisfait tout le monde, y compris le gros Silène, acolyte et confident de Bacchus, conseiller d'optimisme et de philosophie, dont le rire éclate tout le long de cette tragi-comédie.

S'il y a parfois dans *Ariane* un peu de la *Belle Hélène*, c'est dans le livret seulement. La musique ne porte pas trace de parodie ; elle annonce Gluck et non Offenbach. Elle l'annonce, et plus d'une fois elle l'égale. Elle l'égale par la force, par la grandeur, par la vérité sommaire et saisissante de l'expression. Je sais une plainte d'Ariane : *Come mai puoi — Veder mi piangere?* que les plaintes d'Alceste ne dépasseront guère. Il serait intéressant et facile de réinstrumenter cette page, et deux ou trois timbres choisis : une flûte grecque, un hautbois gémissant, un cor mystérieux, envelopperaient sans l'étouffer la magnifique mélodie. La voilà, l'Ariane antique, celle du musée du Vatican, celle de Racine,

Ariane aux rochers contant ses injustices.

La phrase du musicien est aussi belle que le vers du poète, et de la même beauté sobre et forte, sans épithète et sans ornement.

De Silène aussi deux airs sont admirables : l'un où le dieu goguenard s'émerveille de voir son maître si facile à la tentation d'amour :

E piu tenace
Di vischio o rete,
Il crine, il guardo
D'una belta.

« Plus tenace — Que la glu ou le lacet — Est le cheveu, le regard — D'une beauté ! » Le chant est superbe d'ironie. Sur lui tombe et retombe en avalanche un trait de violons foudroyant. Au-dessous grondent en tierces les basses moqueuses. A leur place, imaginez des bassons : voilà tout ce qu'un maître moderne, le Verdi de *Falstaff* par exemple, ajouterait peut-être, pour le rajeunir, à ce vieux fond du génie italien, à ce chef-d'œuvre de vérité et de vie.

Même carrure, même grandeur héroï-comique dans un autre air de Silène vantant à Ariane les exploits de son maître, le Bacchus indien :

Nel paese ove il sol esce fuora,
Migliaia d'uomini
Col forte braccio
Fece in pezzi, abbattè, sconquassò.

« Au pays où le soleil se lève, — Des milliers d'hommes — Par sa forte main — Ont été mis en pièces, abattus, écrasés. » Tandis

qu'un *tremolando* vocal extraordinaire donne au *sconquassò* final un accent de fureur bouffonne, la tonalité mineure du premier vers suffit pour évoquer la poésie et le mystère du lointain Orient. De cet Orient, voici le Dieu vainqueur.

Viens, ô divin Bacchus, ô jeune Thyonée,
O Dionyse, Evan, Iacchus et Lénée;
Viens, tel que tu parus aux déserts de Naxos,
Quand tu vins rassurer la fille de Minos.
Le superbe éléphant, en proie à ta victoire,
Avait de ses débris formé ton char d'ivoire,
De pampres, de raisins mollement enchaîné,
Le tigre aux larges flancs de taches sillonné,
Et le lynx étoilé, la panthère sauvage,
Promenaient avec toi ta cour sur ce rivage.
L'or reluisait partout aux axes de tes chars.
Les Ménades couraient en longs cheveux épars
Et chantaient Evoé, Bacchus et Thyonée,
Et Dionyse, Evan, Iacchus et Lénée,
Et tout ce que pour toi la Grèce eut de beaux noms (1).

A la voix du musicien, plus éclatante encore que celle du poète, tel il vient le jeune dieu. En quel magnifique appareil et salué de quelles acclamations! Oh! l'admirable cortège sonore, où Haendel pourrait bien avoir pris l'allégresse triomphale, les somptueuses sonorités et jusqu'à l'ascension diatonique de son fameux *Alleluia*. Mais ce que ne pouvait dérober à Marcello le colosse anglo-saxon lui-même, c'est après tant de force tant de grâce; après le premier chœur, le second : trois ou quatre pages en l'honneur non plus du dieu guerrier, mais du dieu rustique qui maria la vigne à l'ormeau :

Viva dell' olmo e della vite
L'almo fecondo sostentator!

Il appartenait à la seule Italie de chanter ainsi l'hymen de l'arbre avec la liane sacrée, et de donner au feston de la mélodie la courbe exquise des pampres qu'on voit courir de branche en branche, dans les derniers jours de l'été, là-bas, au doux pays vénitien.

Enfin, si, comme je le souhaite, vous êtes curieux de cette œuvre jusqu'au bout, lisez le dernier chœur, durant lequel Ariane reçoit de la part de Vénus la couronne d'étoiles qui dans le ciel encore aujourd'hui porte son nom. Par la pureté de la ligne, par la simplicité des modulations, par la sobriété de l'harmonie et des ornemens, cela est antique, cela est divin. Amiel parle quel-

(1) André Chénier.

que part d'un point précis et fugitif où l'artiste, le poète, le penseur, doit saisir l'idée et le sentiment pour les fixer ou les éterniser, parce que, dit-il, « c'est leur point suprême, c'est l'instant de l'idéal. » Dans l'histoire d'un art ou d'une forme d'art aussi bien que dans la vie d'un artiste, cet instant se rencontre. Il s'est rencontré dans l'histoire de la mélodie italienne, et c'est l'instant où parut Marcello.

IV

L'opéra d'*Ariane* est une exception dans l'œuvre du maître vénitien. Marcello n'estimait guère la musique dramatique; il en souffrait avec répugnance les conditions, les nécessités et les compromis. Quant au monde ou au « milieu » du théâtre, nul n'en a plus vivement que lui raillé la vanité, les ridicules et la sottise. Il ne se dissimulait l'infériorité ni du genre ni des gens. Quel mal d'abord la poésie ne peut-elle pas faire à la musique! « Vains poèmes, écrit Marcello (1), que ceux auxquels la musique de nos jours est obligée de se soumettre! Loin de faire de la musique notre guide respectable et majestueux vers les spéculations philosophiques, une telle poésie la dégrade, la rend indigne de toute estime (et il est des gens, hélas! pour s'en réjouir). Dès lors elle n'est plus capable que d'exciter les passions molles et voluptueuses (si encore cela n'arrivait qu'au théâtre, et jamais dans la maison de Dieu!) Elle ne sert plus à procurer une délectation honnête et tranquille, à régler les mœurs, à réveiller le courage, ni à inspirer le respect du Très-Haut et des choses saintes. »

Plus que de toute autre poésie Marcello se plaint de la poésie d'opéra. On a publié récemment un prologue satirique écrit par lui à l'occasion et aux dépens d'un certain *Pastor fido*, arrangé par Pasqualigo d'après le *Pastor fido* de Guarini, mis en musique par Carlo Pietragrua et représenté à Venise sur le théâtre San Angelo, en 1721 (2). On arrangeait déjà les œuvres des poètes à l'usage des musiciens. On les arrange encore aujourd'hui, et voici, pour les arrangeurs, ce que Marcello pensait de tels arrangemens. C'est l'ombre de Guarini qui parle : « Ainsi, j'entendrai cette gent sotte et vaine chanter, pour le plaisir de scènes corrompues, mon labeur, ma fatigue de tant de jours et de tant de nuits! O jours, ô nuits mal employées! ô traces

(1) Préface des *Psaumes*.

(2) *Un prologo e un sonetto satirici di Benedetto Marcello*, édités à Venise (Fontana, 1894) par M. Taddeo Wiel, bibliothécaire de Saint-Marc, à l'occasion du mariage du comte Andrea Marcello avec la comtesse Maria Grimani-Giustiniani.

vainement suivies des Latins et des Grecs! ô fleurs toscanes cueillies indignement sur le Parnasse sacré, puisqu'on en devait tresser, pour des fronts profanes, d'inutiles, de honteuses guirlandes! Et toi, qui que tu sois, qui te réjouis de mon supplice, poète (je le dirai pourtant), poète impie, inhumain, hélas! fallait-il me déchirer! fallait-il, hélas! pour le plaisir de l'inepte vulgaire, qu'à des maléfices et des sortilèges on fît servir mes chants sacrés (1)? »

Que pensent d'une pareille protestation nos modernes faiseurs de livrets? Sont-ils sûrs que si les ombres de Dante, de Shakespeare, de Gœthe et de Schiller revenaient sur nos théâtres de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, elles n'y tiendraient pas à peu près ce langage?

C'est encore aux poètes d'opéra que, dans son pamphlet du *Théâtre à la mode*, Marcello donne la première place et porte les premiers coups. Du chapitre I, qu'il leur consacre, et du chapitre suivant, qui s'adresse aux compositeurs, on pourrait extraire non pas une philosophie, le mot aurait ici quelque chose d'ambitieux et de pédantesque, mais des idées abondantes, fines et profondes, sur les rapports de la musique et de la poésie. Pas une question importante, et de celles qu'on traite encore aujourd'hui, que Marcello n'entrevoie et n'aborde : quels sujets se prêtent à la musique et lesquels s'y refusent; abus, dans le drame musical, des incidens, des péripéties, de l'action trop compliquée ou trop rapide; inconvéniens d'une mise en scène exagérée; nécessité pour le librettiste d'être un véritable poète, mais un poète en quelque sorte musical ou pour ainsi dire *musicable*. Autant de sujets sur lesquels Marcello jette un regard et dit un mot. Le mot est toujours ironique et le regard moqueur. Voici, par

(1) Ma sentirò da sciocca e vana gente
Cantarsi ad uso di corrotte scene
Quella di tanti giorni
Ed altrettante notti ardua fatica.
Oh! giorni! oh! notti adunque
Mal spesi! Oh! invan seguite
Greche scorte e Latine! Oh! toschi fiori
Indegnamente colti
Nel sacro Parnaso,
Se formarne doveansi
Inutili ghirlande e vergognose
A tempie si profane!
E tu, chiunque sia
Che del mio strazio esulti,
Poeta (il dirò pur) empio, inumano,
Deh! perche lacerarmi,
Deh! perche ad allettar l'insano volgo
Formi incanti e malie con sacri carmi!

exemple, quelques-uns des conseils qu'il prodigue aux poètes :

« Tout d'abord, le *poète moderne* ne doit pas avoir lu ni lire jamais les anciens auteurs latins et grecs, par la raison bien simple que les anciens Grecs et Latins n'ont jamais lu les modernes.

« Il ne devra pas connaître davantage la métrique du vers italien, mais en avoir seulement quelque notion superficielle qui lui ait appris que le vers se forme de sept ou onze syllabes; et avec cette règle il pourra en composer à volonté de trois, de cinq, de neuf, de treize, et même de quinze...

« Le poète moderne ne soignera pas le style du drame, en réfléchissant qu'il doit être entendu par la vile multitude... Il pourra également transporter ses drames français en italien, mettre la prose en vers, tourner le tragique en comique, ajouter ou retrancher des rôles à la volonté du directeur...

« Il donnera pour accessoires à sa pièce des prisons, des poignards, des poisons, des lettres, des chasses à l'ours, des combats de taureaux, des tremblemens de terre, des flèches, des sacrifices, etc., afin que le public soit fortement secoué par ces objets imprévus... »

Des poètes, Marcello passant aux compositeurs, ne les épargne pas davantage :

« Le *maestro moderne* coupera le sens et la signification des paroles, surtout dans les grands airs, en faisant chanter par l'artiste le premier vers (bien que ce vers seul ne signifie rien par lui-même), puis en introduisant aussitôt une longue ritournelle pour les violons ou les violes...

« Il pressera ou ralentira le mouvement d'un air, selon le caprice des chanteurs, et dissimulera le mécontentement que lui fait éprouver leur insolence, en se disant que sa réputation, son crédit et ses intérêts sont dans leurs mains, et que, par ce motif, il doit changer sans se faire prier les airs, récitatifs, dièses, bémols ou bécarres...

« Quand le chanteur en sera à la cadence, le maître de chapelle fera taire tous les instrumens et laissera le virtuose ou la cantatrice libre de prolonger cette cadence aussi longtemps qu'il leur plaira. Il donnera peu d'attention aux *duetti* et aux chœurs et tâchera qu'on puisse les supprimer à volonté...

« S'il entre dans les airs des mots tels que *Padre, Impero, Amore, Arena, Regno, Beltà, Lena, Core*, etc., ou des adverbes comme *no, senza, già*, etc., le compositeur *moderne* écrira sur ces mots de longues roulades, de façon à ce qu'ils soient prononcés ainsi : *Paaaadre, Impeeeero, Amoooore, Areeeena, Reeee-*

gno, Beltàààà, Leeeena, Coooore, noooo, seeeenza, giàààà (1). »

Marcello poursuit jusqu'au bout, avec cette verve et cette ironie, la satire du théâtre de son temps. Il dénonce l'anarchie esthétique et le renversement des lois fondamentales : le sacrifice constant du principal à l'accessoire, de la fin aux moyens, de la vérité à la convention ; tous les abus enfin et les vices par où devait périr et a péri, en effet, ce qui fut autrefois l'opéra italien.

Mais ce n'est pas seulement aux poètes et aux compositeurs que s'en prend Marcello. Son livre s'adresse aussi, le titre déjà l'annonce, aux « chanteurs de l'un et l'autre sexe, directeurs, instrumentistes, machinistes, peintres, bouffes, costumiers, pages, comparses, souffleurs, copistes, protecteurs et mères d'actrices et autres personnes attachées au théâtre. » Une telle nomenclature n'est-elle pas à elle seule une satire? Hélas! oui, pour un opéra ou un drame lyrique, il faut tout cela. A l'existence de cette œuvre d'art, tout ce monde, sauf peut-être (et encore!) les deux dernières catégories de personnes, tout ce médiocre monde est indispensable. Dans un tel concours de tous les arts, voire de tous les métiers, certains ont cru voir l'éminente dignité du théâtre. Peut-être avec plus de raison, Marcello n'en voyait là que l'infériorité et la misère. Il redoutait, pour le génie, le trop grand nombre des intermédiaires et des interprètes. Il savait que la pensée musicale est un roseau chantant et que, trop souvent, c'est pour l'écraser que s'arme cet univers. Voilà pourquoi, de cet univers, rien ni personne devant lui ne trouve grâce. Les deux chapitres, on pourrait dire les deux épîtres, aux chanteurs et aux cantatrices sont des chefs-d'œuvre d'insolente ironie :

« Le *virtuose moderne*, y est-il dit, ne doit pas avoir solfié et ne solfiera jamais, pour échapper au danger de bien poser la voix, de chanter juste, d'aller en mesure, etc., toutes choses contraires aux habitudes modernes.

« Il n'est pas nécessaire qu'il sache lire ni écrire, qu'il prononce bien les voyelles, qu'il exprime correctement les consonnes, simples ou doubles, qu'il comprenne le sens des paroles, etc. Il devra, au contraire, confondre les mots, les lettres, les syllabes, etc., pour arriver à faire des traits de *bon goût*, des trilles, appoggiatures, cadences, etc...

« Il prononcera de telle façon que dans les ensembles il soit impossible de distinguer un mot ni une syllabe...

« Lorsqu'il sera en scène avec un autre acteur qui, suivant

(1) C'est ce que le président de Brosses appelait « badiner sur les voyelles. »

l'exigence du drame, s'adressera à lui en chantant un air, il n'y fera pas attention. »

Voilà pour la satire en quelque sorte artistique. L'impitoyable auteur du *Théâtre à la mode* y joint la satire morale. Vanité, prétentions, rivalités mesquines, basses jalousies, à cela se réduit, selon Marcello, la psychologie du comédien lyrique : « Le chanteur se plaindra toujours de son rôle, en prétendant qu'il n'est pas fait pour lui; que les airs ne sont pas à la hauteur de son talent. Alors, il citera un air d'un autre compositeur et affirmera qu'à telle cour, chez tel grand seigneur, cet air (modestie à part) a enlevé tous les suffrages et lui a été redemandé *jusqu'à dix-sept fois dans la même soirée*...

« Il gardera toujours son chapeau sur la tête, quand bien même une personne de qualité lui adresserait la parole, dans la crainte de se refroidir. Lorsqu'il saluera quelqu'un, il ne se découvrira pas, car il réfléchira qu'il tient l'*emploi* des princes, des rois et des empereurs. »

Quant à la cantatrice, Marcello l'épargne moins encore, elle, *Madame sa mère*, son protecteur *il signor Procolo*, son chat, ses deux petits chiens et le reste de la ménagerie, à laquelle le *signor Procolo* est chargé de donner à manger et à boire. Faites-vous présenter à la prima donna: « Elle vous dira qu'aussitôt la saison de carnaval terminée, elle se mariera; qu'elle est promise depuis longtemps à un homme de qualité. Si, par honnêteté, la cantatrice refuse d'accepter une montre, *Madame sa mère* s'empressera de la gronder, en lui disant : « On voit bien que tu ne connais pas la politesse! Faire un tel affront à ce gentilhomme qui agit avec tant de courtoisie! » Elle acceptera le cadeau de l'étranger, et lui dira : « Cher seigneur illustrissime, pardonnez-lui, car c'est la première fois que cette petite sotte quitte son pays. »

Lisez, lisez tout cela. L'étude de mœurs vaut l'étude d'art, la dépasse peut-être, et lui survit. Depuis Marcello les choses ont changé, mais les choses seulement. Le théâtre s'est corrigé, non les comédiens. Et ceux-ci pas plus que le reste des hommes ne se corrigeront. Dès lors, de cette double satire qu'est le *Théâtre à la mode*, quelques traits peuvent se perdre aujourd'hui; les autres touchent encore et toucheront éternellement ce qu'il y a d'éternel dans les travers et les ridicules d'un caractère ou d'une condition.

V

Dédaigneux du théâtre et dégoûté du monde, le maître aristocrate et pieux n'avait plus qu'à se réfugier dans le lyrisme

sacré. Il y trouva l'occasion et l'inspiration de son chef-d'œuvre, que dis-je, de cinquante chefs-d'œuvre : les *Psaumes*. Nous avons vu comment le sujet lui fut offert. Il le prit avec enthousiasme, avec une crainte religieuse aussi, mais surtout avec la noble ambition de rappeler son art à un idéal que son art alors menaçait de trahir. « Pour fournir à la musique, dit-il dans la préface des *Psaumes*, un digne sujet de se faire entendre avec la véritable efficacité de sa gravité naturelle; pour qu'elle puisse agir, non pas à l'égal de la musique antique, car les lois et les temps sont changés, mais en se conformant, du moins selon l'usage consacré, au culte de la Divinité, j'ai fait choix d'un saint travail et d'une matière divine, qui n'est autre que la présente traduction poétique des *Psaumes* (1). »

Il y a cinquante *Psaumes* de Marcello, non pas traduits littéralement, mais paraphrasés d'après le texte du Prophète-Roi. Ils sont peut-être, avec les cantates de Bach, ce que le lyrisme musical classique a produit de plus grand et de plus fort. Le lyrisme! On sait assez, depuis que M. Brunetière, en ses leçons de Sorbonne, l'a fait magistralement savoir, on sait assez, disons-nous, ce qu'il est en poésie : « De tous les genres le plus intime et le plus personnel, et cela non seulement dans son fond ou dans son expression, mais dans ce que sa forme a de plus extérieur et presque de plus matériel (2). » En musique également le lyrisme est un genre où s'affirme et s'accuse la personnalité de l'artiste. Schumann en notre siècle l'a prouvé; plus d'un siècle auparavant Marcello déjà en avait témoigné, et si, comme le montre encore M. Brunetière (3), « en tous lieux et à toutes les époques de l'histoire, le *lyrisme*, pour se développer, a besoin d'être favorisé par le développement de l'*individualisme*, » le compositeur des *Psaumes* n'est peut-être un grand lyrique que pour avoir été avant tout un grand maître de la mélodie, c'est-à-dire de l'individualisme musical.

Dans les *Psaumes*, plus que partout ailleurs, elle triomphe et règne, la mélodie. Elle est la seule interprète de l'âme; par elle seule est traité le grand, l'unique thème des *Psaumes*, lequel n'est autre que l'idée de Dieu. Quand M. Brunetière se plaint (4) que

(1) « Per renderle adunque un degno argomento di farsi udire nella sempre utile sua gravitá naturale, e se non efficace al pari dell' antica per la differenza delle leggi e dei tempi, almeno conforme nell' uso consacrato al culto della Divinitá, si è cercato un lavoro di sacra e divina materia, quale si è la presente poetica traduzione dei *Salmi*. »

(2) M. Brunetière, *l'Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle*; Paris, Hachette.

(3) *Id.*, *op. cit.*

(4) *Id.*, *op. cit.*

ce thème-là ne fournisse pas à l'inspiration lyrique d'assez nombreuses ressources, est-il bien en droit de se plaindre? Sans doute il n'y a pour l'homme que deux manières de concevoir et de représenter Dieu : il faut ou le personnifier, ou « ne prendre son nom que pour synonyme d'*Immanent* et d'*Inconnaissable* » (1). Et il est évident que de ces deux conceptions la seconde sera plutôt celle des philosophes et des métaphysiciens; celle des artistes ne saurait jamais être que la première. Mais celle-ci même comporte une très grande variété. Du Dieu personnel, à la fois créateur et sauveur, du Dieu des humbles et des forts, du Dieu de la Bible et de l'Évangile, du Dieu qui pardonne et qui punit, les arts ont pu créer d'innombrables représentations; le dogme chrétien est assez large pour les comprendre, les autoriser et les reconnaître toutes. Voilà comment le Dieu de Marcello n'est pas le Dieu de Palestrina, ou plutôt comment Dieu n'a pas été compris ni chanté de même par les deux musiciens. Ni les grands artistes ni les grands saints ne servent par des vertus ou par des chefs-d'œuvre identiques le Père dans la maison duquel il y a plusieurs demeures. Une cellule eût été la demeure de Palestrina; ce qu'il fallait à Marcello, c'est un palais vénitien. La musique de l'un est toute contemplation, extase; celle de l'autre est action, mouvement et transport sacré. Les motets, les répons de Palestrina méditent tout bas le Dieu qu'on adore : c'est vers le Dieu qu'on admire et qu'on glorifie sur les hauteurs, que s'élancent les *Psaumes* de Marcello.

Il en est peu d'intimes, Marcello n'étant pas un maître de la vie intérieure; et puisqu'on l'a surnommé le Michel-Ange des musiciens, c'est aussi qu'il y en a peu de tendres ou de gracieux. Il y en a quelques-uns pourtant. Que le Psalmiste, détournant les yeux du Seigneur ou de lui-même, vienne à les reposer un instant sur la terre; qu'il cherche près de lui, dans la fleur, dans le cours d'eau, de poétiques symboles, l'emblème de son âme, les images de sa propre faiblesse ou de sa fragilité; alors et par exception la musique se fera plus modeste, plus humble; elle respirera la fraîcheur et la paix; elle trouvera des accens d'onction et de bénignité, et tel psaume, naïf comme un cantique, exprimera délicieusement la parfaite remise de l'âme entre les mains de Dieu et cet abandon que Fénelon souhaitait pareil à celui d'un petit enfant.

Mais plus que la douceur de Marcello, j'admire sa puissance : tantôt l'assurance de sa foi, l'impétuosité de sa prière, tantôt la

(1) *Id.; ibid.*

tragique émotion de son repentir. Traitée dans un sentiment et dans un style pareil, en cantates pathétiques, en récitatifs grandioses et hardis, il fallait que la musique religieuse sortît de l'église. Encore sacrée, elle a cessé d'être liturgique; elle veut être applaudie, elle force l'enthousiasme parce qu'elle le respire. De tous les psaumes, les plus admirables et les plus caractéristiques du génie de Marcello sont les glorieux et les triomphans. Les voilà, les véritables odes de la musique, lancées d'un seul jet, montant tout droit et très haut. Avec quelle audace, avec quelle soudaineté surtout elles partent! De ces départs foudroyans, de ces débuts qui sont des explosions, les grands maîtres de la mélodie ont seuls possédé le secret; un Palestrina jamais ne les a connus.

I cieli immensi narrano
Del grande Iddio la gloria.

Chacun sait comment éclate le plus fameux et peut-être le plus sublime des *Psaumes* de Marcello. Qui n'en connaît au moins le premier *tempo?* Qui n'a subi la commotion de cette attaque en levant, de cette ἄρσις, comme disaient les Grecs, qu'on retrouve au début de presque toute page de musique héroïque. D'abord une seule voix sillonne l'espace, y traçant, de la tonique à la dominante, l'éclair de la mélodie. Le chœur lui répond aussitôt par la mélodie répétée, et plus belle de cette seule répétition, c'est-à-dire plus belle d'elle-même et de son propre accroissement. Une seconde fois elle frappe la dominante et semble s'y briser. Alors des éclats brillans s'en détachent, mais pour rentrer bientôt dans son orbite et de nouveau se fondre en elle. Il se fait là comme une ébauche de ce que sera un jour le travail de la symphonie. A des hauteurs différentes, en majeur, en mineur tour à tour, le motif renaît et se répercute. *Il firmamento lucido!* ce psaume est bien le psaume du firmament. Une voix y enfonce, y plante véritablement les notes comme les clous d'or des constellations; une autre, presque immobile au centre, sert de pivot à l'ensemble, et sur elle tourne l'harmonie tout entière, comme tourne sur l'axe divin la voûte même du ciel. C'est le ciel visible, le ciel des astres plus que celui des âmes que chante le sublime cantique. Mais celui-là du moins ne fut jamais chanté avec une telle magnificence.

Par cette extériorité radieuse et dans cette splendeur d'apothéose, le Marcello des *Psaumes*, de ce psaume surtout, nous apparaît une dernière fois ce qu'il fut toujours : non seulement un grand Italien, mais un grand Vénitien. Y a-t-il donc une musique comme une peinture vénitienne, et le rapport existe-t-il aussi étroit, aussi évident entre Venise et Marcello qu'entre Venise et par

exemple Titien? Du climat, de l'atmosphère, de l'aspect et du caractère de la ville exquise est-il possible de dégager ou de déduire un idéal sonore comme un idéal coloré? Démontrerait-on que cette musique est, aussi nécessairement que cette peinture, fille de ce ciel et fille de ces eaux? Non sans doute, et la filiation, moins directe, est aussi moins apparente. Elle existe pourtant, et la musique, sans être un miroir aussi fidèle que la peinture, est un miroir encore.

Dans un tableau de Véronèse, c'est en quelque sorte le visage même de Venise que vous contemplerez; vous entendrez son âme dans un psaume de Marcello. L'un vous la montre vivant dans sa lumière blonde; l'autre chante la joie qu'elle a d'y vivre. Rappelez-vous certaines pages de Taine sur les paysages vénitiens, sur la lumière et l'eau des lagunes, sur le nouveau monde que rencontre là-bas la vision : « C'est un miroitement, un amollissement, un éclat incessant de teintes fondues... On passerait des heures à regarder ces dégradations, ces nuances... ces dehors ondoyans et voluptueux des choses (1). » Toute pittoresque et sensible à l'œil seulement, ce n'est pas cette flottante Venise qu'on retrouve dans la ferme et franche musique de Marcello. Mais il est une autre Venise, et Taine encore l'a comprise et décrite; il en a senti « la force joyeuse, épanouie, abandonnée, mais toujours noble, qui nage en pleine prospérité et en plein bonheur (2). » C'est par la même noblesse et le même abandon, par cet épanouissement, cet air de bonheur et de prospérité; c'est par une semblable force et par une joie pareille, que le maître des *Psaumes* est véritablement Vénitien. Il l'est à la manière robuste et fougueuse du peintre de l'*Assomption*. *I cieli immensi narrano*, c'est l'*Assomption* de Titien en musique. Taine toujours, a décrit le chef-d'œuvre peint avec des mots qu'on pourrait presque appliquer au chef-d'œuvre chanté : « Une teinte rougeâtre, dit-il, pourprée, intense, enveloppe le tableau tout entier : c'est la plus vigoureuse couleur, et par elle une sorte d'énergie saine transpire de toute la peinture. Au bas sont les apôtres... au-dessus d'eux, au milieu de l'air, la Vierge monte dans une gloire ardente comme la vapeur d'une fournaise; elle est de leur race, saine et forte, sans exaltation ni sourire mystique, fièrement campée dans sa robe rouge qu'enveloppe un manteau bleu. L'étoffe se ploie en mille plis dans le mouvement du corps superbe; son attitude est athlétique, son expression est grave... Rien de mou

(1) Taine, *Voyage en Italie*.
(2) Taine, *ibid*.

ou d'alangui; la grâce y reste virile. C'est la plus belle fête païenne, celle de la force sérieuse et de la jeunesse éclatante : l'art vénitien a là son centre et peut-être son sommet. »

Un seul mot excepté, le mot « païenne », qui ne sied assurément pas à l'œuvre du musicien, ni même peut-être à celle du peintre, tout est vrai ici du cantique aussi bien que du tableau. Oui, de la musique également transpire une saine énergie. Au centre du psaume, au-dessus de l'harmonie sommaire qui l'accompagne, robuste, et, sinon sans exaltation, du moins sans mystique sourire, la mélodie monte fièrement. Gravité de l'expression, grâce virile, sérieux de la force, éclat de la jeunesse, rien de ce que possède la belle créature peinte ne manque à la belle créature sonore, emportée dans un mouvement plus impétueux encore que celui des lignes, dans une gloire encore plus ardente que celle des couleurs. Et quant à la robe rouge qu'enveloppe le manteau bleu, quant à ces deux tons hardiment rapprochés, est-il impossible d'en retrouver chez le musicien, ne fût-ce que dans la modulation de la tonique à la dominante, la forte opposition, le rapport à la fois élémentaire et vigoureux? Décidément les deux chefs-d'œuvre ont bien la même patrie. Ils se ressemblent non seulement par l'inspiration, mais par l'exécution, j'allais dire par la technique même; ils trahissent une main, une touche commune, *il vero colpo veneziano*. On a dit que les vierges de Raphaël, si elles chantaient, chanteraient les mélodies de Mozart. Si les apôtres de Titien se mettaient à chanter, ils chanteraient les psaumes de Marcello.

CAMILLE BELLAIGUE.

UN ROMANCIER ANGLAIS

Mme HUMPHRY WARD

Parmi les romanciers qui, dans ces dernières années, ont eu le plus de vogue en Angleterre et aux États-Unis, Mme Humphry Ward est sans contredit au premier rang. L'aînée de ses œuvres, *Robert Elsmere*, l'année même de sa publication (1888), s'est vendue à cent trente mille exemplaires; l'*Histoire de David Grieve* (1892) et *Marcella* (1894) ont achevé de faire la réputation de l'auteur. On n'avait pas vu un pareil succès depuis la *Case de l'oncle Tom;* et les revues anglaises et américaines, — même celles qui ont le plus vivement combattu les opinions de Mme Ward, — n'ont pas hésité à la ranger parmi les écrivains de haute lignée, à côté des sœurs Brontë, de miss Austen et même à la rapprocher de George Eliot. M. Gladstone lui a consacré, dans le *Nineteenth Century*, un article où, à de franches critiques, il a mêlé de grands éloges : « Ce livre, a-t-il dit en parlant de *Robert Elsmere*, est un signe des temps; il fera probablement une profonde ou du moins une durable impression, non pas sans doute sur les purs lecteurs de romans, mais sur ceux qu'agitent les préoccupations sérieuses de notre époque. » Le *Guardian* citait le même ouvrage comme « un chef-d'œuvre de ce genre de tranquille description des caractères, qui a été porté à sa perfection par George Sand, et introduit dans la littérature anglaise par miss Austen. » Enfin la *Saturday Review*, qui naguère reprochait à Mme Ward le manque de réalité de ses héros et lui préférait presque M. Zola, a écrit à propos de *Marcella :* « Ce roman offre, sans aucun doute, un intérêt supérieur à tout ce que l'auteur a écrit. Il y a des scènes d'un effet

puissant, il se déroule avec souplesse et dénote des qualités réelles d'observation et de peinture des caractères. »

Comment s'expliquer et cette faveur du public et ce concert de louanges de la critique? D'abord par la curiosité qui s'attache à un écrivain nouveau, mais qui porte d'ailleurs un nom déjà célèbre dans les lettres. Le génie est solitaire en général, et sans ancêtres, comme sans héritiers. Le talent lui-même se transmet rarement par succession. Quand donc il arrive, par exception, qu'il ait illustré une même famille pendant trois générations, comme chez les Arnold, on est frappé de ce cas d'hérédité littéraire et on sait gré d'abord à qui porte dignement un grand nom, de n'avoir pas dégénéré de l'esprit de ses aïeux. Mais la principale cause du succès des écrits de Mme Ward, c'est qu'ils répondent bien au goût de nos voisins d'outre-Manche pour les ouvrages de controverse et les romans de doctrine. En effet, les Anglais, — et ce n'est pas un des moindres traits de leur originalité, — à côté de leur esprit pratique et même parfois si égoïstement utilitaire, ont une tendance idéaliste profonde. La vie matérielle, avec tout le luxe de confortable qu'ils ont su y introduire, ne leur suffit pas : ils ont besoin d'une échappée sur l'idéal. Est-il permis d'en voir une preuve dans cette profusion de plantes rares, de fleurs, de peintures et de gravures avec laquelle ils décorent leur *home?* Mais là sans doute est la raison de l'intérêt passionné qu'ils prennent aux questions métaphysiques et religieuses. Le rideau qui nous cache l'au-delà les inquiète et les irrite, et toujours bienvenus sont auprès d'eux les prédicateurs, les artistes ou les romanciers qui, comme Bunyan ou Burne Jones, soulèvent un coin du voile et leur font entrevoir, comme dans un mirage, un meilleur avenir, « de nouveaux cieux et une nouvelle terre. »

I

Mary-Augusta Ward est issue de cette famille Arnold, qui a donné à l'Angleterre un éducateur et un poète de premier ordre. Qui ne connaît Thomas Arnold, le principal du collège de Rugby, le rénovateur de l'enseignement secondaire en Angleterre? Et qui ne connaît Matthew Arnold, l'auteur de *Littérature et Dogme*, de *Dieu et la Bible*, et de ces poésies exquises, d'une saveur pénétrante et toutes débordantes de la nostalgie de l'idéal? Thomas Arnold était le grand-père, et Matthew l'oncle de Mary-Augusta. Son père, Thomas Arnold, était inspecteur des écoles à Hobart (Tasmanie), quand elle naquit sur cette terre australienne, il y a quelque quarante ans. Il revint en Angleterre,

lorsqu'elle avait cinq à six ans, exerça les mêmes fonctions à Birmingham, à Londres, et se fixa enfin à Oxford. Attiré, comme son frère Matthew, par les problèmes de dogmatique chrétienne, mais d'un caractère fort indécis, il ne put trouver l'apaisement de ses doutes que dans l'église catholique, et il est aujourd'hui professeur à l'Université de Dublin. Sa mère, Julia Sorell, était la fille du premier gouverneur anglais de la Tasmanie : c'était une femme d'une grande beauté et d'une intelligence très cultivée. L'auteur de *Robert Elsmere* tient de son grand-père un optimisme inébranlable, la décision et la sérénité du caractère, et le don d'organisation; de ses parens, la sagacité d'observation et l'aspiration religieuse profonde. Son oncle, le poète, avec lequel elle a quelques traits frappans de ressemblance, lui a légué aussi plusieurs qualités précieuses : son tour d'esprit poétique et un vif sentiment des beautés de la nature; son indépendance vis-à-vis du dogme; et sa pitié pour les faibles et pour les égarés. Mais Mme Ward est surtout fille de l'Université d'Oxford, où elle a passé plus de vingt années de son existence. C'est auprès de cette *alma mater*, si tranquille et si sereine, majestueusement assise au milieu de sa cour de collèges gothiques, où la vie scientifique et théologique est si intense, qu'elle a orné son esprit des connaissances les plus variées; c'est d'elle que Mme Ward a reçu cette méthode sévère pour traiter les problèmes de critique historique et de philosophie morale. Bien avant que l'enseignement supérieur fût accessible aux femmes, la jeune Mary Arnold était suspendue aux lèvres de l'exégète et helléniste Jowett, de l'historien Mark Pattison, de Freeman, et surtout de Thomas Green, professeur de philosophie morale, dont elle a tracé un si beau portrait sous le nom de Grey, dans son premier roman. Merveilleusement douée pour les langues, lisant avec facilité le latin, le français, l'italien, l'allemand et l'espagnol, elle dévora les livres de la bibliothèque de son père avant d'aller puiser dans les trésors de la bibliothèque Bodléienne. Sa prédilection marquée était alors pour l'ancienne histoire et la littérature espagnole; et elle y était si profondément versée qu'à dix-huit ans, elle fut désignée pour faire partie d'un jury de concours, appelé à décerner un prix au meilleur ouvrage sur cette matière. N'y aurait-il pas une affinité de caractère entre elle et les héros de l'épopée chevaleresque de l'Espagne?

C'est à Oxford que Mary Arnold rencontra M. Humphry Ward, qui était alors agrégé et « tuteur » au collège Brasenose. Tout rapprochait ces deux jeunes gens : la communauté des goûts intellectuels et du sens esthétique. Aussi le mariage, loin de les

absorber dans le bonheur domestique, ne fit-il que stimuler leur activité littéraire. Ils passèrent neuf ans de leur vie à Oxford (1872-1880). Tandis que le tuteur de Brasenose préparait une édition des *Poètes anglais* et s'exerçait, par l'examen des tableaux des maîtres anciens, aux fonctions de critique d'art, qu'il remplit actuellement au *Times* avec tant de compétence, sa jeune femme écrivait dans la *Quarterly Review* des articles sur *Genève moderne* ou sur la *Littérature espagnole contemporaine* et composait, pour le *Dictionnaire de biographie chrétienne* de Smith et Wace, des notices sur les princes wisigoths d'Espagne et sur les évêques et abbés qui ont converti à l'orthodoxie les dominateurs ariens de la péninsule. Dans ces notices, signées M.-A.-W., l'auteur a fait preuve d'une érudition et d'une sagacité critique remarquables chez une femme et s'est initiée aux questions de controverse dogmatique. Par là, surtout, Mme Ward apprit que la vérité, dans l'histoire religieuse comme dans toute autre science, ne s'achète qu'au prix d'une minutieuse et impartiale étude des documens primitifs et qu'elle ne triomphe, dans le monde, que par le sang des martyrs.

Après l'espagnole, c'était la littérature française qui passionnait le plus Mme Ward : elle se plongea dans la lecture de nos romanciers, de nos critiques : George Sand et Octave Feuillet, Renan, Taine, Sainte-Beuve, Scherer. Ce dernier lui ayant signalé le *Journal intime* d'Amiel, elle fut captivée par ce récit mélancolique d'un penseur solitaire et par son accent de sincérité parfaite; elle en fit une version qu'elle publia, avec une introduction sur la vie et les idées du philosophe genevois (2).

Elle avait publié auparavant ses deux premières nouvelles. L'une, — *Milly et Olly* (3), récit pour les enfans, composé sans doute à l'intention des siens, — passa presque inaperçue, bien qu'elle révélât déjà des qualités de fine observation et de vive allure dans le dialogue. Mais l'autre, *Miss Bretherton* (4), fut remarquée, parce que dans l'héroïne on reconnut une actrice célèbre, et à cause des allusions qu'on crut voir dans plusieurs autres personnages. L'actrice n'était autre que Mary Anderson, une jeune Américaine qui avait joué à Londres et qui avait dû son succès plus encore à sa beauté qu'à son talent. Or Mme Ward, rendant justice à la supériorité de l'art dramatique français, pensait que ses compa-

(1) V. entre autres les articles *Galswintha, Hermenijild, Lewigild, Jean de Biclaro, Isidore de Séville.*

(2) *The Journal intime of* Henri-Frédéric Amiel; Londres, 1885, 2 vol. in-18.

(3) *Milly and Olly, or a holiday among the mountain;* Londres, 1880, in-12.

(4) *Miss Bretherton*, Londres, 1884, in-12.

triotes attachent trop d'importance au charme physique, aux qualités extérieures de l'acteur. Elle essayait de montrer dans cette nouvelle que ces qualités ne suffisent pas pour constituer le vrai talent et qu'il faut compléter, développer ces dons naturels par une étude intelligente des chefs-d'œuvre du théâtre — et tout particulièrement du théâtre français.

La famille Arnold, l'Université d'Oxford, la société lettrée et aristocratique de Londres, tels sont les milieux où a pris naissance et où a grandi le talent de Mme Humphry Ward. C'est de là qu'avec sa chaude imagination et sa faculté d'observation elle a tiré ses principaux caractères; c'est là qu'elle a fait une ample provision d'idées morales et religieuses et qu'elle s'est exercée à rendre sa pensée dans un style à la fois précis et souple. Il ne lui restait plus qu'à choisir, entre toutes ses richesses, des sujets actuels et des types bien vivans.

II

L'idée maîtresse, la préoccupation constante de Mme Ward dans ses trois principaux romans, c'est de porter remède aux souffrances morales et matérielles de notre temps. Elle a suivi de près, à Oxford et à Londres, les effets douloureux, les déchiremens ou les bouleversemens produits par les doutes de la foi, par la lutte pour l'existence et par les crises du travail, et elle a été prise d'une immense pitié pour les victimes de ces luttes. Or, à son avis, ces maux ne peuvent être guéris par les doctrines traditionnelles ou par les institutions charitables des églises; car les vieux dogmes ont fait leur temps, ils sont en contradiction avec les découvertes de la science moderne, ils sont impuissans à satisfaire les besoins de l'intelligence. On ne peut plus croire au surnaturel; et même le doute à l'égard du miracle est moins une révolte de la raison qu'une protestation de la conscience et de la foi. Les procédés de la charité ecclésiastique sont aussi tout à fait insuffisans; ce n'est pas en distribuant des secours aux indigens et aux malades, à condition qu'ils participent aux sacremens ou aux offices du culte, que l'on guérira les plaies de la société contemporaine. Faut-il donc alors renoncer à toute croyance religieuse? Trouverons-nous l'apaisement de nos angoisses dans la philosophie positive ou *séculariste*, comme on l'appelle en Angleterre? Pas davantage, car celle-ci ne tient compte ni de notre inclination au vice, de ce péché inhérent à notre nature qui est la principale source de nos maux; ni de cette curiosité du mystère, de cette aspiration vers l'invisible et l'éternel, qui est le

signe de noblesse de l'âme humaine. D'ailleurs l'Évangile fait partie du patrimoine de l'humanité : le supprimer ce serait appauvrir notre vie morale. « Quelle folie serait-ce, dit Mme Ward, de vouloir mettre de côté le Jésus de l'histoire? Sa vie, sa mort, sont à la base de nos institutions, comme l'alphabet, à la base de notre littérature. La vie de Bouddha, celle de Mahomet, ont pénétré les civilisations de l'Afrique et de l'Asie et y ont laissé une empreinte ineffaçable. Il en est de même du Christ par rapport à l'organisation sociale de l'Europe. Vous et moi, nous sommes imbus de sa pensée. Que faire donc? Il faut imiter ce qu'a fait Jésus de son temps, car on n'abolit en fait de religion que ce qu'on remplace; une idée ne peut être détruite par une force du dehors, elle ne peut disparaître qu'en se transformant en une idée plus vraie, plus pure, douée d'un prestige plus magique. Jésus n'a supplanté le judaïsme, et le christianisme, à son tour, n'a triomphé de la philosophie grecque qu'en s'assimilant, en ranimant ce qu'il y avait de meilleur en eux.

« Ce qu'il faut, c'est donc nous former une nouvelle conception du Christ (*to reconceive the Christ*), en remontant aux sources mêmes de son histoire, et en dégageant, des additions parasites qu'y ont ajoutées les siècles, son noyau central et vivifiant. Il s'agit, en d'autres termes, de traduire les vérités morales et religieuses de l'Évangile en langage moderne et populaire. Quand une fois nous aurons placé cette figure rajeunie du Christ au centre de nos vies, que nous en aurons fait le maître souverain de nos actions, il deviendra pour nous ce qu'il a été pour les siècles passés : le consolateur de nos afflictions et le libérateur de nos doutes et de nos servitudes. »

Mme Ward emploie cette nouvelle conception de l'Évangile tour à tour comme un remède aux divers maux dont souffrent nos contemporains. Elle traite d'abord les souffrances des croyans qui veulent penser et des penseurs qui voudraient croire, c'est le sujet de *Robert Elsmere*. Puis elle considère deux orphelins de la classe moyenne en lutte avec les épreuves et les tentations de la vie : c'est l'*Histoire de David Grieve*. Enfin, dans *Marcella*, elle cherche une solution au problème des misères de la classe laborieuse, en particulier des ouvriers de village ou des champs. Essayons, par une rapide esquisse, de montrer comment elle a mis en œuvre son idée, dans ces situations si différentes (1).

Robert Elsmere est l'histoire d'un jeune vicaire anglican, élevé

(1) Voyez sur *Robert Elsmere*, dans la *Revue* du 1er décembre 1889, l'étude de M. Th. Bentzon.

à Oxford, et qui est entré dans la carrière ecclésiastique plutôt par enthousiasme que par raison. Il commence par se dévouer sans réserve à sa paroisse de Murewell (Surrey), organise un cercle d'ouvriers, s'efforce d'améliorer les logemens insalubres, veille les malades en temps d'épidémie. Au nombre de ses paroissiens se trouve un M. Wendower, vieux célibataire regorgeant d'érudition historique, mais égoïste et sceptique, qui vit au milieu de sa bibliothèque, et sans le moindre souci du devoir social. Ce dernier lui prête des livres de critique allemande, lui fait goûter aux fruits de l'arbre de la science, et notre jeune vicaire en vient à perdre la foi aux dogmes de l'Église anglicane. Elsmere traverse alors une crise douloureuse, partagé qu'il est entre son attachement aux doctrines de son enfance, aux œuvres qu'il a entreprises, et les exigences de la vérité et de la loyauté, qui ne lui permettent plus de rester ministre d'une Église dont il n'admet plus les croyances.

Ce qui rend la crise plus aiguë, c'est qu'il est marié et que sa femme est inébranlablement attachée à la foi orthodoxe. Catherine Leyburn, sa femme, est un beau type de puritaine « pour qui la vie signifie abnégation, contrainte, mortification, et qui se méfie de toute joie personnelle comme d'un piège de Satan; » mais c'est un cœur d'une pureté immaculée et d'un dévouement admirable aux malheureux. Sa conception du mariage, de l'éducation en commun des enfans, est tellement dominée par ses croyances orthodoxes que, lorsqu'elle apprend que Robert les a abjurées, son amour pour lui en est presque éteint et qu'elle regarde, avec une horreur mêlée de pitié, cet homme qu'elle a épousé croyant, et en qui, devenu incrédule, elle ne peut plus reconnaître ni son mari, ni son guide spirituel. On se représente la douleur d'Elsmere, destitué des certitudes qui avaient été son appui dans les luttes de la vie, renié par ses anciens collègues, raillé par M. Wendower, et moralement abandonné par sa femme bien-aimée, la compagne de ses premiers travaux, et la fiancée de sa jeunesse!

Et pourtant, cette crise ne se termine ni par une rupture entre les époux, ni par le désespoir. Elsmere, sur le conseil de son vieux maître de philosophie morale, Henry Grey, donne sa démission de vicaire de l'église anglicane, s'établit à Londres, et là, dans un quartier pauvre, ouvre une salle de conférences populaires. La paix rentre peu à peu dans son âme, avec la satisfaction d'un devoir accompli; sa foi nouvelle se relève sur la base de la conscience et de l'expérience de la vie religieuse. L'apaisement se fait aussi chez Catherine. Son esprit, d'abord

et obstinément fermé, s'ouvre, par un effort suprême de l'amour, à cette idée, plus digne de la majesté divine, qu'il y a plusieurs modes sous lesquels Dieu se révèle. Or, si Dieu se sert de langages divers pour parler aux hommes, nous n'avons pas le droit de condamner la parole qu'il a adressée à d'autres, par cela seul que nous ne la comprenons pas. Il faut savoir entendre les multiples voix qui parlent d'en haut et les accepter toutes, comme venant d'un même Dieu. Et l'auteur termine son récit par cette belle réminiscence de la *Divine Comédie :*

« Étrange fin de ce jour de torture! Robert vit sa femme dans le crépuscule, blanche, pure, fragile et, toute sa force de caractère s'étant évanouie, noyée dans la divine faiblesse de l'amour. Il pensa alors à ce poète qui, après avoir traversé la demeure des pécheurs et les lieux de l'expiation, aperçut enfin une lueur rosée qui montait de l'Orient, démêla des formes blanches qui se mouvaient à travers l'air pur et léger et distingua une mélodie lointaine et délicieuse. Ces signes lui annonçaient la venue de Béatrice et la proximité de ces coteaux lumineux, dont Notre-Seigneur Dieu est le soleil et la lune. Car la vie éternelle, cet état idéal, ne se trouve ni dans l'avenir, ni dans le lointain. Dante le savait, quand il parlait de *quella che imparadisa la mia mente.* Le Paradis peut exister ici-bas même. Toutes les fois que le moi se perd dans la passion de l'amour, que les étroites limites de l'égoïsme sont brisées et que l'esprit de Dieu fait invasion en nous, alors on peut dire que l'œil humain a vu, que les mains humaines ont touché le Paradis. »

Telle est l'action principale de *Robert Elsmere*, et l'on voit quel en est le genre d'intérêt : c'est moins un roman que le manifeste d'un néo-christianisme, un épisode dans la « bataille de la foi » qui se livre à notre époque. Combien de penseurs chrétiens avons-nous connus, même en dehors de l'Angleterre, qui ont trouvé dans les pages de *Robert Elsmere* l'écho de leurs doutes et de leurs inquiétudes religieuses ! Mais Mme Ward verse trop dans la dissertation théologique et son style, en général naturel, en devient parfois diffus et quintessencié. Il y a aussi trop de personnages dans son livre. Le squire Wendower, dans son rôle de « Méphistophélès », et le professeur Grey tiennent étroitement à l'action, puisque enfin ils sont : l'un, le tentateur, et l'autre, le sauveur de Robert Elsmere. Mais le vicaire Newcome, dans son rôle de champion de l'orthodoxie, et surtout Édouard Langham, l'agrégé d'Oxford, tout imbu d'art grec et de philosophie pédante, ou encore la jolie Rose, courtisée, puis abandonnée par Langham, ne servent guère qu'à former un second roman dans le premier.

C'est assez l'habitude anglaise : deux ou trois de nos pièces n'en composent qu'une des leurs. Et pour tout dire enfin, ces caractères épisodiques sont assez mal tracés, inconséquens, esquissés plutôt qu'observés et qu'étudiés.

Si l'on compare *Robert Elsmere* avec la *Conversion de Jeanne* dans les *Scènes de la vie cléricale* de George Eliot, on trouvera des analogies : Catherine rappelle Jeanne Dempster, la femme de l'avoué ivrogne, par sa résignation et sa charité ; il y a aussi chez Robert des traits de ressemblance avec le vicaire Tryan. George Eliot a su donner plus de vie et d'action à tous ses personnages, et combien son récit a plus d'unité et une plus vive allure ! Mais, où Mme Ward excelle, c'est dans la description des paysages du Westmoreland et du Surrey, dans la logique de pensée, et dans l'expression d'une pitié profonde pour tous ceux qui souffrent.

Ceci nous amène à son second roman : *David Grieve*. Si, dans le précédent, elle avait cherché à résoudre la crise morale née du conflit des croyances traditionnelles et de la science moderne, dans celui-ci elle s'attaque au problème de la souffrance en général. Le nom même qu'elle donne à son héros ne signifie-t-il pas en anglais chagrin, crève-cœur ? L'auteur nous y raconte la destinée de David et de Louise Grieve, deux orphelins que leur père, en mourant, a recommandés à son frère, et qui sont élevés à la campagne par leur tante, vraie mégère, laquelle tout en encaissant les rentes laissées par le père, les nourrit mal et les fait travailler à l'excès. Rien de plus accusé que le contraste entre le caractère de ces deux enfans, dont Mme Ward nous montre le développement à travers l'enfance, la jeunesse et l'âge mûr. David, c'est l'être intelligent et bon, avide de savoir et de tendresse, qui cherche la vérité et dont la paix est, à chaque instant, troublée par les caprices de sa sœur égoïste et tyrannique. Louise, au contraire, est une beauté sauvage et coquette, toujours mécontente, rebelle à toute direction, à tous conseils, n'aimant qu'elle-même et partant peu faite pour être aimée de façon durable. Les malheurs de la vie produisent des effets opposés sur ces deux natures : ils aigrissent le caractère de Louise, la rendent de plus en plus irritable et fantasque, jusqu'à ce qu'elle se révolte contre Dieu et finisse par le suicide. David, lui aussi, au milieu des orages de sa jeunesse est parfois hanté par la pensée d'en finir avec cette misérable vie ; mais il est deux fois sauvé par l'intervention de son vieil ami Ancrum, un ministre méthodiste de la même famille que le vicaire Tryan.

En somme, il sort de ses épreuves assagi, purifié de ses der-

niers restes d'égoïsme, plus compatissant aux misères d'autrui et plus voué au bien de ses semblables. Aussi la morale que l'auteur tire du récit de cette double destinée n'est-elle pas une leçon de révolte ou de désespoir, mais une leçon de courage et de foi. « La mort de sa femme, dit-elle en parlant de David Grieve, la fin tragique de sa sœur, laissèrent sans doute dans son âme des traces ineffaçables et comme des cicatrices; mais, bien que changé, il ne se trouva, en fin de compte, ni invalide ni malheureux. Une foi durable était née en lui des expériences morales de sa vie et les angoisses de sa propre pitié l'avaient amené à placer une entière confiance dans la miséricorde divine... Il lui sembla que Dieu avait fait son éducation par les affections naturelles, par les repentirs, par les chagrins même qu'il avait éprouvés et aussi par les constans efforts de son intelligence. Jamais la voix de Dieu n'avait retenti plus clairement en lui, jamais il n'avait mieux senti la réalité de la paternité divine. C'était la vie éternelle qui commençait en lui. »

Il y a dans *David Grieve* comme dans *Robert Elsmere* des longueurs, de véritables digressions, — par exemple l'épisode du voyage de David à Paris et de sa rencontre avec Henri Regnault; — l'intérêt, au lieu d'être concentré sur quatre ou cinq acteurs principaux, est dispersé sur trop de comparses. Cependant les caractères sont déjà mieux tracés; les contours sont plus nets, les ombres et les lumières plus accentuées, trop accusées même parfois, comme dans la scène où Louise, après avoir reçu l'hospitalité dans la famille de son frère, se met en colère à propos d'une querelle d'enfant, et se conduit comme une folle furieuse. En revanche, il y a plusieurs momens vraiment pathétiques, par exemple celui-ci où le ministre Ancrum empêche David pour la seconde fois de se tuer.

« Le petit homme, boiteux, se campa devant la porte et l'empêcha de passer : « Pourquoi vous mêlez-vous de mes affaires? lui cria David, les lèvres frémissantes. — Parce que, répondit Ancrum d'une voix grave, quand un homme a une fois déjà conçu le péché du suicide, il n'a pas le droit d'être traité par son entourage comme s'il était encore innocent! » Grieve s'avança irrité, un bras levé. « Ah oui! lui cria Ancrum, vous pouvez m'écarter de votre chambre. Je ne suis pas de taille à lutter contre vous. Faites-le donc, si vous en avez le cœur! Oubliez-vous que je vous ai déjà sauvé du désespoir, tiré de la gueule de la mort?... Vous vous imaginez, je pense, parce que je ne suis qu'un pauvre infirme, parce que j'ai quelque conviction religieuse et que je ne sais pas lire vos livres français, que je ne puis pénétrer dans la nature et les sentimens d'un homme! Éprouvez-moi! Lorsque vous n'é-

tiez qu'un petit garçon, dans ma classe de l'école du dimanche, la tragédie de ma vie était déjà jouée. Moi aussi j'ai côtoyé de bien près la passion et le péché, je n'ai pas peur de la vôtre ! Vous êtes aujourd'hui en vie, David Grieve, parce que je suis allé jadis à votre recherche dans la montagne, — pauvre brebis perdue que vous étiez, — et que je vous ai trouvé, par la miséricorde de Dieu ! » Comme on voit, c'est toujours la note religieuse qui se fait entendre et qui amène le dénouement.

Nous retrouvons la même inspiration dans *Marcella*, mais avec une application aux misères de la société. Les types de *Robert Elsmere* avaient été pris dans le clergé de village et dans le monde universitaire d'Oxford ; ceux de *David Grieve* appartenaient aux classes moyennes de la campagne et d'une grande ville ; l'auteur a choisi les personnages de son dernier roman chez les plus pauvres gens d'un village ou dans les faubourgs de Londres et dans les rangs de l'aristocratie, c'est-à-dire aux deux extrémités de l'échelle sociale. La donnée est originale et fertile en situations piquantes et parfois dramatiques.

Marcella, fille unique de M. Boyce, seigneur de Mellor, ancien membre du parlement, quasi ruiné par des spéculations véreuses, a rapporté de Londres des convictions socialistes. Aldous Raeburn, petit-fils et héritier de lord Maxwell, grand propriétaire et l'un des chefs du parti tory, la rencontre et s'éprend de son esprit et de sa beauté. Marcella éprouve pour lui plus d'estime et de reconnaissance que d'amour ; mais, séduite et conquise par l'ambitieuse idée de mettre au service de sa cause le grand nom et la fortune que Raeburn lui apporterait, elle agrée ses hommages et devient sa fiancée. On devine les difficultés, les tiraillemens sans nombre auxquels donne lieu cet engagement hétéroclite qui, à propos de la condamnation à mort d'un braconnier, dont Raeburn refuse de demander la grâce, est rompu par Marcella.

A la suite de cette rupture elle quitte Mellor, va faire, pendant un an, son apprentissage de garde-malade dans un hôpital de Londres et remplit le service d'infirmière de quartier dans le centre-ouest de Londres. Là elle entre en contact avec les classes les plus pauvres, les plus dégradées, elle est témoin des misères les plus atroces des grandes villes, n'étant soutenue que par son ardente charité et sans autres relations que ses amis Craven, les socialistes, et la famille d'Edw. Hallin, un ami de Raeburn. C'est alors qu'elle comprend que la « tragédie de la vie consiste dans le conflit entre les penchans du vieil homme et la sagesse cachée du monde qui semble les traverser. »

Rappelée à Mellor par la mort de son père, Marcella apprend

avec stupéfaction qu'il a chargé Raeburn, devenu lord Maxwell, d'être son exécuteur testamentaire, et que ce dernier a accepté cette charge. Au cours des réunions d'affaires qu'amène la succession, Aldous revoit sa fiancée récalcitrante, sans lui rien laisser voir de ses sentimens inébranlables; mais un jeune étourdi de ses amis, Frank Leven, qui a surpris son secret, n'a rien de plus pressé que d'en informer Marcella. Celle-ci, guérie par les épreuves et les expériences de la vie de ses chimères socialistes, enfin touchée de tant de constance et saisie de remords, confesse délicatement tous ses torts et, cette fois, donne à Aldous tout son cœur.

Ainsi se termine ce roman, qui abonde en péripéties imprévues, où l'auteur a incarné dans une héroïne aux passions violentes, mais toujours franches, aux projets utopiques, mais généreux, son idéal du rôle salutaire de la femme dans la société contemporaine. « Une femme, fait-elle dire quelque part à Marcella, est tenue d'entretenir comme un feu sacré sa propre individualité, qu'elle soit mariée ou non! » Thèse admissible tant qu'on reste dans le domaine des idées, des sentimens, mais qui, hors de là, ne peut aboutir qu'à l'enfer dans un ménage, ou bien à l'annulation du mari. Disons du moins que l'héroïne, à la fin du troisième volume de ses aventures, est devenue plus raisonnable. « Maintenant, nous dit l'auteur, toutes les conceptions sociales de Marcella étaient spiritualisées. Elle avait appris par expérience qu'on peut goûter le bonheur et l'affection dans une mansarde... La vraie barrière qui sépare l'homme de l'homme n'était pas, à ses yeux, le plus ou moins d'argent, mais des choses d'un tout autre ordre, de l'ordre de la sympathie et des relations sociales. Mais l'amour vrai devait-il maintenant étouffer en elle cette sympathie passionnée pour les pauvres, cette haine de l'oppression qui avaient naguère agité sa jeunesse? Toute son âme lui criait que non! Ce qui avait été autrefois pose et violente déclamation s'était changé par ses relations quotidiennes avec les indigens, par le contact fécond de l'expérience, par le choc des opinions à Londres, par l'influence d'une noble amitié, par l'éducation d'une passion naissante, s'était changé, dis-je, en un dévouement sincère, en une vraie soif d'amélioration sociale. Elle avait cessé d'adopter un système tout fait, celui des *Venturistes* ou de toute autre secte, cessé de considérer avec mépris ou horreur toute une classe du monde civilisé. Et alors s'était fait jour dans son esprit ce point de vue, qui est en réalité au fond des conceptions les plus imposantes de l'État, ce point de vue d'où les institutions fondamentales de toute grande civilisation, la propriété, les lois, la coutume

religieuse, nous apparaissent comme étant nécessairement, dans une certaine mesure, divines et sacrées. Car l'homme n'en a pas été le seul auteur; dans toutes, il a eu pour collaborateur l'étincelle divine qui a enflammé notre argile. »

Le roman de *Marcella* se clôt ainsi, comme ses deux aînés, sur la même pensée religieuse, par le même acte de foi. L'homme n'est pas seul dans ses luttes et dans ses peines pour établir un ordre social plus juste, plus paisible, plus heureux; car une force divine travaille avec lui, celle qui l'a déjà aidé à sortir de la barbarie pour se civiliser de plus en plus, ou, pour emprunter le langage de saint Paul : *Nous sommes co-ouvriers avec Dieu!* Ce troisième ouvrage de Mme Ward me paraît en progrès sur les autres; il y a bien encore quelques longueurs dans le dernier volume, à propos de la fondation du journal socialiste *le Clairon;* mais les personnages sont moins nombreux et leur caractère mieux tracé; les meilleurs sont ceux de Marcella, d'Aldous Raeburn et de son rival Wharton; l'action se déroule avec rapidité, les péripéties sont bien amenées et ressortent du conflit même des idées ou des positions sociales, le dénouement est naturel. C'est celui de ses romans qui se prêterait le mieux à une traduction française et se rapproche le plus de notre goût.

Nous ne sommes pas quittes avec Mme Humphry Ward après avoir analysé ses romans : ce n'est là qu'une moitié de son œuvre et non pas celle qui, depuis cinq ans, absorbe au plus haut degré sa pensée et ses efforts. C'est, en effet, un des traits distinctifs de la race anglo-saxonne que les idées ne sauraient y rester longtemps à l'état platonique ; elles tendent de suite à l'action et se réalisent sans retard sous forme de lois, d'associations, et d'institutions. Le verbe se fait chair. On sait les résultats étonnans de la prédication de John Wesley et de Whitefield, il y a un siècle et demi : aujourd'hui l'Angleterre et les États-Unis sont couverts d'églises, d'écoles et de missions méthodistes, qui constituent une des associations les plus riches et les plus entreprenantes, après l'Église catholique. — Plus près de nous, le roman de M. W. Besant, *All sorts and conditions of men* (1882), qui décrivait avec une tristesse poignante les misères et les hontes de la population de l'*East-End* de Londres et imaginait que son héros, avec sa riche fiancée, allaient s'y établir pour les civiliser, en les dotant d'un « Palais des Délices », donna l'impulsion au grand mouvement connu sous le nom de *University Settlement.* On vit bientôt s'élever *Toynbee Hall*, à Whitechapel (1884), puis, dans le quartier même décrit par M. Besant, le *Palais du peuple;* et au fur et à mesure se fonder dans toutes les grandes villes d'Angleterre des

colonies d'étudians pour l'action morale et philanthropique sur la classe ouvrière.

Mme Ward n'était pas restée étrangère à ce mouvement. On se souvient que Robert Elsmere, à peine arrivé à Londres, s'associe à un *clergyman* et à un disciple orthodoxe d'Auguste Comte pour évangéliser les ouvriers d'Elgood Street; mais dès le début il fraie une voie nouvelle, il entend sa tâche « d'une façon différente de la religion anglicane et de la philanthropie anglaise ». L'idéal d'une église de l'avenir, ce rêve d'Elsmere, ne devait pas tarder, dans un milieu aussi enclin à l'action, à devenir une réalité. Dès le mois de février 1890, dix-huit mois après l'apparition de son premier roman, quelques amis de Mme Ward, le comte de Carlisle et la comtesse Russel, miss F. Power Cobbe, les professeurs Martineau et Carpenter, le prédicateur Stopford Brooks, etc., se groupaient autour d'elle pour fonder dans le quartier centre-ouest de Londres une institution populaire sous le nom de *University Hall*. La société ne disposait au début que d'un capital de 28000 francs; mais elle obtint un chiffre de souscription annuelle d'environ 20000 francs, garanti pour trois années. Avec ces modiques ressources, on loua à Gordon Square une maison avec une salle de conférences et une vingtaine de chambres pour loger des « membres résidans » comme à *Toynbee Hall*, avec cette différence qu'elles ne seraient pas exclusivement réservées à des universitaires. Cette salle fut inaugurée le 29 novembre 1890, et à cette occasion Mme Ward, qui s'intitulait modestement secrétaire de l'œuvre, précisa dans un discours l'objet du nouveau *settlement* :

« Nous essaierons avec sérieux et humilité de présenter au peuple ces deux grands résultats de l'investigation philosophique et religieuse depuis une centaine d'années : une théodicée plus riche et plus complète et une conception nouvelle du christianisme, et puis, nous tâcherons de les adapter aux besoins de la vie pratique et sociale. Nous savons certes qu'une œuvre semblable a été entreprise dans cent endroits divers par l'Église anglicane elle-même et par plusieurs Églises libres d'Angleterre et d'Amérique. Le cachet spécial dont nous voudrions marquer la nôtre, c'est la combinaison de la pensée spéculative avec la vie active et avec l'éducation du peuple. »

En même temps, le comité ouvrait à Marchmont Street, à dix minutes de Gordon Square, un autre local pour servir à l'œuvre dite de « régénération sociale ». On y organisait des clubs séparés de femmes, de jeunes filles, de garçons; une école du dimanche, des concerts populaires et des exercices de gymnas-

tique. En outre, pour faire le trait d'union entre les deux institutions, on fonda une *guilde*, ou association, ouverte à toute personne en relation quelconque avec elles et qui réunit trois fois par mois riches et pauvres, lettrés et étudians ouvriers, pour la discussion amicale des questions sociales.

Mme Ward et ses amis ont soigneusement évité ce qui pourrait donner à leur œuvre un caractère sectaire ou confessionnel. Quiconque veut devenir « membre résidant » à *University Hall* n'a qu'à exprimer sa sympathie pour le but de l'institution ; on ne lui demande aucune autre profession de foi politique et religieuse. Ce n'est pas que la fondation n'ait un cachet religieux ; mais aux yeux de Mme Ward et de ses amis, la religion d'un homme consiste moins dans la profession de certains dogmes que dans la conduite de la vie. « Nous pensons, disaient les résidans dans un de leurs appels, que beaucoup de modifications dans les conditions d'existence des ouvriers sont nécessaires et même imminentes. Mais nous pensons aussi que les hommes ne sauraient faire de ce monde un séjour plus heureux, sans opérer d'abord un changement en eux-mêmes et dans leurs sentimens les uns vis-à-vis des autres. C'est pourquoi, avec la même sympathie, mais avec des expériences diverses, nous nous réunissons pour discuter les questions sociales et religieuses, dans l'espoir qu'en apprenant à nous mieux connaître, nous éveillerons en nous le sentiment de solidarité. »

Depuis cinq ans, la mission populaire entreprise par Mme Ward s'est maintenue et développée dans ces deux directions : conférences sur des sujets d'histoire et de littérature bibliques, de science naturelle et d'économie politique à Gordon Square, et réunions dites « sociales » à Marchmont Hall. Quand la période de trois ans, pour laquelle on avait garanti les souscriptions, eut expiré, elle entreprit, en plein hiver, une campagne de discours à Manchester, Liverpool, Leeds, qui eut un plein succès. Non moins charmés par sa parole qu'ils l'avaient été par ses romans, ses auditeurs lui assurèrent pour une deuxième série triennale une somme de 800 £ par an.

Mais la salle de Marchmont Street est devenue trop étroite ; il s'agit de construire un édifice analogue à *Toynbee Hall* au nord de Londres, dans le district de Somerstown, qui est habité par une population ouvrière aussi agglomérée et dépourvue de ressources que celle de l'*East-End*. Du fond de l'Italie, notre romancière n'hésita pas à s'adresser à un philanthrope, M. Passmore Edwards, et celui-ci, le 30 mai 1894, se déclara prêt à faire la donation nécessaire, soit 1 000 £, à condition qu'on trouvât un emplacement

convenable pour y bâtir le nouvel *University Hall*. Qu'on recueille encore trois fois autant d'argent, — ce qui ne me paraît pas douteux, étant donné les élans de libéralité des Anglais toutes les fois qu'il s'agit d'institutions scolaires ou philanthropiques, — et l'œuvre sociale et religieuse de Mme Humphry Ward aura reçu sa consécration définitive.

Et maintenant que nous avons passé en revue sa vie et son activité missionnaire auprès des ouvriers de Londres, revenons à ses livres et essayons d'en apprécier les qualités et les défauts. Nous n'insisterons pas sur la longueur excessive de ses ouvrages, la surabondance des personnages, les digressions ou hors-d'œuvre; mais nous signalerons la cause principale de ces longueurs, qui est dans la tendance de l'auteur à se servir de la forme du roman pour soutenir des thèses dogmatiques et engager des controverses politiques ou religieuses. C'est là, à notre point de vue, son défaut capital. Ce que nous demandons en effet d'abord à un roman, c'est la description de caractères pris dans la vie réelle, le jeu et parfois le conflit des sentimens et des passions qui parlent à notre imagination et émeuvent notre cœur. Or les sentimens, l'amour entre autres, jouent un rôle assez effacé dans les livres de Mme Ward; le débat a lieu surtout entre des idées, entre des croyances plus ou moins abstraites. De sorte que ses ouvrages ressemblent plus à des études de critique religieuse ou de philosophie sociale qu'à des romans de caractère.

Que si, à la rigueur, on admettait ce genre assez étranger au goût français, le roman de doctrine, il faudrait au moins, comme l'ont fait Fielding et George Eliot, en éliminer tout ce qui sent la leçon, le sermon. L'art et l'idée morale ou religieuse devraient être si habilement fondus ensemble, que le lecteur ne pût soupçonner chez l'auteur l'intention de le convertir à telle ou telle opinion. L'impression morale doit se dégager du jeu et du sort même des personnages. Or c'est ce que Mme Ward n'a pas suffisamment réalisé dans ses deux premiers romans : on y entend trop de sermons, d'ailleurs fort peu orthodoxes; et on n'y trouve pas assez de cette morale en acte qui résulte des événemens. Notons pourtant un progrès sensible de *Robert Elsmere* à *David Grieve* et de ce dernier à *Marcella*. Le ton de *Marcella* est beaucoup moins dogmatique, les caractères plus humains et plus vivans, les péripéties amenées avec plus d'art, il y a peu ou point de dissertation religieuse. Que Mme Ward se corrige tout à fait de cette tendance à l'homélie, — comme elle s'en était si bien gardée dans *Miss Bretherton;* qu'elle élague courageusement la ramure trop touffue de ses romans; et alors elle méritera sans réserve les éloges que

lui ont déjà décernés les maîtres de la critique en Angleterre et en France.

Pour conclure, nous ne saurions mieux faire que de nous approprier le jugement que portait sur l'auteur un critique enlevé trop tôt aux lettres françaises et dont personne, je pense, ne récusera la compétence. « Mme H. Ward, disait Edmond Scherer, a fait preuve du talent créateur qui est le talent du romancier par excellence; sa plume combine le naturel, la grâce et l'esprit. M. Gladstone n'a pas exagéré en vantant la finesse et la justesse de ses observations, la richesse de sa langue, jamais dépourvue de pensée, et le charme de son style et en prédisant que son livre (*Robert Elsmere*) ferait une impression considérable parmi tous ceux qui pensent. » Un autre bon connaisseur de la littérature anglaise, M. Émile Montégut, écrivait en 1883, deux ans après la mort de George Eliot : « Elle restera dans le roman anglais un phénomène isolé et n'aura pas de successeur, encore moins de disciples (1). » Oserons-nous croire aujourd'hui que, si l'éminent critique a lu *Robert Elsmere* et *Marcella*, il ne serait pas éloigné d'effacer cette prédiction pessimiste, et qu'il saluerait dans Mme H. Ward l'héritière du talent des Arnold et le brillant disciple, sinon l'égale de l'auteur d'*Adam Bede* et des *Scènes de la Vie cléricale?*

G. Bonet-Maury.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1883.

LA FRANCE JAUNE

La Colonisation française en Indo-Chine, par J.-L. de Lanessan; Paris, F. Alcan, 1895. — *Au Tonkin et sur la frontière du Kouang-Si*, par le commandant P. Famin. Paris, Challamel, 1895.

Notre fièvre d'expansion coloniale aura produit du moins un résultat, à défaut d'autres plus palpables : une petite pique de jalousie entre les « Asiatiques » et les « Africains ». Les premiers se prétendent sacrifiés aux seconds par l'opinion française. Ils reprochent à la mère patrie des préventions injustes contre son aînée, sa fille jaune, riche, belle, féconde, et une partialité inexplicable pour la cadette, la fille noire, qu'ils déclarent indigente et stérile. Nous lâchons la proie pour l'ombre, assurent les fanatiques de l'Indo-Chine. Si nous ne savons pas estimer à sa vraie valeur notre colonie de l'Extrême-Orient, c'est que, dit M. Famin, « la mauvaise fée de la politique s'est penchée sur son berceau et ne l'a guère quittée depuis. »

Félicitons-nous de cette émulation, bon stimulant pour les deux empires auxquels nous portons un égal intérêt ; et rassurons les Asiatiques, puisqu'ils nous en donnent l'occasion avec de nouveaux livres où ils plaident leur cause. L'un est le testament du dernier gouverneur de l'Indo-Chine, arrêté dans son œuvre par la décharge du câble que l'on sait; l'autre volume, dont je viens de parcourir les bonnes feuilles, et qui va prochainement paraître, nous rapporte les observations recueillies à Lang-son et sur la frontière chinoise par le commandant Famin; vice-président de la Commission d'abornement; il a séjourné trois ans dans cette région. Son ouvrage reflète sans doute quelques vues du président de la Commission, le colonel Galliéni, nom synonyme d'expérience et de sagacité en matière coloniale.

Je me contenterai de résumer ces dépositions, sans prendre parti pour ou contre les thèses de leurs auteurs. Le chaos de doctrines contraires qui s'entre-choquent au Tonkin est bien fait pour nous laisser perplexes; une opinion personnelle n'aurait quelque valeur qu'après une enquête sur les lieux. Passe encore de raisonner d'après des principes de cabinet, quand on parle de pays neufs, à peine peuplés, où l'on peut recommander à l'Européen certaines méthodes d'action. Dans l'Indo-Chine, une population nombreuse vit d'une civilisation particulière; l'homme est un prisme toujours divers, qui dévie de façon imprévue les idées où l'on mettait le plus de confiance: laissons aux gouvernemens le travers de légiférer pour des hommes inconnus. Et puisque nous vivons dans un temps de généralisation hâtive, puisque si peu de gens prennent la peine de distinguer, il n'est pas hors de propos de préciser ici notre sentiment sur les grandes compagnies à charte. Nous ne cesserons de préconiser en Afrique le seul instrument approprié à notre tâche dans certaines parties de ce continent; nous n'avons jamais songé à le transporter en Indo-Chine, pour l'appliquer à des races d'un maniement plus délicat. Il faut s'en tenir là-bas à la colonisation administrative, sous le manteau souple et commode du protectorat. Cette forme décente de la conquête rassure nos scrupules modernes; nous croyons qu'elle est de notre invention: nous ne faisons que reprendre une tradition constante des Romains. Pour ne parler que du plus connu de leurs résidens, Ponce Pilate exerçait sur le royaume d'Hérode un protectorat tout pareil aux nôtres. M. de Lanessan pardonnera cette comparaison: le plaidoyer habile où il groupe les résultats de sa mission, sans un mot de récrimination, évoque tout naturellement les souvenirs de l'antiquité. Telles les apologies classiques des proconsuls, répondant à leurs détracteurs par un dédaigneux exposé de gestion.

I

Toutes les publications sur l'Indo-Chine débutent par le même préambule; la politique suivie dans le passé y est condamnée en bloc; désapprobation formelle ou réserves discrètes, l'expression varie avec le tempérament de l'écrivain, le sentiment reste le même. C'est la seule tradition que nos administrateurs se transmettent fidèlement: chacun d'eux tombe à son tour sous le coup des sévérités qu'il n'avait pas ménagées à ses devanciers. M. de Lanessan a rarement un mot de blâme pour ceux qui l'ont précédé; il fait mieux: le tableau qu'il trace du Tonkin, au mo-

ment où il en prit le gouvernement, laisse l'impression du pur néant. La moins contestable et la plus éloquente de ses critiques tient dans quelques chiffres : en huit ans, de 1883 à 1891, les paquebots ont débarqué et rembarqué vingt résidens ou gouverneurs généraux, huit résidens supérieurs du Tonkin, sept résidens supérieurs de l'Annam. La direction générale a donc changé tous les cinq mois, en moyenne. A la vérité, elle venait surtout de Paris. Le télégraphe a créé de terribles tentations pour les génies centralisateurs. On ne fera jamais assez grande la part de ce fil de fer dans nos révolutions historiques; il a tué fatalement l'initiative individuelle et le sentiment de la responsabilité chez tous les hommes qui exerçaient au loin une délégation de la souveraineté. « Les gouverneurs sont au bout d'un fil par lequel l'administration centrale pense, prévoit, commande, » — et exécute, pourrait ajouter celui qui a été victime d'une « électrocution », comme diraient les Américains.

Le décret du 21 avril 1891 essaya de réagir: il conférait au gouverneur de l'Indo-Chine des pouvoirs très étendus, une véritable vice-royauté sur les 20 millions de têtes oblongues dont nous avons pris la charge, depuis le golfe de Siam jusqu'aux montagnes du Yunnan. Le nouveau titulaire de ces hautes fonctions trouva son royaume en plein désarroi : des conflits chroniques entre les autorités françaises civiles et militaires; le Tonkin terrorisé par les pirates, qui opéraient jusqu'aux portes d'Hanoï; la population indigène découragée ou mécontentée par des procédés maladroits; la cour de Hué défiante, parce que « les régens redoutent beaucoup les fluctuations de l'opinion en France; » peu d'industries actives, peu de travaux publics, pas de casernemens pour les troupes, pas de routes, sauf quelques amorces dans la banlieue des principales villes, pour la promenade des fonctionnaires après dîner; des finances souffreteuses, un budget de l'Annam-Tonkin qui avait absorbé depuis cinq ans 127 millions de subventions métropolitaines et prélevé 41 millions de subsides sur les recettes de la Cochinchine.

Le gouverneur général met en regard de cette esquisse un aperçu de la colonie, telle qu'il vient de la laisser après trois ans de travaux; ai-je besoin d'ajouter que ces deux tableaux s'opposent comme la nuit et le jour? La tâche la plus urgente était de faire la pacification; une double pacification : d'abord celle des Français, civils et militaires; celle des pirates ensuite. La première a réussi, le gouverneur s'en flatte, et il semble que les faits lui donnent raison; grâce au concours empressé que M. de Lanessan a trouvé chez les commandans des quatre territoires militaires,

auxquels il rend un juste hommage. Il n'est pas moins affirmatif sur l'extinction de la piraterie, en dépit de quelques accidens récens, — et gênans. Avant tout il faut s'entendre sur la définition de cette industrie : les explications du commandant Famin concordent avec celles du gouverneur, elles confirment ce que nous avions déjà appris dans le livre de M. le général Frey (1).

Pendant les premières années de notre établissement, les bandes nous faisaient une véritable guerre de partisans; leur résistance empruntait ce caractère momentané à l'explosion du sentiment annamite, à l'infiltration militaire organisée par les autorités chinoises, à l'irruption des grandes hordes de Pavillons jaunes et noirs. Depuis que notre autorité s'est affermie, la piraterie est redevenue ce qu'elle était auparavant, ce qu'elle est encore de l'autre côté de la frontière chinoise : une institution éminemment nationale, une grande entreprise de commerce, commanditée par quelques riches négocians du Kwang Si. — La contrebande en fait le fond; une contrebande exaspérée, qui va jusqu'au vol, jusqu'au pillage à main armée. L'introduction frauduleuse de l'opium chinois sur notre territoire est la plus ordinaire et plus lucrative opération des pirates; mais il leur faut un fret de retour : ils pillent des marchandises qu'ils iront écouler chez leurs commanditaires de Chine : les buffles et les femmes ont leur préférence pour cette spéculation. Quand s'offre une occasion tentante, les contrebandiers ne se refusent pas la capture d'un voyageur, d'un colon aisé dont la famille paiera rançon. Ainsi procédèrent de tout temps les bandes qui exerçaient cette profession sur les frontières des pays pittoresques, entre deux États peu enclins à s'obliger réciproquement; ainsi travaillaient naguère, sur la frontière gréco-turque, les hétairies de palikares dont je ne dirai pas de mal, ayant eu avec quelques-uns de leurs membres retraités les plus honnêtes rapports. Comme ces hétairies, comme nos routiers de jadis, les bandes chinoises et annamites se recrutent d'élémens fort mêlés, malandrins, malheureux, fainéans, vocations militaires inemployées, gens d'humeur trop vive ou de scrupules trop émoussés. On les voit subitement grossir après une mauvaise récolte ou quand un chantier licencie ses coolies.

L'inefficacité de la répression par les colonnes militaires apparut vite au gouverneur. Étrillées de temps à autre par nos soldats, échappant le plus souvent à une poursuite difficile, les bandes se reformaient après la retraite de la colonne ou reparais-

(1) *Pirates et Rebelles au Tonkin*, par le colonel Frey; Paris, Hachette, 1892.

saient ailleurs. Le mal résistait aux opérations chirurgicales : on n'en viendrait à bout que par des mesures méthodiques d'hygiène. Tout d'abord par l'abaissement du prix de l'opium, qui porterait le coup le plus sensible à la contrebande. Ce fut en partie le motif du retrait de la ferme au concessionnaire; pour décourager les porteurs d'opium chinois, on établit dans la région frontière des zones de tarifs décroissans, pareilles à celles que notre régie a ménagées dans les départemens où le tabac belge l'inquiète. Il fallait ensuite donner aux villages les moyens de se défendre contre les razzias de buffles et de femmes : M. de Lanessan organisa la milice rurale des linh-co et n'hésita pas à lui confier des fusils à tir rapide. On a vivement critiqué cette audace : il est certain que ces armes pourraient un jour se retourner contre nous; en attendant, les pirates n'osent plus s'attaquer à des villageois munis de fusils Lebel. Persuadé que la sécurité d'un pays grandit en raison directe de sa viabilité, le gouverneur se hâta de percer des routes; dans le seul hiver de 1891-1892, les corvéables annamites ébauchèrent 350 kilomètres de chaussées, non encore empierrées, à la vérité. Ces mesures furent complétées par la construction de blockhaus dans les passes dangereuses et principalement sur les points de transit de la frontière. Une délimitation rigoureuse de cette frontière n'était pas moins nécessaire pour restreindre la contrebande; on y procéda, on en prit occasion de nouer des rapports amicaux avec les autorités chinoises du Kwang Si. — M. Famin rend bon témoignage au maréchal Sû, commandant militaire de la province; ce mandarin s'est toujours montré notre allié scrupuleux pour la répression des pirates que nous possédons en commun.

Restait à régler la situation délicate de quelques grands chefs, officiellement soumis, mais dont le cœur n'est pas sûr; en particulier du Dé-Than, solidement établi dans le massif montagneux du Yen-Thé, et de Luong-Tam-Ky. Ce dernier a fondé avec ses anciens acolytes, aux environs de Thaï-Nguyen, une sorte de colonie agricole de pirates. Le gouverneur reprit à leur égard les traditions accommodantes de la cour de Hué: il les traita sur le pied de barons féodaux qui feraient leur paix avec le suzerain, contre la reconnaissance d'un fief où ils resteraient à peu près maîtres de leurs actions. Par l'effet de ces mesures combinées, la piraterie a été réduite à des crimes de droit commun et à quelques flibusteries sans conséquence, nous dit M. de Lanessan. Les arrivans du Tonkin, les fervens de la colonisation, abondent volontiers dans ce sens; quand on leur parle

brousse et pirates, ils répondent en nous jetant à la tête nos boulevards extérieurs et nos escarpes.

Le commandant Famin constate une amélioration réelle; mais il est moins affirmatif que son ancien chef: là où celui-ci met un dièse, M. Famin met un bécarre, dirait un compositeur politique. Le commandant rend compte d'une opération assez sérieuse, puisqu'elle nécessita trois colonnes de cinq cents hommes chacune, qu'il dirigea en janvier 1894 contre Than-An, dans le Kaï-Kinh, région rattachée naguère au territoire civil. Il existe encore des bandes dont les mœurs sont insuffisamment adoucies, puisqu'on y mange le cœur et le foie des prisonniers afin de se donner du courage. Notre officier croit que ces bandes se reforment avec la complicité de Luong-Tham-Ky et du Dé-Than; il considère les enclaves abandonnées au bon plaisir de ces personnages comme un grave danger pour la colonie. Au mois d'août dernier, le Dé-Than faisait dérailler un train; il s'emparait ensuite de deux de nos compatriotes; mais c'était, déclarait-il, dans l'unique dessein de contraindre le protectorat à accepter sa soumission. Depuis lors, le Dé-Than s'occupe de commerce et d'agriculture. M. Famin ne semble pas rassuré par la conversion du rude adversaire qui écrivait au colonel Frey, en 1890 : « Nous sommes attachés à nos mœurs, et nous ne les abandonnerons jamais, même devant la mort, ayant pleine confiance dans le ciel, la terre et les cent dieux, qui connaissent parfaitement la mission qui nous est confiée dans ce monde et qui nous protègent. » — Bref, selon le gouverneur, le feu du grand brigandage est étouffé. Il couve sous la cendre et jette encore des flambées, à en croire le commandant. Mais qui croire? Prenons acte de l'accalmie indiscutable, et réjouissons-nous en.

D'autres doutes nous assaillent quand nous passons aux deux problèmes qui ont le plus divisé les théoriciens de la politique tonkinoise. Convient-il de laisser l'administration aux anciens fonctionnaires annamites, ou devons-nous arracher les indigènes au joug et aux exactions de ce petit mandarinat? Faut-il isoler le Tonkin de l'Annam, relâcher d'autant plus nos liens avec la cour de Hué que nous donnerons davantage le caractère d'une annexion à notre occupation du Delta? Ce fut la politique de nos premiers représentans. Est-il au contraire préférable de considérer ces deux pays comme un tout indivisible, de raffermir leur soudure historique, et de faire peser directement notre protectorat sur l'Annam central, sauf à rendre au gouvernement de Hué quelque chose de son prestige et de son action sur ses anciens sujets tonkinois? Tout gouverneur doit prendre une dé-

cision de principe dans ces deux questions. M. de Lanessan a opté nettement pour les solutions conservatrices. Selon lui, il est impossible de trouver dans le Delta un personnel administratif en dehors des lettrés; ces fonctionnaires nous offrent plus de garanties que les notables des villages; nonobstant leurs défauts la population les respecte. L'écrivain entre à ce sujet dans quelques considérations d'ordre historique et philosophique : nous y reviendrons avant de quitter son livre.

D'autre part, il n'admet pas qu'il existe un particularisme tonkinois. Il n'y a pour lui qu'une nation annamite, des provinces agrégées par l'identité de race et de mœurs d'un bout à l'autre de la péninsule; la reconstitution du royaume d'Annam sous notre protectorat lui paraît désirable. M. de Lanessan vante les fruits de cette politique : les régens ont quitté leurs préventions et leurs rancunes vindicatives; ils ont prêté au gouverneur un concours loyal; ce sera désormais notre faute si nous ne vivons pas en bons termes avec les Excellences annamites, avec un peuple qu'elles instruiront dans l'obéissance et le respect du nom français. — Puisse notre auteur ne pas se tromper! Il y a des circonvolutions si compliquées dans les lobes de ces cervelles asiatiques! Et tant de chances d'erreur dans les rapprochemens qu'on en fait d'après les classifications de races! Au-dessous de cette même péninsule Indo-Chinoise, les îles Andaman nourrissent une tribu d'un type très particulier, les Mincopi. J'ai lu quelque part que les craniologistes de l'*Ethnological Society* avaient relevé sur des crânes de Mincopi certains caractères spécifiques du plus haut intérêt : ils en tirèrent des conclusions sur la race. Malheureusement, on apprit plus tard que les pièces d'étude expédiées des îles Andaman étaient des têtes de criminels anglais morts dans le pénitencier de Port-Blair. L'ethnographie n'échappe pas aux petites banqueroutes.

Les plus grosses questions indigènes ainsi réglées, le gouverneur s'efforça de développer la prospérité de la colonie et d'encourager les industries françaises. On n'y pouvait réussir qu'en faisant fléchir certaines formalités administratives et financières. S'astreindre en Indo-Chine aux prescriptions tutélaires qui guident nos préfectures dans la confection d'un cahier des charges, dans la concession ou l'adjudication d'un travail, ce serait livrer de parti délibéré la colonie aux Chinois. Le Chinois a de l'argent à très bon compte, des signatures de garantie tant qu'il en veut; il soumissionne toutes les adjudications au plus bas prix; si l'affaire cesse de lui paraître avantageuse, il prend le premier bateau pour Hong-Kong : plus de Chinois! Le Français paie l'argent 10 pour 100 à la Banque de l'Indo-Chine; il a dû supporter

des frais considérables d'expatriation, de premier établissement : on ne le verra pas se dédire, et fuir s'il a mal calculé. Le Français ne peut soumissionner qu'à un prix rémunérateur. Dans ces conditions de concurrence inégale, blâmera-t-on le gouvernement colonial de favoriser au début les industries françaises, dût le Protectorat payer un peu plus cher quelques travaux ? On l'en a sévèrement blâmé, et souvent à l'instigation des Chinois évincés. Il y a dans notre pays de France des difficultés d'où un fonctionnaire ne sort que par un coup d'État. Quand M. de Lanessan arriva au Tonkin, en 1891, on avait résolu depuis longtemps la construction d'un hôpital qui devait remplacer les vieux magasins à riz, délabrés et infects, où s'entassaient les malades de la garnison d'Hanoï. Le service de santé voulait construire sur les bords du fleuve, le service de l'artillerie dans la citadelle : les deux puissances se querellaient depuis cinq ans. Le gouverneur prit sur lui de trancher la question : l'hôpital s'éleva enfin. Quand on l'inaugura, en 1894, le service de l'artillerie, à Paris, cherchait encore noise au téméraire qui avait osé ce coup d'État.

M. de Lanessan répond à ses accusateurs en alignant quelques chiffres. Le mouvement commercial de l'Annam-Tonkin, qui ne dépassait pas, en 1885, 19 millions de francs, s'est élevé en 1893 à 95 millions. Le budget du Protectorat, toujours en déficit jusqu'en 1891, se solde depuis trois ans par des excédens de recettes. Il est vrai que les chiffres sont bons manœuvriers, surtout dans un pays où l'agio de la piastre, tombé en trois ans de 4 francs à 2 fr. 60, rend les calculs de conversion délicats et les plus-values souvent illusoires. La colonie a dû prendre des engagemens très discutés pour construire son premier chemin de fer, et c'est encore le budget métropolitain qui supportera cette dépense. La voie ferrée, inaugurée le 24 décembre de l'an passé, conduit actuellement de Phu-Lang-Thuong à Lang-Son. Quand on l'aura reliée à Hanoï d'une part, et prolongée d'autre part de Lang-Son à la frontière de Chine, elle paiera ses frais en peu de temps; dans les pays d'Orient très peuplés, les moyens de locomotion sont toujours d'excellentes affaires. M. de Lanessan pense avec raison que le prompt achèvement d'un grand réseau indo-chinois constituera la meilleure garantie de notre domination. De Saïgon à Lang-Son, nous possédons les membres épars d'un corps qui acquerrait une vie intense par leur réunion. La Cochinchine ne compte qu'un million cinq cent mille habitans; elle produit assez de riz pour fournir une exportation considérable. Le Tonkin, avec ses dix millions d'habitans, ne produit encore que le riz nécessaire à sa consommation; mais les charbonnages de Hongay et de Ké-

Bao, aujourd'hui en pleine exploitation, peuvent se promettre d'alimenter un jour tout l'Extrême-Orient. La ligne ferrée qui reliera le grenier de céréales du bas Mékong à ces charbonnages et aux mines du Yunnan, pour aller déboucher ensuite dans les plaines chinoises du Yang-tsé-Kiang, deviendra très certainement une des plus puissantes artères du monde oriental. Au point de vue politique, il n'est pas moins important de rattacher Hué à Hanoï et à Saïgon; un chemin de fer jeté en travers de l'Annam, comme une barre soudée aux deux anneaux entre lesquels nous tenons ce royaume, nous garantira mieux qu'une armée d'occupation contre toute surprise fâcheuse. M. de Lanessan insiste également sur la nécessité qu'il y a d'établir à bref délai une ligne télégraphique solide, avec des poteaux en fer, le renversement des poteaux de bois étant une espièglerie habituelle des éléphans. Sait-on bien que Saïgon et Haïphong communiquent encore par l'intermédiaire d'un câble anglais?

L'ancien gouverneur énumère avec une confiance communicative toutes les sources de richesse que l'on peut faire jaillir de la terre indo-chinoise. Du Cambodge, il n'a rapporté que des espérances à longue échéance. La Cochinchine est prospère, on y pourra doubler l'étendue des cultures en attirant au Sud des émigrans annamites; mais cette colonie souffre du mal français: les 37 ou 38 millions de recettes qu'elle donne sont en grande partie absorbés par les dépenses du personnel. Notre régime dit aux fonctionnaires: « Croissez et multipliez. » Saïgon est un des lieux où ils ont le mieux entendu la bonne parole. Il y a peu de chances pour que cette crue s'arrête, dans une circonscription où les fonctionnaires forment à eux seuls le corps électoral. Quant au Laos, M. de Lanessan n'estime pas qu'il soit possible de développer prochainement une vie économique dans ce pays pauvre et difficile.

On devine que tout son cœur est au Tonkin. Là, sous un ciel tempéré qui permet à l'Européen de s'acclimater sans peine, sur un sol varié, docile à toutes les cultures, comme sa population nombreuse et intelligente l'est à tous les dressages industriels, l'avenir colonial nous sourit avec des promesses illimitées. Thé, café, cacao, soie, coton et autres textiles, cette terre ne refusera rien à qui lui apportera des capitaux et du travail. Pour le présent, notre auteur déconseille sagement l'essai des cultures riches; elles ne pourraient réussir que sur de grandes exploitations, très coûteuses au début, et pour lesquelles nous n'avons pas encore d'amateurs. Le petit colon doit s'en tenir au riz, denrée d'un placement sûr: elle a six cents millions de consomma-

teurs entre l'océan Glacial et l'océan Indien. Il faut remettre en valeur trois cent mille hectares laissés en friches : plus du quart de la superficie que les Annamites cultivaient naguère ; ces champs ont été abandonnés depuis quinze ans, depuis que nous avons introduit au Tonkin les bienfaits de notre civilisation, un peu gauche à ses débuts, et méconnue par les pirates.

M. de Lanessan se plaît à suivre dans l'avenir les prolongemens de l'œuvre qui lui échappe, inachevée ; œuvre déjà considérable, si vraiment il laisse au Tonkin un pays pacifié, une population soumise, des pouvoirs indigènes rattachés à notre cause, un budget remis en équilibre, des industries françaises bien lancées, des mines en exploitation, des travaux de défense et d'utilité, chemin de fer, routes, blockhaus, casernemens, hôpitaux ; des villes embellies comme Hanoï, doublées d'importance comme Haïphong, et même éclairées à l'électricité. Restons-en sur ce dernier étonnement. J'ai résumé la description qu'il nous fait ; je serais heureux de la vérifier sur place. Il est équitable d'ajouter ceci : les témoins de bonne foi qui arrivent du Tonkin ou écrivent de ce pays, sont unanimes à signaler l'essor rapide de la colonie. Quelques-uns critiquent les tâtonnemens, les mesures où ils voient des erreurs et des fautes ; mais leurs préventions personnelles contre l'ancien gouverneur ne les empêchent pas de conclure comme un observateur en qui j'ai toute confiance, et qui m'écrivait récemment : « Pour la première fois une tentative de longue haleine permettait de marcher sur un terrain connu, et qui, même mauvais, vaut mieux que l'inconnu ; pour la première fois, un même gouverneur assurait l'achèvement des choses commencées ; et puis, il avait le don de communiquer la vie ! » S'il en est ainsi, la colonie ne saurait trop regretter que son gouverneur ait encouru la mort civile en perpétrant ce crime unique, sans excuse et sans précédent, de donner cinq mille francs à un journaliste parisien pour que ce héraut corroborât les dires de tous les témoins désintéressés.

Le commandant Famin parle du présent avec assurance, sans lyrisme ; mais sa foi dans l'avenir du Tonkin n'est pas moins robuste que celle de M. de Lanessan. C'est un trait commun à tous ceux qui ont travaillé dans ce pays, l'enthousiasme et l'amour pour une acquisition si longtemps décriée chez nous : ils ne souffrent pas qu'on la discute, ils s'indignent contre les détracteurs, ils aspirent à retourner sur les rives du fleuve Rouge. Il y a là un indice moral qui permet d'apprécier sûrement la valeur d'une colonie. M. Famin a restreint ses études à la région où il opérait, le deuxième territoire militaire, qui comprend les

500 kilomètres de frontière chinoise, le triangle accidenté inscrit entre cette frontière, la Rivière-Claire, Tuyen-Quan et Lang-Son; contrée montagneuse, forestière, pauvrement peuplée. L'officier nous décrit les tribus qui l'habitent, les Thos, les Nuns, les Mans, races plus rudes et moins maniables que l'Annamite. Il croit néanmoins que cette région réserve à la colonisation de belles récompenses.

Le commandant a occupé les loisirs de Lang-Son en étudiant les mœurs et les institutions de ses voisins chinois. Il y a beaucoup à prendre dans cette partie de son livre; et si l'Annamite, comme le croit M. de Lanessan, n'est autre chose qu'un Chinois rapetissé, on peut fondre ensemble les observations du gouverneur et celles de l'officier : ils aboutissent d'ailleurs aux mêmes conclusions. Elles fourniraient aisément la matière d'un petit traité, sous cette rubrique que l'on attribuerait de confiance à l'un de nos modernes savans, et qui est le titre du deuxième livre de Confucius : *De l'invaribialité dans le milieu.*

II

On l'a plus d'une fois remarqué ici même : les philosophes et les économistes du XVIIIe siècle étaient hantés par l'idée de la Chine. Ils en tiraient à tout propos des exemples, des préceptes, — et des anecdotes libertines. Voltaire en tira même une tragédie, qui est mortelle. Nous croyons voir les raisons de cet engouement. Les gens du XVIIIe siècle lisaient beaucoup les jésuites, qu'ils n'aimaient guère. Or la Chine était le champ d'études préféré des jésuites : ces Pères en ont donné des relations où nous puisons aujourd'hui encore toute notre érudition; la science contemporaine, occupée ailleurs, n'a pas beaucoup ajouté à leurs recherches. Les philosophes goûtaient fort ces relations, parce qu'ils y trouvaient précisément ce qui pouvait le plus contrister les jésuites : la preuve qu'il existait un grand peuple, fameux dans l'histoire, parfaitement étranger aux tourmens de l'âme chrétienne, et plus généralement à tous les principes que les Encyclopédistes s'efforçaient de ruiner; un peuple positiviste, sceptique, démocrate, ennemi des privilèges de la naissance, aussi peu militaire que possible, uniquement sensible au savoir, aux lettres, à la raison pure, — et polygame par surcroît, ce qui ne gâte rien; bref, le plus proche de l'idéal vers lequel nos guides intellectuels orientaient les esprits qu'ils entendaient réformer. Quand un philosophe avait dit de quelque proposition politique ou sociale : « C'est une maxime à la Chine... » on sentait chez

lui la double joie de donner une leçon au vieil ordre de choses et de toucher le tréfonds de la sagesse humaine.

Cent ans ont passé : le travail des philosophes a porté ses conséquences, notre société est imprégnée de leurs doctrines et façonnée sur quelques-unes de leurs indications. S'ils ne s'abusaient pas en attribuant à la Chine le tour de pensée qu'ils souhaitaient donner à leurs disciples, nous devons être tous quelque peu Chinois ; plusieurs d'entre nous doivent l'être beaucoup ; et notre société ne peut manquer de ressembler par certains aspects au modèle qu'on lui proposait implicitement, dans le temps qu'on procédait à sa refonte. — Voyons si ces conjectures se vérifient dans les plus récentes observations que des Français ont faites sur des Chinois.

M. Famin a écrit un chapitre sur l'organisation civile de la Chine : elle découle tout entière du *Hsiao*, code de la piété filiale. On le savait ; mais notre officier a rajeuni son sujet en glanant quelques jolies légendes, consacrées à la glorification de cette vertu. J'indique les plus gracieuses. — Yen-Tsé avait une mère qui exprima le désir de boire du lait de biche. Il se revêtit d'une peau de cerf, il erra dans les bois jusqu'au jour où, familiarisé avec une harde de ces animaux, il put se procurer le breuvage demandé. — Tong-Yeng, n'ayant pas les ressources nécessaires pour faire des funérailles convenables à son père, emprunta 10 000 sapèques contre sa liberté. Il s'affligeait d'être devenu esclave quand, à sa sortie des obsèques, il rencontra une femme belle comme le jour qui lui offrit sa main et remboursa la dette. Après un mois de lune de miel, elle remonta au firmament en disant à Tong-Yeng qu'elle était Tché-Nin, — l'étoile de la Lyre, — et qu'elle lui avait été envoyée par le Maître du ciel. — Ting-Lan, ayant perdu sa mère, fit une image de bois à laquelle il rendait tous les devoirs auxquels la défunte avait droit de son vivant. Un jour, comme il était absent, son voisin Tchang-Chou vint emprunter un objet : la femme de Ting-Lan consulta la statue avec les baguettes divinatoires ; sur le refus de la morte, elle ne voulut pas donner l'objet. Furieux, le voisin frappa l'image. Ting-Lan rentra peu après ; il remarqua l'expression irritée de la statue, il se fit conter la chose. Dès qu'il connut le nom de l'insulteur, il s'arma d'un bâton et alla tuer le mauvais voisin. On le traîna devant le tribunal ; mais la statue, amenée comme pièce de conviction, se mit à verser des larmes si abondantes que les juges, touchés par ce miracle, acquittèrent le prévenu. — Il y a là toute une série de thèmes poétiques ; je renvoie le lecteur qui s'y plairait au livre du commandant, et je reviens à mon sujet.

Ce culte des ancêtres, édicté par le Hsiao, est à peu près la seule religion du cœur chinois. Le reste de leurs rites n'est que pratiques machinales. Aux jours fériés, le peuple va porter des offrandes aux jardins où sont les mausolées. M. de Lanessan nous montre les mandarins annamites vivant dans un petit enclos qui renferme les sépultures de famille; et les obsèques donnent lieu aux cérémonies les plus caractéristiques de la vie chinoise. Ressemblance significative entre les fils de Han et notre peuple parisien! En majeure partie, il n'a plus d'autre religion que le culte des morts; sa sensibilité, déshabituée des autres cultes, reflue sur celui-ci avec une intensité croissante; les moins philosophes des reporters en font souvent la remarque. Les promenades aux cimetières, à certains jours, deviennent un rite populaire; et les manifestations imposantes, les expressions typiques de notre vie nationale, se réduisent de plus en plus aux funérailles solennelles des citoyens illustres, ou provisoirement réputés tels.

M. Famin nous explique comment le code du Hsiao déduit de son premier principe tous les devoirs moraux et sociaux, envers le prince, envers le prochain, jusqu'aux règles de la civilité et aux minuties de l'étiquette. Je n'insiste pas sur cette philosophie sociale : elle a été souvent étudiée. Montesquieu la résumait déjà avec complaisance dans l'*Esprit des Lois* : « Les législateurs de la Chine firent plus (que Lycurgue) : ils confondirent la religion, les lois, les mœurs et les manières ; tout cela fut la morale, tout cela fut la vertu. Les préceptes qui regardaient ces quatre points furent ce que l'on appela les rites. Ce fut dans l'observation exacte de ces rites que le gouvernement chinois triompha. On passa toute sa jeunesse à les apprendre, toute sa vie à les pratiquer. Les lettrés les enseignèrent, les magistrats les prêchèrent. » — Un manuel de morale positive et de bienséance, enseigné par les lettrés, où les devoirs envers l'État tiennent la première place et se confondent avec ceux de la solidarité humaine... Eh! je crois que je connais cela : c'est le *Manuel de morale civique*, le Hsiao inculqué aux petits Chinois vraiment bien élevés, sevrés de toute autre doctrine, à ceux de la dernière jonque.

Le trait dominant de cette civilisation asiatique, celui qui frappe le plus nos auteurs et retient le plus longtemps leur attention, c'est l'importance du lettré-fonctionnaire, — les deux ne font qu'un, — dans une race égalitaire, démocratique, respectueuse seulement des diplômes donnés au concours, jusqu'au moment où les abus faussent les concours. Ici, je n'ai qu'à citer au hasard, et je n'en finirais plus si je citais tous les passages topiques des deux ouvrages que je résume :

« Il n'y a pas de village, dit M. de Lanessan, ni même de hameau qui n'ait son école fréquentée par tous les enfans... L'instruction comporte presque exclusivement les préceptes du savoir-vivre familial et social, avec les règles principales de l'administration et du gouvernement. Tout enfant qui suit les leçons de l'école est, en principe, un administrateur en herbe. Tout licencié peut croire que son bonnet noir à garniture d'argent protège le cerveau d'un futur ministre. Et il en est ainsi dans toute l'étendue de l'Empire. Au Tonkin, comme dans l'Annam central, les enfans pullulent dans les écoles, et les concours des lettrés attirent tous les trois ans des milliers de candidats, qui deviendront un jour huyen (sous-préfet), phu (préfet), tong-doc (gouverneur de province), ministres ou régens et colonnes de l'Empire... Les fonctions publiques sont le but unique de tous ceux qui se livrent au travail intellectuel... Chacun voit dans le mandarinat le but vers lequel tous ont le droit de tendre les efforts de leur vie. »

Passons au commandant Famin, et avec lui à la grande Chine :

« Le plus fort contrepoids à la puissance de l'Empereur a toujours été la corporation des lettrés, qui a résisté intacte à tous les changemens de dynasties... Tous les jeunes gens qui désirent entrer dans les services publics doivent passer par une série d'examens, à la suite desquels les plus capables obtiennent des certificats d'aptitude... Aux grands examens triennaux, dans la capitale de chaque province, il y a en moyenne de dix à douze mille compétiteurs, sur lesquels trois cents au maximum sont admis... Régulièrement, le souverain ne devrait choisir ses fonctionnaires civils que parmi les lettrés, en se conformant aux classifications établies par le concours ; mais, depuis un demi-siècle environ, le gouvernement a mis un grand nombre de places en vente pour remplir le trésor, et il a continué dans cette voie en accordant d'autres places pour mérite spécial, c'est-à-dire par faveur... Le résultat de cette violation des droits pourrait être, à bref délai, l'origine d'une crise sociale dont on ne saurait mesurer les conséquences. Les lettrés représentent, en effet, la partie la plus intelligente et la plus instruite de la nation : or, aujourd'hui, la grande majorité d'entre eux se trouvant sans place et, par suite, plongés dans la misère, ne peuvent qu'attaquer la société chinoise telle qu'elle existe... Le danger résultait déjà du nombre toujours croissant des lettrés pour un nombre de places fixe et très restreint. 250 000 étudians obtiennent aujourd'hui à chaque concours triennal les degrés inférieurs de lettré. Sur ce nombre, 6000, un quarantième seulement, arrivent au grade de ku-yen, qui

donne entrée aux emplois provinciaux de quelque importance... De tous les côtés on commence à distinguer des symptômes d'agitation; on entend parler de sociétés secrètes se rapprochant de nos loges... »

Sentez-vous le petit frisson du malade qui se regarde au miroir et reconnaît les stigmates de son mal? Ne croirait-on pas lire un de ces pamphlets du siècle dernier où les écrivains caricaturaient nos vices sociaux sous des masques asiatiques? Cependant les neveux des Encyclopédistes, quand ils prennent contact avec notre petite Chine d'Annam, ne peuvent se défendre d'un sentiment d'admiration pour la société rationnelle que leurs aïeux ont prônée; d'un certain orgueil de famille en reconnaissant le type de civilisation vers lequel ils nous acheminent insensiblement. Sans doute, rien n'est plus flatteur pour la raison pure qu'un État égalitaire et pacifique, hiérarchisé uniquement par l'intelligence, le savoir, le concours; une immense école où chaque écolier peut aspirer à broder sur sa robe le loriot doré du surnuméraire, en attendant la cigogne du mandarin de première classe. C'est très beau en théorie; seulement... Il y a beaucoup de *seulement*. Les candidats non placés meurent de faim, se font pirates ou rebelles. Les mandarins en place, trop multipliés, se paient sur le pauvre monde. Et puis cette société de lettrés n'a qu'éloignement et mépris pour le métier militaire. M. Famin a étudié de près l'armée chinoise : une ombre, un rien! Des milices territoriales, bonnes tout au plus pour un service de gendarmerie.

Alors, une belle nuit, un Francis Garnier débarque avec sa poignée de mathurins, et en six semaines il a raflé tout le pays des lettrés. Aujourd'hui, ce sont les petits Japonais, solidement organisés, qui entrent dans l'Empire des lumières comme dans une motte de kaolin. Je puis garantir ce mot admirable, dont on ne sait s'il est sérieux ou plaisant, dit par un envoyé du Tsong-li-Yamen à un homme d'Etat européen : « Ne croyez pas que nos soldats aient été battus; seulement, ils n'ont pas voulu se battre. » C'est très beau, une vieille civilisation de paix, d'intelligence et d'art, aussi longtemps que cela dure, aussi longtemps que ses voisins respectent son ancien prestige; mais il y a d'autres forces qui agitent le monde, au nom d'autres principes, impatientes de se dépenser; elles ont aussi leur raison logique dans l'histoire, elles viennent dire en brandissant une épée : « Voici le vrai symbole des puissantes époques de construction, dont les cimens sont le fer et le sang, le moyen qui ne trahit jamais! »

Je ne veux pas pousser ce jeu de rapprochemens. Ce n'est aujourd'hui qu'un jeu. L'historien qui classe les espèces recon-

naîtra pourtant que certains principes, ceux mêmes dont nous avons tiré le plus de vanité, ont déposé dans notre civilisation le germe de l'ankylose chinoise. Les pages qui m'ont arrêté dans ces livres suggéreront à chaque lecteur les mêmes réflexions. Revenons aux leçons coloniales qu'ils renferment.

Présentement notre civilisation, toute cousine qu'elle devient de la chinoise, est encore assez forte, assez variée, pour nous permettre de *protéger* les représentans de cette dernière. Si nous voulons les protéger efficacement pour eux, fructueusement pour nous, évitons de retomber dans les erreurs du passé! Le Tonkin sort de l'âge ingrat; cette colonie sera le plus beau joyau de notre écrin d'outre-mer, c'est un fait hors de discussion désormais. Pour se consoler du long décri dont ils ont souffert, que les « Asiatiques » se rappellent l'Algérie de 1830 à 1840, discutée chaque jour, menacée d'abandon, sauvée à grand'peine par quelques voyans à distance comme Lamartine! Nous souhaitons un bel établissement à notre France jaune: alors, ne la calomnions plus. Une colonie est une fille à marier: on n'attire pas les épouseurs en répétant à tout venant qu'elle est valétudinaire et n'a pas de dot. Donnons-lui de bons tuteurs, et surtout ne les changeons pas. La stabilité! C'est le premier cri, exprimant le plus pressant besoin, de tous ceux qu'on interroge sur les doléances de l'Indochine. Que les gouverneurs ne soient plus tentés, quand un congé les ramène en France, d'imiter ce censeur chinois qui allait porter naguère une admonition désagréable au Fils du Ciel, et qui eut soin de se faire précéder au palais par son cercueil.

J'emprunte un dernier mot à M. de Lanessan: « Au Tonkin, dit-il, ainsi que dans tous les pays neufs, les hommes comptent beaucoup plus que les institutions. » — M. de Lanessan parle d'or, — au Tonkin. Encore ne sommes-nous pas bien sûrs que sa réserve fût nécessaire, et qu'il faille limiter l'application de son aphorisme aux « pays neufs ». Les institutions! Si l'on veut bien y réfléchir, sont-elles autre chose que la pensée continuée d'un homme, la volonté projetée sur les générations à venir par un Moïse ou un Solon, un Justinien ou un Bonaparte? — Mais contentons-nous pour l'instant de réclamer la stabilité du pouvoir sur le fleuve Rouge. Le Tonkin en profitera: il nous l'enseignera peut-être. Qui sait? On a vu des mères ramenées dans le droit chemin par les bons exemples que leur donnait une fille.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LA CANDIDATURE

DU

PRINCE LÉOPOLD DE HOHENZOLLERN

AU TRONE D'ESPAGNE EN 1870

Un témoin oculaire vient de raconter jour par jour, dans un livre fort intéressant, fort curieux, l'histoire du prince Charles de Hohenzollern, aujourd'hui roi de Roumanie, depuis son arrivée à Bukarest, en 1866, jusqu'au mois de décembre 1875 (1). Il faut que ce témoin oculaire soit étroitement lié avec le roi Charles, qu'il ait des titres tout particuliers à sa confiance. Il lit dans son cœur et dans son esprit; nous savons, par cet homme bien informé, non seulement ce que le prince a fait et dit tel jour de telle année, mais ce qu'il a senti, l'impression bonne ou mauvaise que lui fit tel événement public ou domestique, ses joies, ses chagrins, ses espérances, ses inquiétudes, ses projets et ses rêves. Le roi de Roumanie ne s'est pas contenté de lui faire des confidences, il l'a autorisé à fouiller dans ses papiers, il lui a ouvert tous ses tiroirs, tous ses cartons, lui a communiqué les lettres qu'il avait reçues et ses réponses, en l'invitant à en faire l'usage qu'il lui plairait. On ne s'explique tant de précision dans le détail qu'en supposant que le roi Charles a tenu de tout temps un journal, qu'il a permis au témoin oculaire d'en tirer copie, et comme une telle confiance a quelque chose de rare, on est tenté d'en conclure que ce témoin lui ressemble beaucoup, qu'il est un autre lui-même, qu'il a, comme lui, une belle tête de Hohenzollern, une taille moyenne, svelte et souple, la démarche vive et cadencée, beaucoup d'aisance dans les mouvemens, un nez aquilin et, sous d'épais sourcils presque joints, des yeux au regard tour à tour perçant, doux ou inquiet, que les Roumains

(1) *Aus dem Leben König Karls von Rumänien, Aufzeichnungen eines Augenzeugen.* 2 vol. in-8°; Stuttgart, 1894. Verlag der Cotta'schen Buchhandlung.

ont comparés plus d'une fois à des yeux d'aigle, et quelquefois aussi à une mer bleue qui se chauffe au soleil. Le roi Charles est, je crois, le premier prince régnant qui ait fait ou laissé paraître, de son vivant, son journal intime, et il faut souhaiter que son exemple soit suivi, que pour l'instruction des rois et des peuples, d'autres souverains nous initient aux mystères de leur âme et de leur politique.

Quoique les affaires de Roumanie tiennent, comme il est naturel, la principale place dans le journal publié par le témoin oculaire, il renferme plus d'une information curieuse sur tel épisode de la politique générale, et en particulier sur un incident qui eut de grandes et tragiques conséquences, et changea la face de l'Europe, à savoir la candidature du prince Léopold de Hohenzollern à la couronne d'Espagne, en 1870. C'est un sujet que tout récemment M. de Sybel a traité dans le VIIe volume de son histoire du nouvel empire allemand. Il faut rendre à cet historien de grand mérite la justice qu'il a fait preuve d'impartialité et renoncé à soutenir une vieille thèse qui n'est plus soutenable, à représenter la France comme s'étant rendue coupable d'une agression aussi préméditée qu'injuste, et l'Allemagne comme une nation pacifique, réduite, malgré elle, à la nécessité de se défendre. Cette légende est désormais hors de cours. M. de Sybel a tâché d'établir qu'en 1870, ni l'Allemagne ni la France ne voulaient la guerre, qu'elle a éclaté par l'effet de circonstances fâcheuses, moins imputables à la volonté des hommes qu'à la force fatale des situations. Il doit regretter de n'avoir pu faire usage des indiscrétions du témoin oculaire. Il aurait modifié ses conclusions, s'il avait eu sous les yeux les pièces authentiques, probantes, décisives, que le roi Charles a consenti à tirer de ses précieux cartons, et qui jettent un jour nouveau sur la candidature du prince Léopold, sur le rôle joué en cette occurrence par le prétendant lui-même, par son père le prince Charles-Antoine, par le roi Guillaume et par M. de Bismarck.

Ce n'était pas la première fois que M. de Bismarck, le roi Guillaume et le prince Charles-Antoine avaient à s'occuper ensemble de la réponse qu'il convenait de faire à un peuple désireux d'être gouverné par un prince de la maison de Hohenzollern. Le cas s'était présenté en 1866 lorsque les Roumains adressèrent un pressant appel au prince Charles. Les renseignemens que nous fournit à ce sujet le roi de Roumanie, par l'intermédiaire de ce témoin pour qui il n'a point de secrets, nous montrent clairement comment les Hohenzollern traitent leurs affaires de famille, quand il n'y va pour eux que d'intérêts privés où la raison d'État n'a rien à voir, et qu'aucune passion politique n'est en jeu.

La négociation de 1866, à laquelle il est bon de s'arrêter un instant, offre quelques analogies et de grandes différences avec celle de 1870. En acceptant les offres des Roumains, on était assuré de ne causer aucun déplaisir à la France, qu'alors on ménageait beaucoup. Tout au

contraire l'empereur Napoléon III, qui voulait du bien au prince Charles, ne demandait pas mieux « que de mettre un Hohenzollern sur le Danube. » Il s'intéressait à cette affaire plus que ne le commandait l'intérêt de la France. Personne ne fut plus sujet que ce souverain à ces généreuses imprudences qu'on paie par des repentirs; personne ne cultiva avec plus d'amour l'art de travailler au bonheur d'autrui. Le 16 avril 1866, Mme Cornu, qui disait souvent ce que l'empereur ne voulait pas dire lui-même, écrivait au prince : « Maintenant que le suffrage universel est consulté en Roumanie et que jusqu'à présent il répond Charles de Hohenzollern, je puis vous dire toute ma joie. Vous désiriez tant un rôle actif, quelque chose qui vous sortît de votre vie monotone et peu utile! J'espère que vous êtes satisfait, vous allez avoir une belle, mais bien difficile tâche. Vous n'y succomberez pas, j'en suis sûre. Vous avez l'amour du bien, un jugement droit, et rien de cet enfantillage qui se contente des avantages extérieurs d'une grande situation... Vous viendrez sans doute en France avant d'aller en Roumanie, vous voudrez voir l'empereur, qui est le protecteur depuis 1856 de votre future principauté, et qui le sera encore et d'autant plus que vous allez en être le chef. On désire que vous vous mariiez; la Roumanie a besoin d'avoir l'exemple d'un prince moral et d'un ménage princier uni. »

Le prétendant de 1866 n'avait pas besoin qu'on l'encourageât. Ce cadet de grande famille était de la race des ambitieux qui ne se refusent pas à leur destinée. Mme Cornu ne se trompait point; quoique soldat dans l'âme, Berlin et la vie d'officier commençaient à lui peser. Il se croyait fait pour mieux que cela; il sentait en lui des facultés et des forces inemployées auxquelles il lui tardait de donner de l'exercice; comme le dit le témoin oculaire, « il était tourmenté du désir de labourer ses friches. » Il était né avec le goût des entreprises et l'amour des choses difficiles. Au surplus, il avait fait tout jeune son apprentissage dans l'art de gouverner. Son père, le prince Charles-Antoine, chef de la branche princière et catholique des Hohenzollern, avait été de 1858 à 1861 président du ministère prussien, et s'était fait un devoir et un plaisir d'initier son second fils à ses affaires, il l'avait promené dans les coulisses de la grande et de la petite politique.

Le prince Charles-Antoine méprisait les petites vanités et approuvait les grandes ambitions. Il lui en avait peu coûté de renoncer à sa principauté de Sigmaringen, d'abdiquer en faveur du roi de Prusse par acte du 7 décembre 1849. Ne régnant plus, il aurait été bien aise que ses fils fussent des rois et le considérassent comme leur conseiller naturel. Cet office lui convenait; il avait le jugement net, lucide et sûr; les nombreuses lettres adressées par lui au prince Charles et publiées par le témoin en font foi. Il goûtait peu le romantisme, l'idéologie, il se piquait de n'aimer que ce qu'il appelait la politique réaliste.

Aussi n'agréait-il les aventures que sous bénéfice d'inventaire, et après s'être convaincu qu'elles offraient des chances sérieuses de succès ou qu'elles étaient commandées par quelque grand intérêt. Survenait-il quelque accroc, les difficultés semblaient-elles insurmontables, il était prompt à se raviser. Si ambitieux qu'il fût pour sa famille, sa philosophie naturelle lui rendait les renoncemens faciles, lui permettait de jouir de la vie, en dépit du sort qui s'amuse à tout gâter. Quelques années plus tard, devenu infirme, privé de l'usage de ses jambes, condamné à se transporter de chambre en chambre dans une chaise roulante, il gardera sa sérénité, il prendra plaisir à arranger, à orner son château de Sigmaringen, à restaurer son petit théâtre, à surveiller ses ouvriers parisiens, « joyeux lurons, dira-t-il, qui chantent et sifflent tout le jour et n'en travaillent que mieux. » En 1875, il écrira à son fils : « On s'accoutume à tout, il faut se résigner en philosophe à l'inévitable... Les privations forcées et les nouvelles habitudes de vie qu'elles imposent sont souvent une source de nouvelles jouissances. Pourvu que l'esprit reste jeune, on oublie sans peine que le corps pèse. » Il blâmait les jeunes gens qui refusent à la légère une couronne, il les blâmait aussi quand ils étaient inconsolables de l'avoir perdue. Ce père ambitieux était un sage.

Le 16 avril 1866, il apprenait par une dépêche de Bukarest que le suffrage universel avait rendu son arrêt et proclamé son fils prince de Roumanie. Il s'empressa d'en informer le roi, qui écrivit aussitôt au prince Charles : « Ton père t'a sans doute communiqué la dépêche. Tu n'as qu'une chose à faire, c'est de demeurer coi. Je prévois de grandes difficultés ; ni la Russie ni la Porte n'agréeraient un prince étranger. » Le prince Charles, à qui le sang bouillait dans les veines, aurait voulu partir sur-le-champ pour Bukarest. — « Ton sentiment est juste, lui disait son père, mais ton idée est inexécutable au point de vue de la discipline de famille. Je corresponds journellement avec le roi et les ministres, et je me convainc qu'en effet cette affaire présente quelques difficultés. »

Le roi Guillaume se retranchait dans une désolante réserve, et le prince désespérait d'obtenir jamais de ce juge décourageant l'autorisation formelle dont « la discipline de famille » lui défendait de se passer. Toute sa vie le roi Guillaume a eu l'horreur des responsabilités ; s'il n'avait eu pour ministre un homme qui les aimait passionnément, amoureusement, il serait mort sans avoir rien entrepris ni rien fait. Ses résolutions n'auraient été que des velléités bientôt réprimées par des repentirs. Dans toutes les occasions il voyait surtout les inconvéniens, qui lui semblaient balancer les avantages ; à ses prévisions chagrines se joignaient des délicatesses, des scrupules, qui n'étaient, à le bien prendre, que des perplexités d'esprit, que d'injustes défiances de sa fortune, toujours prête à le combler d'honneurs et de grâces.

Dans le cas présent, il se défiait des Valaques et des Moldaves, qu'il jugeait aussi prompts à détrôner un souverain qu'à l'acclamer. Il prévoyait des malheurs, une abdication forcée qui l'humilierait dans la personne de son jeune parent, sans qu'il pût lui porter secours. Et puis était-il digne d'un Hohenzollern d'accepter une situation dépendante, d'être le vassal du Grand Turc ? En vain le père et le fils travaillaient à lui arracher son consentement, il se dérobait.

Il fallait chercher un biais ; ce fut M. de Bismarck qui le trouva. Cette affaire tout d'abord l'avait laissé très froid, et il n'y apporta jamais aucune passion. Il ne voyait pas trop quel profit en pourraient retirer sa politique et la Prusse. Ainsi bien il avait d'autres soucis : il s'occupait de préparer sa grande entreprise contre l'Autriche. Mais après tout il savait que c'est avec les pions que se gagnent quelquefois les parties d'échecs, et pour employer son expression, il ne voyait aucun inconvénient « à créer une Belgique des bouches du Danube. » Le 19 avril, il reçut le prince Charles, eut avec lui un long entretien. Il ne le pressa point et n'eut garde de s'échauffer ; il lui parla sur le ton d'un Mentor circonspect et bienveillant, engagea Télémaque à se sentir, à se tâter, à s'assurer s'il était capable de courir de grands risques. Le voyant résolu : « Une nation vous a nommé son prince à l'unanimité ; répondez à son appel, partez sans retard pour Bukarest. » Et le prince ayant allégué qu'il ne pouvait se mettre en route sans le consentement du roi : « Vous vous trompez, et il ne tient qu'à vous. Demandez-lui un congé pour aller passer quelque temps en pays étranger. Je le connais, il est assez fin pour deviner votre projet. Vous lui épargnerez ainsi la peine de prendre une décision, et il vous en saura gré. » Le prince trouva le conseil bon. Le même jour il se rendit chez le roi, qui lui répéta une fois de plus qu'il était indigne d'un Hohenzollern d'avoir un sultan pour suzerain, après quoi l'ayant autorisé, sur sa demande, à prendre un congé, il le serra dans ses bras, en lui disant : « Que Dieu te garde ! » Et le prince partit pour son aventure, heureux de faire sa volonté et d'avoir obligé son roi, en le dispensant d'en avoir une.

L'aventure que courait le prince Charles pouvait mal tourner pour lui, elle ne pouvait avoir de funestes conséquences pour la paix de l'Europe. Au cours de son entretien avec M. de Bismarck, ce sage conseiller lui avait laissé entrevoir que sa détermination ne plairait pas à tout le monde, que la Russie en prendrait peut-être quelque humeur, qu'il en serait quitte pour demander la main d'une princesse russe, ce qu'il n'eut pas besoin de faire. En 1870, lorsque la couronne d'Espagne fut offerte au prince Léopold, frère aîné du prince Charles, la situation était tout autre. Il y avait alors un souverain qui ne pouvait à aucun prix consentir à ce que la Prusse donnât un roi à l'Espagne. Dans l'état de ses affaires, c'eût été pour lui non seulement un échec moral, une grave atteinte portée à son crédit, à son influence, mais un

véritable danger. Il le savait, et il avait eu soin de le faire savoir.

Sa position était embarrassante. La révolution de septembre avait été pour la cour des Tuileries un événement déplaisant ; elle avait vu à regret tomber la reine Isabelle, avec qui elle avait formé une liaison assez intime. Le seul prétendant que pût agréer Napoléon III était le prince Alphonse, et c'était bien le meilleur des candidats, puisque quelques années plus tard les Espagnols l'ont mis sur le trône ; mais à cette époque on n'y pouvait songer, et rien n'est plus insensé que de vouloir être sage avant tout le monde.

L'ambassadeur de France à Madrid, le baron Mercier de Lostende, n'ignorait pas toutes les intrigues qui se nouaient autour de lui ; mais il ne faisait rien pour les traverser et, conformément à ses instructions, il se remuait peu ; son gouvernement l'avait engagé à intervenir le moins possible, de peur qu'on ne l'accusât de gêner les Espagnols dans la liberté de leurs résolutions. Vers le milieu de février 1870, on écrivait de Paris au prince Charles : « Mercier ne fait pas de mystère du déplaisir que lui causent les chances toujours croissantes du prince de Hohenzollern, mais il n'ose pas les contrecarrer de front, parce que les Espagnols seraient bientôt idolâtres d'un prince étranger, s'il était combattu par la France. »

Ce qui l'aidait aussi à patienter, c'est qu'on lui avait fait dire qu'il pouvait être sans inquiétude, que la couronne fût-elle offerte au prince Léopold, il ne l'accepterait pas, qu'on avait tiré parole de la Prusse. En effet, dès le printemps de 1869, l'empereur avait enjoint à M. Benedetti de pressentir le gouvernement prussien, mais en donnant à ses représentations la forme la plus douce, en évitant avec soin qu'elles n'eussent le caractère d'une menace ou d'une provocation. M. Benedetti s'en était ouvert à M. de Thile d'abord, puis à M. de Bismarck, lequel déclara que selon toute apparence le roi ne conseillerait pas au prince d'accepter la couronne, si elle lui était offerte, et que le prince Charles-Antoine était dans les mêmes dispositions. Ce dernier avait écrit au prince de Roumanie dans les premiers jours de décembre 1868 : « La question de notre candidature n'est agitée jusqu'aujourd'hui que dans les journaux, on ne nous en a pas soufflé un traître mot. Le cas advenant, je ne conseillerais jamais à ton frère d'accepter une situation douteuse, qui n'aurait que l'éclat trompeur des oripeaux. » Il ajoutait : « D'ailleurs la France ne tolérerait jamais, vu nos relations avec la Prusse, l'établissement d'un Hohenzollern de l'autre côté des Pyrénées. C'est bien assez pour exciter ses jalousies que l'un des nôtres gouverne le bas Danube. » Tous les intéressés, on le voit, étaient prévenus, avertis ; ils savaient que favoriser cette candidature, c'était risquer de mettre le feu aux poudres. Aussi étaient-ils disposés à écarter cette dangereuse affaire. Mais il y avait un homme qui, seul de son avis, la tenait pour une occasion providentielle, qu'il s'était promis de ne pas

laisser échapper, et comme il avait une de ces volontés puissantes, fougueuses, irrésistibles, qui commandent à toutes les demi-volontés, et qui, soufflant comme un vent de tempête, balaient tout devant elles et font le destin des peuples, ce fut son vouloir qui prévalut.

Le 16 septembre 1869, le prince Charles, qui était venu chercher femme en Allemagne, arrivait au bord du lac de Constance d'où il se rendit à la Weinburg, château appartenant à sa famille, qui s'y trouvait alors réunie. Le lendemain, le ministre de Prusse à Munich, le baron de Werther, écrivait au prince Charles-Antoine pour lui demander une audience secrète, qui lui fut accordée. Il accourut et annonça qu'il était venu présenter au maître de la maison un député espagnol, don Eusebio Salazar y Mazaredo, chargé par Prim d'offrir une couronne au prince héritier de Hohenzollern. Il aurait pu ajouter que c'était M. de Bismarck qui l'envoyait, car il est difficile d'admettre que M. de Werther eût fait une telle démarche sans l'aveu de son chef. J'ai lu quelque part que M. Salazar était un de ces hommes pleins de bonnes intentions, mais d'un esprit inquiet, d'une imagination remuante et toujours en travail, obscurs artisans que la destinée charge quelquefois de fabriquer les plus grands événemens, et qui sont nés pour être le plus innocemment du monde des ouvriers en catastrophes. J'ai lu aussi que jadis, envoyé au Pérou, il avait engagé l'Espagne dans un méchant imbroglio d'où elle eut quelque peine à sortir; que le spirituel ministre des affaires étrangères, qui débrouilla cet écheveau, avait dit en gourmandant l'activité tracassière de son agent : « Rien n'est plus dangereux que les hommes qui ne mettent jamais leurs pantoufles; » — que plus tard cet homme qui ne mettait jamais ses pantoufles, voyant son pays en quête d'un souverain, se piqua de lui en donner un et publia une brochure destinée à prouver que le prince Léopold de Hohenzollern réunissait toutes les conditions voulues pour être un excellent roi d'Espagne; que cette brochure fut peu remarquée, mais qu'après le refus du duc de Gênes, quand Prim se trouvait à bout de voie, on lui parla et de l'opuscule et de l'auteur, qui fut mandé ; que don Eusebio offrit incontinent ses services, et partit de son pied léger pour négocier avec la famille de Hohenzollern et le cabinet de Berlin (1).

Après avoir pris langue avec ses fils, le prince Charles-Antoine reçut M. Salazar. On se revit le 19 septembre sur la promenade du Rhin. Le prince Charles accompagnait son père, qui lui présenta le député espagnol, lequel n'ayant pas de raisons pour préférer un Hohenzollern à un autre, insinua gracieusement que les yeux de toute l'Espagne étaient tournés vers le prince Charles de Roumanie. Mais le prince répondit aussitôt d'un ton résolu que sa conscience ne lui per-

(1) *L'Espagne politique, 1868-1873*, p. 96 et 97.

mettrait jamais d'échanger sa modeste principauté contre la glorieuse couronne d'Espagne. M. Salazar avait rencontré le mur, il se retourna. Il eut dans l'après-midi une entrevue avec le prince Léopold et sa femme, princesse héréditaire de Portugal. Si peu disposé qu'il fût à dire oui, le prince Léopold ne prononça pas un non catégorique et décisif. Il fit ses conditions; il ne pouvait accepter si on ne lui donnait l'assurance qu'il n'aurait pas de concurrens et qu'il serait élu à l'unanimité. Cette exigence équivalait à un refus; pouvait-il ignorer que les Cortès étaient divisées en trois partis irréductibles? M. Salazar, se le tenant pour dit, prit congé et se retira l'oreille basse, comme un chasseur qui a fait buisson creux. Mais il était homme de revue; ne se rebutant pas aisément, il se promettait de retourner à la charge. Il y avait quelqu'un qui le voulait.

Cependant il ne reparut pas à la Weinburg, dont il avait gardé un fâcheux souvenir. Il changea de méthode et d'itinéraire. Le 1er mars 1870, le prince Charles recevait à Bukarest la nouvelle que don Eusebio voyageait de nouveau en Allemagne, mais que cette fois il s'était rendu directement à Berlin; qu'il apportait au roi de Prusse, au prince héréditaire de Hohenzollern et au comte de Bismarck des lettres de la régence, dans lesquelles était exprimé le pressant désir que le prince Léopold acceptât la couronne d'Espagne. Le prince secouait les oreilles, son père attendait pour le presser d'accepter qu'on lui démontrât « qu'un grand intérêt l'exigeait, *ein höheres Staatsinteresse.* » Il y avait quelqu'un qui devait lui fournir cette démonstration.

M. Salazar s'impatientait. Le père et le fils se transportèrent à Berlin pour régler définitivement la question. Ils furent frappés de l'insistance, de la chaleur, *grosse Wärme*, avec laquelle M. de Bismarck se prononçait pour l'acceptation. C'était sur un autre ton qu'il avait conseillé autrefois au puîné de se rendre aux vœux des Roumains. Ils sentirent dès les premiers mots combien il avait cette affaire à cœur, l'importance exceptionnelle qu'il y attachait. Il adressa un mémoire au roi pour lui représenter quel intérêt avait l'Allemagne à mettre un Hohenzollern sur le trône vacant, « que ce serait pour elle un avantage inappréciable d'avoir un ami au sud des Pyrénées et sur les derrières de la France, *im Rücken Frankreichs.* »

Le prince Léopold résistait; il lui répugnait de paraître attenter au bien d'autrui, de chasser sur les terres des Bourbons détrônés, d'avoir un jour à se défendre contre leurs légitimes revendications. Le prince royal l'encourageait dans sa résistance. « Si le gouvernement prussien, lui disait-il un jour, s'intéresse à cette affaire, c'est qu'il a un but déterminé, *einen bestimmten Zweck;* mais garde-toi de croire que plus tard, quoi qu'il arrive, il te prêtera main-forte. » Le roi, lui aussi, abondait en objections, il avait de grands scrupules, et il déclarait s'en remettre à Léopold du soin de se décider, il entendait ne l'influencer

en aucun sens. Fidèle à sa méthode accoutumée, il s'arrangeait pour n'avoir pas à répondre de l'événement; sa seule volonté était que si cette sourde machination tournait mal, on ne s'en prît pas à lui, que personne, ni lui-même ni les autres, ne pût lui dire : « Guillaume, vous l'avez voulu, vous avez ce que vous méritez. »

Le 16 mars, Léopold lui déclara que décidément il refusait. Comme M. Salazar, M. de Bismarck ne faisait point acception des personnes, et peu lui importait que le futur roi d'Espagne s'appelât Léopold ou Frédéric, il lui suffisait qu'il fût un Hohenzollern. Le prince Charles-Antoine manda au plus jeune de ses fils, qui voyageait en Italie, qu'il eût à revenir bien vite à Berlin, qu'on avait des choses importantes à lui dire. Le prince Charles-Antoine avait fini par comprendre que, si la couronne offerte par les Espagnols à l'un de ses enfans était, selon toute apparence, une couronne d'épines, il y avait de grands intérêts politiques auxquels on devait faire de grands sacrifices.

Le 20 mars, il écrivait de Berlin au prince de Roumanie : « Je suis plongé depuis quinze jours dans des affaires de famille de la plus haute gravité; il ne s'agit de rien moins que de l'acceptation ou du refus de la couronne d'Espagne, offerte à Léopold sous le sceau du secret, et ce secret doit être gardé comme un secret d'État européen. Cette question préoccupe beaucoup ici. Bismarck désire l'acceptation pour des raisons dynastiques et politiques, le roi ne la désire que si Léopold se décide de son plein gré. Le 15 nous avons tenu une délibération très intéressante et importante, présidée par le roi et à laquelle assistaient avec le prince royal Bismarck, Roon, Moltke, Schleinitz, Thile et Delbrück. Ces Messieurs ont conclu unanimement à nous recommander l'acceptation comme l'accomplissement d'un devoir patriotique prussien. Pour plus d'une raison, après de durs combats, Léopold a refusé. Comme l'Espagne désire avant tout un Hohenzollern catholique, j'ai proposé Fritz. J'espère que nous réussirons à le décider... Ta chère mère éprouvera de cruelles angoisses, mais elle ne voudra pas s'opposer à la marche de l'histoire du monde... M. Salazar n'est plus ici, on aurait fini par savoir qu'il y avait à Berlin un député espagnol, qui entretenait un commerce suivi avec Bismarck. » Cette lettre est instructive. On voit clairement qu'il ne s'agissait plus dans cette conjoncture d'un intérêt de famille, d'un aîné ou d'un cadet à pourvoir, mais « d'un devoir prussien » à remplir, d'une combinaison politique qui devait avoir de graves, d'importantes conséquences. Et cependant, lorsque l'affaire ayant éclaté, M. Benedetti ira demander des explications à M. de Thile, sous-secrétaire d'État, M. de Thile, qui avait assisté au conseil tenu pour régler cette question et à qui on avait demandé son avis, répondra à l'ambassadeur de France : « C'est une affaire de famille, qui n'existe pas pour le gouvernement prussien. »

Le prince Frédéric arriva à Berlin. Son père s'était fait illusion, on

ne réussit pas à le persuader. M. de Bismarck avait beau dire et répéter que l'acceptation était « une nécessité politique, » il déclara qu'il ne se soumettrait qu'à un ordre formel du roi. Il pouvait être tranquille et dormir sur ses deux oreilles; il n'avait pas à craindre que le roi, dont le jeu favori était de se balancer et de balancer les autres, descendît de son escarpolette pour lui adresser une impérieuse sommation. Le 1er avril, le prince Charles-Antoine, à qui M. de Bismarck avait communiqué un peu de sa fièvre, écrivait mélancoliquement à son fils Charles : « Ton frère a si peu d'ambition que je ne crois plus à la réussite de notre candidature. » Il ajoutait le 22 avril : « Fritz a déclaré du ton le plus résolu qu'il déclinait la tâche qu'on prétend lui imposer. » Et poussant un gros soupir : « Il faut y renoncer, une grande occasion historique offerte à la maison de Hohenzollern a été perdue et ne se retrouvera plus. Si le roi à la dernière heure avait pu se décider à ordonner, Fritz aurait obéi; laissé à lui-même, il se décide à dire non. Voilà donc l'affaire à vau-l'eau. Le secret a été étonnamment gardé, et il importe beaucoup qu'il le soit toujours. » Cependant ce père déçu et mécontent nourrissait encore quelque espérance : « Bismarck, écrivait-il le 26 mai, ne prend pas son parti de l'échec de la combinaison espagnole. Il n'a pas tort. Mais la chose n'est pas entièrement abandonnée; elle tient encore à quelques fils très menus, qui à la vérité sont des fils d'araignée. »

Il avait raison de ne pas désespérer. Il s'était flatté que son fils Frédéric viendrait à résipiscence, ce fut son fils aîné qui se ravisa; à force de souffler sur ce lumignon fumant, qui semblait éteint, on le vit se ranimer comme par miracle. Averti par le père, M. de Bismarck l'exhorta à tout faire pour maintenir dans ses heureuses dispositions ce pécheur inespérément repenti, et pour le convaincre que c'était au bien de l'Allemagne qu'il sacrifiait ses derniers scrupules. Le 4 juin, le prince Léopold se déclara prêt à accepter la couronne d'Espagne, « le plus autorisé des juges lui ayant démontré que l'intérêt de l'État l'exigeait. » Au commencement d'avril, M. de Bismarck avait expédié à Madrid deux hommes de confiance, M. Lothar Bucher et le major de Versen, pour étudier la situation. Ils avaient rapporté de Madrid les impressions les plus encourageantes, et le roi Guillaume disait à ce propos que les gens à qui on fait fête voient toujours les choses en rose. Cependant il fut touché de la grâce, lui aussi, et quand le prince Léopold lui annonça qu'en acceptant ce qu'il avait refusé, « il pensait rendre un service essentiel à son pays, » le roi lui répondit aussitôt qu'il approuvait sa résolution. M. de Bismarck avait gagné sa bataille. Il n'avait pas épargné ses peines; il avait maté les rétifs, décidé les hésitans, levé les scrupules des timorés, raffermi les volontés chancelantes, dissipé les nuages et les craintes, terminé victorieusement cette laborieuse affaire, qui n'existait pas pour lui.

Mais il faut toujours compter avec les fâcheux contretemps, qui dérangent inopinément les combinaisons des plus habiles ourdisseurs d'intrigues. Le prince Charles-Antoine avait écrit un jour à son fils Charles que pour assurer le succès de l'affaire espagnole, il fallait deux choses : « le plus profond secret et une grande promptitude dans l'exécution. » On entendait ménager une surprise à toute l'Europe et surtout à la France. Il fut décidé que l'élection du roi suivrait de très près le retour de M. Salazar à Madrid, et que Prim ne ferait connaître aux Cortès le nom de son caudidat que quelques instans avant le vote. Il suffit d'une méprise pour tout gâter. Une dépêche chiffrée fut expédiée de Berlin pour annoncer le jour où M. Salazar rentrerait à Madrid, muni de la lettre d'acceptation du prince Léopold. Comme nous l'apprend le témoin oculaire, on se trompa, en la déchiffrant, sur la date annoncée, et Prim put croire que don Eusebio reculait son départ. Les Cortès, qui depuis longtemps battaient l'eau, étaient impatientes d'entrer en vacances. Prim ne pouvant rien leur proposer sans avoir en main la lettre du prince, se vit forcé d'accéder à leur désir et les prorogea jusqu'au 31 octobre. — « Cet accident, écrivait le prince de Roumanie le 28 juin, remet tout en question, l'élection ne pourra se faire que dans l'arrière-automne ; que de choses peuvent survenir ! » Quand M. Salazar arriva, les députés s'étaient dispersés aux quatre vents. On avait du temps devant soi. Le prince Léopold partit pour la Suisse, et M. de Bismarck, qui était allé se reposer à Varzin, put dire de bonne foi à M. de Schlœzer « qu'il se réjouissait d'avoir un été tranquille. »

Il en devait être autrement. Que se passa-t-il ? Les grandes joies sont toujours bruyantes, et il faut croire que don Eusebio fut indiscret, qu'il ne put se tenir de parler. « Enfin nous avons un roi : *ya tenemos rey !* » s'écria un député, et ce cri traversa Madrid comme un éclair. Son secret étant devenu public, Prim prit le parti de convoquer les Cortès en session extraordinaire pour le 17 juillet, et ne crut pouvoir se dispenser de donner des explications à notre ambassadeur. Le 3 juillet, l'agence Havas annonçait à l'Europe la grande nouvelle dont toute la France s'émut. Trois jours après, le roi Guillaume témoignait au prince Charles-Antoine le regret que Prim, qui leur avait tant recommandé le silence, l'eût si mal gardé, et comme tout mauvais cas est niable, et que les rois qui n'aiment pas à répondre des événemens trouvent toujours à qui passer le paquet, il ajoutait avec cette artificieuse bonhomie qui lui était particulière : « Que n'avons-nous pu, comme tu l'avais proposé, nous assurer au préalable du consentement de la France ! Mais l'Espagne nous recommandait le secret, et le comte de Bismarck nous représentait que toute nation a le droit de choisir librement son souverain sans consulter personne. » Quelques jours plus tard, le colonel Strantz dépêché par lui communiquait au prince les notes étrangères et lui remettait une lettre par laquelle le roi déclarait que, si Charles-

Antoine se décidait à retirer la candidature de son fils, « il approuverait sa résolution en qualité de chef de la maison de Prusse, comme il avait approuvé, quelques semaines auparavant, la résolution contraire. » Ce souverain qui a fait de si grandes choses n'a jamais aimé que les rôles passifs.

On voit clairement quel avait été le plan de M. de Bismarck. Il s'était promis que Napoléon III serait instruit en même temps de la candidature autorisée du prince Léopold et de son élection par les Cortès. Il entendait le mettre en présence d'un fait accompli. De deux choses l'une : si l'empereur se résignait, c'en était fait de son autorité, de son crédit politique ; que pouvait-il désormais empêcher? S'il protestait et portait la main à la garde de son épée, il se mettait sur les bras l'Espagne soutenue par la Prusse, se trouvait pris entre deux feux. Malheureusement Prim avait parlé trop tôt, et le roi Guillaume avait à se tirer d'un mauvais pas. Il en coûte à un souverain de se rendre à des réclamations véhémentes, de se dédire, de battre en retraite; il avait le droit de se plaindre que son ministre lui eût donné un dangereux conseil. Non seulement M. de Bismarck avait attiré une mortification à son maître; ayant été l'inventeur et l'âme de ce complot, il venait d'essuyer un grand échec personnel. Mais il n'était pas homme à rester sous le coup d'une défaite, et il jura de donner à cette intrigue manquée un dénoûment tragique. Comment il s'y prit pour provoquer la France et l'obliger à déclarer la guerre, on le sait pour l'avoir appris de lui-même. « Il est si facile, a-t-il dit, d'altérer le sens d'un discours ou d'une dépêche par des omissions et des ratures! Auparavant c'était une chamade, maintenant c'est une fanfare. »

Devenu empereur d'Allemagne, le roi Guillaume écrivait au prince de Roumanie : « Dieu a si visiblement tout préparé et tout conduit par sa volonté qu'on la reconnaît partout, et nous devons nous réjouir qu'il nous ait trouvés dignes d'être ses instrumens. » La grâce la plus précieuse que Dieu lui eût faite était de lui avoir donné pour ministre un de ces violens qui forcent la main à leur roi, transforment en fanfares ses chamades, et le contraignent à être heureux et glorieux malgré lui. Le prince Charles-Antoine a dit le dernier mot de cette affaire dans une lettre qu'il adressait à son fils Charles en 1872 : « Je n'ai pas pour Bismarck une admiration sans réserve ; mais il a toujours de grandes vues et de grands desseins. Dans la question espagnole, tous tant que nous sommes, il nous a passé sur le corps. »

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ITALIENNES

L'émigration italienne en Amérique. — La crise agraire en Sicile. — Les bases du relèvement économique de l'Italie. — Controverses archéologiques. — Les principes essentiels du caractère italien.

Les revues italiennes de ces mois derniers portent toutes la trace des inquiétudes qui agitent en ce moment l'Italie. Les questions politiques et économiques y priment toute autre question, et ce ne sont qu'études sur le déficit, sur l'émigration, sur la crise agraire et sur les armemens. A peine si l'on accorde quelques pages en passant au Tasse, dont l'Italie entière s'apprête cependant à fêter la mémoire, le 25 avril prochain, à l'occasion du trois centième anniversaire de sa mort. Mais comment trouver le loisir de s'occuper des morts quand sans cesse le présent devient plus dur et l'avenir moins certain ? Et le mal dont souffre l'Italie ne semble pas près de finir. En vain, « pour continuer à l'Italie l'augure d'une année heureuse », la *Vita Italiana* a-t-elle reproduit, dans sa livraison du 25 janvier, toute une série de peintures des maîtres classiques représentant la *Fortune*, la Fortune ne s'est pas laissé émouvoir par une attention si gentille. A une autre page de la même revue un auteur italien nous parle de la « formidable crise économique » qui travaille son pays. Et voici en quels termes M. Vincenzo Grossi, dans une des dernières livraisons de la *Nuova Antologia*, témoigne du « fâcheux quart d'heure » que traverse l'Italie :

« D'une part, dit-il, une population des plus denses qui soient en Europe, avec un excédent des naissances sur les morts qui oscille entre 9 et 11 par mille habitans ; d'autre part, une crise économique et financière désastreuse, qui a profondément attaqué non seulement le mécanisme de la circulation monétaire, mais encore les organes les plus essentiels de la richesse et de la vie nationale. D'une part, une émigration continentale périodique qui a atteint en 1893 le total extraordinaire de 123000 individus ; de l'autre, les échauffourées de Zurich et d'Aigues-Mortes. D'une part, une émigration transatlantique permanente, qui varie entre cent mille et deux cent mille individus par an; de l'autre, la crise financière de la République Argentine, le système prohibitif de Mac Kinley appliqué à l'émigration des Européens aux États-Unis, la révolution et la guerre civile s'éternisant au Brésil. »

C'est de ce dernier point, de l'émigration italienne en Amérique, que s'occupe spécialement M. Grossi, et plusieurs des faits qu'il signale sont vraiment des plus affligeans. L'émigration des Italiens en Amérique du Sud aurait, d'après lui, le caractère d'un scandaleux marché d'hommes : « Avec une audace incroyable, par le moyen d'agens directs ou indirects, de journaux subventionnés, de conférences payées, et d'une infatigable réclame, les Républiques de l'Amérique du Sud entretiennent en Italie le courant de l'émigration. Malgré les crises économiques américaines, malgré les lynchages, et les guerres civiles, et la fièvre jaune, le nombre des émigrans ne cesse point d'augmenter ; et cela simplement parce que trop de personnes ont intérêt à ce que ne s'arrête pas cette traite des blancs. »

La manière dont on transporte ces émigrans aux lieux de leur destination suffirait déjà pour montrer le peu de cas que l'on fait de leur santé et de leur vie. L'air et l'espace leur manquent absolument. Ils passent tout le temps du voyage à fond de cale « empilés dans d'étroits couloirs, comme des anchois dans un baril ». Un médecin de la marine italienne, le docteur Ansermino, déclare que jamais il n'a vu spéculation plus éhontée que ce transport des émigrans aux frais des républiques américaines. Dans la traversée entre Gênes et Rio-de-Janeiro, il meurt toujours en moyenne de vingt à trente de ces malheureux. Et plus triste encore nous apparaît la destinée de ceux qui ne meurent pas en chemin : « Ils trouvent, en débarquant, le plus singulier mélange de modernité et de décrépitude, de boue et de misère, de raffinement apparent et de barbarie réelle : des trains rapides qui transportent leurs voyageurs à une agglomération de misérables cabanes ; le téléphone mettant en communication le désert avec des villages à peine habités ; des vaches paissant l'herbe dans des rues éclairées à la lumière électrique. Imaginez maintenant, dans ce décor, une instabi-

lité politique et administrative effrayante, des crises financières sans cesse plus graves, et, chez tous les fonctionnaires, un cynisme et une corruption sans pareils! »

Voilà ce qu'a vu M. Grossi, durant ses nombreux et longs voyages à travers les républiques de l'Amérique du Sud. Peut-être a-t-il vu les choses plus sombres qu'elles ne le sont, car il paraît d'humeur pessimiste, et aussi porté à l'exagération. Mais sur le point particulier de l'émigration italienne, tous les témoignages qu'il cite s'accordent avec le sien. Abandonnés à eux-mêmes dans ces contrées inconnues, les malheureux émigrans n'ont bientôt d'autre pensée que de pouvoir revenir en Europe. Mais les gouvernemens qui les ont transportés à leurs frais ne se chargent pas de les rapatrier. Les pauvres gens passent tour à tour d'un pays à l'autre, d'un métier à l'autre, et un moment vient, tôt ou tard, où l'on n'entend plus parler d'eux.

Dans la même livraison de la même revue, M. Giuseppe Ricca-Salerno nous présente, sous des couleurs à peine moins sombres, la condition présente des paysans et des ouvriers en Sicile. On sait quels graves désordres viennent d'avoir lieu dans ce pays, et les mesures sévères qu'on a dû prendre pour les réprimer. Mais M. Ricca-Salerno nous affirme que ces mesures sont absolument inefficaces, et que les désordres qu'on croit avoir réprimés ne tarderont pas à renaître avec plus de violence, si l'on ne se décide pas à modifier de fond en comble l'état de choses dont ils sont une conséquence fatale. Ces troubles de Sicile, en effet, ne résultent pas, comme on l'a cru, de diverses causes temporaires, telles que les abus administratifs, l'incurie du gouvernement, les impôts locaux, le développement de la propagande anarchiste : leur vraie cause doit être cherchée, suivant M. Ricca-Salerno, dans la condition de plus en plus misérable des classes inférieures en Sicile. « De jour en jour, le contraste devient plus grand entre l'augmentation croissante de la population et la diminution du nombre des possesseurs du sol, entre l'élévation de la rente foncière et l'abaissement des salaires. » De là un mécontentement en vérité trop justifié; et de là ces troubles qui ne sont que les manifestations extérieures d'une crise économique et sociale.

Cette crise, d'après M. Ricca-Salerno, se réduit presque entièrement, en Sicile, à une crise agraire. Elle est analogue à celle qui se produit en Irlande, où le développement excessif de la grande propriété a amené la ruine des petits cultivateurs et des tenanciers. Et on se tromperait à la croire nouvelle : elle dure déjà depuis plus de cent ans; et personne peut-être parmi les économistes contemporains n'en a vu si clairement la cause et les effets qu'un auteur aujourd'hui tout à fait

oublié, l'abbé Paolo Balsamo, professeur d'économie politique à l'Académie *degli Studi* dans les dernières années du siècle passé. En 1792, au retour de longs voyages en France et en Angleterre, ce savant homme fut chargé par le vice-roi d'étudier l'état de l'agriculture en Sicile, où il était né, et il a consigné les résultats de son enquête dans un long mémoire, dont une partie seulement a été publiée.

Ce qui l'a dès l'abord et constamment frappé, c'est l'extension et la toute-puissance de la grande propriété : « Durant tout mon voyage en Sicile, écrit-il, je n'ai fait que passer d'un fief dans un autre. En Angleterre et dans les autres pays de l'Europe, j'ai toujours observé une certaine gradation entre les propriétés : en Sicile, on va directement de celui qui possède beaucoup à celui qui ne possède rien. » Si encore les grands propriétaires s'occupaient eux-mêmes de leurs domaines ! Mais « il n'y en a pour ainsi dire pas un seul qui soit cultivateur. » Tous demeurent dans les villes ou sur le continent, et à leur place leurs biens sont gérés par des tenanciers qui à leur tour s'empressent de les sous-louer, « sans autre objet que d'exploiter de la façon la plus éhontée les cultivateurs indigènes. »

Aussi la condition de ces derniers était-elle bien misérable. « Je demandai un jour à un cultivateur, raconte l'abbé Balsamo, de me donner le compte de ses dépenses et du produit de ses récoltes, voulant voir quel était le gain qu'il retirait de sa culture. Ce brave homme, me voyant la plume à la main, prêt à inscrire les chiffres qu'il m'indiquerait, s'écria avec une grande énergie : « Écrivez d'abord que nous tous nous sommes réduits à cultiver la terre avec la certitude de perdre, au lieu de gagner ! — Mais alors, dis-je, pourquoi vous faites-vous cultivateurs ? — Parce que nous ne pouvons pas, nous ne savons pas faire autre chose, et que mieux vaut végéter misérablement que de mourir de faim ! »

Et tel est effectivement le cas pour tous les *bourgeois* de Sicile. Le salaire des ouvriers, comme l'on pense, subissait le contre-coup de cette misère des bourgeois. Les mieux payés, d'après le calcul de l'abbé Balsamo, recevaient un salaire inférieur de 40 pour 100 à celui des ouvriers anglais. Et beaucoup n'étaient pour ainsi dire pas payés, ne recevant d'autres gages que la nourriture et le logement. Et quel logement ! « Ils n'ont presque toujours qu'une seule chambre, où ils doivent habiter avec toute leur famille, et qui leur sert à la fois de cuisine, de chambre à coucher et de poulailler. »

Telle était, en 1792, la situation des cultivateurs siciliens. Elle est aujourd'hui, d'après M. Ricca-Salerno, infiniment plus misérable encore. « La Constitution sicilienne de 1812, qui supprimait le régime féodal, a entièrement tourné à l'avantage des propriétaires féodaux. On commença à ne plus tenir compte des droits collectifs des habitans des

communes, et les particuliers ne se firent pas faute de mettre la main sur les domaines publics. Et, d'autre part, les fiefs antiques, débarrassés des servitudes et restrictions qui jadis limitaient le droit de possession, devenus librement disponibles et transmissibles, se changèrent en ces énormes *latifondi* que nous voyons à présent. » Ainsi disparut ce qui restait encore de la petite propriété; et les pauvres perdirent les faibles garanties qu'ils avaient gardées jusque-là contre l'avidité et la tyrannie des riches.

Encore cette situation s'est-elle sensiblement aggravée depuis le moment où la Sicile a été annexée à l'Italie. C'est de ce moment que la crise a pris un caractère aigu. « Le développement du commerce et du mouvement des affaires, la création de nouveaux débouchés, en augmentant la valeur des terres, a rendu plus vive la concurrence des cultivateurs et plus onéreuses les conditions de la culture. Déjà l'abbé Balsamo avait prévu que l'élévation de la rente foncière aurait pour effet de renforcer la puissance de la grande propriété. Celle-ci est aujourd'hui plus puissante en Sicile qu'en aucun autre pays de l'Europe. Toutes les terres de l'île, ou à peu près, appartiennent à quelques capitalistes qui, au lieu de les cultiver eux-mêmes, les afferment à des prix hors de proportion avec ce qu'elles peuvent rapporter. Et il en résulte, pour les classes inférieures de la société, une misère et un mécontentement qui iront croissant d'année en année, jusqu'au jour où l'on se décidera à appliquer au mal le seul remède qui puisse le guérir.

Ce remède c'est, on le devine, le morcellement de la grande propriété. M. Ricca-Salerno propose bien d'autres mesures capables, à son avis, de retarder la catastrophe: il voudrait, par exemple, que les cultivateurs siciliens fissent usage des nouveaux procédés agricoles et essayassent de faire rendre à leurs terres plus qu'elles ne rendent à présent. Mais tout cela, il le reconnaît lui-même, ne saurait avoir que des effets passagers. La grande propriété étant l'unique cause du mal, l'unique remède sera dans sa suppression.

Mais il est à craindre que la grande propriété, en Sicile aussi bien qu'ailleurs, ne se laisse pas supprimer sans quelque résistance. C'est de quoi M. Ricca-Salerno lui-même paraît s'être rendu compte. « Il serait enfantin, nous dit-il, de croire que la division et la transformation des *latifondi* fussent réalisables en peu de temps, sous la seule influence du gouvernement et des lois: ce sont des choses qui demandent beaucoup de temps, le concours de nombreuses circonstances favorables, et la plus large collaboration des particuliers aux efforts de l'État. » Et s'adressant directement aux grands propriétaires siciliens, il essaie de les convaincre de la nécessité historique et économique du morcellement de leurs domaines. Je crains, hélas! que ces messieurs longtemps encore ne restent sourds à sa voix. Le temps est

passé où il suffisait de quelques paroles inspirées pour amener les riches à se défaire de leurs biens ; et je doute que les meilleurs arguments de l'économie politique parviennent, désormais, à renouveler ce miracle. Les grands propriétaires siciliens garderont leurs domaines jusqu'au jour où une nécessité plus visible les contraindra à s'en dessaisir. Cette nécessité leur viendra-t-elle d'en bas ou d'en haut? leur sera-t-elle signifiée par les paysans de Sicile ou par le gouvernement italien? On voit, en tout cas, combien la situation est grave et pleine de danger.

Ce qui me frappe d'ailleurs, dans tous ces articles, c'est l'extrême désir qu'auraient les économistes italiens de découvrir des remèdes pratiques au mal dont souffre leur pays et l'obligation où ils sont, en fin de compte, d'avouer que leurs remèdes sont impraticables. Voici, par exemple, dans la *Vita Italiana*, un très remarquable article de M. G. Boccardo sur *les Bases du relèvement économique de l'Italie*. Ce n'est en vérité qu'un long et consciencieux exposé des causes de l'abaissement économique de l'Italie; quant aux bases de son relèvement, M. Boccardo essaie bien de nous les indiquer, mais lui-même reconnaît qu'elles deviennent de jour en jour plus difficiles à fonder.

Il y aurait, d'après lui, à essayer de quatre remèdes tous également urgens. D'abord, il faudrait en revenir à la tradition antique, et au dessein même de la nature, qui a fait de l'Italie un pays agricole et maritime. Les hommes, dans leurs aberrations, ont voulu en faire un pays industriel, et mal leur en a pris. Le total du trafic italien qui était en 1874 de 2 273 835 534 francs, est descendu en 1893 à 2 154 242 548 francs : il s'est abaissé de cent millions en vingt ans. Et c'est pour en aboutir là que l'Italie a renoncé à son ancienne production agricole!

Le second remède serait, d'après M. Boccardo, dans la réorganisation des chemins de fer italiens. Par sa conformation physique, l'Italie est un pays de transit, et ses chemins de fer sont dans un si triste état que d'année en année le transit diminue dans des proportions effrayantes : de 89 millions en 1883, il est descendu en 1893 à moins de 50.

M. Boccardo demande ensuite une réorganisation du crédit. Mais là encore il reconnaît que la situation, loin de s'améliorer, ne cesse pas de devenir plus fâcheuse. Et voici quel serait à son avis le quatrième remède : « Il faudrait enfin aviser au plus tôt à la réorganisation des finances publiques. Et tout le monde s'accorde à en chercher les bases dans la réduction des dépenses. Mais, hélas! pour réduire les dépenses, il faudrait changer résolument l'orientation générale de notre politique, renoncer bravement à nos ambitions de puissance militaire et d'expan-

sion coloniale : et ce sont choses auxquelles s'est trop associée désormais notre conception du patriotisme pour que nous puissions croire beaucoup à la possibilité d'un changement sérieux sur ce point. »

Aussi le moment n'est-il guère propice, en Italie, pour solliciter de l'État de nouvelles dépenses. C'est cependant ce que vient de faire, dans la *Nuova Antologia*, un jeune archéologue, M. Luciano Mariani; et c'est ce qu'ont fait, quelques mois auparavant, les deux maîtres de l'archéologie italienne : M. Pigorini dans le *Bulletin Palethnologique* et le P. de Cara dans la *Civiltà Cattolica*. Ces messieurs demandent au gouvernement italien d'ordonner sur toute l'étendue du royaume de grandes fouilles, dans le genre de celles que Schliemann a naguère si heureusement pratiquées en Grèce. L'objet de ces fouilles serait de rechercher sur le sol italien les traces d'une civilisation primitive correspondant précisément à celle que nous ont révélée en Grèce les découvertes de Schliemann. « L'histoire des découvertes de Schliemann doit suffire, dit M. Mariani, pour convaincre ceux qui désespéreraient de trouver en Italie des traces de la civilisation mycénienne. Avant qu'un heureux coup de pioche ait restitué au monde Mycènes, Tirynthe et Troie, qui aurait pu supposer la survivance de ces vieilles cités? Nous pouvons donc prévoir qu'en Italie aussi il suffirait de fouilles sérieusement conduites et patiemment prolongées pour mettre au jour un monde antique inconnu, et pour résoudre ainsi la grande question de l'origine de notre civilisation. »

Cette grande question passionne en effet à un haut degré tous les savans italiens, et jamais encore elle n'avait soulevé d'aussi vifs débats. Deux camps opposés luttent et se querellent à grand renfort d'argumens : le camp des *traditionnalistes*, qui admettent en Italie comme en Grèce l'existence d'une race et d'une civilisation primitives antérieures à l'invasion des Aryens, et celui des *historiens*, qui considèrent cette race et cette civilisation comme déjà de souche aryenne, et repoussent toute idée d'une invasion étrangère. Des deux archéologues italiens que j'ai nommés plus haut, l'un, M. Pigorini, appartient à ce dernier parti; l'autre, le Père Jésuite de Cara, soutient de toutes ses forces la thèse traditionnaliste.

C'est à l'appui de cette thèse que le savant Jésuite vient de publier, dans la *Civiltà Cattolica*, toute une série d'articles sur les *Héthéens*. D'après lui, il résulte clairement de la comparaison de la tradition classique et de la tradition orientale que les mystérieux Héthéens dont parle cette dernière n'étaient autres que les *Pélasges* d'Hérodote et des historiens grecs. Et c'est eux encore que désigne la Bible sous le nom de *Hittims*, et dont elle fait les descendans de Cham. Toutes

les traditions s'accordent en effet à parler d'un peuple migrateur qui aurait été maître de la mer avant les Syriens et les Phéniciens. Et toutes s'accordent à décrire cette race sous les mêmes traits essentiels. Il n'en fallait pas davantage pour admettre, tout au moins comme une hypothèse, que c'est une seule et même race que la tradition grecque appelait les Pélasges, et la tradition orientale, les Héthéens. Mais cette hypothèse s'est encore trouvée confirmée par l'existence de monumens pareils dans les pays jadis habités par les Pélasges et dans ceux où ont demeuré des peuplades héthéennes, par la similitude des mythes classiques et des mythes orientaux, et par ce fait que les noms de lieux, dans les régions occupées par les Pélasges, portent la trace d'étymologies héthéennes, et *vice versa*.

Tels sont du moins les divers argumens développés par le P. de Cara, avec une ingéniosité, et une discrétion, et une richesse de preuves admirables. Ses considérations sur l'art des *Hethéo-Pélasges*, en particulier, témoignent d'un sens critique très fin et très expérimenté. Il soutient sur ce point une opinion contraire à celle de M. Georges Perrot, qui voyait dans l'art de ces peuples une imitation attardée de l'art d'autres races orientales. Sortis de la même souche que les deux autres grandes branches de la famille chamitique, les Égyptiens et les Chaldéens, les Hethéens auraient, d'après le P. de Cara, possédé au même moment que ces deux nations parentes un art naturel. Les ressemblances que l'on constate entre l'art héthéen et celui de l'Égypte et de la Chaldée viennent non point d'une imitation, mais d'une origine commune.

Vivement combattue par les défenseurs du parti antitraditionnaliste, la théorie du P. de Cara paraît cependant recevoir de divers côtés des confirmations éclatantes. C'est ainsi que, dans une livraison récente de la *Nuova Antologia*, le professeur Sergi affirmait avoir constaté chez certaines races européennes du bassin de la Méditerranée un type qui n'était ni sémitique ni aryen, et qui se retrouvait également chez les Abyssins, les Égyptiens et d'autres races africaines. Mais je n'ai pas autorité pour m'engager à fond dans ces graves sujets. Je voulais seulement signaler des études que je laisse à d'autres le soin de juger, et indiquer en même temps les motifs qui portent les archéologues italiens à solliciter avec tant d'instances l'organisation de fouilles analogues à celles de Schliemann. Il s'agit pour eux de savoir si l'on ne trouverait pas en Italie, comme en Asie Mineure et en Grèce, toute une série de monumens datant de cette civilisation primitive et capables de trancher le débat entre les adversaires et les partisans de la tradition. Et pour ces derniers, pour le P. de Cara et M. Mariani, il s'agit en outre de compléter, par une étude des Pélasges italiens, leur connaissance de la grande race chamitique des Hethéo-Pélasges. Mais

le gouvernement italien sera-t-il d'humeur, par le temps qui court, à encourager de ses subventions la curiosité des archéologues?

Peut-être de longues années se passeront-elles encore avant que le peuple italien soit définitivement renseigné sur les mœurs et le caractère des premiers habitans de la péninsule. Mais, en attendant qu'il connaisse ses prédécesseurs, de nombreuses occasions lui sont fournies tous les jours d'apprendre à se mieux connaître soi-même. Car il n'y a point de peuple qui aime davantage à entendre parler de son génie national, et il n'y en a point à qui ses écrivains en parlent plus souvent, ni sur des tons plus variés. Qu'il s'agisse d'économie politique, d'archéologie, d'histoire ou de philosophie, c'est toujours le point de vue patriotique qui domine dans les travaux des auteurs italiens. A leur pays ils rapportent tout. Et lors même qu'ils traitent de sujets étrangers, on peut être assuré que c'est encore pour aboutir, en fin de compte, à la glorification du génie de leur race.

C'est ainsi que l'un des philosophes les plus remarquables de l'Italie contemporaine, M. Luigi Ferri, s'occupe, depuis quelque temps, dans la *Nuova Antologia*, de rechercher pour ainsi dire les fondemens philosophiques du caractère italien. Toute race, d'après lui, porte en soi une philosophie spéciale qui résulte de son tempérament, et qui se reflète ensuite dans ses pensées. Cette philosophie naturelle peut bien se modifier en apparence sous l'effet de systèmes importés du dehors; mais au fond elle est immuable, et un moment vient où les systèmes, à leur tour, se modifient pour s'adapter à elle. Or les traits dominans de l'esprit philosophique italien sont, d'après M. Ferri, un attachement très solide à l'apparence objective du monde, un besoin naturel d'ordre et de mesure et une certaine inaptitude à la combinaison de vastes synthèses idéales. Par ce dernier point l'esprit italien se distingue de l'ancien esprit classique, mais il a en commun avec lui ce profond amour de la beauté qui jadis avait porté les Grecs à identifier la beauté avec le bien même.

Aussi les Italiens, durant tout le cours de leur histoire, n'ont-ils jamais pu concevoir d'autre morale que cette morale esthétique. « Toujours ils ont été guidés par les idées de beauté, de perfection, de béatitude, leur subordonnant toute idée de devoir ou de bien absolu. » Et dans les divers systèmes philosophiques qu'ils ont successivement adoptés c'est toujours cette conception de la morale qu'ils ont inconsciemment transportée. Ainsi ils ont pu, au moyen âge, passer du platonisme au péripatétisme, parce que dans l'une comme dans l'autre de ces deux doctrines ils trouvaient une morale identifiant le bien avec la beauté et fondant le devoir sur l'attrait de l'idéal divin.

Dans le christianisme, pareillement, ils ont vu la glorification de l'amour et de l'idéal : c'est ce qu'y ont vu Joachim de Flore, et saint François d'Assise et Dante, qui faisait de l'amour « le moteur premier du soleil et des étoiles. »

M. Ferri étudie ensuite les développemens de cette conception morale dans l'œuvre des artistes, des poètes et des philosophes italiens de la Renaissance. Il nous les montre inspirant même les esprits les plus réfléchis, dictant à Giordano Bruno son dialogue des *Fureurs héroïques* et à Campanella son utopie de la *Cité du soleil*. C'est seulement dans notre siècle, et sous l'influence directe de Kant, que la notion du devoir a pénétré dans la philosophie italienne. Mais, à défaut de cette notion, il a suffi aux Italiens de sentir profondément l'attrait de l'amour et de la beauté pour s'élever à la conception la plus haute de la vie morale.

Et M. Ferri essaie à ce propos de prouver que Machiavel lui-même n'a pas été immoral. C'est seulement par désespoir, et devant l'impossibilité qu'il voyait de fonder sur la vertu la grandeur de l'Italie, que Machiavel a songé à montrer tout ce que pouvaient la force et la ruse pour rendre la santé à un corps social profondément atteint. Et rien n'est plus injuste, en tout cas, que de faire du *machiavélisme* un des traits essentiels du caractère italien. Ni le machiavélisme ni le jésuitisme ne sont des vices italiens. Ni l'un ni l'autre ne s'accordent avec cette conception esthétique de la morale qui est au fond de l'âme italienne. Et c'est à cette conception, au contraire, que l'Italie a dû ses héros : tous ont vu et aimé dans l'héroïsme une forme supérieure de la beauté. C'est elle encore qui a fait la grandeur des artistes italiens : elle leur a permis de vêtir leur foi religieuse d'un splendide appareil de forme et de couleur.

Mais, avec tout cela, M. Ferri estime que l'Italie aurait désormais avantage à se convertir plus sérieusement à la doctrine de l'impératif catégorique. « Pour admirable que soit l'enthousiasme, il a le tort de ne pas durer. Quand s'éteint l'ardeur de la passion, l'âme se laisse facilement aller au découragement et à l'inertie. Rien ne vaut une volonté ferme appuyée sur le sentiment du devoir et de la responsabilité. »

La *Vita Italiana* a publié dans une de ses dernières livraisons le facsimilé d'un document bien singulier. C'est une épitaphe rédigée en 1799 par Vittorio Alfieri pour son propre tombeau et pour celui de la comtesse d'Albany : « Pour moi et pour mon adorée compagne j'ai composé ces deux inscriptions funéraires, nous apprend le poète dans une note manuscrite ; et tous les jours nous allions nous préparant davantage à la mort. » La Toscane était alors à la veille d'une invasion française, et Alfieri avait la certitude que les Français ne manqueraient pas de lui faire payer de sa vie les épigrammes de son *Misogallo*. Il

avait mis en ordre ses papiers et ses livres, avait exécuté dix copies du *Misogallo* à l'adresse de la postérité; puis, en attendant la mort, il avait rédigé, en beau latin, les deux épitaphes. Mais il faut avoir sous les yeux le fac-similé de ce document pour voir à quel point Alfieri, dans les circonstances les plus graves, était resté homme de lettres. Ce ne sont que remaniemens, ratures, transpositions de mots d'une ligne à l'autre en vue de l'effet. Alfieri écrit par exemple, dans son épitaphe : *Dominantibus idcirco viris — Merito invisus;* mais un scrupule lui vient, il rature la dernière ligne, et écrit : *Invisus merito.* Dans l'épitaphe de la comtesse d'Albany, trois fois il hésite entre *Apud quem* et *Juxta quem.* L'attente de la mort, évidemment, lui créait des loisirs. Et dans le texte même des épitaphes, quelle préoccupation de faire belle figure devant la postérité! « Ici repose enfin — Victor Alfieri d'Asti, — Amant passionné des Muses, — ambitieux seulement de vérité, — et pour ce motif à tous les puissans — et à tous leurs serviteurs — justement odieux. — Ignoré de la foule — parce qu'il n'a daigné jamais — occuper aucune fonction publique, — mais cher à un petit nombre d'âmes d'élite. » Et dans l'épitaphe de la comtesse, il ne parle encore que de lui : « Pour Victor Alfieri — près de qui elle repose dans ce tombeau — chérie — au delà de toutes choses — et toujours respectée de lui — et honorée — comme une divinité mortelle. »

En même temps qu'elles témoignent de la haute opinion qu'il avait de lui-même, ces deux épitaphes attestent encore chez Alfieri une connaissance assez restreinte de la langue latine. Mais les temps ont changé depuis sa mort, et la plupart des poètes italiens d'à présent se piquent de pouvoir écrire en latin aussi élégamment que dans leur langue nationale. Il y en a même un qui paraît avoir complètement renoncé à l'usage de l'italien; et c'est en vérité, sinon un grand, du moins un charmant et délicat poète, à en juger par les fragmens de ses poèmes latins que publient les revues italiennes.

Ce poète s'appelle Vitrioli. Il est né en 1818 à Reggio en Calabre, et ses premières œuvres semblaient annoncer à l'Italie un successeur des poètes élégiaques de la Renaissance. Mais peu à peu M. Vitrioli s'est détaché de la poésie italienne ; vivant à l'écart des bruits du monde, entouré des bustes de Virgile, de Cicéron et d'Ovide, il n'a plus d'autre souci que de composer, dans la langue de ces grands hommes, des discours, des églogues, des épigrammes et de courts poèmes didactiques. « Il n'y a de beauté que dans le passé ! » a-t-il dit lui-même. Et c'est pour mieux jouir du passé qu'il a oublié jusqu'à la langue faite par les siècles à ses compatriotes. Son œuvre principale est un poème en trois chants, *Xiphias*, qui a été couronné d'une médaille d'or par l'In-

stitut royal d'Amsterdam. Dans le premier chant, le poète décrit la pêche de l'espadon (*xiphias*) qui, fuyant des régions polaires, se réfugie dans le détroit de Messine :

Qua maris indomiti potuit vis aspera quondam
Montibus ausoniis siculos adjungere montes.

Les pêcheurs de Scilla attendent le poisson, debout sur leurs barques et le trident en main, tandis que, au sommet d'une roche, un des leurs garde la mer pour leur donner le signal de l'arrivée du poisson. Et le poète décrit ensuite l'arrivée, la mort du poisson. Dans le second chant interrompant, à la manière virgilienne, son tableau de mœurs, M. Vitrioli chante le mythe de la nymphe Scilla, transformée par Circé en un monstre terrible. Puis, revenant à son sujet, il fait un vivant tableau de la fête que célèbrent, la pêche finie, les mariniers de Scilla.

Ce sont là des exercices littéraires dont nous nous serions bien moqués il y a encore peu d'années. Mais voici que le goût nous revient de ces pieuses imitations de l'art d'autrefois. Nos jeunes poètes n'en sont pas encore aux vers latins ; mais je ne doute pas, au train dont ils vont, qu'ils n'y arrivent bientôt. Puissent-ils apporter au service des Muses la même ingénuité et la même modestie qu'y apporte depuis cinquante ans le poète latin de Reggio !

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Le Chambre a enfin voté le budget ; elle s'en est dessaisie ; elle l'a renvoyé au Sénat, et celui-ci en commencera la discussion le 1er avril. Mais certainement le budget reviendra du Luxembourg au Palais-Bourbon, car le Sénat ne peut pas l'accepter tel quel. En effet, en sortant des délibérations de la Chambre, il n'était pas en équilibre : il y avait, entre les dépenses et les recettes, un écart de plusieurs centaines de mille francs. Jalouse de ses droits financiers comme elle l'est, la Chambre a fait une imprudence en renvoyant au Sénat un budget aussi mal conformé. Les journaux radicaux le reconnaissent aujourd'hui et en gémissent : c'est « une forte gaffe, » disent-ils dans le style qui leur est propre. Toutefois, si la « gaffe » a été commise, ce n'est pas la faute du rapporteur général du budget. Dans tout le cours de la discussion, M. Cochery n'a pas cessé d'avertir ses collègues, qu'en augmentant étourdiment les dépenses sans augmenter les recettes d'une quantité égale, ils s'exposaient à compromettre l'équilibre déjà très instable et un peu artificiel qui avait été établi entre les unes et les autres. On ne l'a pas écouté, on en voit aujourd'hui les conséquences. Quelles que soient les prétentions de la Chambre, qui veut toujours avoir le dernier mot en matière de finances comme elle a le premier, il est difficile de refuser au Sénat le droit de remettre le budget en équilibre, lorsqu'il ne l'est pas. Le Sénat se sent donc sur un bon terrain, et il en profite. Il a diminué un certain nombre de crédits : sur ce point, on n'ose pas trop lui chercher chicane ; mais il en a augmenté quelques autres, notamment celui qui se rapporte à l'entretien du pavage de la ville de Paris, et c'est là-dessus que la résistance se prépare. Peut-être serait-elle plus énergique s'il s'agissait d'un autre objet. Les radicaux, ici, se sentent embarrassés. Les députés de Paris, qui ne sont point parmi eux une quantité négligeable, ne peuvent pas repousser l'argent qu'on leur offre. Ils sont pris entre leurs scrupules de conscience et l'intérêt de leurs électeurs, sans que l'on sache encore lequel de ces deux sentimens finira par l'emporter : ce sera sans doute le dernier. On cherche une formule qui contienne en

même temps l'affirmation la plus énergique du principe et l'exception qui y serait faite pour une fois, une seule, sans qu'elle puisse constituer un précédent : mais la formule, une fois trouvée, servira certainement de passe-partout pour l'avenir. Peu importe au Sénat qu'on accepte ses propositions avec des restrictions mentales, pourvu qu'on les accepte. Il faut reconnaître que la haute assemblée a très bien manœuvré et qu'elle s'est établie sur de fortes positions.

Les subtilités de cette nature, si elles intéressent et passionnent même les assemblées, laissent le public tout à fait indifférent. Le seul point qui, dans le budget, ait vivement attiré et retienne l'attention est le droit d'accroissement. On connaît la question: elle a fait couler des flots d'encre, et aussi des flots d'éloquence, depuis quelques années. Les congrégations religieuses ont des biens. Comme ceux-ci ne se transmettent pas de personne à personne, au fur et à mesure des décès, puisqu'on a affaire à une collectivité permanente, il a bien fallu trouver une combinaison fiscale qui permît au trésor de prélever l'équivalent de ce qu'il toucherait si ces biens n'étaient pas immobilisés entre les mains d'une personne morale, laquelle n'existe d'ailleurs que par une fiction de la loi. A cette fiction on en a opposé une autre, celle de l'accroissement de propriété dont chaque membre de la congrégation bénéficie lorsque l'un d'eux vient à mourir : il y a là, qu'on nous passe le mot, un héritage figuré sur lequel le fisc perçoit un impôt de mutation. Rien ne serait, en somme, plus légitime s'il n'existait pas déjà un droit de mainmorte, qui a tout juste le même objet : comment nier que le droit d'accroissement, accolé au droit de mainmorte, ne constitue un pléonasme fiscal? Mais le fait existe. On a trouvé en 1880 que le droit de mainmorte, auquel, — et ce point mérite d'être noté, — échappent toutes les congrégations non autorisées, était insuffisant, et on l'a doublé par le droit d'accroissement. Puis, la loi nouvelle a été jugée encore insuffisante : on l'a perfectionnée en 1884, et on a décidé que, toutes les fois qu'une congrégation perdrait un de ses membres, la déclaration de décès devrait être faite dans toutes les communes où la congrégation est représentée, et que chaque déclaration donnerait naissance à une taxe. Enfin, la part d'accroissement sur laquelle le droit était établi devait être au moins de 20 francs. Le fonctionnement de cette double obligation, celle de la déclaration multiple et celle de l'établissement du droit sur un minimum de 20 francs, alors que la réalité correspond souvent à quelques centimes, a produit des résultats monstrueux. Lorsque, pour la première fois, en 1890, M. Clausel de Coussergues les a fait connaître à la tribune, il y a eu un soulèvement de la conscience publique. Le gouvernement a reconnu tout de suite qu'on était en présence d'une véritable iniquité et qu'il fallait y remédier au plus vite. Comment? Cela était facile. On pouvait soit renoncer à la déclaration multiple, comme le demandait M. Clausel

de Coussergues, soit abaisser le minimum de 20 francs arbitrairement fixé par la loi, ou plutôt faire les deux choses en même temps. Mais cette solution a paru beaucoup trop simple, et par conséquent peu digne de l'administration, et on a passé plusieurs années à en chercher une autre. Pendant ce temps, les droits couraient; les congrégations ne les payaient pas; on se préparait pour l'avenir des difficultés inextricables. Plusieurs procès étaient entamés et avaient des chances diverses. La Cour de cassation rendait, en faveur de la déclaration unique, c'est-à-dire au profit des congrégations, un arrêt qu'on n'a pas voulu regarder comme définitif. Enfin, après beaucoup de temps perdu, on est arrivé à proposer une solution nouvelle, qu'un amendement de M. Clausel de Coussergues a beaucoup, ou plutôt aurait beaucoup perfectionnée, s'il avait été adopté tout entier.

Nous nous appliquons à dégager les grandes lignes d'une question où il y en a beaucoup de petites, et où il est dès lors difficile d'échapper à quelque confusion. Le gouvernement et M. Clausel de Coussergues étaient d'accord sur le principe de l'abonnement : les congrégations s'acquitteraient du droit en payant un tant pour cent sur la valeur brute de leurs biens. Mais il y a eu divergence sur un point : le gouvernement a proposé que le taux de l'abonnement fût de 30 centimes pour cent francs pour toutes les congrégations, autorisées ou non, tandis que M. Clausel de Coussergues a demandé qu'il fût de 20 centimes pour les congrégations autorisées et de 30 pour les autres. Cette différence ne s'explique pas seulement par l'intérêt plus ou moins grand que méritent les diverses congrégations, mais encore et surtout par ce fait, sur lequel nous avons attiré déjà l'attention, que les congrégations autorisées paient le droit de mainmorte et que les congrégations non autorisées ne le paient pas. L'inégalité proposée par M. Clausel de Coussergues n'était donc qu'apparente; le but véritable était de rétablir l'égalité. Cela est tellement clair, tellement évident, et M. Clausel de Coussergues l'a exposé en termes si lumineux, que la Chambre l'aurait certainement voté si le gouvernement ne s'y était pas opposé. Et pourquoi s'y est-il opposé? Ce ne peut être au nom, ni du bon sens, ni de la logique, ni de la justice, car il est contraire à la justice, à la logique et au bon sens de traiter plus défavorablement les congrégations autorisées que les autres, en ayant l'air de les soumettre toutes au même régime. On voudrait décourager les congrégations de se faire autoriser et les pousser à échapper, par toutes sortes de faux-fuyans, au contrôle de l'État et aux prises du fisc, qu'on ne s'y prendrait pas d'une autre manière. Un homme d'esprit disait autrefois de la philosophie: « Quand je commence à n'y rien comprendre, c'est de la métaphysique. » Quand on commence à ne rien comprendre à l'attitude d'un gouvernement, d'ailleurs intelligent et bien intentionné, c'est de la métaphysique parlementaire. Il s'agit de ménager tel groupe qui

pourrait être fâché qu'on accordât trop à tel autre, et finalement de conserver entre tous cet équilibre formé de demi-satisfactions et de demi-mécontentemens sur lequel s'appuient tous nos ministères, jusqu'à ce qu'ils chavirent d'un côté ou de l'autre. Mais le public n'entend rien à ces rébus, et, comme il a le tort de ne regarder que les choses, prises en elle-mêmes, il ne peut pas s'empêcher de crier à l'absurdité. Il est vrai que le public, c'est-à-dire la France entière, compte pour bien peu à côté des groupes parlementaires.

La commission du budget a eu une idée que les radicaux ont trouvée facétieuse, mais où il serait plus exact de voir une simple gaminerie. Elle a donné raison à M. Clausel de Coussergues contre le gouvernement : « Oui, a-t-elle dit, il faut établir une différence entre les congrégations autorisées et les autres : en conséquence, les premières paieront 30 centimes et les secondes 50. » Le chiffre de 30 centimes reposait sur un calcul de vraisemblances, sur l'étude des tables de mortalité, en un mot sur des élémens contestables, mais sérieux : celui de 50 centimes ne repose sur rien. C'est un chiffre en l'air. On aurait pu dire 40, on aurait pu dire 60, indifféremment. La commission du budget s'est peu honorée en proposant cette solution, et la Chambre moins encore en la votant. La commission des finances du Sénat, d'accord avec le gouvernement, demande qu'on applique le taux de 30 centimes à toutes les congrégations. Nous n'avons rien à retirer de ce que nous venons d'écrire au sujet de ce chiffre uniforme : si le Sénat le vote, tout ce qu'on pourra dire de lui, c'est qu'il aura fait un peu moins mal que la Chambre. Il serait encore mieux de revenir à l'amendement de M. Clausel de Coussergues, et de s'occuper aussi de la liquidation du passé. Les congrégations, en effet, doivent au fisc un arriéré considérable, provenant d'une législation dont l'iniquité a été reconnue et proclamée. On leur donne bien la liberté de choisir, pour l'acquittement des droits échus, entre l'ancienne législation et la nouvelle; mais, dans le cas où elles préféreraient l'ancienne, on a omis de dire si celle-ci serait appliquée avec la déclaration simple ou la déclaration multiple, et, dans le cas où elles préféreraient la nouvelle, ce serait à la condition de perdre le bénéfice de l'article 4, qui exempte de la taxe les biens affectés à l'entretien des œuvres de charité et de nos missions à l'étranger.

Cette exemption répond, ainsi que l'a constaté M. Ribot, à un sentiment général, et elle suffit à donner à la loi, malgré les critiques que celle-ci soulève d'autre part, un caractère bienfaisant. Il est très injuste de dire, comme on le fait dans certains milieux, que la loi nouvelle est un avortement et que la question à résoudre n'a pas fait un pas. Elle en a fait un, et des plus considérables. Plus on démontre que le droit d'accroissement est excessif et onéreux, plus on donne de prix à l'immunité qui vient d'être accordée aux biens affectés à la charité et à nos

missions au dehors. Les sentimens les plus respectables et les plus profonds se trouvaient ici en cause, la pitié humaine, le patriotisme. Les biens que les congrégations emploient, non pas à un but où l'on pourrait démêler un intérêt personnel, même très noble et très généreux, mais à des œuvres charitables ou au développement de notre influence au dehors, échapperont désormais à la taxe. C'est un grand point : il suffirait à sauver la loi du discrédit qu'on cherche à jeter sur elle. Il y a longtemps que cette réforme était demandée, sans avoir pu jusqu'ici être obtenue. Elle l'est enfin, grâce à l'initiative parlementaire. Le gouvernement a laissé à M. Clausel de Coussergues l'honneur de la proposer : il s'est contenté pour son compte de dire qu'il ne s'y opposait pas, et qu'il reconnaissait qu'un grand mouvement d'opinion s'était dessiné dans ce sens. Cette indication suffisait : la Chambre n'a pas hésité à voter l'exemption. Ceux-là seuls ont pu la repousser qui croient que la charité n'est pas bonne en elle-même, mais seulement d'après celui qui l'administre, et qui aiment mieux laisser un malheureux mourir de faim, de froid ou de maladie, que de le laisser secourir par une main qui ne serait pas purement laïque. On voit tous les jours que ceux qui souffrent ne sont pas de cet avis. L'État, quelle que soit sa bonne volonté, ne peut pas subvenir à toutes les misères. Il ne peut pas non plus, dans les étroites conditions du budget, suffire à l'entretien et au développement de toutes nos missions au dehors. Prélever, puiser un lourd impôt d'accroissement à la source où s'alimentent ces œuvres fécondes, au risque de la tarir, est un véritable non-sens : assez d'autres taxes contribuent déjà à en diminuer l'expansion. Sans doute des fraudes peuvent être commises, car le désintéressement personnel et le dévouement à une œuvre de sacrifice poussé jusqu'à la mort s'allient quelquefois avec de certaines tricheries à l'égard du fisc ; mais des précautions seront prises contre ce danger, et nous ne nous plaindrons pas, sur ce point, des exigences de l'administration. Ce qui provoquerait une critique beaucoup plus juste, c'est l'attribution que le gouvernement s'est adjugée à lui-même et à lui seul, du droit de régler les contestations qui s'élèveraient entre les congrégations et l'enregistrement. On aurait pu admettre que ces contestations fussent déférées aux tribunaux administratifs, mais n'est-il pas excessif d'en laisser le règlement au bon plaisir ministériel, même sous le contrôle des Chambres? Les majorités parlementaires sont mobiles, les ministères le sont encore davantage, ce qui a l'air d'un paradoxe, mais n'en est pas moins certain. N'est-il pas à craindre qu'il ne s'établisse sur la matière la jurisprudence la plus contradictoire, la plus confuse, la plus capricieuse, la plus fantaisiste, la plus fantastique même qu'on ait jamais vue? La loi qui va sortir de la délibération des Chambres ne sera donc pas parfaite ; non certes, et nous n'en aurons pas fini avec la question ; mais il y aura une amélioration notable sur le passé. Ce

n'est pas, par le temps qui court, un mince éloge à faire d'une loi.

Les événemens, ou, si l'on préfère, les incidens qui se passent en Allemagne jettent un jour tout à fait imprévu sur l'état moral de ce pays, ou peut-être seulement de ceux qui président à ses destinées. On connaît les faits. Le prince de Bismarck aura quatre-vingts ans le 1er avril. Le président du Reichstag, M. de Levetzow, a proposé à l'assemblée d'envoyer à l'ancien chancelier ses félicitations et ses vœux. Sa voix tremblait un peu, dit-on, lorsqu'il a présenté cette motion : c'est qu'il prévoyait qu'elle allait rencontrer beaucoup de résistance, et, en effet, à la fin d'une des séances les plus agitées que l'on ait encore vues en Allemagne, la motion a été repoussée. Aussitôt, M. de Levetzow a donné sa démission. L'émotion a été immense à Berlin et dans le pays tout entier. L'empereur en a pris sa large part : il a envoyé à Friedrichsruh un télégramme où il exprimait, au nom de tous les princes et de tous les peuples allemands, sa profonde indignation. La réponse de M. de Bismarck est des plus remarquables. Il remercie son souverain d'avoir changé pour lui en une vive satisfaction ce qui aurait pu être une « contrariété » causée par ses anciens adversaires politiques. Le mot de contrariété appliqué à la circonstance est, dans son genre, admirable : on y retrouve tout le dédain de M. de Bismarck pour les assemblées en général, et pour ses adversaires politiques en particulier. Il était impossible de réduire l'affaire à des proportions plus insignifiantes. Mais l'empereur ne l'entendait pas ainsi. Il voulait donner le plus grand éclat à sa protestation contre le vote du Reichstag, et il s'est rendu lui-même à Friedrichsruh, où il a échangé avec le prince de Bismarck des discours qui ont retenti dans toute l'Allemagne. La veille, le vieux chancelier avait reçu déjà une députation de la minorité du Reichstag et de la majorité du Landtag de Prusse et de la Chambre des seigneurs. Sa retraite où il est resté si isolé, si abandonné pendant quelques années, s'est trouvée subitement envahie par des visiteurs empressés. Les députations parlementaires avaient de la peine à contenir leur enthousiasme : étrange contraste avec le silence absolu des Chambres, il y a cinq ans, lorsque l'illustre chancelier est tombé subitement dans la disgrâce! Quant à l'empereur, il est descendu de wagon à la gare prochaine afin d'arriver à Friedrichsruh à la tête d'un imposant cortège militaire qui représentait, a-t-il dit, l'armée tout entière. Les trompettes sonnaient aux champs, la poudre même a parlé, il y a eu de bruyantes salves d'artillerie. Mais de tous ces bruits nul autre n'a porté aussi loin que celui des harangues impériales et des réponses de M. de Bismarck. Jamais l'empereur, qui est un grand romantique, et dont l'esprit, comme celui de tous les souverains de sa race, est hanté par une sorte de mysticisme militaire et féodal, n'avait fait résonner dans un discours autant de fanfares guer-

rières. C'est un véritable fourmillement de métaphores à panache, un cliquetis de mots où l'on croit entendre mille chocs d'acier. « L'épée, a dit l'Empereur, a été de tous temps l'arme préférée par le Germain. » Aussi en a-t-il donné une à M. de Bismarck, après y avoir fait graver les armes de l'Alsace-Lorraine, attention tout à fait délicate, mais qui aurait gagné à être plus discrète. Enfin, il lui a déclaré à brûle-pourpoint que ce qu'il admirait et voulait célébrer avant tout en lui, ce n'était pas du tout le grand homme d'État, mais bien l'officier, le camarade, le vieux compagnon d'armes, le colonel d'un régiment prussien. M. de Bismarck en a été, sur le premier moment, si étonné qu'il s'est contenté de remercier l'empereur, en ajoutant que sa situation militaire, relativement à la sienne, ne lui permettait pas d'en dire davantage. C'est en effet la seule attitude qui convienne à l'officier devant son supérieur.

Cela trouble aussi nos idées. Nous connaissions peu le colonel de Bismarck : que n'est-il resté dans son régiment toute sa vie! On raconte que lorsque le chancelier de fer a été disgracié par son maître, et nommé par lui duc de Lauenbourg, ce qui était, paraît-il, une très grande faveur, il a dit à ses familiers, dans une de ces boutades irrévérencieuses qui lui sont habituelles, que ce titre lui serait effectivement très utile pour voyager incognito. Son grade de colonel pourrait lui rendre à peu près le même service. Comme officier, il a des émules dont quelques-uns ne lui sont pas inférieurs. Pourtant, si le Reichstag avait compris qu'il s'agissait de célébrer seulement le colonel d'un régiment, peut-être, pour faire plaisir à l'empereur, se serait-il prêté plus facilement à une manifestation un peu disproportionnée sans doute avec le mérite militaire du héros de la fête, mais en somme inoffensive. Le Reichstag a vu en M. de Bismarck ce que nous y voyons nous-mêmes et ce qu'y verra l'histoire : l'homme qui, en posant dès les premiers jours de sa carrière politique un certain nombre de questions, a déclaré qu'elles ne pouvaient être résolues que « par le fer et le feu. » Et c'est, en effet, par le fer et le feu qu'il les a tranchées. Aucun respect du sentiment national, aucun ménagement pour les instincts profondément humains qui cherchent depuis cent ans leur expression dans un droit nouveau, aucune générosité pour le plus noble vaincu ne l'ont arrêté ou fait hésiter un moment dans son œuvre implacable. Qu'il ait été très grand par la force de l'intelligence et de la volonté, oui, assurément. Son nom, après celui de Napoléon, sera le plus éclatant du siècle. Néanmoins, son œuvre, qui à bien des égards a ralenti la marche de la civilisation universelle, restera contestée. Elle l'est déjà en Allemagne même, et par l'assemblée qui représente les peuples divers que sa rude et puissante main a unifiés. Et c'est là ce qui était imprévu. Que cette œuvre colossale soulève partout ailleurs d'autant plus de critiques qu'elle y a causé plus d'angoisses

et qu'elle a laissé les cœurs plus ulcérés, rien de plus naturel; mais qu'en Allemagne, dans une assemblée issue du suffrage universel, elle soit, tout compte fait, déclarée mauvaise, il est permis d'en être étonné. On comprend que l'empereur en ait été ému jusqu'à l'exaspération, et qu'à son tour, cherchant à éteindre la voix du Reichstag sous le retentissement de la sienne, il ait parlé avec fracas au nom des peuples et des princes allemands. Il les représente à sa manière, soit; mais le Reichstag les représente à la sienne, et, quoi qu'on fasse, son vote conservera une importance morale que nous ne voulons pas exagérer, mais qu'on s'efforce en vain de diminuer. On l'exagérerait, on l'interpréterait mal si on croyait que l'unité allemande est une œuvre incertaine de l'avenir et qui déjà menace ruine. L'Allemagne aspirait depuis longtemps à l'unité, et, après l'avoir conquise, elle n'y renoncera plus. Mais ce que la majorité du Reichstag a désavoué, ce sont les procédés violens et brutaux dont M. de Bismarck a usé pour l'accomplir. Les peuples qu'il a vaincus et broyés ont des députés dans le Parlement impérial : aucun ne lui a pardonné. Quelques-uns protestent toujours contre leur incorporation à l'empire; d'autres n'oublient pas la manière violente dont ils y ont été rattachés; et de tout cela résulte un sentiment commun qui vient de se traduire par le vote inopiné du Reichstag. Pour réagir contre ces tendances qu'il juge dangereuses, l'empereur a pensé que le meilleur moyen était de parler de la France et de se livrer à notre sujet à des manifestations assez peu conformes à l'ensemble de sa politique. L'appréhension de la France n'est-elle pas le meilleur ciment de l'unité allemande? Voilà pourquoi l'empereur a parlé du « sang de Mars-la-Tour », et a fait graver sur l'épée qu'il a donnée à M. de Bismarck les armes d'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire le signe même de l'irréparable dans les sentimens des deux nations ; voilà pourquoi il a imprimé à ses discours une allure ultra-belliqueuse. Est-ce là une menace à notre adresse? Non: en tout cas la menace ne s'adresserait à nous qu'à demi, car, en parlant de l'épée, toujours l'épée, « le moyen qui, d'après lui, ne trahit jamais », l'empereur a ajouté que cet instrument primordial de la puissance prussienne « pourrait encore, entre les mains des princes et des rois, conserver à l'intérieur l'unité de la patrie qu'il a unifiée autrefois à l'extérieur. » La menace, s'il y a menace, s'applique donc au dedans encore plus qu'au dehors.

M. de Bismarck s'est prêté à cette mise en scène avec cette bonhomie apparente qui a des retours si redoutables. Il a abondé dans le sens de l'empereur, au risque de dépasser un peu la mesure. Que pensait-il dans son for intérieur? On ne le saura peut-être jamais. Il a assuré, sans se départir de son sérieux, qu'il avait toujours été officier avant tout, et que là serait son signe distinctif devant la postérité. « Si je n'avais pas été officier, a-t-il dit, je ne sais si j'aurais suivi les mêmes voies justes. C'est l'officier du 9e régiment de territoriale qui m'a servi de guide

et qui, dès l'année 1848, m'a mis dans le bon chemin, à savoir dans la voie de l'attachement à la maison régnante. » En France, tout le monde aujourd'hui est plus ou moins officier dans la territoriale : sous ce rapport, nous n'avons rien à envier à l'Allemagne, et nous possédons sans doute en germe toute une moisson de Bismarck; mais le vieux chancelier nous regarde en pitié parce que nous n'avons plus de maison régnante. « D'où voulez-vous, a-t-il dit, que vienne le signe autour duquel on sonne le ralliement? Cela reste toujours sujet à des contestations. » On pense bien que nous ne discuterons pas en ce moment la thèse de M. de Bismarck : il y a lieu seulement de remarquer l'intention peu obligeante qui la lui a inspirée. A-t-il voulu, toujours comme officier subordonné, se mettre à l'unisson de la pensée impériale et ramener les yeux de l'Allemagne du côté de la France? Du moins, si sa parole a été dénigrante, elle n'a pas été provocante; et il n'en a pas été toujours ainsi. L'empereur a rappelé le cri : « Quand même! » que le brave comte Mansfeld poussait en se jetant sur un ennemi qu'il voyait supérieur en nombre. « Votre Altesse Sérénissime, a-t-il dit, s'est inspirée souvent de ce cri, notamment à l'époque ou feu mon grand-père a dû prendre de graves décisions et où Votre Altesse Sérénissime, en lui montrant fièrement ses officiers, lui a rappelé sa propre épée. » Nous ignorons si l'empereur Guillaume Ier a jamais oublié sa propre épée au point qu'il fût nécessaire de la lui rappeler. Ce que nous savons par ses aveux mêmes, c'est la manière dont M. de Bismarck a dénaturé volontairement, froidement, consciemment, la fameuse dépêche d'Ems, qui a été la cause principale de la guerre de 1870. Il a raconté la scène avec une abondance et une précision de détails qui ne laissent rien à désirer. Il venait de déjeuner avec M. de Moltke et M. de Roon lorsqu'une dépêche d'Ems est arrivée. Elle était conçue en termes modérés et courtois, ce qui désola M. de Moltke. Que fit alors M. de Bismarck? Imita-t-il le brave comte Mansfeld? Déclara-t-il qu'il se jetterait « quand même » sur un ennemi supérieur en nombre? Non : il demanda pour la dernière fois à ses collègues militaires s'ils étaient bien sûrs que la supériorité appartenait incontestablement à l'Allemagne, et, sur leur réponse affirmative, il prit un crayon, biffa, coupa, tronqua dans la dépêche d'Ems de manière à en faire une insupportable provocation à l'adresse de la France. En sortant du cabinet du roi de Prusse, la dépêche respirait la paix; en sortant mutilée des mains de M. de Bismarck, elle avait l'insolence d'une déclaration de guerre. M. de Moltke s'en montra tout à fait satisfait et courut préparer ses ordres de mobilisation. Est-ce dans ce sens que M. de Bismarck a rappelé fièrement au vieil empereur Guillaume sa propre épée?

On conviendra que le geste n'a eu rien d'héroïque et qu'il n'offre aucun rapport avec celui du comte Mansfeld. Il en est sorti, à la vérité,

l'hégémonie de la Prusse sur l'Allemagne et le démembrement de la France; mais l'histoire sera sévère pour de pareils procédés, et la génération actuelle, en Allemagne même, commence à en apprécier la valeur morale. Malgré tout, l'Allemagne peut pardonner à M. de Bismarck, car il a fait sa grandeur; mais que doit penser l'Europe de son œuvre, si elle la juge par ses résultats? Jamais la folie des armemens militaires n'a été poussée aussi loin qu'aujourd'hui, et cette folie n'est que prudence, obligation, nécessité. La paix du monde ne repose pas sur la satisfaction des grandes et légitimes aspirations nationales, mais sur la crainte de la guerre et l'incertitude de son dénouement. Pour augmenter cette crainte et cette incertitude, seules garanties de la paix, on arme, on arme encore, jusqu'au moment de plier sous le poids d'une armure décidément trop lourde. Jamais les frontières entre les nations n'ont été formées d'une haie plus profonde de canons de fusils et de baïonnettes. La diplomatie s'applique, et que peut-elle faire de mieux? à organiser des coalitions de forces qui se fassent équilibre et se tiennent mutuellement en respect. A la première distraction, à la première défaillance de l'un de ces grands amis de la paix, les autres se jetteront sur lui et l'Europe sera en feu. Et à qui revient la responsabilité principale de cet état de choses? A M. de Bismarck, incontestablement. Il s'est appliqué, dans son discours aux délégations parlementaires, à faire la part de chacun dans l'œuvre commune, et il y a mis même une coquetterie qui n'était peut-être pas exempte de quelque ironie : aux yeux du monde, il a été de beaucoup le principal acteur du grand drame dont les conséquences pèsent sur la fin du siècle. Peut-être le vote du Reichstag est-il un acte d'ingratitude envers un grand Prussien et même un grand Allemand; mais il y a dans la conscience de l'humanité un tribunal secret où comparaissent toutes les gloires, même les plus hautes, et devant ce tribunal le vote du Reichstag ne sera pas infirmé.

En Espagne, le ministère libéral, que présidait M. Sagasta, est tombé : il a été remplacé par un ministère conservateur que préside M. Canovas del Castillo. Le fait en lui-même n'aurait rien d'anormal ni d'alarmant sans les circonstances qui l'ont accompagné. Depuis quelques années, on n'entendait plus parler de l'armée espagnole, si ce n'est lorsqu'elle se battait bravement, comme elle l'a fait il y a quelques mois sur les côtes du Maroc, et elle commençait à ressembler, soit dit sans l'offenser, à toute autre armée européenne. L'ère des pronunciamientos et des révoltes militaires paraissait terminée : toutefois, elle n'était pas encore assez loin dans le passé pour que toute manifestation de l'ancien mal, même relativement anodine, ne fût pas de nature à inspirer quelque inquiétude. Qu'un ministère tombe, en Espagne ou ailleurs, le fait est trop fréquent pour qu'on s'en émeuve; mais

qu'il tombe devant les exigences de l'armée, après des scènes de désordre et de violence dont les acteurs ont été des officiers, cela serait grave partout, et l'est peut-être encore plus à Madrid qu'ailleurs, parce qu'on pourrait y croire à une rechute, à un retour offensif d'une maladie invétérée. Nous sommes trop sincèrement amis de l'Espagne pour ne pas lui dire la vérité ; et d'ailleurs le sentiment que nous exprimons a été partagé par l'Europe entière. Il faudrait aller jusque dans l'Amérique du Sud pour trouver un pays où on donnerait peut-être raison aux officiers espagnols et où on excuserait leur échauffourée.

Voici brièvement les faits : Une révolte a éclaté dans l'île de Cuba, et a pris rapidement un caractère assez grave. Nous n'en connaissons pas encore très bien les causes. On a dit, mais à tort, paraît-il, que l'île de Cuba était maltraitée par la mère patrie. La vérité est que, depuis quelques années, Cuba bénéficie intégralement de la législation espagnole. Elle a été assimilé à la métropole, et si quelques différences subsistent, c'est sous la forme de privilèges au profit de la vieille colonie. Cuba n'est même plus une colonie dans le sens propre du mot : on pourrait comparer sa situation à l'égard de l'Espagne à celle de l'Algérie à l'égard de la France. On comprend donc assez mal les motifs de l'insurrection. Il y a des partis nombreux à Cuba : il y a des libéraux, il y a des conservateurs, il y a des autonomistes, il y a des séparatistes. Ces derniers seuls paraissent dangereux, mais ils sont en petit nombre, et ne pourraient même pas songer à la révolte armée si la nature du pays ne leur permettait pas de soutenir longtemps dans la campagne une lutte de guerillas. On dit aussi qu'ils trouvent, ou croient trouver quelques encouragemens au dehors. Quoi qu'il en soit, une insurrection a éclaté, et le gouvernement espagnol s'est vu dans l'obligation d'envoyer d'urgence des renforts à Cuba. Il a fait appel aux officiers et aux sous-officiers qui voudraient faire campagne : cet appel a trouvé de l'écho parmi les sous-officiers, mais infiniment peu parmi les officiers, et il a fallu procéder à un tirage au sort pour combler les vides qui restaient dans les cadres supérieurs. Personne ne soupçonnera les officiers espagnols de manquer de courage, seulement la loi est mal faite, et les officiers qui font campagne en volontaires ne participent pas aux mêmes avantages que les autres, à savoir ceux qui sont désignés par le sort. C'est une anomalie qu'on devrait s'empresser de faire disparaître. Est-ce à ce motif qu'il faut attribuer le peu d'empressement des officiers à s'enrôler dans le corps expéditionnaire? On l'assure, et cela est très probable; mais des journaux, dont quelques-uns n'ont pas grande importance à Madrid et sont inconnus partout ailleurs, ont constaté le fait avec malveillance, ce qui a provoqué dans le corps des officiers une irritation dont on a bientôt vu les effets. Plusieurs officiers, les uns en civils, les autres en uniforme, se sont transportés dans les bureaux de rédaction des journaux; là, ils se sont livrés

à des voies de fait sur les rédacteurs, ont brisé les chaises, renversé les tables, et commis enfin, pendant deux jours de suite, des actes tout à fait indignes d'hommes qui sont chargés de maintenir l'ordre et de faire respecter les lois. Ces faits se sont passés à quelques pas des casernes : le gouverneur de Madrid n'a rien fait soit pour les prévenir, soit pour en empêcher le retour.

Le ministère s'est réuni. La surprise de M. Sagasta et de ses collègues libéraux a été grande lorsque le général Lopez Dominguez, ministre de la guerre, s'est fait l'organe des plaintes et des exigences des officiers, et a demandé que les délits de presse commis par les journaux fussent désormais soumis aux conseils de guerre. Il invoquait un vieil article du code militaire qui se trouve en contradiction avec la législation ordinaire, contradiction regrettable sans doute et qui ne peut s'expliquer que par le passé anarchique et révolutionnaire de l'Espagne, mais à laquelle la jurisprudence a pourvu : un arrêt de la Cour suprême a décidé, en effet, que les délits commis par la presse contre l'armée seraient, comme les autres, passibles des tribunaux de droit commun. Il en est ainsi dans tous les pays civilisés, même dans ceux où l'armée pousse jusqu'à l'orgueil le sentiment de sa dignité. On comprend que, dans une crise grave, lorsque l'état de siège est établi, la règle fléchisse provisoirement; mais le général Lopez Dominguez a demandé la permanence de la juridiction militaire, et c'est à quoi M. Sagasta ne pouvait pas consentir sans renier tous les principes de son parti. Il a préféré donner sa démission.

L'Espagne a traversé alors un moment très critique. Le maréchal Martinez Campos, le plus glorieux soldat de son pays, le restaurateur de la monarchie et son soutien le plus solide, a été nommé gouverneur de Madrid et chargé, en fait, d'une espèce de dictature. Il n'en a pas abusé. Grâce au prestige dont il jouit, l'ordre s'est trouvé rétabli aussitôt. Le maréchal a été le premier à réclamer la réorganisation du ministère : il a insisté pour que M. Sagasta et ses collègues reprissent leurs portefeuilles, mais il y a mis une condition inacceptable, en demandant à son tour, comme le général Lopez Dominguez, que les délits de presse commis contre l'armée fussent déférés aux tribunaux militaires. Peut-être a-t-il pensé qu'il fallait faire la part du feu, et qu'on risquerait de tout perdre si on voulait tout sauver en même temps. Déjà les prétentions des officiers prenaient des proportions exorbitantes : le programme en a été publié par les journaux, et il aurait été permis d'en rire si la situation n'avait pas été aussi sérieuse. Il s'agissait naturellement d'augmenter le budget de la guerre, d'attribuer aux anciens soldats des places et des fonctions administratives, mais aussi de réserver aux militaires un certain nombre de sièges à la Chambre et au Sénat, et enfin — ce dernier trait atteint une certaine force comique, — d'assurer à tous les officiers à l'âge de quarante ans leur promotion au grade de

colonel. Le maréchal Martinez Campos a cru sans doute qu'il fallait céder sur un point pour mieux résister sur les autres; mais s'il y avait là une nécessité du moment, ce n'est pas M. Sagasta qui pouvait s y résigner. La reine-régente a fait appeler le chef du parti conservateur. M. Canovas del Castillo, lui aussi, a insisté pour que M. Sagasta revînt aux affaires. Était-il tout à fait sincère? Voulait-il échapper à la responsabilité de dénouer la crise présente et de diriger l'expédition de Cuba? Assurément, le pouvoir ne se présentait pas à lui dans des conditions engageantes. Toutefois M. Canovas ne pouvait pas se faire d'illusions sur la réponse de M. Sagasta. Un gouvernement qui a démissionné devant une émeute militaire n'a plus la force indispensable à l'exercice du pouvoir, et il l'aurait eue moins encore après une capitulation de principes. M. Sagasta s'est donc retiré, et il a bien fait. M. Canovas l'a remplacé, et il a bien fait aussi. La constitution d'un ministère conservateur était la seule solution que la crise comportait.

M. Canovas del Castillo est un des hommes les plus distingués et les plus spirituels de l'Espagne : il aura besoin de toute son intelligence et de toute son habileté pour réussir dans la tâche qu'il a courageusement acceptée. L'état moral de l'armée a repris un caractère inquiétant. Déjà, il y a quelques mois, un général a donné un soufflet à l'ambassadeur du Maroc au moment même où celui-ci se rendait officiellement à l'audience de la reine. Et, soit dit en passant, le métier d'ambassadeur extraordinaire devient bien dangereux avec les mœurs nouvelles. A l'autre bout du monde, au Japon, Li-Hung-Chang, à peine débarqué, a reçu en pleine figure une balle de pistolet qui met ses jours en péril. On aime à croire que ce sont là des actes isolés, dûs à un fanatisme individuel, peut-être à la folie; mais, en Espagne, d'autres faits se sont produits qui jettent un jour inquiétant sur la surexcitation, ou plutôt sur la perversion de l'esprit militaire parmi les officiers. C'est là un mal auquel il faut appliquer des remèdes énergiques et rapides. Le premier acte du nouveau ministère devrait être, semble-t-il, de reviser la loi sur les engagemens volontaires et de favoriser par tous les moyens possibles ceux des officiers dans le corps expéditionnaire de Cuba. L'expédition qui se prépare agirait alors comme une soupape de sûreté qui laisserait s'écouler au dehors le trop-plein d'activité dont les rues de Madrid viennent d'être agitées. Et tout le monde y gagnerait.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.